



BANQUE DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

Rapport Annuel 2004

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAYMOND MAGLOIRE
Gouverneur

PHILIPPE W LAHENS
Gouverneur-Adjoint

CHARLES CASTEL
Directeur Général

RÉMY MONTAS
Membre

GEORGES HENRY FILS
Membre

ORGANIGRAMME

Conseil d'Administration



TABLE DES MATIÈRES

A. L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2004

I.	PRODUCTION, PRIX ET EMPLOI	19
I.1	Production	19
I.2	Prix et salaires	22
I.3	Situation de l'emploi	23
II.	LA MONNAIE ET LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE	25
II.1	La politique monétaire en 2004	25
II.2	Les résultats intermédiaires	29
II.3	Les résultats finals	30
II.4	Évolution des agrégats monétaires	32
II.5	Contreparties de M3 et financement de l'économie	33
III.	LES FINANCES PUBLIQUES	35
III.1	Recettes	36
III.2	Dépenses	38
III.3	Financement	40
IV.	LA BALANCE DES PAIEMENTS	44
IV.1	Transactions courantes	45
IV.2	Mouvements de capitaux	47
V.	LA DETTE PUBLIQUE EXTERNE	49
V.1	Encours de la dette publique externe	49
V.2	Decaissements, Service de la dette et arriérés de paiements	51

B. ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE EN 2004

VI.	LE SYSTÈME BANCAIRE : VUE D'ENSEMBLE	55
VI.1	Le système bancaire.	56
VI.2	Structure du système bancaire	57
VI.3	Distribution du crédit	59
VI.4	Parts de marché individuelles	62
VII.	LES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU SYSTÈME BANCAIRE.	64
VII.1	Activités bancaires	64
VII.2	Structure financière et qualité de l'actif	70
VII.3	Résultats	74
VII.4	Effectif des banques et productivité	79
VIII.	LA SURVEILLANCE DES BANQUES	81
VIII.1	Activités de surveillance	81
VIII.2	Autres	81

C. LA BRH EN 2004

IX.	LA MONNAIE FIDUCIAIRE ET LA MONNAIE SCRIPTURALE	85
IX.1	Billets et monnaie divisionnaire	85
IX.2	Les chèques	87
IX.3	Dépôts et tirages des banques commerciales	89
IX.4	Services à l'État	89

X.	EFFORTS LIÉS À LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE	91
X.1.	De l' utilisation des opérations de change	91
XI.	ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENTRETIEN	93
XI.1	Le système d'information financier	93
XI.2	Projets techniques	94
XII.	DIRECTION DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES CAISSES POPULAIRES (DIGCP)	96

D. ÉTATS FINANCIERS ET ANNEXE JURIDIQUE

XIII	ÉTATS FINANCIERS	98
	ANNEXE JURIDIQUE	126

E. ANNEXE STATISTIQUE

I.1	Produit intérieur brut par branche d'activité économique	137
I.1a	Contribution à la valeur ajoutée du PIB réel	138
I.1b	Taux de croissance du PIB réel	139
I.2	Compte du produit intérieur brut (en millions de gourdes à prix courants)	140
I.2a	Structure du PIB nominal	141
I.3	Compte du produit intérieur brut (en millions de gourdes 1986-1987)	142
I.3a	Structure du PIB réel (en millions de gourdes 1986-1987)	143
I.3b	Compte du produit intérieur brut (variations en pourcentage)	144
I.3c	Structure de la croissance du PIB réel (variations en pourcentage)	145
I.4	Indice des prix à la consommation (IPC) ensemble du pays	146
I.5	Taux d'inflation	147
I.5a	Taux d'inflation (Variation de l'IPC en glissement annuel)	148
I.6	Taux de change	149
I.7	Composantes et contreparties de l'agrégat M3	150
I.8	La base monétaire et ses sources	151
I.9	Bilan de la BRH	152
I.10	Bilan consolidé des banques commerciales (base annuelle)	153
I.11	Bilan consolidé des banques commerciales (base mensuelle)	154
I.12	Résumé des opérations financières de l'administration centrale (base annuelle)	155
I.13	Résumé des opérations financières de l'administration centrale (base mensuelle)	156
I.14	Résumé de la balance des paiements d'Haïti	157
I.15	Position extérieure globale d'Haïti	158
I.16	Exportations d'Haïti par produit	159
I.17	Exportations aux USA (FOB) (à base de matières premières importées)	160
I.18	Exportations aux USA (FOB) (à base de matières premières locales)	161
I.19	Importations d'Haïti par grandes catégories de produits	162
I.20	Importations de produits pétroliers	163
II.1	Chiffres clés du bilan par banque	164
II.2	Chiffres clés des résultats par banque	165
II.3	Ratios financiers par banque (structure financière et qualité de l'actif)	166
II.4	Ratios financiers par banque (rentabilité)	167
II.5	Bilan par banque	168
II.6	Résultats par banque	169
	LISTE DES SIGLES	171

ENCADRÉS

Gestion des comptes courants	39
La réforme du ratio cooke (état d'avancement)	75

TABLEAUX

1	Salaires réels	23
2	Évolution de la structure des recettes	36
3	Recettes internes par institution	37
4	Évolution du déficit du gouvernement central financé par la BRH.	40
5	Résumé de la balance des paiements d'Haïti	44
6	Indicateurs financiers clés	55
7	Établissements bancaires fonctionnant en Haïti	56
8	Nombre des succursales et agences autorisées	57
9	Évolution du nombre de succursales autorisées par établissement bancaire	57
10	Poids des principaux établissements bancaires	58
11	Poids des différentes catégories d'établissements bancaires.	58
12	Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman	59
13	Répartition de l'encours des prêts par secteur d'activité	60
14	Répartition de l'encours des prêts par tranche (prêts de 75 000 gourdes ou plus)	61
15	Parts de marché et rang en gourdes.	63
16	Parts de marché et rang en dollars	63
17	Bilan du système bancaire	64
18	Principaux postes du bilan du système bancaire	64
19	Composition des postes du bilan du système bancaire	65
20	Composition des liquidités du système bancaire	66
21	Liquidités du système bancaire	66
22	Position nette interbancaire du système	67
23	Variation en pourcentage des dépôts du système	67
24	Composition des dépôts du système bancaire	68
25	Évolution des dépôts en dollars ÉU du système	68
26	Évolution des actifs productifs	68
27	Respect des normes de suffisance de fonds propres	71
28	Prêts improductifs du système bancaire	73
29	Taux d'improductifs par catégorie de prêts du système	73
30	Couverture des prêts improductifs bruts par les provisions pour créances douteuses	73
31	Prêts improductifs nets en pourcentage des fonds propres	74
32	Importance des prêts accordés aux apparentés	74
33	Revenus nets d'intérêt	76
34	Produit net bancaire	77
35	Coefficient d'exploitation	77
36	Rémunération moyenne des dépôts	78
37	Rendement moyen des prêts	79
38	Productivité par employé	80
39	Destruction, remplacement et émission de la monnaie	85
40	Résultat de la compensation par banque en gourdes	87
41	Résultat de la compensation par mois en gourdes	88
42	Résultat de la compensation par banque en dollars	88
43	Résultat de la compensation par mois en dollars	89
44	Évolution des soldes des comptes des institutions financières	90

GRAPHIQUES

1	Produit Intérieur Brut (PIB) réel.	19
2	Valeur ajoutée des secteurs d'activité.	21
3	Taux moyens pondérés (TMP) des bons BRH de différentes maturités	26
4	Composition de l'encours total des bons BRH	27
5	Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie locale	27
6	Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie étrangère	28
7	Position moyenne de réserve	29
8	La base monétaire et ses composantes.	30
9	Taux d'intérêt moyens pratiqués par les BCM et taux d'inflation	31
10	Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales	31
11	Évolution du taux de change (G/\$)	32
12	Évolution des agrégats monétaires	33
13	Les contreparties de M3	33
14	Financement BRH du déficit budgétaire	35
15	Investissements par secteurs en 2004	40
16	Évolution de la part relative du prix CIF et des impôts et taxes dans le prix à la pompe	42
16a	Gazoline 91	42
16.b	Gazoline 95	42
16.c	Gasoil	43
16.d	Kérozène	43
17	Solde Solde des transactions courantes	45
18	Parts relatives des principales importations	46
19	Parts relatives des principales exportations	47
20	Réserves officielles brutes	48
21	Encours de la dette publique externe	49
22	Composition du portefeuille de la dette par type de devises	50
23	Répartition de la dette externe totale par secteur économique	51
24	Décaissements et arriérés de paiement	52
25	Évolution du décaissement, du service de la dette, de l'amortissement et du flux net	52
26	Répartition en pourcentage et selon l'échéance de l'encours des prêts de 75 000 gourdes ou plus	62
27	Liquidités du système bancaire	66
28	Croissance des dépôts du système bancaire	67
29	Portefeuille de prêts bruts du système bancaire	69
30	Volume des achats et des ventes de dollars ÉU	70
31	Position nette en devises du système bancaire en pourcentage des fonds propres	70
32	Évolution des fonds propres du système bancaire	71
33	Évolution du bénéfice net	74
34	Rendement de l'actif (ROA)	75
35	Rendement de l'avoir des actionnaires (ROE)	75
36	Évolution des autres revenus	76
37	Évolution des dépenses d'exploitation et de leurs composantes	78
38	Évolution du nombre d'employés du système bancaire	79
39	Remplacement de billets et composition de l'encours	86
40	Évolution du taux de change	91

AVANT-PROPOS

Le Conseil d'Administration de la Banque de la République d'Haïti, conformément à la loi, prend plaisir à vous présenter le rapport annuel de l'exercice 2003-2004. Ce rapport retrace les évolutions observées dans l'environnement macroéconomique et analyse la conduite de la politique monétaire, la gestion des finances publiques et l'économie réelle. Il couvre également l'évolution du système bancaire et les opérations de gestion interne de la BRH.

L'environnement macroéconomique a fortement subi, au cours de la période sous revue, les effets défavorables des troubles socio-politiques et des catastrophes naturelles d'une rare violence. En effet, l'économie sortait à peine du creux de la récession (0,5 % en 2003) lorsqu'elle a reçu un premier choc provoqué par les pillages et incendies qui ont suivi les événements du 29 février 2004 et un deuxième choc consécutif aux inondations occasionnées par les cyclones Yvan et Jeanne. Ce double choc qui a contribué à faire chuter le Produit Intérieur Brut de 3,8 %, aurait, selon les estimations du secteur privé relayées par le FMI, entraîné des pertes en capital de l'ordre de 5 % du PIB.

Cependant, la croissance de l'économie américaine et celle du commerce mondial ont contribué à l'augmentation des transferts privés sans contrepartie (993 millions de dollars contre 918 millions en 2003) et à l'accroissement des recettes d'exportations, notamment dans le secteur de la sous-traitance même s'il faut reconnaître que l'industrie manufacturière aurait pu en profiter davantage si le HERO ACT (Haitian Economic Recovery Opportunity Act) avait été approuvé par le pouvoir législatif américain.

La politique économique s'est déroulée en deux phases marquant, d'une part, l'échec du premier programme relais (octobre 2003-mars 2004), et, d'autre part, la mise en œuvre d'un nouveau programme relais de six mois (avril 2004-septembre 2004) convenu avec le FMI, avec à l'appui un document-cadre dénommé « Cadre de Coopération Intérimaire » (CCI) couvrant la période juillet 2004 – septembre 2006, après le changement de régime politique. Il s'agissait pour l'essentiel d'atteindre un taux de croissance de 3% et de ramener l'inflation à 25 % en rythme annuel, tout en gardant les réserves de change à un niveau équivalent à un mois d'importations.

Sur le plan de la politique monétaire, la première phase a été caractérisée par l'aggravation du financement monétaire consécutive à l'élargissement du déficit public, et par l'acceptation de la totalité des soumissions des banques aux adjudications des bons BRH, tandis que la deuxième phase a été dominée par une réduction sensible du financement monétaire, une reprise partielle de la liquidité bancaire reflétant le désengagement de l'état, la stabilisation du taux de change et de l'inflation et la baisse des taux d'intérêt. La BRH s'est employée à accompagner les efforts d'ajustement budgétaire orientés vers la stabilisation macroéconomique et destinés à rétablir la crédibilité financière de l'État, dans le cadre du programme relais de six mois avec le Fonds Monétaire International. Après l'expansion du premier semestre, l'orientation restrictive imprimée à la politique budgétaire au second semestre a permis au nouveau gouvernement de dégager des excédents dans un contexte de marasme économique. Cette nouvelle posture a renforcé la marge de manoeuvre de la BRH dans la conduite de la politique monétaire. Ainsi, les autorités monétaires ont été amenées à détendre les conditions monétaires par la baisse des taux sur les bons BRH, tout en veillant à maintenir, en faveur de la gourde, un différentiel des taux d'intérêt par rapport à son principal partenaire commercial, les États-Unis d'Amérique, visant à décourager la fuite des capitaux. Cette politique de détente des taux d'intérêt relevait non seulement d'une approche monétaire anticyclique, c'est-à-dire susceptible de créer les conditions

propices à la reprise de l'activité, mais aussi de la nécessité de limiter les risques d'accroissement du taux d'improductifs dans le système bancaire, de manière à prévenir les problèmes de liquidité et de solvabilité qui émergent souvent d'une phase de récession économique aiguë.

La posture adoptée par les autorités monétaires et budgétaires a ramené une certaine confiance dans la gourde qui est restée relativement stable au second semestre. Après avoir connu une volatilité à la hausse entre janvier et février 2004 et un mouvement de baisse entre février et avril 2004, le taux de change a terminé l'exercice à 36,60 gourdes, soit une appréciation annuelle de 12,5%. Cette stabilité autour de 36 gourdes pour un dollar américain reflétait aussi la faiblesse de la demande interne, ainsi que l'impact des effets d'annonce relatifs aux promesses d'aide de 1,4 milliard de dollars américains des bailleurs de fonds internationaux sur deux ans.

Des résultats encourageants ont été obtenus sur le plan de l'inflation, dans la mesure où l'Indice général des prix a connu des variations mensuelles modérées pour s'établir en glissement annuel au taux de 22,53 %, soit un taux proche de la cible de 25 % projetée dans le programme-relais pour la fin de l'exercice. La récession, la position budgétaire favorable du gouvernement et l'appréciation de la gourde ont largement contribué à la décélération du taux d'inflation. Toutefois, la hausse des prix des produits pétroliers (42 dollars le baril au 30 septembre 2004) sur le marché international a rendu difficile la maîtrise totale des pressions inflationnistes, compte tenu de l'effet de propagation qu'elle exerce sur les prix intérieurs à travers l'indice des prix du transport et l'indice des prix des produits alimentaires.

S'agissant des principaux secteurs contribuant à la formation du PIB, on a observé la contribution significative du secteur tertiaire à la valeur ajoutée (51,2 %), la contre-performance du secteur primaire renforcée par la destruction d'une partie importante de la production agricole et la stagnation du secteur secondaire en dépit des quelques progrès enregistrés dans l'industrie manufacturière.

Sur le plan financier, les résultats du système bancaire ont reflété autant les rigidités structurelles de l'économie que l'impact d'une mauvaise conjoncture. La baisse des taux d'intérêt sur les bons BRH a eu des conséquences directes sur le niveau de rentabilité des banques ayant un portefeuille important de bons BRH, et la baisse de l'activité a affecté l'ensemble des établissements de crédit. Les institutions les plus dollarisées ont été beaucoup plus pénalisées par l'appréciation de la gourde, mais le système bancaire a engrangé 428,8 MG de bénéfices en dépit du fait que le mécanisme de transmission des taux d'intérêt a joué davantage pour les dépôts que pour les prêts. Le système a gagné 20 centimes sur chaque gourde dépensée, ce qui indique une baisse de performance par comparaison avec l'exercice antérieur. Dans le même temps, la qualité du portefeuille des banques commerciales s'est dégradée, reflétant le rythme d'accroissement des prêts improductifs par rapport aux provisions pour créances douteuses. Le taux de concentration s'est renforcé à tous les niveaux, avec une accentuation marquée pour les dépôts en dollars.

Dans le cadre de sa mission de surveillance, la BRH a effectué des visites d'inspection ponctuelle dans certaines entités du système bancaire. Toutefois, les missions d'inspection générale ont été limitées à quatre en raison des turbulences politiques qui ont précédé et suivi les événements du 29 février 2004 et qui ont rendu difficile le déplacement des cadres de l'institution spécialisés dans ce domaine. Du point de vue des perspectives pour l'ensemble du secteur financier, la BRH travaille sur l'intégration, dans un cadre de régulation institutionnelle et juridique, le fonctionnement des compagnies d'assurance et des fonds de pension qui mobilisent d'importantes quantités de liquidité.

Après avoir réalisé le recensement de 181 caisses d'épargne dont l'actif est supérieur à 1 milliard de gourdes, la BRH, à travers la Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires (DIGCP), a effectué des visites d'inspection dans huit caisses d'épargne et de crédit réparties dans quatre départements géographiques. La BRH travaille actuellement sur un projet devant lui permettre de procéder à un inventaire exhaustif des caisses populaires, et d'élaborer de meilleures stratégies de travail avec l'assistance technique du Développement International Desjardins, du Bureau du Surintendant des Institutions Financières et de la Banque du Canada.

Dans le domaine technologique, la BRH a formé un comité de pilotage pour relancer le projet de Système d'informations financières (SIF) en vue du déploiement de modules tels la Réserve légale, la Centrale des risques, le Change et les Impayés, et du développement de nouveaux modules comme le Bilan et les États des circulaires. La BRH a continué de remplir des missions de suppléance, en collaborant avec le Ministère de l'Économie et des Finances sur le projet « crédit direct » qui consiste à mettre en application un programme informatisé de paiement des fonctionnaires publics.

À des degrés divers, les réformes structurelles entamées se sont poursuivies, notamment dans le domaine de la modernisation du système de paiements, de l'environnement institutionnel et de la gouvernance. Par ailleurs, les perspectives économiques pour l'exercice prochain sont prometteuses en ce qui concerne la croissance, la maîtrise des tensions inflationnistes, l'assainissement des finances publiques, la consolidation de la situation monétaire et la santé du système bancaire. Néanmoins, l'économie reste très sensible aux chocs exogènes, au rationnement du crédit et à la faible diversification des systèmes de production et d'exportation. C'est à cette vulnérabilité structurelle que les pouvoirs publics vont devoir s'attaquer s'ils veulent que la politique monétaire repose sur un socle économique solide. Le taux d'exécution des mesures structurelles reste encourageant, mais les embellies enregistrées ici ou là sont les conditions nécessaires, mais non suffisantes, à la poursuite de politiques économiques rigoureuses dans l'intérêt de la stabilité de la monnaie et des prix permettant une croissance saine et durable susceptible de nous rapprocher des objectifs du millénaire.

La BRH a fêté au cours de l'année 2004 son vingt-cinquième anniversaire avec le sentiment d'avoir augmenté son actif d'un ensemble de réalisations liées à sa mission institutionnelle et qu'elle voudrait être utiles à la collectivité, tout en étant consciente de l'immensité de la tâche à compléter. Sur le plan institutionnel, elle garde le ferme espoir qu'une loi sera bientôt votée pour lui permettre de jouir de son indépendance fonctionnelle et organique afin d'être en mesure de mieux remplir son rôle de banque centrale en dehors de toute dominance fiscale au bénéfice de l'économie nationale.

Raymond Magloire

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2004

L'exercice fiscal 2004 a été profondément marqué par des bouleversements socio-politiques aggravés par des catastrophes naturelles qui ont provoqué des pertes en capital et ont affecté le rythme d'expansion de la consommation publique et privée. La période de transition qui a suivi les événements du 29 février a mis à rude épreuve l'autorité de l'État et amoindri la capacité des nouvelles autorités à promouvoir l'investissement en raison notamment du fait que les promesses d'aide des bailleurs de fonds internationaux tardaient à se concrétiser. Outre les pertes enregistrées dans les infrastructures d'irrigation et dans la production animale, les tempêtes tropicales Ivan et Jeanne ont détruit une bonne partie de l'infrastructure agricole dans trois départements géographiques du pays. Les pertes globales en capital, estimées à plus de 5 % du Produit Intérieur Brut (PIB) projeté dans le programme convenu avec le FMI, ont réduit de manière significative les efforts d'investissement du secteur privé et entraîné l'économie dans un nouveau cycle de récession. Conséquemment, le PIB est passé d'un taux de croissance (0,5 %), inférieur au taux de croissance de la population (2,08 %), à un taux de croissance négatif (-3,8 %).

Sur le plan local, l'impact de l'environnement socio-politique s'est propagé sur l'ensemble des secteurs d'activité. Au niveau des politiques publiques, les dépenses d'investissement en infrastructures routières, réhabilitation des établissements de santé et du système judiciaire ont reculé de 7 % et leur poids dans le budget est passé à 21 %. Le crédit au secteur privé s'est contracté de 14,23 % en termes réels et sa croissance en termes nominaux s'est inscrite à 10 % contre 33,34 % en 2003. De meilleurs résultats ont été enregistrés pour le commerce extérieur, mais cela n'a pas permis de compenser la régression de l'investissement public et privé. En termes réels, la consommation a diminué de 1,96 % comparativement à une augmentation de 0,91 % en 2003 tandis que les importations n'ont progressé que de 0,21 %. Les exportations globales ont connu une hausse de 2,8 %, mais leur contribution à la demande globale a été contrebalancée par une contraction de 3,14 % de l'investissement global.

Sur le plan international, la croissance soutenue de l'économie américaine (3,80 % contre 3,10 % en 2003) et du commerce mondial (8,80 % contre 6 % en 2003) a permis de contenir, en partie, les effets de la crise socio-politique, en favorisant le maintien des flux d'échanges au niveau de certains secteurs, notamment celui de la sous-traitance. L'accroissement des recettes d'exportation est consécutif à une hausse de 15,11 % des exportations de produits manufacturés qui représentent 90 % environ des exportations de produits industriels. Comme pour l'exercice antérieur, l'accroissement des importations (6,05 %) est en grande partie attribuable à celui des importations de produits pétroliers et alimentaires qui ont crû respectivement de 10,92 % et 21,49 %.

Le déséquilibre de la balance globale a été financé par l'accumulation des arriérés de paiements sur la dette externe et une diminution des réserves nettes de change qui représentent en moyenne mensuelle 48,14 % de la valeur des importations contre 33,33 % en 2003.

Tout compte fait, l'économie n'a pas su profiter suffisamment de la vigueur de l'économie mondiale et de la détente des taux d'intérêt, amorcée par les nouvelles autorités monétaires au début du deuxième semestre de l'exercice 2004, pour sortir de la récession.

SECTEUR RÉEL

L'activité économique s'est surtout contractée au niveau de la demande interne qui a reculé d'environ 5 %, mais la valeur ajoutée est en baisse dans tous les secteurs de l'économie.

La valeur ajoutée du secteur primaire a diminué de 4,89 % et contribué à hauteur de 33,8 % à la chute du PIB. Celle du secteur secondaire a enregistré une baisse moins importante (-1,1), en raison notamment des efforts d'investissement significatifs observés dans le sous-secteur « Electricité, Gaz et Eau ». La valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est contractée de 4,25 %, avec une chute prononcée du sous-secteur « Commerce, Hôtellerie, Restauration ».

Le resserrement continu des conditions monétaires et les efforts de redressement des comptes publics ont eu des effets positifs sur l'inflation qui est passée de 42,46 % en septembre 2003 à 22,53 % en septembre 2004. Malgré l'envolée des cours du pétrole sur le marché international et la destruction massive de la production végétale et animale dans le Nord-Ouest et la Plaine des Gonaïves, le rythme de progression des prix intérieurs s'est plutôt ralenti pour se stabiliser au dessous de 25 %, soit le niveau prévu dans le programme relais avril-septembre 2004. Les cataclysmes naturels enregistrés entre avril et septembre 2004 ont certainement détruit des emplois dans le

secteur agricole et affaibli le potentiel de création d'emplois dans les autres secteurs. Toutefois, 1982 emplois ont été créés dans l'industrie de la sous-traitance en raison notamment de la bonne performance de l'économie américaine et de l'optimisme affiché par le secteur textile (83,45 % des emplois de la sous-traitance) par rapport aux perspectives d'approbation du « Haitian Economic Recovery Opportunity Act (HERO Act) » par le congrès américain.

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

L'analyse des fondamentaux de l'économie en 2004 permet de constater, d'une part, un renversement de la tendance à l'expansion budgétaire qui prévalait au cours du premier semestre et, d'autre part, l'amorce, dès avril 2004, d'une politique prudente qui a contribué à réduire les dépenses courantes et à limiter le taux d'investissement public. Les résultats observés au deuxième semestre de l'exercice fiscal 2004 ont confirmé la préférence des autorités pour une gestion rigoureuse des finances publiques, ce qui a permis de réussir le programme relais avec le FMI pour la période avril-septembre 2004 sans appui externe au budget ou à la balance des paiements. Cette discipline budgétaire a été particulièrement bénéfique pour la politique monétaire caractérisée par la baisse des taux d'intérêt destinée à créer les conditions favorables à la reprise du crédit et à la relance de l'économie. Elle a également contribué à limiter les fluctuations du taux de change et à contenir les pressions inflationnistes dans la mesure où l'exercice 2004 s'est terminé avec des niveaux de taux de change (37,50 gourdes contre une projection de 40 gourdes dans le programme relais) et de taux d'inflation (22,53 % contre une projection de 25 % en rythme annuel) inférieurs aux niveaux projetés en dépit des chocs enregistrés avant et après les événements du 29 février 2004.

Les autorités monétaires ont mené au second semestre de l'exercice 2004 une politique de stabilisation de l'inflation basée sur l'absorption partielle des liquidités excédentaires du système bancaire. Celles-ci ont résulté de la politique budgétaire expansionniste du premier semestre qui a induit un financement monétaire d'environ 3 milliards de gourdes, soit plus de 3 % du PIB projeté dans le programme relais avec le FMI. Parallèlement, la forte réduction du financement monétaire du déficit public a lancé le signal de l'engagement des autorités monétaires dans la voie de la stabilisation macroéconomique. Elle a eu des effets positifs sur le change et l'inflation et a favorisé l'orientation à la baisse des taux d'intérêt sur les bons BRH, condition nécessaire à la reprise des activités. Cependant, cette politique a aussi contribué à limiter les taux de croissance respectifs de l'investissement (-3,13 % en termes réels) et de la consommation (-1,96 % en termes réels) qui représentent les principaux moteurs de la croissance. Les autorités budgétaires n'ont pas laissé jouer les stabilisateurs automatiques parce que la réduction des dépenses était sans commune mesure avec la baisse des recettes et des excédents budgétaires ont pu être dégagés dans un contexte de marasme économique. Ainsi, l'action du gouvernement s'est déroulée dans la cohérence formelle d'un programme économique dont les résultats ont confirmé l'efficacité des mesures prises pour rendre les finances publiques plus performantes en améliorant l'épargne publique et assouplir la politique monétaire à travers l'absorption d'un volume minimal de liquidités et l'application de taux d'intérêt sur les bons BRH adaptés aux conditions du marché.

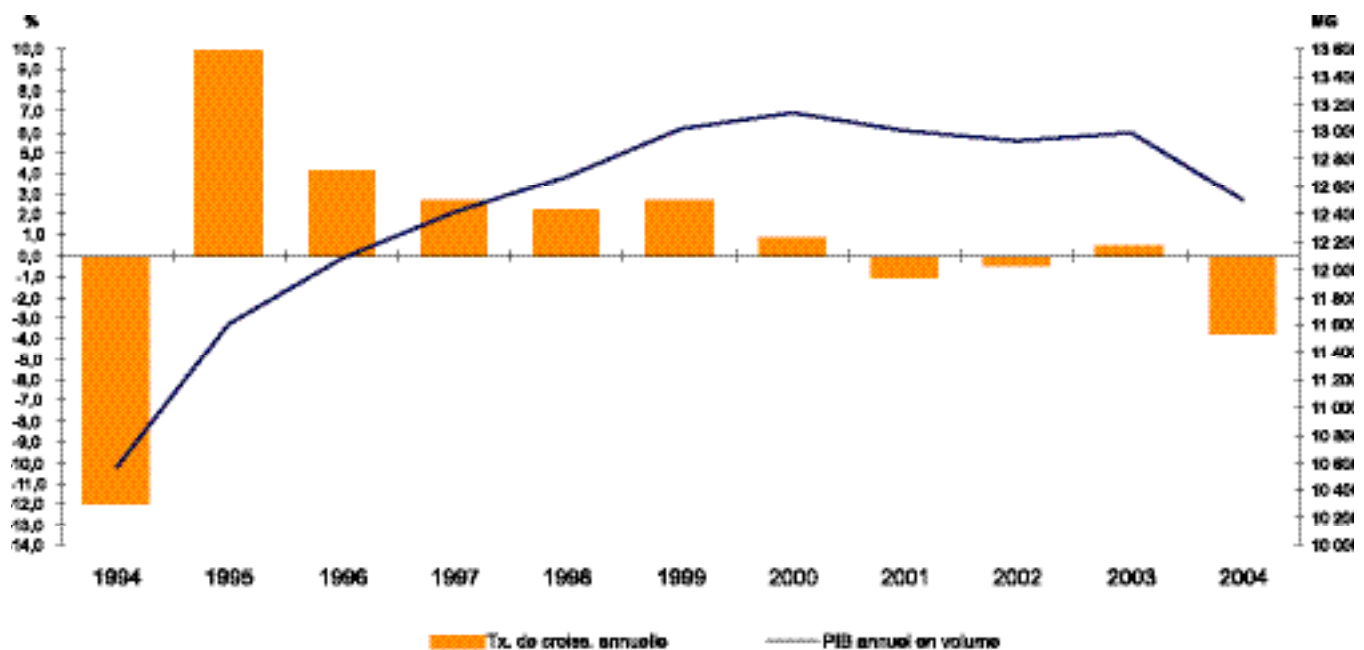
I. PRODUCTION, PRIX ET EMPLOI

I.1 Production

L'exercice 2004 a débuté dans une atmosphère très tendue marquée par des turbulences socio-politiques qui ont conduit au changement du régime politique le 29 février 2004. Suite à cet événement, des établissements bancaires, des maisons de commerce, le parc industriel, des édifices publics, etc. ont été la proie d'actes de pillage et d'incendies causant des dégâts énormes pour l'économie estimés à 5 % environ du PIB par le secteur privé. De plus, des conditions météorologiques défavorables se sont succédées entre mai et septembre 2004, provoquant de sévères inondations qui ont dévasté non seulement une bonne partie des infrastructures et de la production agricole mais ont provoqué aussi des pertes en vies humaines. En conjonction à ces deux éléments, une situation d'insécurité et d'incertitude s'est développée et a perduré tout au long de l'exercice avec de lourdes conséquences sur l'activité économique générale.

Dans un tel contexte, la faible reprise économique enregistrée en 2003 s'est renversée: au terme de l'exercice fiscal 2004, le PIB a reculé de 3,8 % (-4,13%, hors impôts moins subventions), soit la plus forte baisse affichée durant la phase récessive dans laquelle le pays s'était retrouvé au cours de ces trois dernières années. Les signes de contraction de l'économie se sont reflétés au niveau de l'offre et de la demande. En effet, la valeur ajoutée de tous les secteurs d'activité s'est repliée. Parallèlement, la demande interne a affiché une baisse de 2,18 %, soit un repli de 3,14 % de l'investissement global et de 1,96 % de la consommation finale, alors que la demande externe (mesurée par la valeur réelle des biens et services exportés), bénéficiant de la reprise de l'économie mondiale, a crû de 2,81 % cette année contre une forte croissance de 7,16 % en 2003.

Graphique 1 Produit Intérieur Brut (PIB) réel
(base 1976)



I.1.1 Valeur ajoutée par secteur d'activité

Secteur primaire

Le secteur primaire a enregistré un recul de 5,60 % contre une légère progression de 0,56 % en 2003 et a contribué à hauteur de 37,37 % à la décroissance du PIB. La branche « Agriculture, Sylviculture, Élevage, Pêche », suite aux conditions météorologiques désastreuses enregistrées au cours de l'année 2004, s'est inscrite en baisse de 5,37 %. Le pays a été frappé, entre autres, par deux tempêtes tropicales qui ont endommagé une bonne partie de l'infrastructure agricole des départements du Sud-est, du Nord et du Nord-ouest durant les deux derniers trimestres. La tempête tropicale « Ivan » a occasionné des pertes énormes dans quatre des dix départements géographiques du pays avec comme résultat plus de 1 500 Ha¹ de plantations détruites et des infrastructures d'irrigation à réhabiliter. La tempête tropicale « Jeanne » a surtout affecté toute la région Nord du pays (Vallée de l'Artibonite, Nord, Nord-Ouest). Une première évaluation produite par une mission conjointe (FAO-CNSA) souligne que les superficies totales de plaines endommagées sont estimées à 4000 Ha. Les productions saisonnières en cours telles le sorgho, le maïs, les aubergines, les pois, la patate douce, ainsi que les cultures annuelles et pluriannuelles, telles le plantain etc. ont pratiquement été détruites. Outre la perte des campagnes agricoles en cours, une partie importante du gros (équins, bovins) et menu (chèvre, volaille) bétail a disparu. En résumé, les pertes en production agricole (végétale et animale) sont estimées à environ 10 millions de dollars ÉU. suivant les mêmes sources. Les pertes dans les infrastructures d'irrigation sont estimées à 4 millions de dollars ÉU. dans le Nord-Ouest et à 6 millions de dollars ÉU dans la plaine des Gonaïves.

Les industries extractives, après trois années de faible croissance tournant en moyenne autour de 1,21 %, ont chuté de 4,96 %. Cette forte contraction s'explique par l'ampleur du ralentissement de l'activité économique dans le secteur de la construction, lequel fait une large utilisation des produits de ces industries. La décision du gouvernement de suspendre certaines carrières de sable ainsi que le faible volume d'investissement enregistré dans le secteur de l'immobilier ont négativement influencé l'évolution de ce sous-secteur.

Secteur secondaire

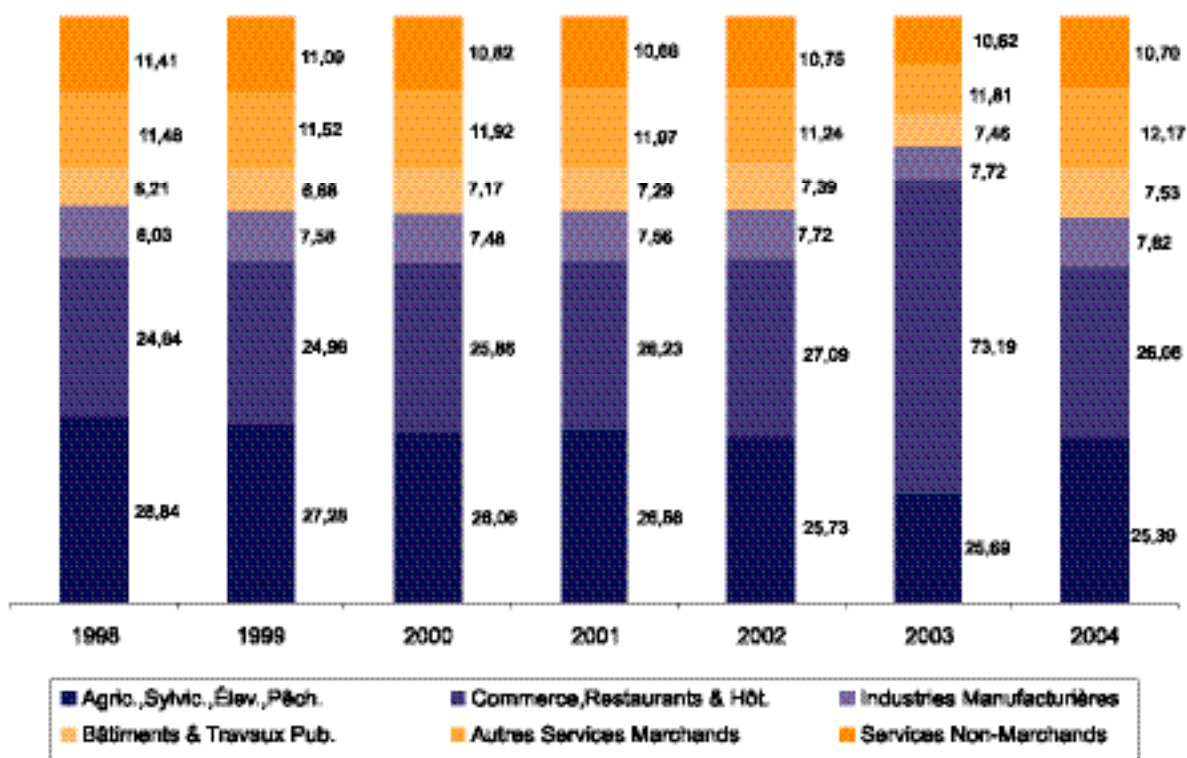
Les incertitudes politiques accentuées par le départ précipité de l'ancien gouvernement, qui ont fortement endommagé l'appareil de production ainsi que la flambée des cours du pétrole sur le marché international, ont causé de sérieux préjudices au secteur secondaire. Il a subi, en effet, une contraction de 1,47 %, laquelle aurait été plus importante sans la hausse continue, bien qu'à un rythme moins soutenu, du sous-secteur « Électricité, Gaz & Eau » (1,90 %). En revanche, la composition de la valeur ajoutée globale s'est modifiée en faveur de ce secteur dont le poids est passé de 15,66 % à 16,04 %, dépassant de 69 points de base sa part moyenne au cours des cinq dernières années.

Après trois années consécutives de faible croissance, les industries manufacturières (49,84 % du secteur secondaire et 8,00 % du PIB en 2004), subissant les effets du contexte très difficile qu'a connu le pays au cours de cet exercice, ont régressé de 0,37 %. Le sous-groupe « sous-traitance », dont le poids dans cette branche est considérable, a également été affecté par les dommages très importants causés par l'insécurité grandissante qu'a connue le pays, le nombre de jours ouvrés perdus, les pertes matérielles encourues par les opérateurs et d'autres contraintes qui ont empêché le fonctionnement normal des entreprises.

Le sous-secteur « Bâtiments & Travaux publics » s'est contracté de 2,85 % en 2004 après avoir crû de 4,32 % en moyenne au cours des cinq dernières années. Ce recul est dû à la faiblesse de l'investissement dans l'immobilier ainsi qu'aux impacts négatifs de la conjoncture socio-politique. De plus, le nouveau gouvernement n'a pas poursuivi la politique d'investissements publics dans laquelle s'était engagé son prédécesseur dans ce secteur. Les effets multiplicateurs de ces investissements publics avaient contribué à une relance économique, quoique faible, et à la création d'emplois en 2003.

¹Données provisoires provenant du Bulletin de Conjoncture de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire du Trimestre juillet – septembre 2004

Graphique 2 : Valeur ajoutée des secteurs d'activité
(en pourcentage)



Après une contraction de 27,07 % en 2001, le sous-secteur « Électricité, Gaz & Eau » a maintenu une tendance haussière au cours des deux exercices fiscaux suivants, affichant des augmentations respectives de 2,17 % et 3,11 %. L'année 2004 est marquée par la consolidation de cette tendance. En effet, cette branche a crû de 1,90 % durant la période sous étude. L'appui soutenu du nouveau gouvernement et de la communauté internationale, à travers l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) notamment, en faveur de la compagnie de l'Électricité d'Haïti (EDH), lui permettant d'accroître la production et la distribution d'énergie électrique pour mieux répondre aux besoins de la population notamment dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, a contribué à une telle progression.

Secteur tertiaire

La valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est contractée de 4,23 %. Cette contre-performance est le résultat de la situation précaire de l'environnement économique général du pays. Le sous-secteur « Commerce/Hôtellerie/Restauration » a chuté de 7,16 %, soit la plus forte baisse enregistrée parmi les composantes du secteur des services. Confrontée aux problèmes d'insécurité, la clientèle nationale et internationale n'a pas été au rendez-vous cette année, ce qui a comprimé le nombre de nuitées au niveau des hôtels dans la capitale et dans les principales villes de province, avec des retombées négatives pour les entrepreneurs de cette industrie. Le sous-secteur « Transports & Communication » constitue la seule composante du secteur tertiaire à afficher une croissance continue en comparaison à l'année dernière, soit 0,86 %. Ce résultat mitigé est imputable à l'expansion du secteur des communications, plus particulièrement à celle du secteur de la « téléphonie mobile et fixe ». Les activités liées au « Services non-marchands » continuent de décroître : -0,72 % en 2003 et -3,23 % cette année. Par contre pour les « Autres Services Marchands », la baisse a été moins significative soit 0,83 %.

I.2 Prix et Salaires

Des progrès considérables ont été accomplis en matière de désinflation au cours de l'exercice 2004. En effet, le taux d'inflation a chuté de 42,46 % en septembre 2003 à 22,53 % en septembre 2004. Trois phases distinctes dans le processus de désinflation peuvent être distinguées: de son niveau de septembre 2003, le taux d'inflation, mesuré par la variation annuelle en pourcentage de l'Indice des prix à la consommation (IPC base 100 = novembre 1996), est passé à 40,43 % en décembre de la même année pour tomber à 25,84 % en janvier 2004, soit une baisse de près de quinze points de pourcentage sur un mois. L'inflation a continué de baisser graduellement jusqu'en mars 2004, passant de 20,83 % pour remonter à en avril à 25,37 %. Après cette rupture de tendance consécutive aux événements politiques de février et mars, elle a continué de se replier pour terminer à 22,53 % en septembre 2004.

Sur une base trimestrielle, la forte décélération de l'inflation a été perceptible au second trimestre au cours duquel le niveau moyen de l'inflation s'est inscrit à 23,10 % contre 41,05 % au premier trimestre. Le rythme moyen de progression du niveau des prix a été de 24,85 % au troisième trimestre et 22,65 % au quatrième.

En rythme mensuel, la variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation a connu des fluctuations erratiques qui ne ressemblent nullement à la tendance observée pour les taux en glissement annuel au cours de l'exercice. En effet, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 1,85 % en septembre 2004 contre 1,73 % un an plus tôt. La plus forte variation, soit 6,51 %, a été observée en avril 2004, traduisant les effets de la conjoncture socio-politique et des aléas climatiques sur les prix des biens et services. Le taux mensuel le plus faible a été enregistré en juillet 2004 et s'est établi à 0,33 %. Pour l'ensemble de l'exercice 2004, le taux d'inflation ressort à 1,72 % en moyenne par mois, soit un niveau nettement inférieur à celui de 2003 (3,04 %).

Le ralentissement du rythme de progression du niveau des prix s'est manifesté dans les différentes composantes de l'IPC. Le taux de croissance de l'indice du poste « Alimentation, boisson et tabac », dont la contribution à l'inflation s'est fixée à 49,42 %, est passé à 27,75 % en septembre 2004 contre 40,43 % un an plus tôt. Celui des postes « Loyer du logement, énergie, eau », « Santé », et « Transport » est passé, en septembre 2004, à 15,95 %, 21,77 % et 19,50 % respectivement contre 44,19 %, 39,62 %, et 99,05 % en septembre 2003. Il convient de préciser que le fléchissement de près de 80 points de pourcentage sur un an du taux de variation de l'indice du poste « Transport » a exprimé le fait que l'effet de base résultant de la forte augmentation des prix des produits pétroliers en janvier 2003 s'est estompé en septembre 2004.

Cette importante décélération de l'inflation s'est réalisée sous les effets conjugués de plusieurs facteurs tant d'ordre monétaire que non monétaire, en dépit d'une forte croissance des cours du pétrole sur le marché international et des incidences des mauvaises conditions météorologiques sur la production des denrées agro-alimentaires. Tout d'abord, une bonne partie de la baisse de l'inflation est due à l'effritement de l'effet de base, ci-dessus mentionné, lié à l'élimination des subventions des produits pétroliers en janvier 2003 qui avait porté l'indice du transport à un niveau très élevé. Il faut souligner, cependant, que le taux d'inflation n'est pas revenu au niveau de décembre 2002 qui était de 14,77 %. Ensuite, la bonne tenue des finances publiques suite aux mesures d'austérité budgétaire mises en place par le gouvernement de transition, institué en mars 2004, a grandement contribué à l'amélioration des anticipations inflationnistes des agents économiques qui ont perçu un dégonflement du déficit budgétaire, donc une réduction du financement monétaire. En effet, le solde des finances publiques est passé d'un déficit à un excédent à partir du troisième trimestre de l'exercice, et le financement monétaire du déficit est passé de 3,7 milliards de gourdes à 2,8 milliards. De plus, les évolutions du marché des changes ont été relativement favorables : la gourde s'est appréciée substantiellement à partir d'avril 2004 puisque le taux de change côté à l'incertain a été de 38,16 gourdes pour un dollar EU contre 43,92 gourdes en février 2004. Le taux de change de la gourde par rapport au dollar a continué de baisser pour atteindre un minimum de 36,04 gourdes pour un dollar en juillet pour ensuite osciller entre 36 et 37 gourdes durant le reste de l'exercice.

D'autres facteurs ont aussi contribué à la décélération des tensions inflationnistes. Il s'agit notamment de la forte contraction de l'activité économique, provoquant un ralentissement de la demande intérieure, des anticipations de décaissement de l'aide financière internationale prévue dans le cadre du CCI, de même que de l'aide alimentaire substantielle accordée au pays pour alléger la situation des victimes des intempéries.

Quant à la situation des salaires, en termes réels, le salaire minimum officiel a baissé de 18,39 % pour se chiffrer à 20,72 gourdes cette année. Lors de l'ajustement du salaire nominal en 2003 à 70 gourdes, le salaire réel équivalait à

25,39 gourdes. Au niveau de la Fonction publique, le gouvernement, en fin d'exercice, a consenti un ajustement de 30 % à tous ses employés, hausse qui a contribué à un accroissement sensible de la masse salariale dans le secteur pour l'exercice sous observation.

Tableau 1 Salaire réel
(au 30 septembre)

	Indice des prix à la consommation*	Taux d'inflation (en %)	Salaire nominal (Gdes)	Salaire réel (Gdes)	Taux de croissance salaire réel (en %)	Salaire réel au prix de 1996 (Gdes)
1993	47,04	37,87	15,00	31,89	-	15,38
1994	71,07	51,08	15,00	21,11	-33,81	15,38
1995	83,34	17,26	36,00	43,20	104,67	36,92
1996	97,52	17,01	36,00	36,92	-14,54	36,92
1997	114,06	16,95	36,00	31,57	-14,49	36,92
1998	123,48	8,27	36,00	29,15	-7,84	36,92
1999	135,73	9,92	36,00	26,52	-9,03	36,92
2000	156,52	15,32	36,00	23,00	-13,28	36,92
2001	175,84	12,34	36,00	20,47	-10,99	36,92
2002	193,54	10,07	36,00	18,60	-9,15	36,92
2003	275,71	42,46	70,00	25,39	36,49	71,78
2004	337,82	22,53	70,00	20,72	-18,39	71,78

Sources: IHSI, BRH -MAE/IMAC
Le salaire réel est calculé par le ratio (Salaire nominal sur IPC)x100
*Base 100 en novembre 1996

1.3 Situation de l'emploi

Malgré la conjoncture économique et socio-politique difficile jointe aux conséquences des cataclysmes naturels, les données collectées auprès de différents secteurs d'activité ont indiqué une légère amélioration de la situation de l'emploi en 2004, sauf dans le secteur de la construction. Au cours de l'exercice sous revue, le nombre d'emplois a augmenté de 1,7 % dans l'administration publique, de 12,37 % dans l'industrie de la sous-traitance, de 6,37 % dans l'industrie bancaire et de 46 % dans les nouvelles entreprises recensées par l'Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité (OFATMA). En revanche, il a baissé de 8 % dans le secteur de la construction.

L'emploi dans l'administration publique qui s'était contracté de 0,59 % en 2003 a connu une légère augmentation de 1,7 % au cours de l'exercice 2004. La fonction publique a créé 793 nouveaux postes en 2004, ce qui porte son effectif à 46 937 employés en septembre 2004. Il convient de noter que l'administration publique demeure le plus grand pourvoyeur d'emplois en Haïti ; néanmoins les résultats de l'enquête sur les conditions de vie en Haïti réalisée par l'IHSI en 2001-2002 ont montré que l'emploi dans le secteur public ne représente que 2,8 % du nombre total des personnes occupées du pays.

L'emploi au niveau du secteur de la sous-traitance a connu une évolution plutôt favorable (1982 nouveaux postes créés) qui peut être expliquée par la bonne performance de l'économie américaine dont le taux de croissance du PIB réel en 2004 est de 4,3 % contre 3,0 % en 2003, et aussi par les anticipations positives des acteurs de l'industrie tablant sur les retombées favorables d'une éventuelle signature de l'« HERO ACT ». Le nombre d'employés dénombrés dans ce secteur, qui s'est établi à 17 992 au 30 septembre 2004, est en progression de 12,37 % par rapport à 2003 (12, 11 %). On a observé une très forte concentration des emplois recensés dans le secteur textile (83,45 %), suivi du secteur électronique (6,21 %), puis du secteur sport (4,55 %). Les emplois fournis par les autres secteurs (cuir, pêche, artisanat, et broderie) représentent moins de 4,0 % de l'ensemble des emplois dans l'industrie de la sous-traitance.

L'industrie bancaire a été très performante en termes de création d'emplois au cours de l'exercice 2004 : 227 nouveaux emplois comparés à 40 en 2003. Le nombre de personnes occupées du secteur s'est inscrit à 3 532

au 30 septembre 2004, soit un accroissement de 6,87 % par rapport à 2003. L'implantation de nouvelles succursales par les banques commerciales et le lancement de nouveaux produits financiers sont à la base de cet accroissement assez considérable du nombre d'emplois. En effet, les banques commerciales ont demandé et reçu l'autorisation d'ouvrir 6 nouvelles succursales au cours de l'exercice. De plus, il est à noter que deux nouveaux points de service autorisés à fonctionner au cours des exercices antérieurs ont démarré leurs activités au cours de cet exercice. Cependant, le secteur reste encore loin de retrouver son dynamisme des années 2000 et 2001 au cours desquelles les nouveaux emplois créés se chiffraient à 330 et 362 respectivement.

Selon l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), le nombre d'employés du secteur de la construction s'est réduit de 8 %. Cette situation est imputable, non seulement, à une baisse de l'activité de construction de 8,8 %, notamment dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, mais aussi au désengagement de l'État qui, en 2003, avait contribué à créer un nombre substantiel d'emplois dans ce secteur.

Le secteur de la micro finance a connu une certaine extension dans le pays au cours de ces dix dernières années. Cependant, il paraît très difficile de recenser les emplois qui y sont créés vu le caractère informel de l'activité des agents économiques y participant. Toutefois, il demeure entendu que les nouveaux prêts sont générateurs de nouveaux emplois puisque la majorité des prêts octroyés sont généralement alloués entre la production, la constitution de fonds de roulement, et l'investissement. Les données fournies par l'USAID indiquent que le nombre de prêts en cours accordés par les partenaires de son programme de micro finance se chiffre à 70 751 pour l'exercice 2004, en hausse de 35 % par rapport à 2003.

L'OFATMA a recensé 56 nouvelles entreprises pour l'exercice 2004, excluant le deuxième trimestre, dont le nombre de salariés s'élève à 2 643. Ce chiffre représente une augmentation de 46 % par rapport à l'année 2003.

Entre mars et septembre 2004, un nombre important d'emplois temporaires a été créé par le gouvernement dans le cadre des projets à haute intensité de main d'œuvre (PHIMO) prévu dans le CCI, et financé par l'USAID à travers les organisations non gouvernementales (ONG) opérant en Haïti. Les statistiques fournies par cette dernière font état de la création de 54 243 emplois répartis à travers le pays dont une grande majorité à Port-au-Prince et aux Gonaïves.

Les offres d'emploi (demande de travail) de l'économie formelle émanant des entreprises et institutions oeuvrant dans tous les secteurs de la vie nationale et publiées à travers les journaux se sont établies à 1 201 postes dont 40 % proviennent de la MINUSTAH. Répartis selon le champs d'activité, 75 % des postes sont concentrés dans les disciplines telles que l'administration, la gestion, l'économie, la finance, la comptabilité, et le secrétariat.

II. LA MONNAIE ET LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Le financement de l'économie, de même que la politique monétaire de la BRH ont été marqués par la conjoncture économique et socio-politique qui a prévalu au cours de l'exercice. Après avoir obtenu de la Banque centrale un financement de l'ordre de 2,9 milliards de gourdes (2% du PIB) au premier semestre, le Trésor, sous l'impulsion de la nouvelle administration, a réussi à ramener ce montant autour de 2,8 milliards pour l'ensemble de l'exercice. Ce redressement a été possible par l'adoption de mesures d'austérité pour remédier à la contre-performance des recettes publiques et l'absence de financement externe en appui au budget, hormis des dons de l'ordre de 21 millions de gourdes.

Le financement monétaire au premier semestre s'est traduit par une injection équivalente de liquidités dans l'économie qui a contribué à renforcer les risques de tensions inflationnistes et de volatilité du marché des changes. L'exercice précédent s'était clôturé avec un taux d'inflation autour de 42% en glissement annuel, et un dollar ÉU à plus de 40 gourdes et qui s'approchait de 44 gourdes fin février 2004.

La conduite de la politique monétaire a connu un changement de cap en cours d'exercice. Au premier semestre, la posture adoptée par les autorités monétaires a consisté à maintenir les taux d'intérêt à des niveaux élevés et à reprendre aux banques, par des émissions régulières de bons, un volume substantiel de liquidités excédentaires. Ceci a affaibli l'impact monétaire du déséquilibre budgétaire au premier semestre. Dans un second temps, après mars 2004, comme les opérations budgétaires se soldaient par des excédents, la nouvelle administration a pu relâcher la pression sur la liquidité du système bancaire ; Il en est résulté une réduction progressive de l'encours des bons qui est passé de 5 milliards de gourdes en mars 2004 à 3,5 milliards en août 2004. Il convient de souligner que cette posture a été adoptée en coordination avec les autorités fiscales, dans le cadre du programme-relais signé avec le FMI pour la période d'avril à septembre 2004 mais qui ne prévoyait ni appui au budget ni support à la balance des paiements

II.1. La politique monétaire en 2004

Des deux programmes économiques et financiers signés avec le FMI en 2003-2004 le premier couvrait la période de douze mois qui s'étendait d'avril 2003 à mars 2004 : en fait il s'agissait du second volet d'un programme-relais négocié plus tôt. Ce programme tablait sur la réduction de l'inflation, la stabilisation du taux de change et le renforcement des réserves nettes de change. Mais, les résultats escomptés de ce programme étaient compromis en raison, notamment, de l'aggravation de la situation des finances publiques et du financement monétaire subséquent, et des tensions socio-politiques qui ont paralysé les activités économiques.

Après un premier semestre fiscal 2003-2004 dans le rouge, avec un déficit budgétaire équivalent à 2,1% du PIB épongé par les concours obtenus de la Banque centrale, le deuxième semestre a été caractérisé par un total revirement. Les choix ont été clairement orientés vers un retour à l'équilibre budgétaire, en ligne avec le programme-relais avec le FMI. Ainsi, l'effet conjugué du redressement des finances publiques et d'un ralentissement de l'activité économique qui éloignait les risques d'une recrudescence de l'inflation tirée par la demande, autorisait un relâchement de la politique monétaire. L'inflation mesurée sur 12 mois à partir de la fin de septembre 2003 aura été moins forte (22%), que prévu (25%), en dépit des impacts des différents événements survenus avant le 29 février 2004 et des turbulences subséquentes. A la fin de septembre 2004, le taux de change, dont les prévisions tablaient sur 40 gourdes, n'atteindra finalement que 37,50 gourdes. A l'évidence les conditions se prêtaient à une détente monétaire et la Banque centrale, en réduisant ses taux d'intérêt directeurs, s'attendait à des mouvements dans le même sens au niveau des autres taux d'intérêt et, en particulier, à une reprise du crédit.

Les nouvelles autorités monétaires ont donc mené au second semestre de l'exercice 2004 une politique ayant abouti à une décélération de l'inflation par le ralentissement du rythme de progression de la base monétaire à 5,6 % contre plus de 11 % au premier semestre. Dans ce contexte, elles ont, au niveau des adjudications des bons BRH, accepté un volume de liquidité compatible avec l'assainissement des finances publiques et le désengagement de l'État dont le solde global a été positif pendant tout le second semestre.

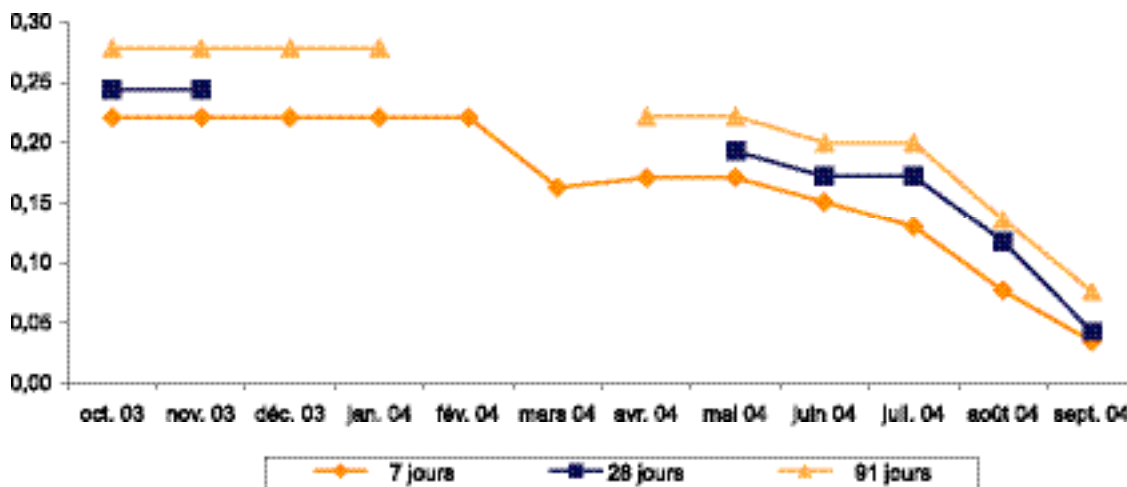
Les instruments

Depuis leur introduction en novembre 1996, les bons BRH sont devenus l'instrument privilégié de la politique monétaire, particulièrement depuis 2001 où les taux de réserves obligatoires et le mode de couverture de ces dernières sont gardés constants, alors que les interventions sur le marché des changes sont de moins en moins

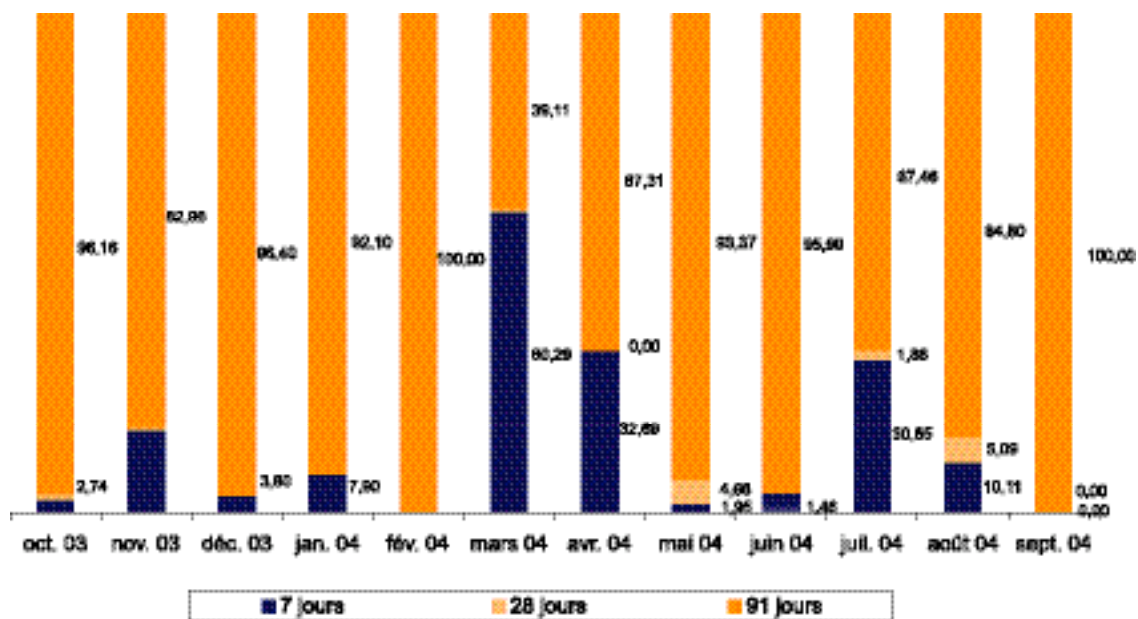
fréquentes. Au cours de l'exercice 2004, les taux d'intérêt sur les bons ont connu deux grands développements : ils ont été maintenus élevés pendant la première moitié de l'exercice afin d'assurer la défense du taux de change dans un contexte d'incertitude et pour des raisons liées aux conditions du marché monétaire caractérisées par une abondante surliquidité induite par le déficit public. Ils ont ensuite été réduits graduellement à partir de la fin du deuxième semestre, suite à l'évolution favorable du solde budgétaire.

En effet, d'octobre 2003 à mars 2004, les taux d'intérêt sont maintenus au niveau d'avril 2003, soit respectivement à 27,83 %, 24,83 % et 22,10 % sur les bons à 91, 28, et 7 jours afin de garantir une certaine attractivité de la gourde, en minimisant les risques de transformation en dollar des dépôts en gourdes dans un contexte de dépression. Cependant, avec l'amélioration relative de certains fondamentaux de l'économie, la BRH a modulé sa politique autour d'une baisse graduelle de ses taux directeurs ; ceci, en vue de jouer sa partition, comme indiqué ci-dessus, dans la création des conditions favorables à la stabilisation macroéconomique et dans la réduction des pertes de croissance, eu égard aux différents chocs négatifs enregistrés, lesquels compromettaient l'objectif d'une augmentation de la valeur ajoutée globale. A cela s'ajoutait également le souci de diminuer les risques de fragilisation du portefeuille de prêts des banques commerciales, via la défaillance potentielle des débiteurs affectés par les actes de pillages qui ont débuté à la fin de février 2004. La réduction de 5,8 points de pourcentage du taux des bons à 7 jours le 31 mars 2004, marque le point de départ de la détente par étapes des taux ; ainsi les taux sur les bons à 91 jours ont été ramenés de 27,83 à 22,1% le 14 avril et ceux sur les bons à 28 jours, de 24,46 à 19,3% le 12 mai. Ensuite, la structure des taux s'est établi comme suit : bons à 7 jours : 15,1 %, à 28 jours : 17,2%, à 91 jours : 20%, en juin ; puis, en septembre 2004, respectivement, à 3,5%, 5,5% et 7,5% pour les trois maturités.

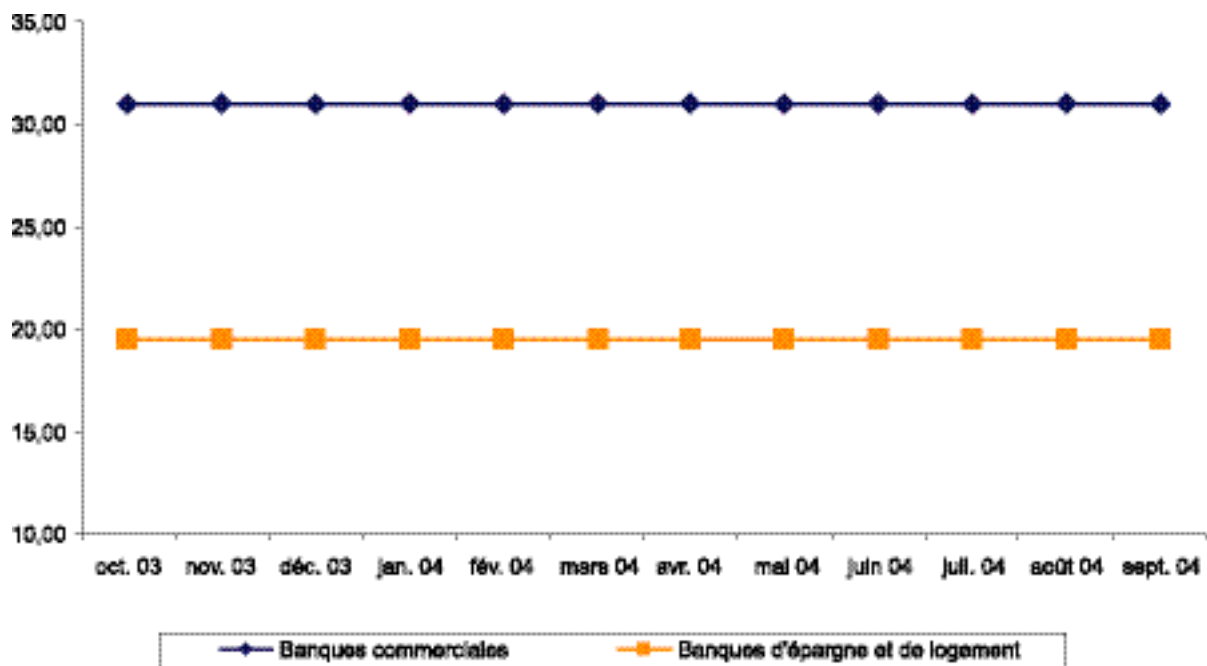
Graphique 3 Taux moyens pondérés (TMP) des bons BRH de différentes maturités



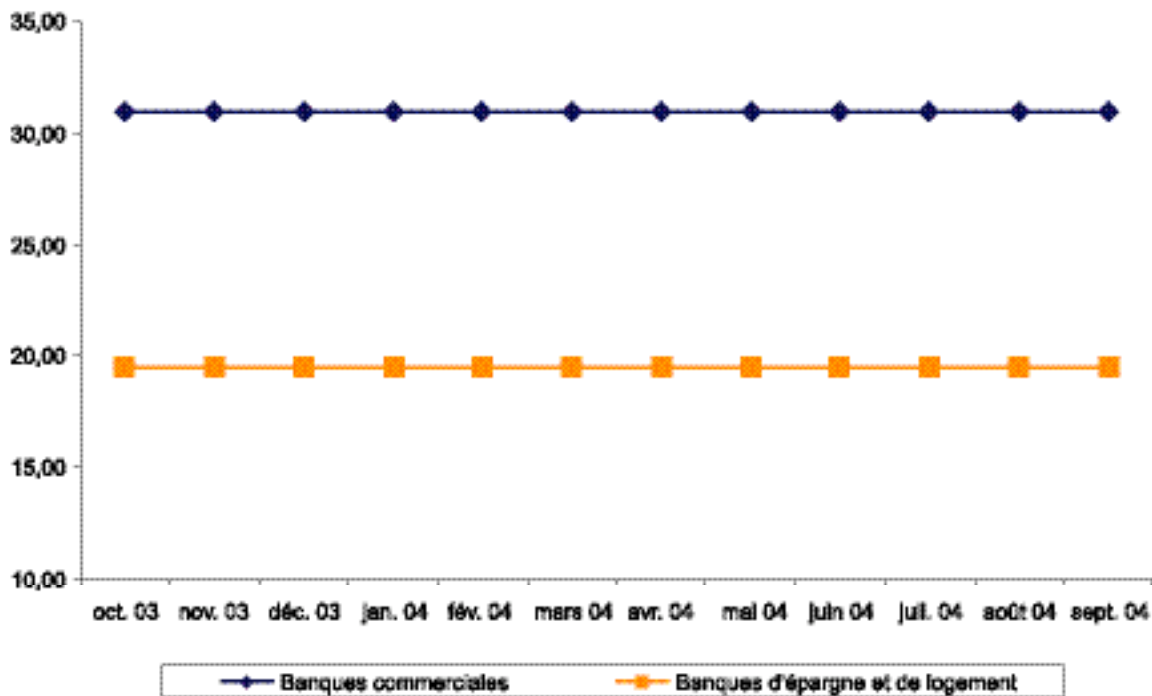
Graphique 4 Composition encours total des bons BRH
(en Pourcentage)



Graphique 5 Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie locale



Graphique 6 Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie étrangère



Les coefficients de réserves obligatoires sont restés inchangés pendant tout l'exercice par rapport au niveau fixé dans la circulaire 86-12A du 16 juin 2001, soit 31 % pour les banques créatrices de monnaie (BCM) et 19,50 % pour les banques d'épargne et de logement (BEL). La constitution de la couverture des passifs en dollars ÉU n'a pas été modifiée, la structure restant à 30 % en monnaie nationale et 70 % en monnaie étrangère.

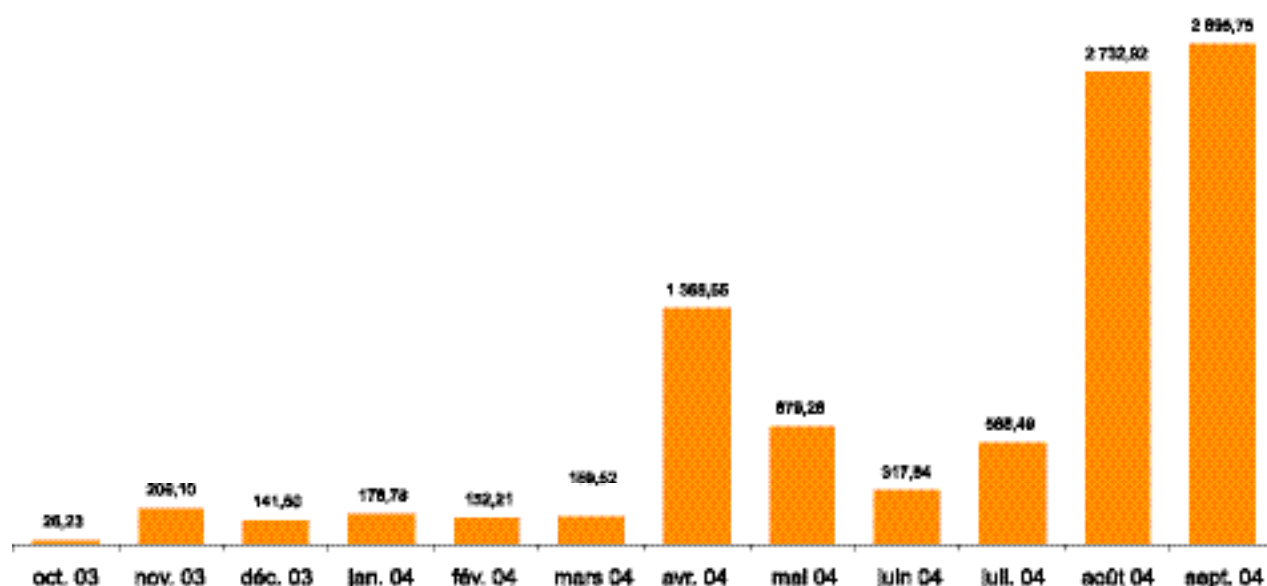
La position moyenne de réserves des banques est restée excédentaire tout le long de l'exercice 2003-2004 avec deux tendances distinctes. Pour tout le premier semestre, elle est restée quasi stable, évoluant en moyenne autour de 144,2 MG, le plus faible niveau, soit 26,2 MG, ayant été enregistré en octobre 2003. Tandis que, au début du second semestre, elle a atteint 1 368,6 MG en avril 2004, avant de se contracter à 317,6 MG en juin ; elle a progressé ensuite à un rythme accéléré pour terminer l'exercice à 2 895,85 MG, soit environ dix-sept fois le montant de septembre 2003.

Cette position excédentaire enregistrée sur tout l'exercice est obtenue dans le contexte de la réduction de l'encours des bons BRH combinée à des interventions de la BRH à l'achat sur le marché des changes et de la quasi-stagnation du crédit privé. La faible élasticité de ce dernier observée sur la période, tant du côté de l'offre que de la demande, est le résultat, d'une part, du ralentissement de la demande globale, du long délai de transmission de la baisse des taux directeurs aux taux débiteurs et, d'autre part, des incertitudes de l'environnement des affaires alimentées par les turbulences socio-politiques. Comme conséquence de ce surplus de liquidité, les taux d'intérêt pratiqués sur les prêts interbancaires ont connu une baisse considérable, notamment à la fin de l'exercice où ils sont passés de 28,22 % à 8,51 % entre octobre 2003 et septembre 2004.

Par ailleurs, les interventions à l'achat de la BRH sur le marché des changes au cours de l'exercice fiscal 2004 ont totalisé 98,8 millions de dollars ÉU (3,64 milliards de gourdes)², en hausse de 38,2 millions de dollars par rapport à 2003. L'objectif poursuivi était, d'abord, de reconstituer les réserves jugées insuffisantes en vertu des programmes économiques et financiers en vigueur et, ensuite, de faire face aux obligations en devises de la banque centrale et du gouvernement, notamment en matière de paiement des arriérés sur la dette externe. En raison du faible niveau de la demande, ces opérations se sont déroulées sans incidence particulière sur le taux de change qui a gardé une quasi-stabilité sur l'ensemble du second semestre.

²Au taux de référence de fin de période (30 septembre 2004)

Graphique 7 position moyenne de réserve
(en millions de gourdes)



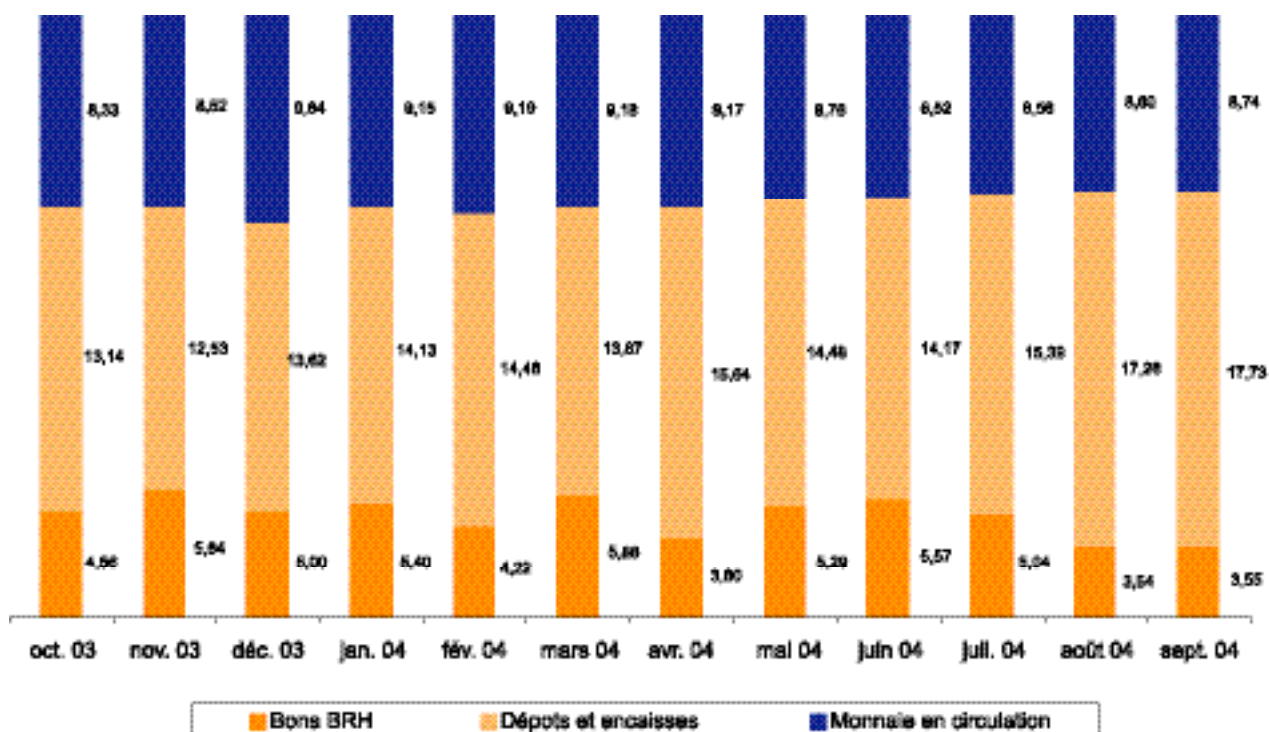
II.2. Les résultats intermédiaires

La progression de la base monétaire, en rythme annuel, s'est établie à 17,63 %, soit un ralentissement de 19 points de pourcentage par rapport à l'exercice antérieur, portant le volume de monnaie centrale à 30 981,5 MG. Cette évolution reflète au passif celle des réserves des banques, la principale composante de la base monétaire, et celle de la hausse modérée de la monnaie en circulation dont le rythme d'accroissement ne représente que le dixième de celle de l'exercice écoulé (2,62 % de croissance contre 26,91 % antérieurement).

Au 30 septembre 2004, l'encours des réserves des banques s'est inscrit à 21 252,8 MG, en hausse annuelle de 20,72 % contre 45,22 % à la fin de l'exercice 2002-2003. La décélération au regard de l'exercice précédent traduit l'effet combiné du ralentissement du rythme de progression des dépôts des banques à la BRH de 8,41 points de pourcentage, à 40,42 % et la contraction de l'encours des bons BRH de 20,21 %, qui s'est établi à 3 545,1 MG en fin d'exercice.

A l'actif, la progression modérée de la base monétaire est le résultat du redressement de la situation des finances publiques ayant entraîné une hausse moins accentuée des avances au gouvernement central. Ces dernières, constituant la principale source d'expansion de la base monétaire (contribution de 61,38 %), ont augmenté de 15,63 % pour atteindre 21 578,9 MG contre 23,58 % entre septembre 2002 et septembre 2003. D'autre part, les Avoirs extérieurs, ont progressé de 24,46 %, se fixant à 6 564 MG en septembre 2004. Cependant, contrairement aux exercices précédents, l'accroissement des réserves en dollars libellés en gourdes (42,04%) n'a pas été amplifié par l'effet taux de change, puisque la gourde s'est appréciée

Graphique 8 La base monétaire et ses composantes
(en milliards de gourdes)

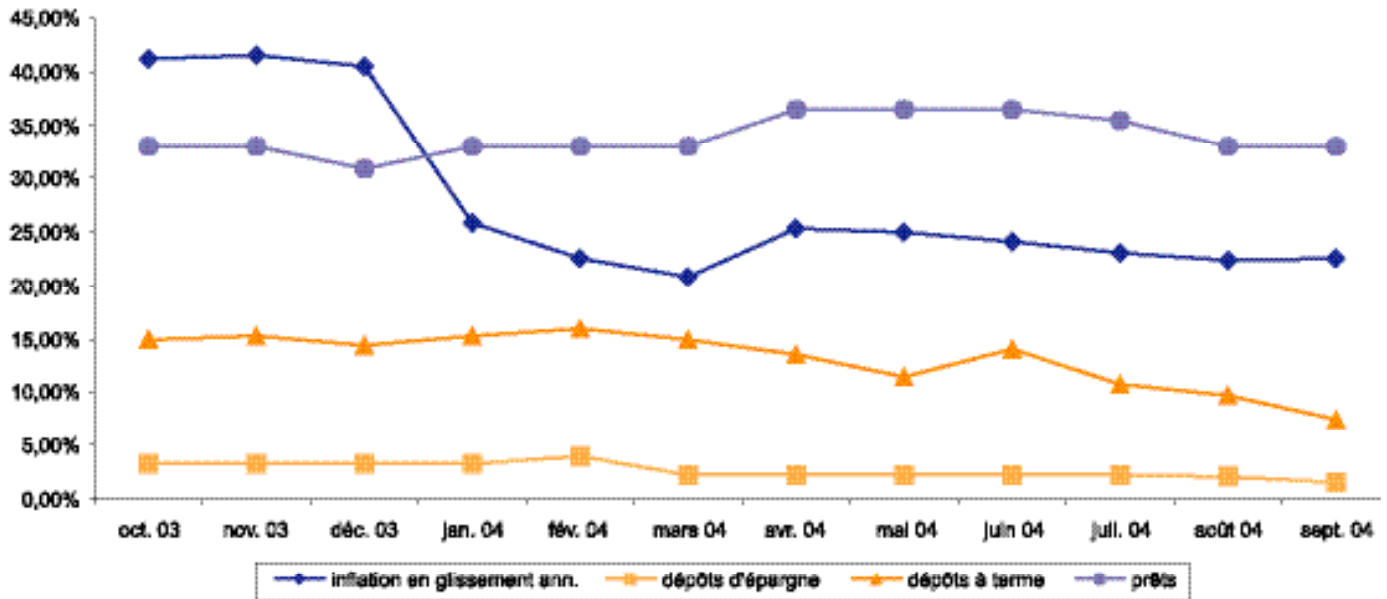


II.3 Les résultats finals

Les taux d'intérêt créditeurs ont été relativement sensibles aux mouvements des taux directeurs. En effet, de 15 % au début de l'exercice, les taux d'intérêt moyens sur les dépôts à terme ont augmenté légèrement à 16 % en février 2004. Avec la baisse graduelle des taux sur les bons BRH, ils se sont repliés progressivement pour tomber à 6,75 % en fin d'exercice. La tendance a été la même pour les taux d'intérêt moyens sur les dépôts d'épargne, qui après s'être inscrits à 3,25 % en début d'exercice, sont passés à 4 % en février 2004, avant de chuter à 1,50 % en septembre 2004.

Les taux d'intérêts débiteurs ont été moins élastiques par rapport à la baisse des taux sur les bons BRH, favorisant un élargissement considérable de la marge d'intermédiation financière des banques, qui est passée de 16,67 % en 2003 à 20,77 %. Ils ont été maintenus stables à 33 % jusqu'en mars 2004 pour augmenter à 36,5 % en avril; ils sont restés à ce niveau jusqu'en juin 2004. L'ajustement à l'effet du relâchement des conditions monétaires s'est effectué trois mois plus tard après la première baisse des taux sur les bons à 91 jours. En septembre 2004, les taux sur les prêts sont retournés au niveau de septembre 2003 et du premier semestre, soit à 33 %.

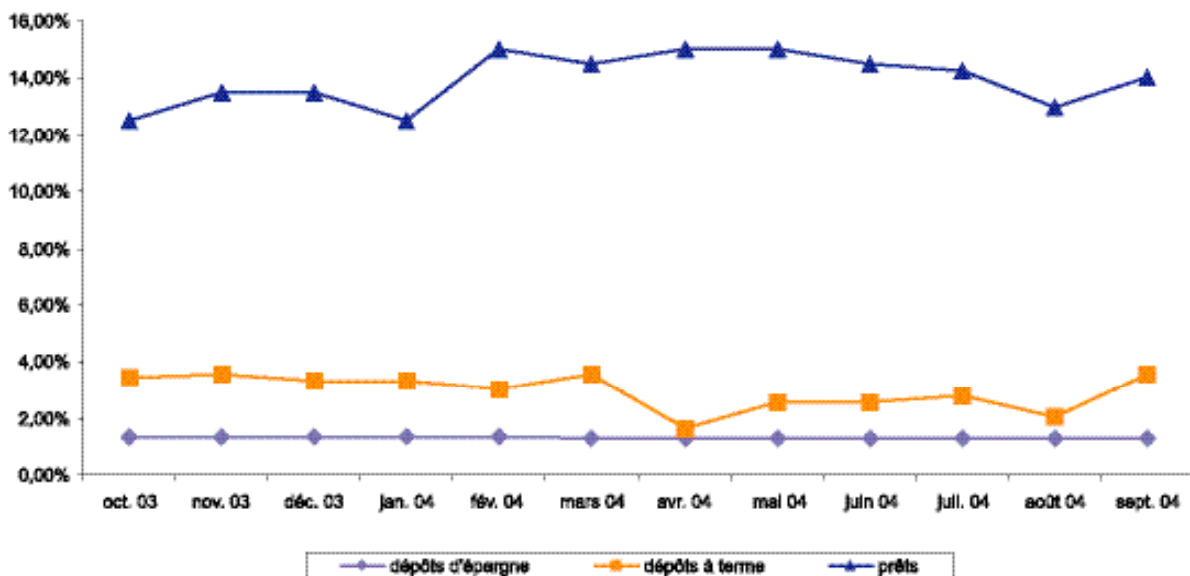
Graphique 9 Taux d'intérêt pratiqués par les banques commerciales
(instruments en dollars ÉU)



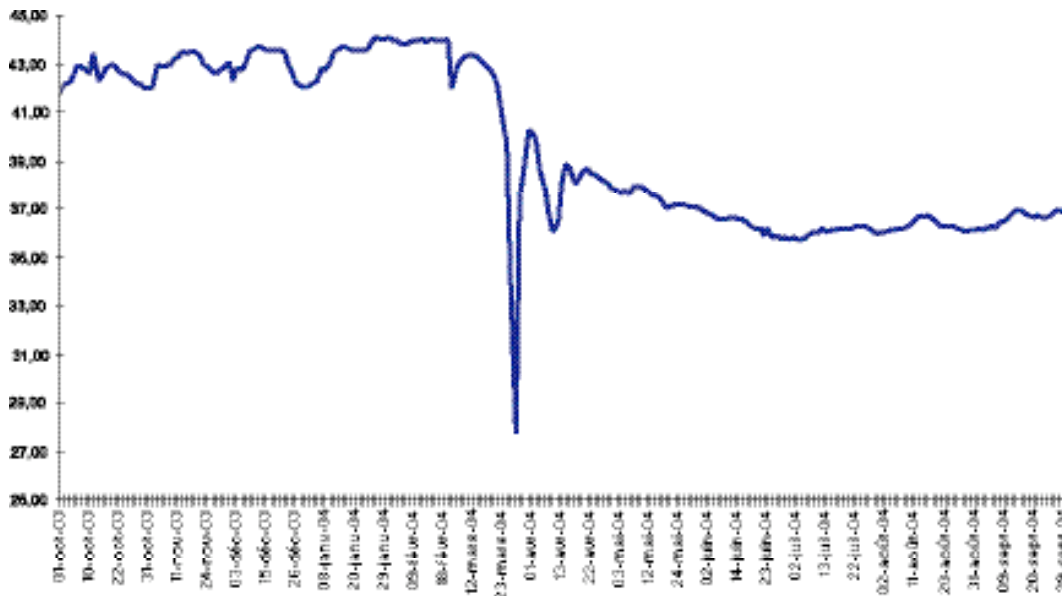
Le comportement des taux d'intérêt sur les actifs en dollars par rapport aux variations des taux sur les bons BRH a été pratiquement le même que celui des actifs libellés en gourdes. De 12,50 % au début de l'exercice, les taux d'intérêt moyens sur les prêts en dollars ÉU ont atteint 15 % sur la période avril - mai 2004, avant de se stabiliser autour de 13,94 % en moyenne mensuelle, pour le reste de l'exercice. Les taux d'intérêt moyens sur les dépôts à terme ont fluctué dans une fourchette de 1,63 % et 3,55 %, et ceux des dépôts d'épargne, entre 1,31 % au premier semestre (sauf un taux de 1,81 % enregistré en février 2004) et 1,30 % d'un mois à l'autre au deuxième semestre.

En définitive, bien que la crise socio-politique ait fortement affecté le déroulement normal de l'activité économique, les efforts déployés par les autorités monétaires et fiscales au second semestre pour favoriser un retour à la stabilisation macroéconomique et respecter les contraintes du programme relais se sont traduits par une meilleure posture budgétaire et ont permis de réduire significativement le taux d'inflation et de stabiliser le taux de change. En effet, après avoir atteint les 40 % en septembre 2003, le taux d'inflation a ralenti de près de moitié pour se fixer à 22,53 %, malgré les différents chocs enregistrés sur les prix des produits alimentaires en particulièrement au mois d'avril. De même, le taux de change est passé de 42,03 gourdes pour un dollar à moins de 37 gourdes.

Graphique 10 : Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales
(instruments en dollars ÉU)



Graphique 11 : Évolution du taux de change
(instruments en dollars ÉU)



II.4. Évolution des agrégats monétaires

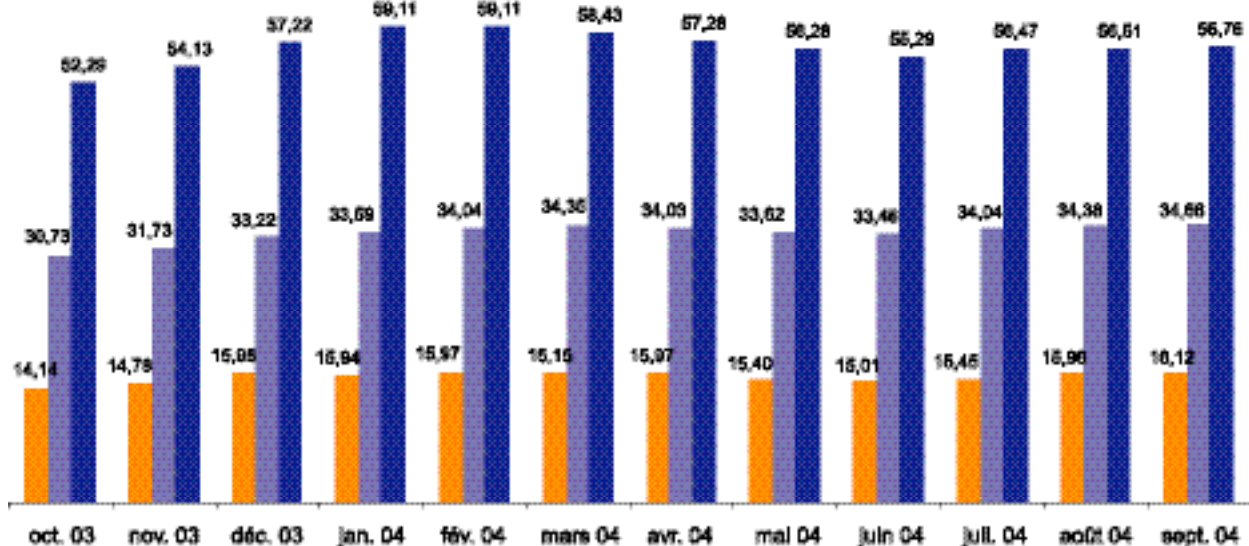
Au cours de l'exercice fiscal 2004, la situation monétaire a été caractérisée par une croissance modérée des principaux agrégats monétaires. Le rythme d'accroissement de M1 s'est ralenti sous l'effet d'une faible progression de la monnaie en circulation. Il s'est établi à 12,34 %, en baisse de 13,66 points de pourcentage par rapport à 2003. En effet, alors que la monnaie en circulation s'était accrue de deux milliards de gourdes en 2003, elle n'a progressé que de 242,5 MG pour s'établir à 8 685,16 MG en 2004, en réponse au repli de l'activité économique et à la contribution décroissante du trésor à la création monétaire. Il en est résulté une atténuation de l'impact de la variation accélérée des dépôts à vue, chiffrés à 7 972,89 MG, soit une hausse de 26,32 % mais un recul en terme réel de 0,63 %, dans un contexte marqué par la diminution progressive du coût d'opportunité de détention de la monnaie d'un semestre à l'autre.

De même, la masse monétaire M2 a progressé de 13,72 %, soit un rythme deux fois moins accéléré que l'exercice précédent. Elle a atteint 34 508,8 MG, équivalant à 24,65 % du PIB, résultat de la hausse modérée de ses deux composantes, M1 et la quasi-monnaie. En effet, malgré la baisse des taux d'intérêt créditeurs, cette dernière est passée de 16 186,5 MG en 2003 à 18 602,75 MG en 2004, sous l'effet de l'augmentation des dépôts d'épargne (7,04 % contre 32,96 %) et des dépôts à terme (27,45 % contre 31,52 %). La taxe d'inflation a porté le niveau réel de ces derniers respectivement à 3 433,66 MG et 2 575,4 MG. Alors que les dépôts à terme réels se sont inscrits en baisse de 15,8 %, contre une hausse de 0,02 % en 2003, les dépôts d'épargne se sont redressés légèrement (0,26 %), après le recul de 1,06 % en 2003. Il faut noter que la structure de la quasi-monnaie s'est légèrement modifiée en faveur des dépôts à terme qui en représentent 42,86 %, contre 38,65 % un an auparavant, bien que les dépôts d'épargne soient restés dominants (plus de 50 %).

Parallèlement, les dépôts en dollars convertis en gourdes ont suivi la tendance généralisée : ils ont augmenté de 2,63 % pour totaliser 22 252,16 MG alors qu'ils avaient quasiment triplé en 2003. Cette hausse moins marquée reflète l'appréciation de la gourde par rapport au dollar, vu que libellés en dollar, lesdits dépôts, évalués à 604,30 millions de dollars ÉU, ont connu une progression accélérée de 17,13 %, contre 11,31 % en 2003.

L'effet conjoint de la croissance modérée de M2 et des dépôts en dollars s'est traduit par un ralentissement marqué de la progression de M3. La masse monétaire au sens large a progressé de 9,10 % par rapport à 2003 pour s'établir à 56 760,96 MG, l'équivalent de 40,55 % du PIB. Ce rythme de croissance est approximativement quatre fois moins élevé que celui enregistré au cours de l'exercice précédent et inférieur de 11,5 points de pourcentage aux projections consignées dans le programme relais signé entre les autorités monétaires et le FMI au début du second semestre. Prévisible à partir de la position budgétaire favorable du gouvernement et du déclin de l'activité économique, cette décélération s'est produite graduellement, la masse monétaire ayant augmenté de 12,30 % au premier semestre pour se contracter de 2,85 % au semestre subséquent.

Graphique 12 Évolution des agrégats monétaires
(en milliards de gourdes)

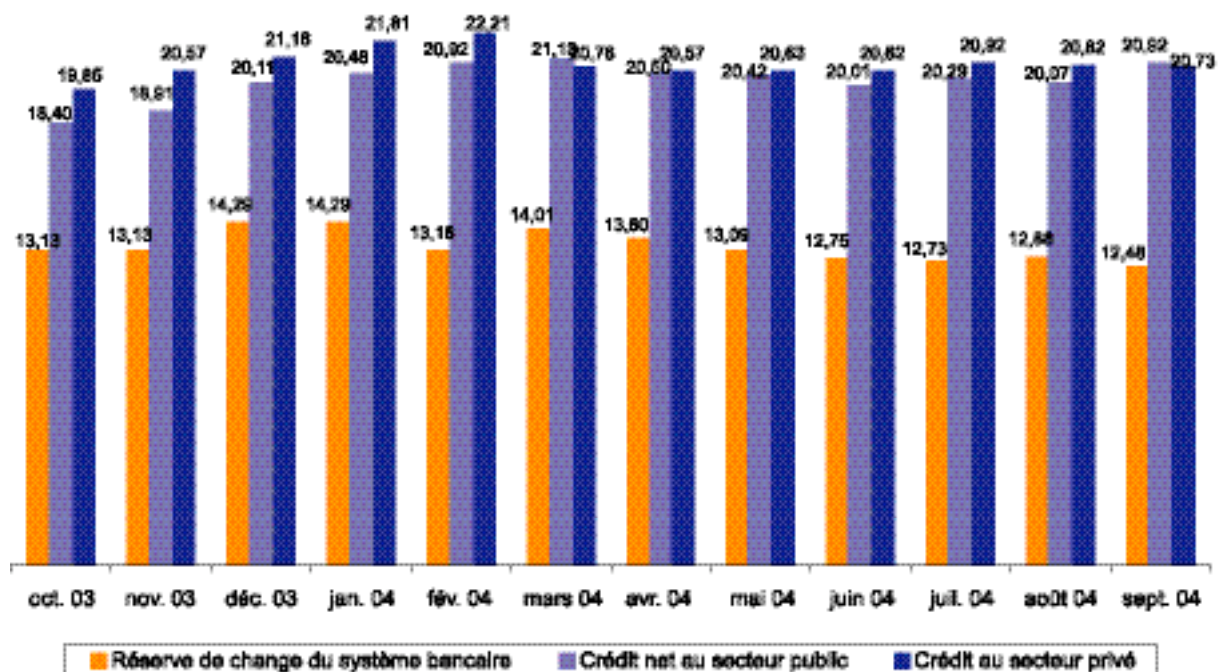


Le taux de dollarisation, exprimé par le ratio des dépôts en dollars sur les dépôts totaux du système bancaire, a reculé de 3,46 points de pourcentage, indiquant un tassement du phénomène, confirmé par la baisse de 2,47 points de pourcentage du ratio des dépôts en dollars sur la masse monétaire au sens large, M3.

II.5. Contreparties de M3 et financement de l'économie

La progression de la masse monétaire au sens large a été induite par l'accroissement des créances sur les agents économiques nationaux contrebalancé par un repli de 6 % des avoirs extérieurs nets du système bancaire contre une hausse de 60,03% en 2003. Cette contraction, qui reflète la baisse des avoirs extérieurs nets des banques créatrices de monnaie de 25,4 %, a été limitée par la reconstitution des réserves nettes de change officielles, lesquelles, évaluées hors dépôts des banques, se sont chiffrées à 2 008,6 MG, en hausse annuelle de 23,18 %.

Graphique 13 Les contreparties de M3
(En milliards de gourdes)



Exprimées en dollars ÉU, cependant, les réserves de change du système bancaire ont totalisé 344,44 millions de dollars, soit 23,76 millions de dollars de plus que l'année précédente. Cette accumulation résulte de l'augmentation des réserves de la BRH qui, hors dépôts des banques, se sont élevées à 54,55 millions de dollars en septembre 2004, montant supérieur à la valeur cible du programme relais susmentionné de 26,55 millions de dollars ÉU. Cette accumulation de réserves a été possible grâce aux interventions de la BRH sur le marché des changes, chiffrées à 98,77 millions de dollars, et à une timide reprise de l'aide internationale ; ce qui a favorisé un accroissement des réserves brutes de change de 24.17 %, tandis que les engagements de la banque centrale envers l'extérieur ont reculé de 3,42 %.

Le crédit intérieur a totalisé 44 077,86 MG, s'inscrivant en hausse de 14,33 % par rapport à 2003. Cette évolution constitue néanmoins un ralentissement au regard de l'accroissement de l'année antérieure (+33,82 %), qui a été induit d'une part par l'amélioration de la performance fiscale au cours du second semestre caractérisé par une baisse de 0,60 % des créances du système bancaire sur le gouvernement central et, d'autre part, par la hausse limitée du crédit à l'économie.

En effet, le rythme de croissance du crédit net au gouvernement central, principale source de création monétaire particulièrement pendant les quatre dernières années³, a ralenti sur l'ensemble de l'exercice à 15,93 %, contre 21,63 % en 2003, l'encours du crédit s'étant stabilisé à 21 242,75 MG. Ce ralentissement provient du fait que les dépôts du gouvernement ont pratiquement doublé contre un accroissement de 22,96 % des créances brutes. De telles créances constituent la seule source d'augmentation du crédit au secteur public qui a augmenté de 2 524,58 MG à 20 939,6 MG, étant donné que les autres entités de ce secteur, notamment les entreprises publiques et les collectivités territoriales, ont remboursé leurs dettes vis-à-vis du secteur bancaire.

Par ailleurs, la dégradation continue de l'environnement des affaires depuis le début du deuxième trimestre de l'exercice a eu une incidence négative sur l'évolution du crédit à l'économie. Le crédit privé, dont la part dans le portefeuille de crédit du système bancaire décroît depuis au moins trois ans, passant de 52,05 % en 2002 à 47,65 % en 2004, s'est chiffré à 21 001,93 MG, soit une faible augmentation annuelle de 9,03 % en termes nominaux, contre 0,64 % en 2003. En termes réels, il a accusé une baisse de 23,91 % en dépit de la baisse de l'inflation. Sa structure est dominée par le crédit en gourdes qui en représente 51,2 % et qui a augmenté de 7,02 %. Le crédit en dollars exprimé en gourdes a pour sa part progressé de 1 033,94 MG pour atteindre 10 248,75 MG, correspondant à une hausse absolue de 59,06 millions de dollars ÉU, ce qui porte l'encours total à 278,33 millions de dollars ÉU, soit 46,06 % des dépôts en dollars.

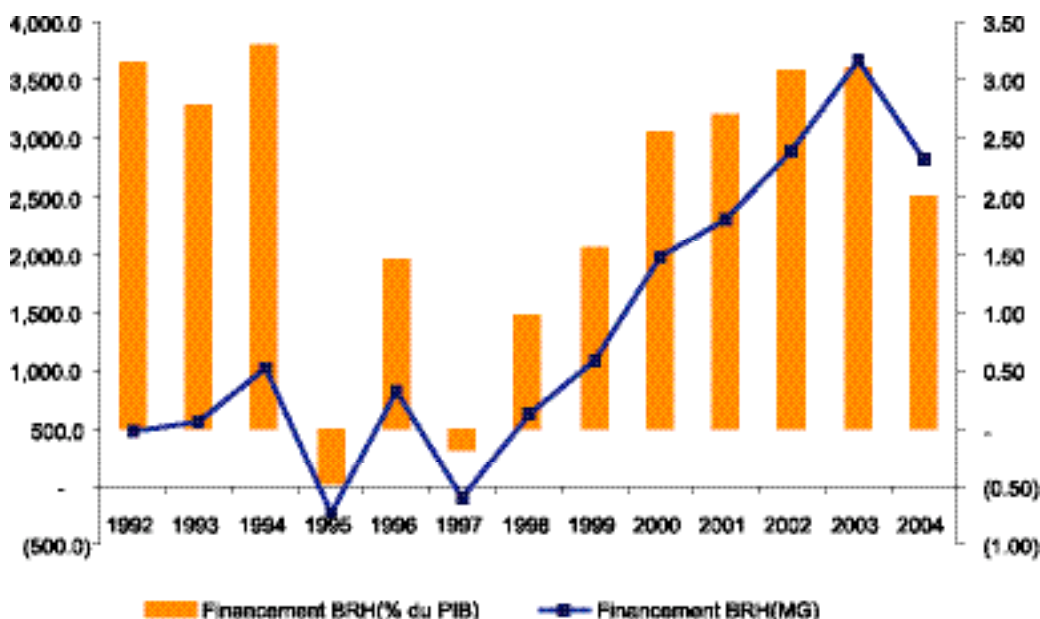
³De 1999 à 2004, le crédit net à l'État a contribué à hauteur de 82,38 % à la base monétaire, contre 8,80 % pour les avoirs extérieurs nets. Son apport a néanmoins diminué, passant d'une moyenne de 87,67 entre 1999 et 2003 à 61,38 % en 2004.

III. FINANCES PUBLIQUES

L'exercice fiscal 2004 a été marqué par des bouleversements socio-politiques qui ont eu un impact négatif sur l'ensemble de l'économie, en particulier sur la politique budgétaire. La mise en oeuvre de cette politique a été réalisée en deux étapes distinctes. Dès le début de l'exercice, les responsables des finances publiques se sont donnés comme objectif de limiter leur besoin de financement à 2 400 MG soit 1,8 % du PIB, dans le cadre du projet de loi de finance 2004 et du programme économique et financier signé avec le FMI pour le premier semestre de l'exercice. Pour atteindre cet objectif, les autorités avaient prévu de réduire le déficit budgétaire de 5,5 % à 2,7 % du PIB en appliquant certaines mesures à caractère fiscal telles que : le maintien du système flexible des prix à la pompe des produits pétroliers, l'élargissement de la base imposable de la taxe sur le chiffre d'affaires, l'augmentation des droits d'accises sur le tabac et l'alcool, et l'amélioration de l'évaluation des importations avant l'expédition des marchandises, avec le concours d'une firme d'inspection. Cependant, la baisse des recettes douanières, observée au cours du premier semestre, liée à la contraction de l'activité économique, et une forte progression des dépenses de fonctionnement, en particulier celles associées à la célébration du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti, ont contribué grandement au déficit budgétaire de 1 377,6 MG enregistré dès le premier trimestre. Ceci a occasionné un financement de la BRH de l'ordre de 1 848,8 MG, soit 1,3 % du PIB, représentant plus de la moitié du montant annuel prévu dans le programme financier. Cette situation a persisté tout au cours du premier semestre, avec une nette tendance à la détérioration, qui s'est soldée par un financement monétaire de 2 990,4 MG soit 2,13 % du PIB.

Face à ces résultats, les nouveaux responsables ont entrepris dès les premiers jours du mois d'avril une réorientation de la politique budgétaire, par l'élaboration d'un budget rectificatif. Les objectifs recherchés étaient de limiter le déficit budgétaire du deuxième semestre à 1 200 MG, soit 0,8 % du PIB et de maîtriser les dépenses non prioritaires. La reprise des activités au sein de la douane et de la DGI, préalablement perturbées par des troubles politiques, conjuguée avec la gestion rigoureuse des dépenses, ont rapidement conduit à l'amélioration de la situation des finances publiques. Au mois de septembre 2004, le déficit global a atteint 1 762,50 MG, soit une baisse de 48 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui a permis de ramener le financement de la BRH au gouvernement central à 2 820,10 MG, soit 2 % du PIB contre 2,13 % en 2003.

Graphique 14 Financement BRH du déficit budgétaire
(en pourcentage du PIB et en millions de gourdes)



III.1 Recettes

Au cours de l'exercice 2004, les recettes fiscales sont évaluées à 12 473,9 MG contre 10 503 MG en 2003, soit un accroissement de 19 %. Cette amélioration provient essentiellement des recettes courantes, en particulier des recettes internes et douanières qui accusent respectivement une croissance de 18 % et de 27 % en glissement annuel. Par ailleurs, des mesures spécifiques destinées à élargir l'assiette fiscale ont aussi contribué à cette hausse. Ces dernières comprennent le renforcement du recouvrement des recettes et la modification du mode de tarification de certains droits et taxes qui sont désormais établis sur une base ad valorem de la manière suivante : droits d'accises sur le tabac 12 %, sur les alcools 5 %, sur la bière 4 % ; l'établissement de l'acompte à 2 % et la généralisation des frais de vérification à 5 %. Au 30 septembre 2004, le taux de pression fiscale est passée de 8,8 % à 8,9 %.

Tableau 2 : Évolution de la structure des recettes en pourcentage

	2002	2003	2004
Recettes totales	100,0	100,0	100,0
<u>Impôts directs sur le revenu et les bénéfices</u>	19,1	17,7	22,3
Particuliers	9,9	8,9	4,6
Sociétés	7,1	6,4	14,4
Acompte	2,1	2,3	3,3
Impôts indirects à la consommation	65,0	66,8	65,6
TCA	31,3	32,1	27,4
TCA sur importations	22,9	24,1	19,9
TCA interne	8,4	8,0	7,5
Accises	6,9	8,3	9,9
Recettes douanières	26,8	26,4	28,3
Autres	15,9	13,6	12,1

Au cours des trois dernières années, la structure des recettes fiscales n'a pas subi de grands changements dans la mesure où le poids des impôts indirects demeure prépondérant. Toutefois, il convient de souligner quelques évolutions notables:

- La part des impôts directs sur le revenu et les bénéfices est passée de 17,61 % à 22,28 %, en raison de la progression des rubriques "Impôts sur les sociétés" et "Acompte" alors que l'impôt sur le revenu des particuliers a régressé presque de moitié.
- La baisse du poids de la taxe sur le chiffre d'affaire (TCA) de 32,11 % à 27,41 %, compte tenu du recul de ses composantes externe et interne, passant respectivement de 24 % à 19,89 % et de 8,02 % à 7,52 %.
- L'augmentation de la part des accises dans les recettes totales à 9,88 % et celle des recettes douanières à 28,28 %.

Recettes Internes

En dépit d'une forte contraction de l'économie de l'ordre de 3,80 % au cours de l'année fiscale 2004, les recettes internes ont progressé de 18 % pour atteindre 8 778 MG à la fin de l'exercice. Ce résultat représente un dépassement de 8,7 % par rapport aux prévisions du budget rectificatif⁴. On peut attribuer cette performance à la progression de toutes les composantes de cette rubrique par rapport à l'exercice précédent : 40 % de l'impôt sur le revenu, 9 % de la taxe sur le chiffre d'affaires et 48 % des droits d'accises.

La croissance de la TCA peut être attribuée exclusivement à l'augmentation des recettes au niveau de la TCA interne de 11,39 % par rapport à l'exercice 2002-2003 étant donné que la TCA sur les importations a baissé de 0,09 %. Cette évolution de la composante interne de la taxe sur le chiffre d'affaires peut s'expliquer par :

- L'application de mesures administratives visant à encourager les contribuables à effectuer la déclaration de la TCA.

⁴ Pour la définition de ce terme, voir le glossaire en support à ce rapport.

- La récupération par la DGI des redevances payées à la Conatel par des compagnies privées de télécommunications et des produits de la taxation d'office de ces dernières après vérification des états financiers.

L'augmentation de 40 % de l'impôt sur le revenu en glissement annuel est due à une forte progression de 168,5 % de l'impôt sur les sociétés, étant donné que l'impôt sur le revenu des particuliers a régressé de 38,5 %. L'établissement de l'acompte à 2 % sur la valeur en douane de toutes les importations a aussi contribué à l'amélioration des recettes de cette rubrique ; les revenus de l'acompte sont passés de 245,2 MG en 2003 à 403,9 MG en 2004, soit une progression de 64,7 %. De plus, certaines mesures d'accompagnement prises par la Direction Générale des Impôts telle que la prolongation du quitus fiscal des entreprises ont facilité :

- Le règlement des redevances des entreprises envers le fisc, en particulier les institutions bancaires qui ont pu déposer leurs états financiers à l'UGCF⁵ au mois d'avril 2004.

- La récupération des arriérés d'impôt sur le revenu prélevé à la source par certaines institutions publiques.

Les droits d'accises, totalisant 1 231,7 MG, ont augmenté de 48 % par rapport à l'exercice précédent, mais ont accusé un écart négatif de 240,6 MG par rapport au budget initial et de 85,6 MG par rapport au budget rectificatif. L'accroissement significatif des droits d'accises est attribuable non seulement au maintien du système flexible des prix à la pompe des produits pétroliers mais aussi à la majoration des taux désormais établis sur une base ad valorem pour le tabac et les produits alcoolisés. Au cours de l'exercice 2004, la structure des prix des produits pétroliers a subi quinze modifications dont cinq ajustements à la baisse. Les ratios des revenus perçus (impôt, taxe et droits) sur les prix à la pompe des différents produits, à l'exception de la gazoline 95, ont enregistré pour le présent exercice une diminution, contrairement à l'exercice antérieur où ils avaient augmenté de manière significative. De septembre 2003 à septembre 2004, ces ratios ont donc connu une baisse de 37,91 % à 37,82 %, de 19,23 % à 12,20 % et de 9,01 % à 6,36 %, respectivement pour la gazoline 91, le gasoil et le kérosène, mais une augmentation de 36,61 % à 36,78 % pour la gazoline 95. Quant au manque à gagner fiscal, il a diminué, passant de 461,2 MG en 2003 à 117,1 MG en 2004.

Recettes Douanières

En dépit d'une appréciation du taux de change de 12,38 %, les recettes douanières, totalisant 3 527,6 MG sur l'ensemble de l'exercice, ont augmenté de 27 %, grâce à une progression de 6 % des importations et à un relèvement des frais de vérification à 5 %. La hausse de ces recettes s'est réalisée sous l'impulsion conjointe des droits de douane et des frais de vérification, avec des progressions respectives de 27 % et de 39 % par rapport à l'exercice précédent.

Il faut noter que la part des recettes douanières dans les recettes courantes est passée de 26 % à 30% au second semestre de l'exercice, suite à l'adoption de mesures par la nouvelle administration, à partir du mois d'avril, en vue de la réduction de la fraude, de la sous-évaluation en douane en particulier, et de l'élimination des franchises accordées en dehors de la loi. Les recettes douanières (28,27 % des recettes courantes) sont constituées principalement à 50,10 % des droits de douane et à 41,50 % de frais de vérification.

Performance Institutionnelle

Les recettes perçues par l'UGCF ont enregistré une hausse de 41,77 % et l'apport de cette institution au total des recettes internes a atteint 33,94 % contre 29,31 % en 2003. La participation de l'Administration Générale des Douanes aux recettes internes a diminué de 48,93 % à 48,06 %, en raison de la baisse significative du rythme de croissance des revenus collectés par cette institution. Cette contribution est passée de 3 333,3 MG à 4 009 MG, soit une croissance de seulement 20,27 % contre 30,51 % en 2003.

Tableau 3 : Recettes internes par institution
(en millions de gourdes)

	Encours 2002-2003	% du Total des Recettes	Encours 2003-2004	% du Total des Recettes	Variation encours (%)
Bureau Central	651.24	9.56	731.55	8.77	12.33
UGCF	1,996.85	29.31	2,830.89	33.94	41.77
Douane	3,333.25	48.93	4,008.96	48.06	20.27
Autres	831.42	12.20	770.13	9.23	-7.37
Total	6,812.76	100.00	8,341.52	100.00	22.44

⁵ l'Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal

Par ailleurs, les recettes collectées par le bureau principal de la DGI et les différentes directions régionales ont progressé de 12,33 %, pour atteindre 731,6 MG. Elles représentent 8,77 % du total des recettes internes, en baisse de 0,79 point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent. Le meilleur point de perception reste la douane, avec une part de 48,06 %.

III.2 Dépenses

Au cours des six premiers mois de l'exercice, l'exécution des dépenses, à défaut de budget sanctionné par le parlement, a été réalisée dans le cadre des prévisions établies dans le projet de loi de finances 2004. Cependant, un budget rectificatif a été élaboré au cours du mois d'avril 2004 en vue d'une meilleure réallocation des ressources et d'un contrôle rigoureux des dépenses publiques pour le reste de l'exercice. Sur l'ensemble de l'exercice, les dépenses ont totalisé 17 164,9 MG, soit une augmentation de 21 % en glissement annuel et une baisse de 9 % par rapport au budget rectificatif. Les dépenses courantes occupent une place prépondérante dans les dépenses totales, soit 73,5 % et 84,4 % respectivement pour les premier et second semestres de l'exercice, tandis que le poids des dépenses d'investissement est passé de 26,50 % à 15,60 % du premier au second semestre.

Pour l'exercice 2004, la structure des dépenses publiques était répartie comme suit : 79 % des fonds alloués aux obligations courantes et 21 % aux projets d'investissement contre 72 % et 28 % en 2003.

Dépenses Courantes

Les dépenses courantes s'élèvent à 13 507,9 MG, soit une croissance de 32 % en glissement annuel, avec une moyenne mensuelle de 1 125,7 MG contre 851,8 MG pour l'exercice antérieur. Cette expansion des dépenses courantes résulte de la croissance significative de toutes ses composantes : les dépenses sur biens et services affichent une hausse de 22 % en glissement annuel, les paiements d'intérêts sur la dette interne et externe augmentant de 234 % et finalement les transferts effectués par le Trésor Public enregistrent une hausse de 157 %. Cependant il faut noter le contraste marquant la gestion et l'exécution de ces dépenses au cours des deux semestres de l'exercice :

- La moyenne mensuelle des dépenses courantes au premier semestre a atteint 2 187,1 MG contre 2 315,5 MG pour le second.
- La masse salariale est passée de 1 809,1 MG à 2 333,5 MG du premier au deuxième semestre, traduisant une augmentation de 524,4 MG.
- Le paiement d'intérêts effectué au titre de la dette interne au second semestre, totalisant 360 MG, représente le triple de celui enregistré entre octobre et mars 2004.
- Les subventions et transferts courants ont considérablement augmenté au cours du second semestre, lesquels ont crû de 95 % de leur montant enregistré au cours de la première période. Ces dépenses ont été surtout engagées pour pouvoir venir en aide aux entreprises victimes des violences de février 2004, secourir les populations sinistrées et indemniser les militaires démobilisés.

En ce qui concerne la gestion de la masse salariale, les responsables du gouvernement de transition ont maintenu la même politique puisque les nouvelles nominations et intégration sont restées sujettes aux cessations survenues au sein de la fonction publique en vue d'en contrôler l'effectif. Par ailleurs, cette politique a été renforcée par un programme de recensement des cadres de la fonction publique. Malgré un ajustement de 33 % effectué à partir du mois de juillet 2004, la croissance de la masse salariale s'est établie à 12 % sans dépasser la limite de 20% fixé dans le budget 2004. Cet ajustement s'inscrit dans le cadre d'une politique délibérée des nouveaux responsables de l'état visant à compenser partiellement la baisse du pouvoir d'achat, accumulée sur plusieurs exercices.

Gestion des comptes courants

L'usage des comptes courants dans le système de gestion des dépenses publiques en Haïti a commencé bien avant les années 70. A côté des paiements directs effectués à partir des chèques du Trésor, ces comptes sont généralement utilisés pour encaisser les fonds propres générés par les activités des Institutions publiques ainsi que pour honorer les engagements qui ne peuvent souffrir de délais, ou du moins doivent être exécutés à très brève échéance. Cependant, malgré les différents avantages offerts par leur utilisation, tels que le traitement rapide des dossiers urgents, l'usage abusif de ces comptes laisse supposer qu'une part très importante des dépenses publiques échappe au contrôle des autorités budgétaires et financières.

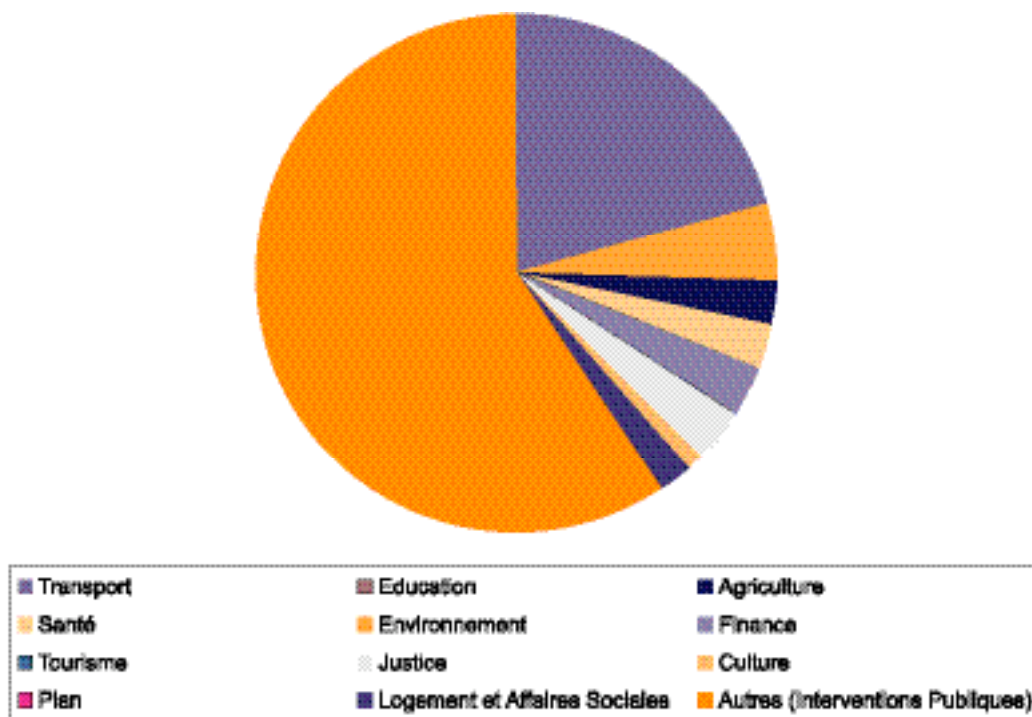
Au fil des ans, le poids des dépenses en comptes courants dans le total des dépenses publiques n'a cessé d'augmenter : de 18 % en 1998, il a atteint 58 % en 2003. A partir de l'exercice 2003-2004, compte tenu des exigences du programme financier visant à mesurer l'importance des dépenses en comptes courants de manière à éviter leur prolifération, il a été décidé de ventiler l'ensemble des opérations effectuées par virements. Ainsi, il a été constaté pour cet exercice que 29 % des virements ont été effectués aux comptes courants des différents ministères et autres entités du gouvernement. Le solde restant a été utilisé pour payer les fournisseurs (61 %) et pour alimenter les comptes des projets(10 %).

Par ailleurs, le volume des transactions effectuées par virements aux comptes courants avait atteint au mois de mars 2004 un montant de 1 723,9 MG, soit 22 % des dépenses programmées hors salaires et dépenses de capital. Cependant pour le semestre avril - septembre 2004, ce ratio a été réduit à seulement 2 %, soit 0,30 % en moyenne par mois en vue de respecter les plafonds trimestriels fixés par le programme financier, lesquels correspondent à 15 % à la fin du mois de juin et à 10 % à la fin du mois de septembre 2004.

Dépenses d'investissement

Les dépenses de capital ont affiché un recul de 7 % par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 3 657 MG. Elles représentent près de 21 % des dépenses publiques contre 27 % au cours de l'exercice antérieur. De ce montant, 20,93 % ont été alloués à la réhabilitation des routes et des rues de plusieurs villes du pays; 4,51 % ont été consacrés au secteur éducatif pour l'entretien des écoles publiques, le fonctionnement du programme scolaire(cantine et subvention d'ouvrages) et la campagne d'alphabétisation. De plus, 3,28 % ont servi au renforcement du système judiciaire. Le secteur du logement en a absorbé 1,73 % tandis que le secteur de la santé a représenté 2,72 % du total.

Graphique 15 Investissements par secteurs 2003-2004



III.3 Financement

Les opérations financières du gouvernement central se sont soldées par un déficit global de 1 762,50 MG, en baisse de 48 % par rapport à l'exercice 2002-2003. En raison de l'absence, encore cette année, de l'aide externe en appui au budget, le financement de ce déficit a été assuré totalement par la BRH pour un montant de 2 820,10 MG. L'écart constaté entre le financement total et le financement monétaire a servi à rembourser les créances de l'État sur les autres banques du système (131,2 MG) et les prêts externes de l'État garantis par la BRH. Contrairement à 2003, le niveau du financement externe a été négatif vu que les débours consentis au titre du service de la dette externe sont amplement supérieurs aux dons mobilisés, qui ont baissé de 149,8 MG pour se chiffrer à 21 MG. Quant au financement monétaire, il est structuré de la manière suivante:

- A la fin de septembre 2004 les créances brutes de la BRH sur l'État accusent une progression de 4630,58 MG, plus qu'en 2003 ou en 2002. Signe évident que l'État a été déficitaire encore cette année.
- Les dépôts de l'État auprès de la BRH sont en hausse de 1713,63 MG à la fin de septembre 2004, c'est plus de 7 fois l'augmentation observée en 2003, alors qu'en 2002 ils avaient baissé. Les comptes spéciaux du gouvernement central, en baisse de 95,94 MG contre 108,5 en 2003 et 48,6 en 2002.

Tableau 4 Évolution du déficit du gouvernement central financé par la BRH
(en millions de gourdes)

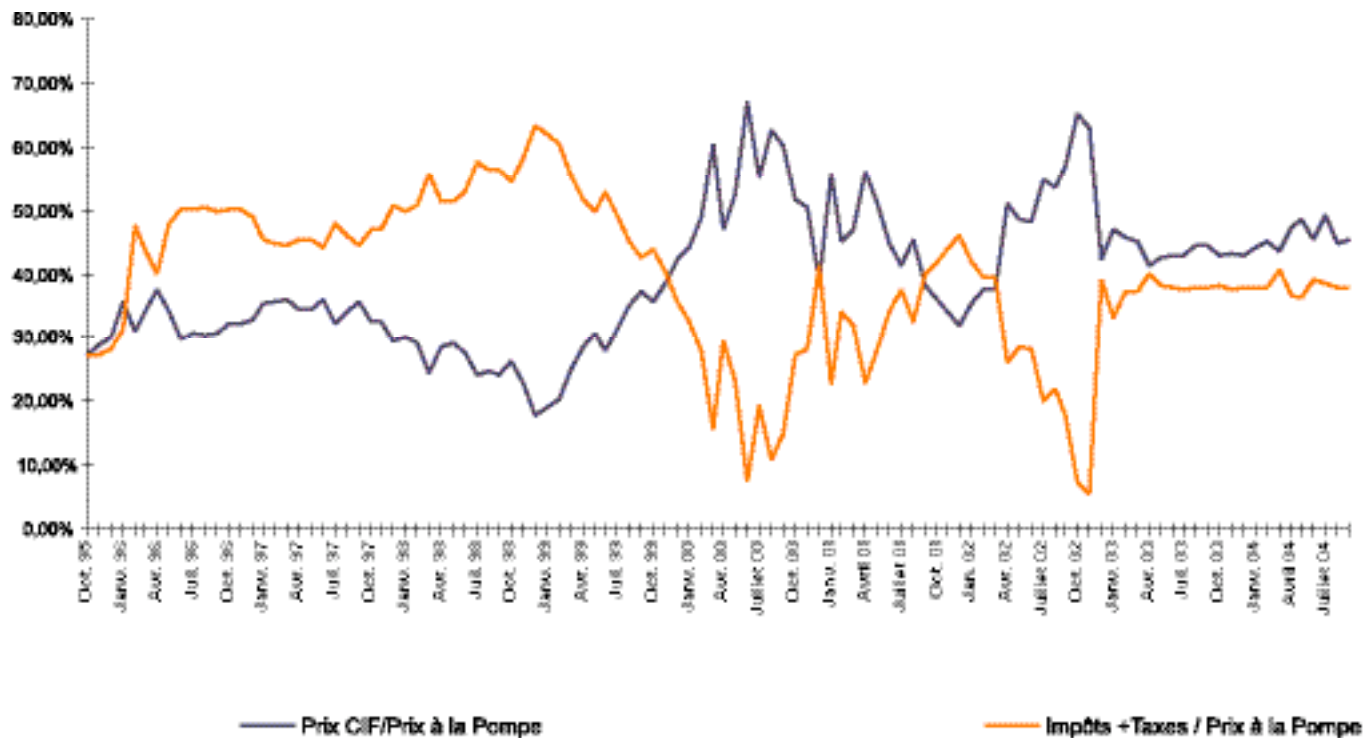
Rubriques/Exercices	2001/02	2002/03	2003/04
1. Créances brutes de la BRH sur le trésor	-2 420,48	-3 888,61	-4 630,58
2. Dépôts de l'État	-18,82	223,82	1713,63
3. Comptes spéciaux	-48,81	-108,52	85,84
4. Autres créances, y compris arriérée d'intérêts	-403,59	104,01	1,01
5. Créances brutes ajustées	-2 891,50	-3 669,30	-2 820,1
Financement du déficit	2 881,50	3 868,30	2 820,1

Évaluation du programme financier

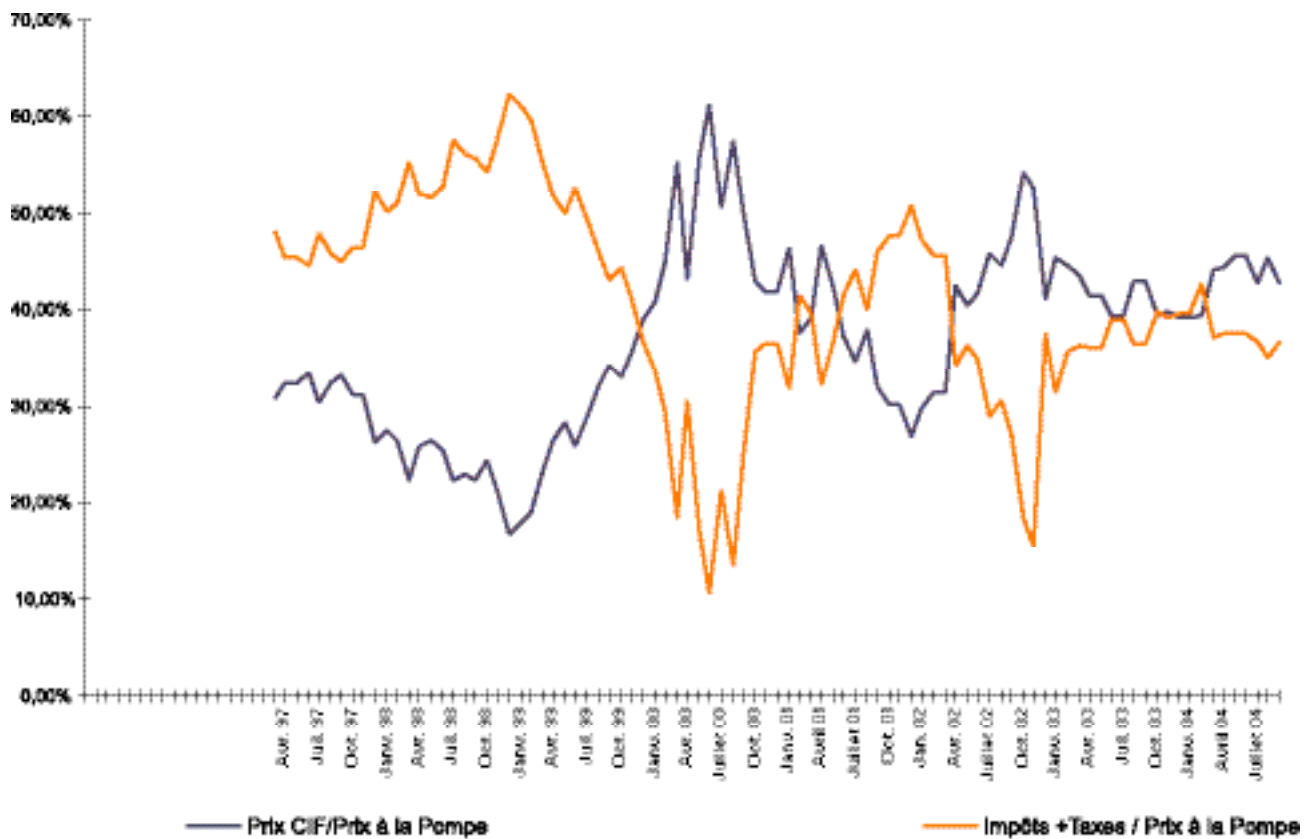
En dépit du dérapage du programme négocié avec le FMI pour le premier semestre de l'exercice, les nouvelles autorités fiscales et monétaires ont pu parvenir à des résultats encourageants quant au respect des critères quantitatifs du programme relais pour le second semestre. Les résultats affichés à la fin de cette période montrent que les recettes ont dépassé le plancher prévu de 15,44 % soit un montant de 954 MG et les dépenses ont dépassé l'objectif visé de 20 %. Quant au crédit net de la BRH au gouvernement central, il a été réduit de 8 %, passant de 21 835 MG à 20 739, ce qui traduit non seulement un remboursement de créances de 96 MG de la part du gouvernement central par rapport au mois de mars 2004, mais aussi un renoncement à un financement de 1,3 MG de la banque centrale.

Graphique 16 Évolution de la part relative du prix CIF et des impôts et taxes dans le prix à la pompe

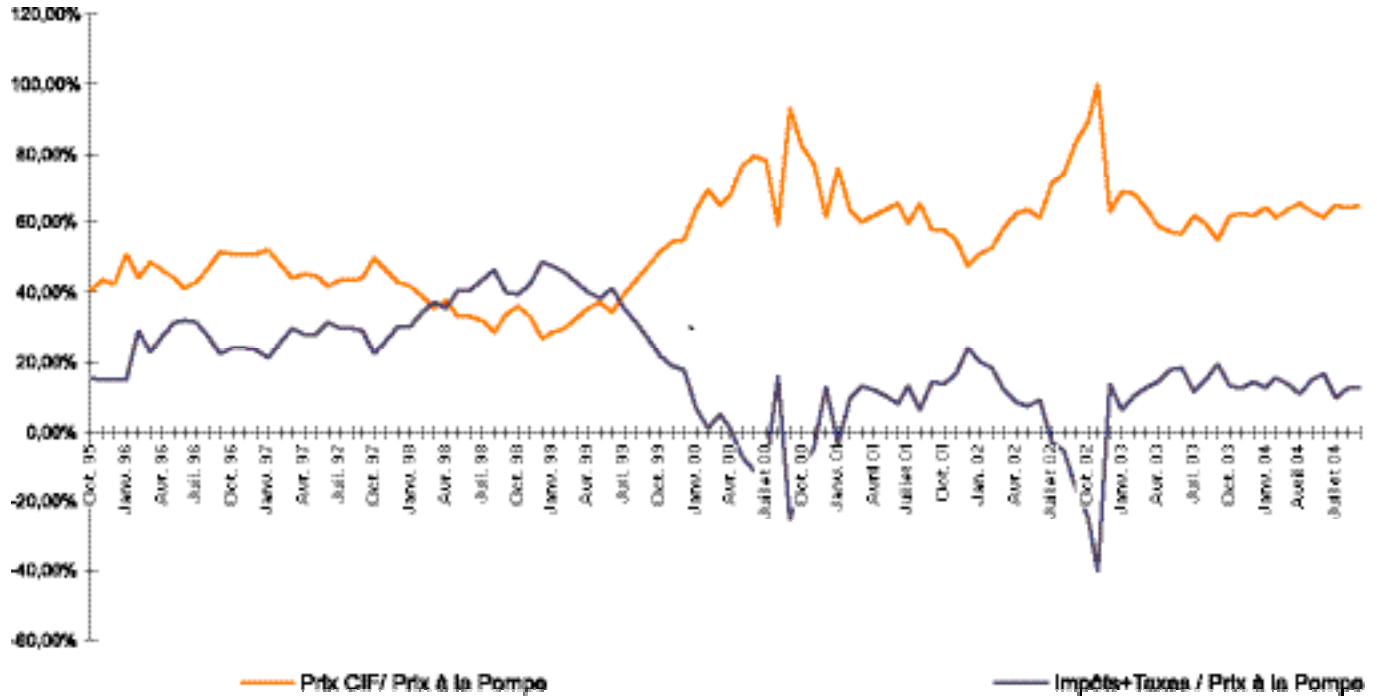
(16.a. Gazoline 91)



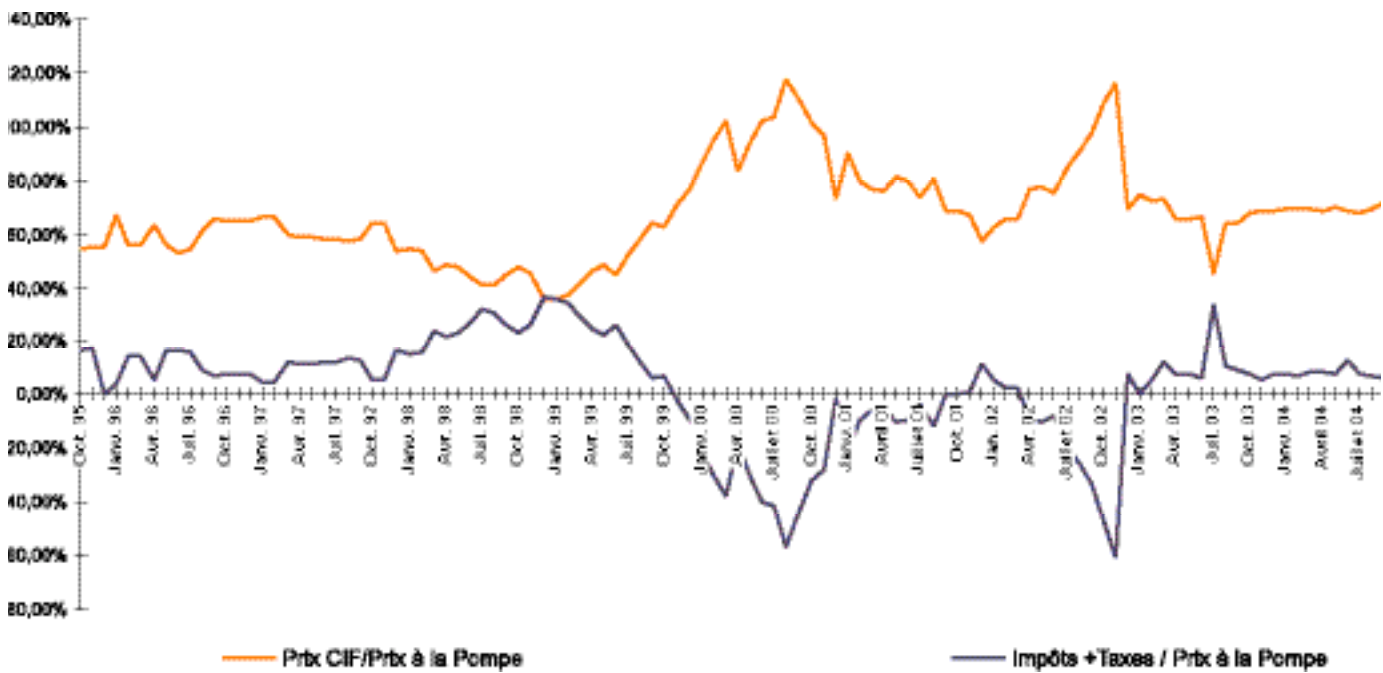
(16.b. Gazoline 95)



(16.c. Gasoil)



(16.d. Kérozène)



IV LA BALANCE DES PAIEMENTS

L'année fiscale 2003-2004 a été sans conteste une année d'incertitudes du fait d'un premier semestre ponctué de scènes de pillage et d'incendie, notamment, les mises à sac de maisons de commerce, les destructions d'équipements qui ont mis à mal les capacités industrielles alors que l'activité commerciale au cours du second semestre est demeurée en berne⁶. Cette situation a affecté négativement l'économie d'autant que les perspectives économiques à court terme se trouvaient troublées avec le passage des tempêtes tropicales Ivan et Jeanne ravageant trois de nos départements.

L'effort de reconstruction comme tous les autres défis posés par un développement durable, va nécessiter un accroissement à terme des importations et exiger beaucoup de capitaux pour la remise en selle de l'économie. À court et à moyen terme des contraintes de divers ordres vont cependant peser sur l'évolution de la balance des paiements.

Tableau 5 Résumé de la balance des paiements d'Haïti
(en millions de dollars EU)

	2001	2002	2003	2004
A. COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	-133,87	-88,94	-44,90	-27,25
Biens et services	-873,96	-828,93	-948,62	-1008,57
Crédit	444,87	421,10	488,37	510,24
Débit	-1318,85	-1250,03	-1416,99	-1518,81
Biens	-750,22	-705,99	-782,87	-805,09
Crédit	305,22	274,43	333,16	377,69
Débit	-1055,44	-980,42	-1116,03	-1182,78
Services	-123,76	-122,94	-165,75	-203,48
Crédit	139,65	146,67	135,21	132,55
Débit	-263,41	-269,61	-300,96	-336,03
Revenus nets	-0,47	-13,67	-14,28	-11,92
Transferts courants	749,58	753,66	918,00	993,24
Crédit	768,58	775,66	948,00	1032,24
Débit	-19,00	-22,00	-30,00	-39,00
B. COMPTE DE CAPITAL	*	*	*	*
C. COMPTE D'OPERATIONS FINANCIERES	85,41	-4,14	-48,48	13,71
Investissements directs	4,40	5,70	13,80	5,90
Autres Investissements	81,01	-9,84	-62,26	7,81
Secteur des Administrations publiques (net)	3,86	-25,81	22,12	-14,24
Secteur bancaire (net)	14,88	3,37	-48,78	23,05
Secteur non bancaire (net)	61,00	12,00	-40,00	-5,00
Autres avoirs et engagements (nets)	1,27	0,60	4,40	4,00
D. ERREURS ET OMISSIONS NETTES	46,06	12,54	85,17	48,95
BALANCE GLOBALE (A+B+C+D)	-2,39	-80,54	-8,19	35,41
E. FINANCEMENT	2,39	80,54	8,19	-35,41
Avoirs de réserve 1/	-4,98	49,00	25,15	-50,01
Utilisation des crédits et prêts du FMI	-4,20	3,28	-14,87	-6,70
Autres Engagements 2/	1,12	0,10	0,87	3,91
Variation des Arriérés de paiement 3/	10,45	28,16	-2,96	17,39

Sources : Banque de la République d'Haïti (BRH)
Banque des Règlements Internationaux (BRI)

(P) : Données provisoires

1/ Variation des avoirs de réserve bruts

Le signe (-) signifie une augmentation

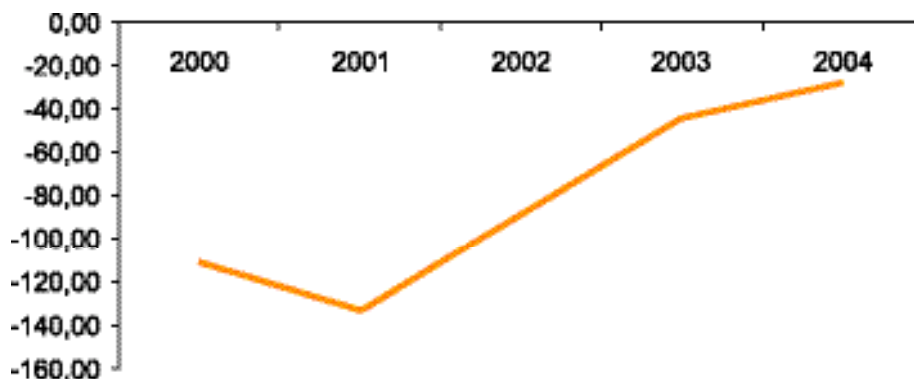
2/ Engagements à court terme envers les Organisations financières Internationales

3/ Sans signe = accumulation; (-) = remboursement

⁶Cinq entreprises engagées dans la production de vêtements étaient en grande difficulté (perte des équipements et mise à sac des locaux de production). Ce qui a occasionné une perte de 700 à 800 emplois. Baisse des importations de produits alimentaires par rapport aux pertes subies par beaucoup d'importateurs lors des derniers événements.

Le cap de la nouvelle politique économique instaurée en avril 2004 amènera la stratégie à se focaliser sur le redressement de la situation et le retour à un cadre macro-économique stabilisé, en parfaite harmonie avec les accords passés avec le Fonds monétaire international (FMI). Une baisse importante du financement du déficit de l'État par les autorités monétaires s'ensuivra. La hausse des transferts privés aidant, l'offre de devises devenue excédentaire rendra possible pour la Banque centrale l'ajout de 50 millions de dollars ÉU à ses réserves sans engendrer d'effets perturbatoires sur le taux de change. Soutenue par des entrées de capitaux et une amélioration du compte courant la balance des paiements, qui n'avait rien connu de tel depuis quatre ans, est devenue globalement positive pour l'exercice fiscal 2003-2004.

Graphique 17 Solde des transactions courantes
(en millions de dollars ÉU)



IV.1 Les transactions courantes

Le solde des transactions courantes s'est amélioré par rapport à l'exercice précédent, passant de -44,90 à -27,25 millions de dollars ÉU. Cette amélioration est due principalement à l'évolution plus rapide des transferts privés (+9 %) que des importations.

Solde des biens et services

Le déficit du solde des Biens et Services s'est creusé de 7 %. Le commerce des marchandises s'est soldé par un déficit de 805,1 millions de dollars ÉU et celui des services a affiché un déficit de 203,48 millions de dollars, d'où la dégradation du compte Biens et Services, dont le déficit est passé de 948,82 millions en 2003 à 1008,57 millions de dollars EU en 2004. Au fait, le volet services a accusé une baisse des recettes jumelée à une augmentation des dépenses : l'arrivée tant souhaitée d'un plus grand nombre de touristes en marge des festivités de 2004, ne s'est pas produite.

Le taux d'ouverture de l'économie, calculé par la somme des importations et des exportations de biens et services rapportée au PIB nominal, est passé de 0,63 en 2003 à 0,57 en 2004 en raison d'une croissance du PIB nominal plus élevé (17 %) ⁷ que celle du commerce extérieur de biens et services.

A noter une amélioration couverture des importations par les exportations. Sous l'effet d'un accroissement plus marqué des exportations par rapport aux importations, le ratio de couverture est passé de 33,01 % en 2003 à 33,59 % en 2004.

Balance commerciale

Le déficit de la balance commerciale a atteint 805,09 millions de dollars, en hausse de 2,83 % par rapport à 2003, malgré une progression de 13,3 % des exportations. Cette croissance n'a pas été suffisante pour réduire le déficit à cause du poids des importations (75,95 % en 2004) dans le commerce extérieur de marchandises. En 2003 le déficit s'était aggravé de 11 %. A l'évidence, le pays consomme globalement plus qu'il ne produit, et puise dans les transferts les moyens de soutenir ce déficit chronique dans son commerce extérieur.

⁷A considérer qu'en 2003-2004 le PIB non corrigé de l'inflation a fait un bond de 17 % tandis que le PIB corrigé de l'inflation s'est inscrit en baisse de 3.8.

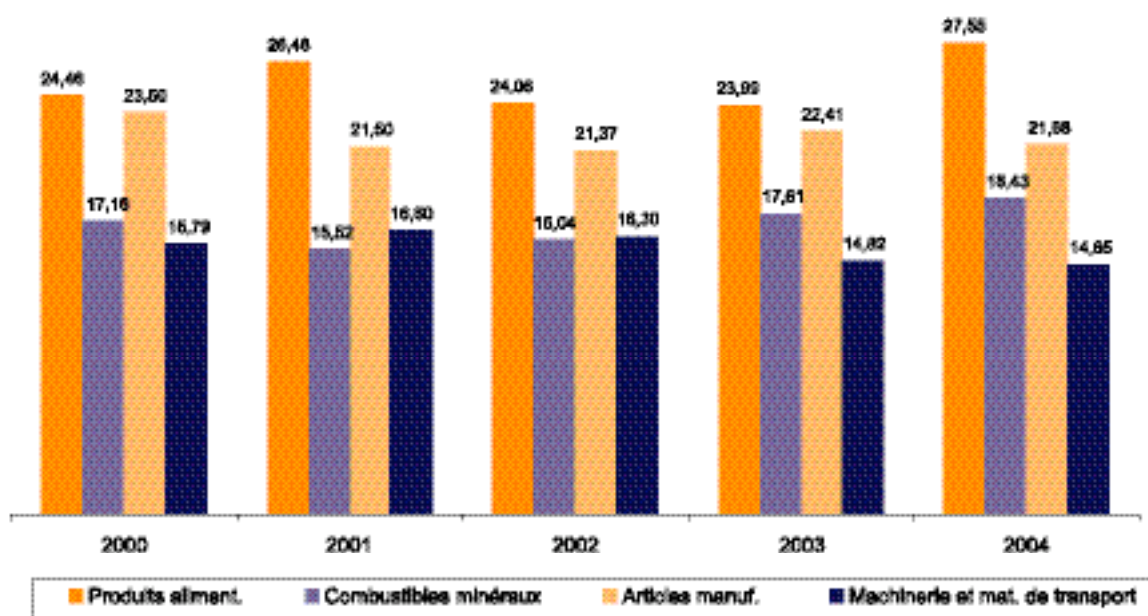
Importations

La structure des importations en valeur révèle, au premier chef, le poids des produits alimentaires, des combustibles et minéraux⁸, des articles manufacturés et des machines et matériels de transport. En 2004 ces groupes de produits ont eu des taux de croissance respectifs de 22 %, 11 %, 3 % et 5 %. A signaler la croissance de la valeur des importations de produits pétroliers qui a résulté de la hausse du prix international du baril de pétrole évoluant de 38,45 dollars EU en moyenne en 2003 à 45,74 dollars en 2004. En volume les importations de produits pétroliers ont chuté de 6 %.

La forte augmentation de la valeur des importations de produits alimentaires est intervenue surtout au troisième trimestre 2003-2004, quand les importateurs ont estimé que le moment était venu de reconstituer les stocks, une fois passée la période politiquement tourmentée octobre 2003-mars 2004. En valeur les importations des produits alimentaires se trouvaient dopées par la hausse du prix du riz sur le marché international.

Quant à l'augmentation des importations d'articles manufacturés, elle s'est reflétée dans le chiffre des réexportations et avait donc pour facteur déterminant plutôt la relance du secteur de la sous-traitance, que la demande intérieure.

Graphique 18 Parts relatives des principales importations
(en pourcentage du total)



Exportations

Malgré les perturbations socio-politiques en début d'exercice, la valeur brute des exportations a augmenté de 13,3 % pour atteindre 377,7 millions de dollars EU, principalement en raison de la performance du secteur de l'assemblage. De ce montant, 195 millions représentaient des réexportations. Les exportations nettes⁹ sont passées de 163,6 millions de dollars en 2003 à 179,2 millions en 2004, soit une croissance de 10 %.

L'évolution des articles manufacturés, avec leur poids relatif de 70 % dans le total des exportations a reflété le regain de vigueur du secteur de l'assemblage. Leur performance attestée par un taux de croissance de 15,12 % sur 2003 est imputable à la reprise des commandes en provenance des Etats-Unis et aux nouveaux investissements dans les zones franches qui approvisionnent le marché nord-américain.

⁸constitués majoritairement de produits pétroliers

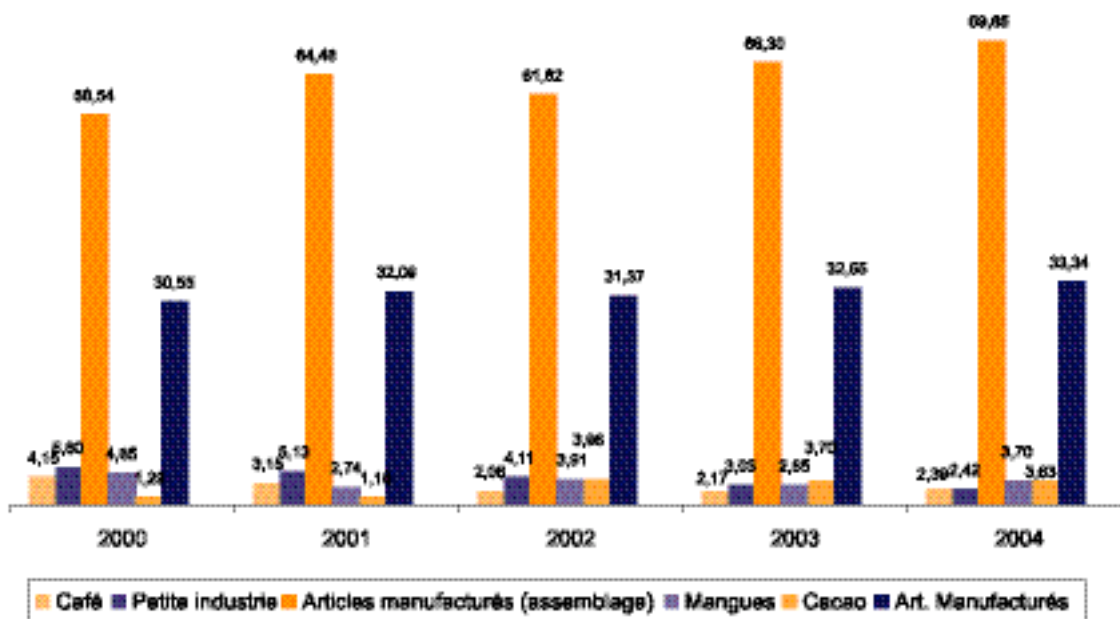
⁹Valeur ajoutée des exportations

Les exportations de café ont atteint 4,3 millions de dollars ÉU, soit une avance de 21 % sur l'exercice 2003. Leur progression continue d'être entravée par l'expansion de la consommation nationale de café ainsi que par une moindre rentabilité des exportations à cause du recul des cours du café sur le marché mondial.

Les exportations de cacao ont progressé de 4 %, soit un net ralentissement au regard de la forte croissance enregistrée dans les années 2002 et 2003. Quant aux exportations de mangues, après avoir reculé en 2003 suite à la mauvaise récolte, elles ont connu une croissance appréciable de 42,27 %.

Les exportations d'huiles essentielles ont totalisé 5,9 millions de dollars, en hausse de 15 % par rapport à 2003, tandis que celles de pite et ficelles ont baissé pour se chiffrer à environ 60 % du niveau de 2003, où elles avaient atteint 1,58 millions de dollars ÉU.

Graphique 19 Parts relatives des principales exportations
(en pourcentage du total)



Transferts courants

Les transferts courants ont atteint plus d'un milliard de dollars en 2004 (\$ 1 032 millions), soit une hausse de 9 % par rapport à 2003. Les remises des travailleurs émigrés ont représenté plus de 90 % du total des transferts. Ce montant a largement servi à compenser le déficit du solde des biens et services, conduisant à un excédent de la balance courante.

Le solde déficitaire des services a connu une progression de 23 %, résultant d'un accroissement de 12 % des dépenses et d'une diminution des recettes. Contrairement aux attentes qui tablaient sur une amélioration de ce solde à la faveur d'une arrivée massive de touristes pour les festivités de 2004, la conjoncture défavorable a plutôt occasionné une baisse de 16,65 % du nombre de visiteurs.

IV.2 Mouvements de capitaux

Opérations financières

Le solde des opérations financières est passé de -48,46 millions de dollars ÉU en 2003 à + 13,71 millions de dollars en 2004. Ce redressement s'explique par la performance des autres investissements, qui ont dégagé un solde positif de 7,8 millions de dollars contre -62,26 millions en 2003. Ce changement dans les opérations financières est dû en grande partie aux entrées de capitaux du secteur bancaire reflétées au niveau des dépôts des non-résidents qui sont passés de 14,52 millions de dollars en 2003 à 36 millions en 2004. Cette forte augmentation s'explique par la présence de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH).

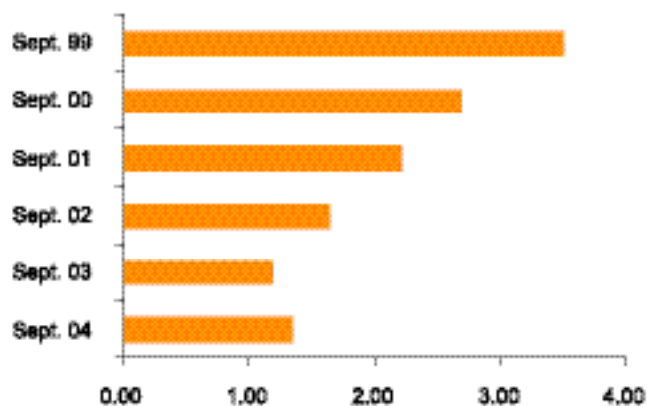
Les flux financiers du secteur des administrations publiques ont régressé en raison de la baisse des décaissements. D'un solde positif de 22,12 millions de dollars ÉU en 2003, le compte du secteur est passé à -14,23 millions de dollars ÉU. Les montants d'amortissement payés par l'État sur la dette externe ont presque égalé les décaissements reçus. Les accumulations d'arriérés d'un montant de 17,39 millions de dollars pour la période ont également contribué à cette détérioration des flux nets.

Les entrées nettes en investissements directs étrangers ont connu un recul de 54 %, traduisant le peu d'enthousiasme des investisseurs étrangers à s'engager dans un environnement économique et socio-politique instable. Certains travaux de construction du secteur hôtelier ont même été suspendus.

Financement

Au cours de l'exercice 2004, la situation excédentaire de la balance des paiements a permis un renforcement des réserves de change et une réduction d'engagement de 6,7 millions envers le FMI. Au 30 septembre 2004, le stock des réserves officielles brutes a représenté un peu plus d'un mois d'importation.

Graphique 20 Réserves officielles brutes
(en mois d'importations)

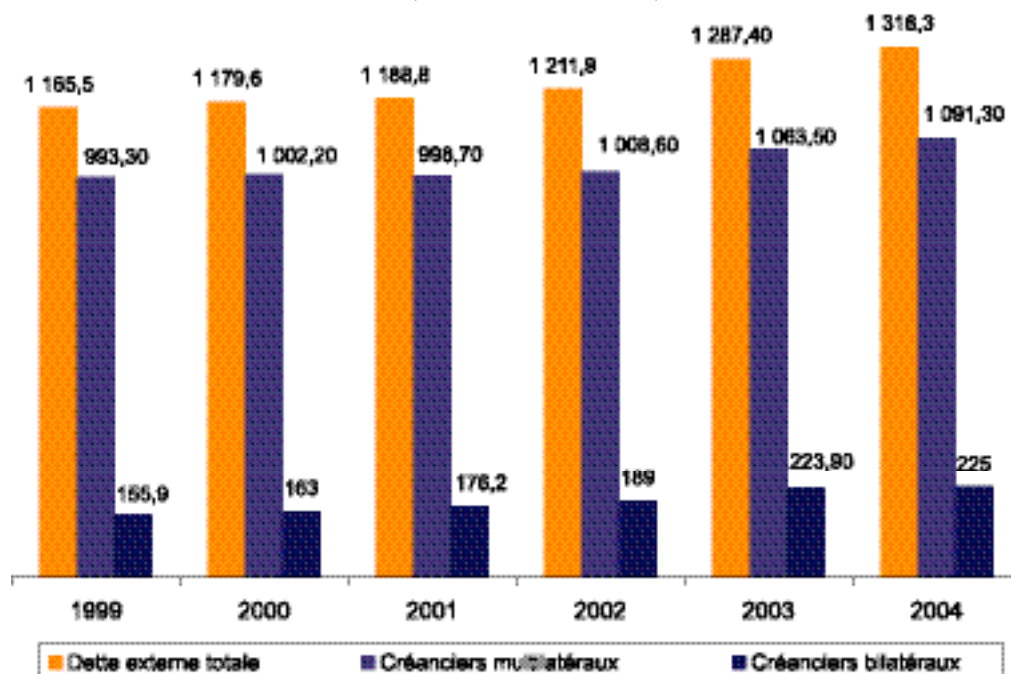


V. DETTE PUBLIQUE EXTERNE

V.1 L'encours de la Dette Publique Externe

L'encours de la dette publique externe s'est hissé de 2,2 % pour atteindre 1 316,3 millions de dollars ÉU en septembre 2004. Un accroissement essentiellement causé par la réévaluation de la dette libellée en d'autres devises composant le portefeuille de la dette externe. L'encours de la dette rapporté au PIB s'élevait à 34,34 % à la fin de septembre 2004 contre 38,34 % en 2003. Un recul imputable à l'inflation en 2003-2004 : car, en dépit d'une perte de volume (- 3,8%) le PIB en données non corrigées de l'inflation a tout de même gagné 17,33%, par rapport à son niveau il y a un an. Au chapitre du ratio de la dette externe au PIB, la République Dominicaine, pourtant un pays beaucoup plus endetté qu'Haïti, affiche une moyenne de 28% la période 1998-2000.

Graphique 21 Encours de la dette publique externe
(en millions de dollars ÉU)



V.1.1 Les Créances Bilatérales

Les créances bilatérales représentaient 17,09 % de la dette externe à la fin de septembre 2004, accusant ainsi un léger recul par rapport à la fin de septembre 2003. Cette baisse est essentiellement imputable à la faiblesse des décaissements au titre de l'aide bilatérale par comparaison à l'aide multilatérale. Le seul pays à avoir décaissé des prêts en faveur d'Haïti en 2003-2004 a été le Taïwan avec 2 millions de dollars. De 1999 à nos jours il ressort que les décaissements au titre des prêts de Taïwan ont totalisé 43,10 millions et ont surtout concerné les infrastructures et le logement social. Parmi les principaux créanciers figurent l'Italie, la France, la Chine et l'Espagne avec des parts respectives de 25,94%, 25,71%, 19,24% et 16,07%. Suivent les Etats-Unis avec 7%, puis, indistinctement, tous les autres pays donateurs avec 6,5% .

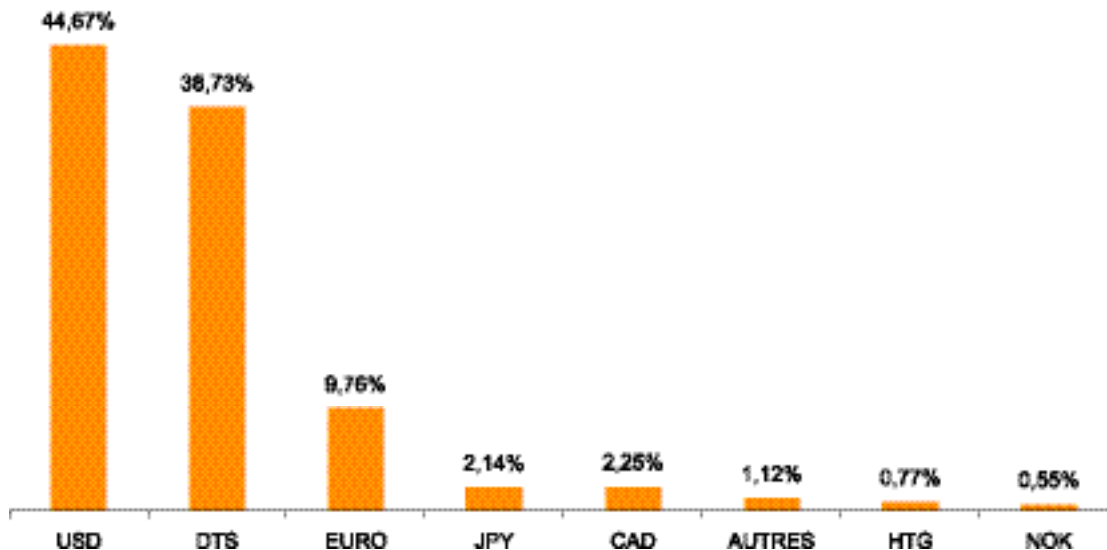
V.1.2 Les Créances Multilatérales

Les créances multilatérales représentaient 82,91% de la dette externe à la fin de l'exercice 2004, contre 82,61% l'exercice précédent. Au vu de la diversité des monnaies d'emprunt, la dette convertie en dollars reflète à travers son évolution les variations du volume des emprunts répartis par monnaies mais aussi les appréciations et les dépréciations du dollar face aux autres monnaies. La Banque Mondiale avec 49,52%, la Banque Interaméricaine de Développement (BID) avec 44,11%, sont les plus gros d'entre tous les créanciers, les autres, et notamment le Fonds Monétaire International (FMI), le FIDA et l'OPEC, se partageant au total 6% de l'encours actuel.

V.1.3 La composition de l'encours en devises

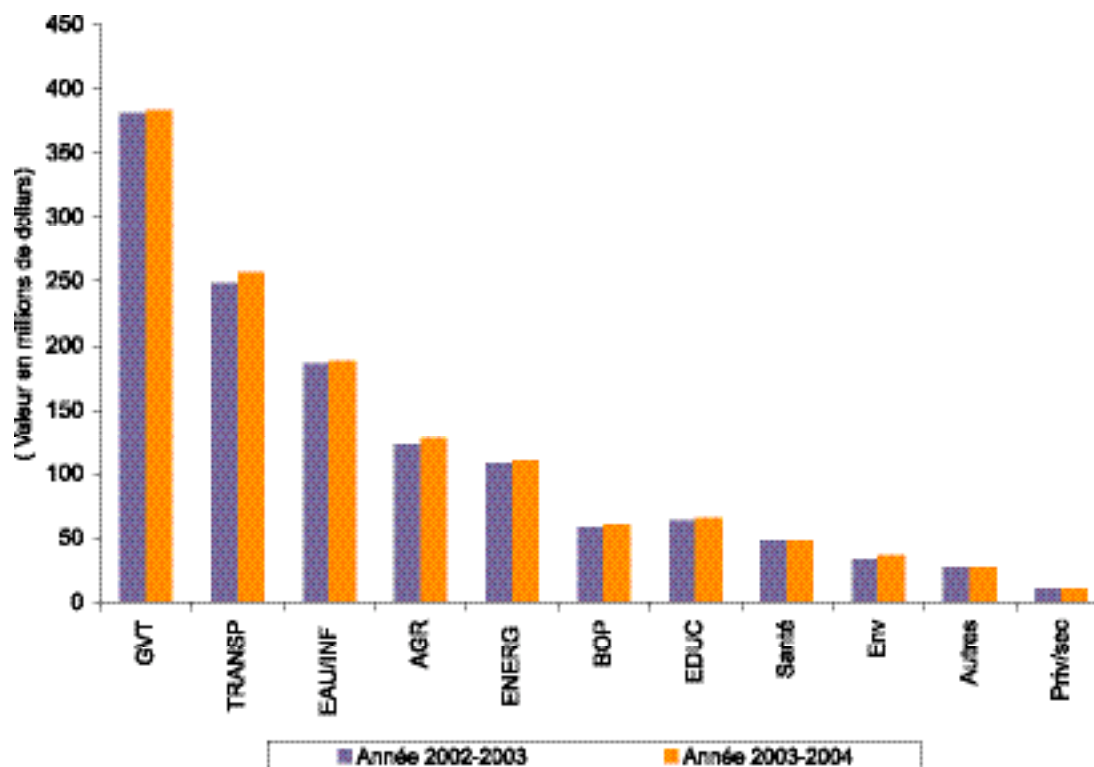
Au 30 septembre 2004, le portefeuille de la dette publique externe est libellé en dollars (44,67%), en Droits de Tirage Spéciaux (38,73%), en d'autres devises (16,60%). Dans la composition du panier de monnaies définissant les Droits de Tirage Spéciaux, le dollar qui intervient pour 45% dans la formation de ce panier---aux côtés de l'euro(29%), la livre sterling(11%), le yen(15%)--, se révèle par conséquent la devise clé dont l'évolution par rapport aux autres devises est déterminante pour l'évolution de l'encours de la dette externe du pays.

Graphique 22 Composition du portefeuille de la dette par type de devises
(en pourcentage)



Dans l'ordre décroissant les secteurs Gouvernement, Transport, Eau et Infrastructures, Agriculture, Énergie, sont les plus importants destinataires des ressources obtenues par voie d'endettement. Il leur est imputé un peu plus de 81% de la dette externe accumulée à la fin de septembre 2004.

Graphique 23 Répartition de la dette externe totale par secteur économique
(en millions de dollars)



V.2 Décaissements, Service de la dette et Arriérés de paiements

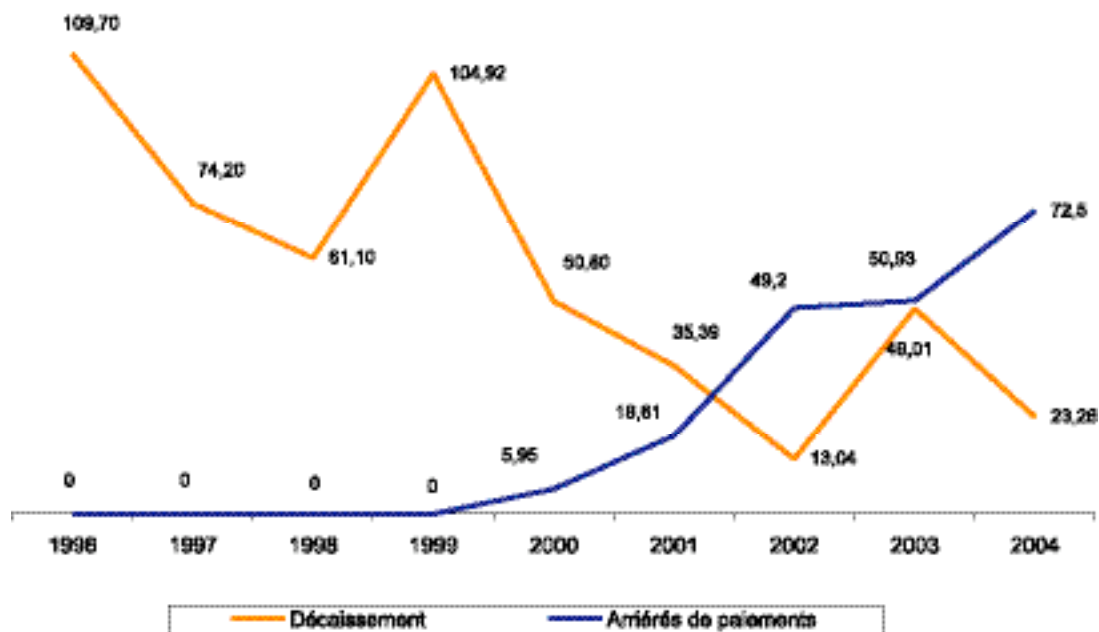
Les décaissements pour l'exercice 2003-2004 en provenance des institutions bilatérales et multilatérales, sont tombés à 23,26 millions de dollars, soit 26,25 millions de moins qu'en 2002-2003. Cette baisse combinée aux amortissements de la dette s'est traduite par un rétrécissement considérable du flux net de ressources d'emprunt extérieur en 2003-2004.

Les décaissements ont été au profit notamment des secteurs Gouvernement (86,68 %), Transport et Logement social (8,59 %), Agriculture (4,71 %).

Le Trésor Public a versé 35,17 millions de dollars E U au titre du service de la dette qui sont ainsi répartis, 62 % à la Banque interaméricaine de développement (BID), 21 % au Fonds monétaire international (FMI), et le reste, ou 17 %, à FIDA, l'OPEC, et l'USAID¹⁰

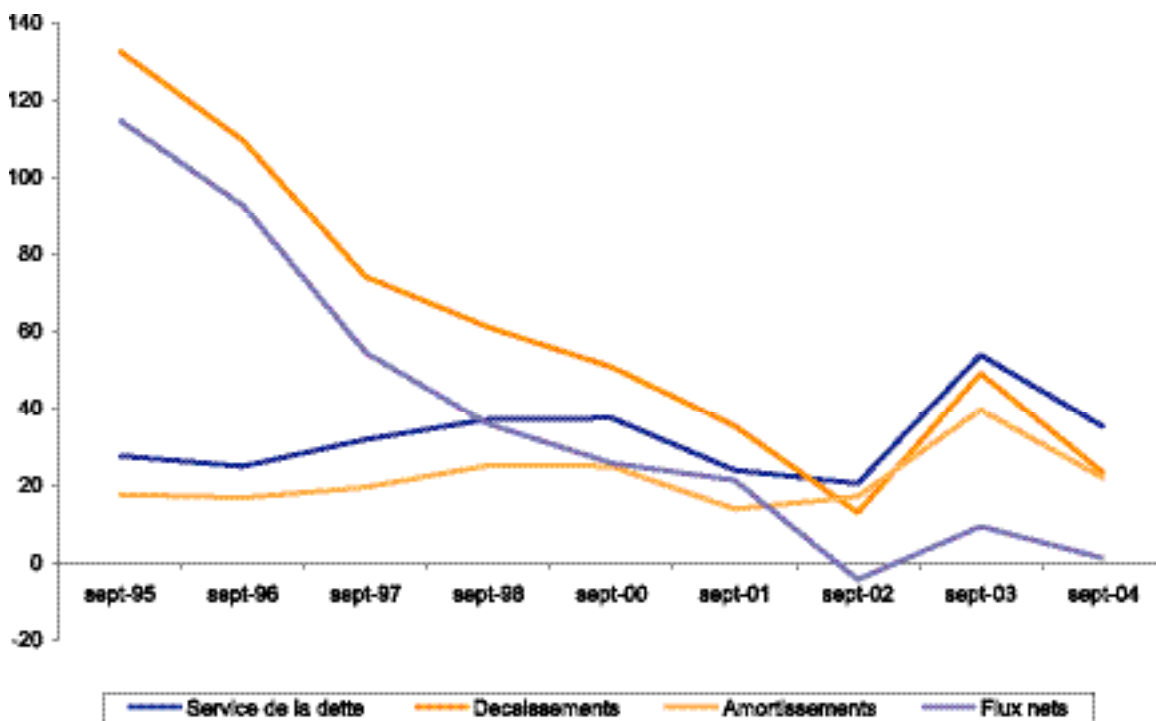
¹⁰OPEC 5 %, le FIDA 5 %, l'USAID 4 % et les autres 3 %

Graphique 24 Décaissement et arriérés de paiement
(en millions dollars ÉU)



Rapporté à la valeur des exportations, le service de la dette représente 9,39 % en 2003-2004, contre 16,60 % en 2002-2003 en raison des effets conjugués de la baisse du service de la dette et de la progression des exportations. Le ratio service de la dette / décaissements, de son côté est passé de 110 % à 151,2 % en raison d'un repli des décaissements bruts supérieur à celui du service de la dette.

Graphique 25 Évolution des décaissements, du service de la dette, de l'amortissement et du flux net
(en millions de dollars ÉU)



B. ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE EN 2004

Au cours de l'année 2004, la crise socio-politique a eu des retombées fortement négatives sur tous les secteurs d'activité de l'économie haïtienne, le système bancaire n'a pas été épargné et a évolué dans un environnement très difficile.

La croissance de l'actif du secteur bancaire n'a été que de 9,8% en 2004 comparativement à 44,6% en 2003 et 16,8% en 2002.

Cette croissance a été financée à hauteur 85,9% par les Dépôts dont l'encours est passé de 43 028,99 MG en 2003 à 48 057,16MG en 2004 et par l'Avoir des actionnaires qui a été augmenté de 8% (217,28MG).

L'effort d'expansion du réseau bancaire entrepris par les dirigeants durant l'exercice 2003 s'est considérablement ralenti et l'activité d'intermédiation n'a pas connu la relance souhaitée en dépit des efforts de la BRH qui a baissé les taux sur les bons dans l'espoir de redynamiser le crédit. Le poids du portefeuille de crédit dans l'actif bancaire est passé de 33,68% en 2003 à 32,50% en 2004.

La conjugaison des effets défavorables -forte croissance des dotations aux provisions pour créances douteuses et des dépenses d'exploitation, et la relative stabilité du produit net bancaire- a provoqué une progression continue du coefficient brut d'exploitation. Les indicateurs de rentabilité : le ROA et le ROE ont fortement chuté et sont à leur plus faible niveau depuis les cinq dernières années : 0,80% et 15,10% respectivement.

VI. LE SYSTÈME BANCAIRE: VUE D'ENSEMBLE

Après une extraordinaire hausse de 44,10 % en 2003, le total de l'actif constitué à 46,16 % de devises n'a crû en 2004 que de 9,80 %, sous l'effet du recul de 12,40 % du taux de change qui est passé de 42,03 gourdes pour un dollar au 30 septembre 2003 à 36,8 au 30 septembre 2004, les actifs en dollars ÉU et ceux en gourdes ayant respectivement augmenté de 20,07 % et 14,16 %.

La BRH a procédé au resserrement des taux sur les bons au cours de l'année 2004, tout en réduisant graduellement leur encours. En effet, de 3 818 MG au 30 septembre 2003, l'encours des bons est passé à 3 543,78 MG au 30 septembre 2004, soit un recul de 7,20 %.

La situation socio-politique difficile ayant prévalu au cours de cet exercice a affecté défavorablement les activités d'intermédiation, le portefeuille de crédit n'a crû que de 6 % (contre 33,2 % en 2003) pour une augmentation de 11,7 % des ressources totales (contre 42,5 % en 2003). La qualité et la couverture du portefeuille se sont altérées. Cette altération est caractérisée par une dégradation du taux d'improductifs qui est passé de 5,51 % à 6,92 % et par une baisse du ratio de couverture (97,17 % en 2003 contre 88,94 %).

Tableau 6 : Indicateurs financiers clés
(au 30 septembre ou pour l'exercice terminé le 30 septembre)

(en millions de gourdes)	2004	2003	2002	2001	2000
BILAN					
Actif	55 931,02	50 916,46	35 330,05	30 293,65	30 109,22
Bons BRH	3 543,78	3 818,00	3 151,42	2 777,00	1 160,25
Prêts nets	17 059,24	18 228,32	12 180,52	10 578,8	11 888,24
Dépôts	48 057,16	43 028,96	30 204,52	25 988,32	26 006,40
Avoir des actionnaires	2 947,50	2 730,23	2 045,29	1 755,82	1 536,50
RÉSULTATS					
Revenu nets d'intérêt	2 732,86	2 674,53	1 846,08	1 733,47	1 399,97
Autres revenus	1 400,70	1 458,56	957,67	907,60	831,78
Dotations à la Provision pour Créances douteuses	299,04	184,51	179,42	174,05	148,92
Frais d'exploitation	3 303,28	2 866,43	2 230,00	1 965,72	1 543,96
Bénéfice net (perte nette)	428,81	834,81	321,52	381,27	430,22
(en pourcentage)					
STRUCTURE FINANCIÈRE					
Avoir des actionnaires en % de l'actif	5,27	5,36	5,79	5,80	5,10
Dépôts en % de l'actif	85,92	84,51	85,49	85,79	83,05
QUALITÉ DE L'ACTIF					
Prêts improductifs bruts en % des prêts bruts	6,92	5,51	6,61	9,22	6,76
Provisions pour créances douteuses en % des prêts improductifs bruts	88,94	97,17	84,39	86,25	82,57
Prêts Improductifs nets en % de l'actif des actionnaires	4,72	0,58	6,39	19,97	20,45
RENTABILITÉ					
Rendement de l'actif (ROA)	0,80	1,94	0,98	1,26	1,68
Rendement de l'actif des actionnaires (ROE)	15,10	35,00	16,92	23,16	32,79
Revenus nets d'intérêt en % des revenus d'intérêt	55,11	85,86	18,15	20,53	60,20
Rémunération moyenne des dépôts ^{a)}	19,74	20,76	3,25	5,65	16,43
Dépenses d'exploitation en % du produit net bancaire	79,92	69,35	79,31	74,43	69,41
Produit net bancaire par employé (en milliers de gourdes)	1 208,12	1 293,82	847,54	848,67	793,37
Nombre d'employés	3 532,00	3 305,00	3 255,00	3 235,00	2 989,00

a) Dépôts moyens de la période, y compris les dépôts à vue.

Du point de vue de la rentabilité, la situation du système n'a pas été différente. L'effet ciseau négatif engendré par l'augmentation de 15,2 % des dépenses d'exploitation, dans un contexte de relative stabilité du Produit Net Bancaire a conduit à un affaiblissement d'environ 50 % des résultats cumulés de l'exercice 2004. Cette performance mitigée de la rentabilité, caractérisée par des dépenses de 79,9 centimes par gourde de revenus contre 69,4 en 2003, a eu des répercussions négatives tant sur les principaux ratios de rentabilité qui ont tous décru (le ROA a atteint 0,80 % contre

1,94 %, le ROE 15,10 % contre 35 %) que sur les fonds propres comptables qui n'ont augmenté que de 8 %, en dépit de l'augmentation de 13,80 % (137,12 MG) du capital libéré alors qu'en 2002 pour une augmentation de 6,2 % (57,50 MG), l'avoir des actionnaires avait crû de 33,80% en raison, en grande partie, d'un accroissement de 66 % des bénéfices non répartis.

La baisse du rythme de croissance des fonds propres comptables a altéré la couverture des immobilisations dont le niveau du ratio au 30 septembre 2004 (104,88 %) avoisine celui de 2002, alors qu'en 2003, il avait atteint 114,3 %.

VI.1 Le système bancaire

VI.1.1 Établissements et environnement concurrentiel

Établissements

Le tableau ci-dessous présente la répartition des établissements bancaires suivant l'origine de leurs capitaux et de leurs activités principales. Le nombre de banques en exploitation ainsi que leur configuration n'ont enregistré aucun changement depuis les trois dernières années. Au nombre de treize (13), les banques sont ainsi réparties : deux (2) banques commerciales d'Etat, deux (2) succursales de banques étrangères, et neuf (9) banques commerciales haïtiennes dont deux (2) banques d'épargne et de logement.

Tableau 7 : Établissements bancaires fonctionnant en Haïti
(au 30 septembre 2004)

Banques commerciales d'État	Banque Nationale de Crédit (BNC) Banque Populaire Haïtienne (BPH)
Banques commerciales à capitaux privés haïtiens	Capital Bank Banque Industrielle et Commerciale d'Haïti (BICHI) Banque de l'Union Haïtienne (BUH) Banque de Promotion Commerciale et Industrielle (Promobank) Société Caraïbéenne de Banque (Socabank) Société Générale Haïtienne de Banque (Sogebank) Unibank
Succursales de banques commerciales étrangères	Bank of Nova Scotia (Scotiabank) CIBank N.A. (CBNA)
Banques d'épargne et de logement à capitaux privés haïtiens	Société Caraïbéenne de Banque d'Épargne et de Logement (Socabel) Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement (Sogebel)

Le décret du 14 novembre 1980 réglementant le fonctionnement des banques et les activités bancaires sur le territoire de la République d'Haïti définit les banques commerciales comme des établissements dont les activités principales consistent à recevoir du public des dépôts à vue ou à terme et à effectuer des opérations de crédit à court, à moyen ou à long terme selon les prescriptions de la BRH.

La loi du 28 août 1984 portant création et fonctionnement des banques d'épargne et de logement (BEL) définit ces dernières comme des établissements dont les activités principales consistent à mobiliser l'épargne privée et publique, nationale ou étrangère, en vue de l'octroi de prêts hypothécaires à moyen et long terme devant servir à l'acquisition, à la construction ou à la restauration d'immeubles à usage résidentiel, commercial, industriel ou à caractère social.

Environnement concurrentiel

La situation politique difficile qui a marqué l'exercice, la faiblesse de l'assise financière des banques et les pillages subis par certaines succursales au milieu de l'année ont ralenti l'élan des dirigeants qui n'ont demandé et reçu l'autorisation d'ouvrir que six (6) nouvelles succursales contre onze (11) l'année précédente, le nombre le moins important au cours des cinq dernières années. Deux nouveaux points de service autorisés à fonctionner au cours des exercices antérieurs ont démarré leurs activités au cours de cet exercice : la BNC à Léogane et la Capital Bank à Carrefour Feuilles.

Tableau 8 : Nombre des succursales et agences autorisées

	2004	2003	2002	2001	2000
Succursales et agences autorisées	+6	+11	+15	+12	+14

Une tendance nettement différente de celle de l'exercice précédent a été observée au cours de l'exercice 2003-2004. Sur les six (6) nouvelles succursales autorisées, une (1) seule est opérationnelle en province alors qu'au cours de l'exercice 2002-2003, le ratio était de sept (7) sur onze (11).

Tableau 9 : Évolution du nombre de succursales autorisées par établissement bancaire

Établissements	2004 Nombre de succursales et agences autorisées ^a		2003 Nombre de succursales Et agences autorisées ^a		Variation ^a	
	P-AUP & environs ^b	Villes de province	P-AUP & environs ^b	Villes de province	P-AUP & environs ^b	Villes de province
BKCH	1	0	1	0	-	-
BNC	6	16	6	16	2	0
BPH	4	0	4	0	-	-
BUH	5	7	5	7	-	-
Capital Bank	12	2	12	2	-	-
Cibank	1	0	1	0	-	-
Promobank	6	2	6	2	0	-
Scotiabank	4	0	4	0	-	-
Socobank	15	8	15	8	-	-
Socabel	1	0	1	0	-	-
Sogobank	27	9	24	9	3	0
Sogebel	3	0	3	0	-	-
Unibank	22	16	22	15	-	1

a) Par agence on entend une unité qui offre des services bancaires limités et qui ne jouit pas d'une autonomie de fonctionnement.

b) Englobe la ville de Port-au-Prince et les régions périphériques : Pétion-ville, Laboule, Delmas, Carrefour, la Plaine du Cul-de-sac et Croix-des-bouquets.

Au cours de l'exercice, aucune tentative officielle de rapprochement bancaire n'a été enregistrée. Aucune demande d'agrément pour l'octroi de licence de banque n'a été produite, l'étude de celle relative à la banque en formation « Fonkoze » étant encore en suspens.

VI.2 Structure du système bancaire

L'exercice 2003-2004 a favorisé le renforcement de la concentration du système bancaire. Si l'indice Herfindhal-Hirschman fait ressortir une extrême concentration au niveau des dépôts en devise américaine, la classification par catégorie et importance dénote une accentuation de la concentration au niveau du crédit. D'un autre côté, le poids des trois (3) premières banques est toujours supérieur à 60 % sur tous les marchés.

Poids des principaux établissements bancaires

Au cours de cet exercice, le poids des trois, des cinq et des huit premiers établissements bancaires a augmenté. Au niveau de l'actif, le poids des trois (3) premiers établissements (62,60%) a augmenté de 0,9 point de pourcentage tandis que celui des cinq (5) et huit (8) premiers (76,10 % et 89,80 %) a diminué respectivement de 0,3 et 0,6 point de pourcentage. Les crédits alloués et les dépôts en dollars ÉU captés ont évolué à la hausse pour les trois (3) catégories mentionnées. Cependant, au niveau du crédit, la part des trois (3) premiers établissements a connu une augmentation de 3,2 points de pourcentage, nettement au dessus de celle des deux autres catégories, tandis qu'au niveau des ressources en dollars ÉU, la part des huit (8) premiers établissements qui a augmenté de 1,5 point de pourcentage, dépasse de 0,2 point de pourcentage celle des trois (3) premiers établissements et de 1 point celle des cinq (5) premiers. Au niveau des dépôts totaux, le poids des cinq premiers établissements est resté stable à 78 % tandis que celui des trois (3) et huit (8) premiers établissements ont crû respectivement de 0,6 et de 0,2 point de pourcentage.

**Tableau 10 : Poids des principaux établissements bancaires
au 30 septembre
(en pourcentage)**

	Actif Total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts en dollars ÉU
2004 (13 établissements)				
Les trois premiers établissements	62,6	61,4	65,6	70,9
Les cinq premiers établissements	76,1	75,3	78,0	82,7
Les huit premiers établissements	89,8	80,6	91,1	94,4
2003 (13 établissements)				
Les trois premiers établissements	61,7	58,2	65,0	69,6
Les cinq premiers établissements	76,4	75,4	78,0	82,2
Les huit premiers établissements	90,4	89,2	90,9	92,9
Variation 2003/2002				
Les trois premiers établissements	0,9	3,2	0,6	1,3
Les cinq premiers établissements	-0,3	0,9	-	0,5
Les huit premiers établissements	-0,6	1,4	0,2	1,5

Poids des différentes catégories d'établissements bancaires

A l'exception du crédit au niveau duquel les sept (7) banques commerciales ont pu augmenter leur poids de 3,7 points de pourcentage, au niveau de l'actif total, des dépôts totaux et des dépôts en dollars ÉU, leur poids est resté relativement stable, variant dans une fourchette de -0,4 à +0,3 point de pourcentage, une tendance contraire à celle enregistrée en 2003.

**Tableau 11 Poids des différentes catégories d'établissements bancaires
au 30 septembre
(en pourcentage)**

Catégories de banques	Actif Total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts en dollars ÉU
2004				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	77,0	80,4	80,0	84,9
2 Succursales de banques étrangères	7,8	10,2	6,8	5,9
2 Banques d'État	10,2	5,0	8,6	3,8
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	5,0	4,4	4,6	5,4
	100,0	100,0	100,0	100,0
2003				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	77,4	76,7	80,2	84,6
2 Succursales de banques étrangères	8,3	12,5	7,3	7,0
2 Banques d'État	10,4	6,4	8,9	4,5
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,9	4,4	3,6	3,9
	100,0	100,0	100,0	100,0
2002				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	75,1	76,1	77,2	81,7
2 Succursales de banques étrangères	10,1	13,9	9,9	9,4
2 Banques d'État	10,8	5,9	9,4	4,3
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,9	4,1	3,5	4,6
	100,0	100,0	100,0	100,0
2001				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	75,3	74,7	76,8	82,2
2 Succursales de banques étrangères	11,1	15,3	11,0	11,6
2 Banques d'État	10,2	5,9	9,0	2,8
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3,4	4,1	3,2	3,4
	100,0	100,0	100,0	100,0
2000				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	75,0	75,5	77,0	84,6
2 Succursales de banques étrangères	12,6	14,8	11,1	10,8
2 Banques d'État	9,8	5,9	9,4	2,3
2 Banque d'épargne et de logement privées haïtiennes	2,6	3,7	2,5	2,2
	100,0	100,0	100,0	100,0

Les succursales de banques étrangères ont enregistré des pertes de part de marché à tous les niveaux, une tendance amorcée depuis l'exercice 2001. En effet, des reculs respectifs de 0,5, 2,3, 0,5 et 1,1 points de pourcentage ont été enregistrés au niveau de l'actif total, du portefeuille de prêts, des dépôts totaux et des dépôts en dollars ÉU alors qu'ils avaient décliné respectivement de 1;8; 1;4; 2;6 et 2,4 points de pourcentage en 2003.

Les Banques d'Etat ont observé, à l'instar des succursales de banques étrangères, des pertes de part de marché à tous les niveaux alors qu'il en est tout à fait différent pour les Banques d'épargne et de logement, même si leur part au niveau du crédit est restée stable à 4,4%.

Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman¹¹

La concentration du système a continué à s'accroître, mais à un rythme plus poussé au niveau des dépôts en dollars malgré les taux relativement faibles offerts sur les dépôts à terme en dollars, catégorie dont le poids est le plus important. L'indice Herfindhal-Hirschman confirme ce degré de concentration qui est de l'ordre de 2 027,3 dans le cas des dépôts en dollar ÉU, 1 627,1, 1 477,2 et 1 744,8 respectivement pour l'actif total, le portefeuille de crédit et les dépôts totaux.

Tableau 12 : Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman
(au 30 septembre)

	Actif total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts EU
2004	1 627,1	1 477,2	1 744,8	2 027,3
2003	1 606,4	1 414,0	1 727,2	1 940,3
2002	1 469,3	1 391,2	1 540,8	1 753,0
2001	1 416,1	1 309,2	1 457,2	1 738,2
2000	1 346,3	1 307,1	1 420,6	1 712,7

VI.3 Distribution du crédit

La part du crédit allouée aux différents secteurs d'activité au cours de l'exercice n'a pas connu de grande variation par rapport à celle de l'exercice antérieur. Parallèlement, la distribution du crédit par échéance met en lumière une croissance de la proportion des prêts à moyen terme.

Répartition de l'encours des prêts par secteur d'activité

Trois (3) secteurs d'activité (Commerce de gros et de détail, Services et autres, Industries manufacturières) continuent d'absorber plus des deux tiers (2/3) du crédit bancaire. La part du crédit allouée à ces secteurs (69,50 %) a enregistré un gain de 20 points de base par rapport à celle de l'exercice 2003. Ce gain est essentiellement dû à l'augmentation de 1,3 point de pourcentage enregistré au niveau du secteur « Services et autres (19 %)» qui a plus que compensé les pertes de 0,6 et de 0,5 point de pourcentage subies respectivement par les secteurs « commerce de Gros et Détail, (33 %) » et « Industries Manufacturières, (17,50 %)». La plus forte baisse de part de crédit (-2 points de pourcentage) est enregistrée au niveau du secteur « Prêts aux particuliers (10,60% en 2004 contre 12,60% en 2003) ».

¹¹ Cet indicateur est donné par la somme des carrés des parts de marché de l'ensemble des banques. Une diminution de l'indice traduit une baisse du degré de concentration. En général, pour un marché donné, une valeur inférieure à 1 000 témoigne d'une faible concentration, une valeur comprise entre 1 000 et 1 800 une concentration modérée et une valeur supérieure à 1 800 une forte concentration.

Tableau 13 : Répartition de l'encours des prêts par secteur d'activité
 au 30 septembre
 (en millions de gourdes et en pourcentage)

Secteurs d'activité	2004		2003		Variation Point
	Montant ^a	%	Montant ^a	%	
Commerce de Gros et Détail	6 486,93	33,0	6 389,7	33,6	-0,6
Services et autres	3 732,82	19,0	3 368,5	17,7	1,3
Industries manufacturières	3 449,38	17,5	3 421,3	18,0	-0,5
Prêts aux particuliers	2 091,10	10,6	2 386,0	12,6	-2,0
Immobilier résidentiel et commercial	2 487,45	12,6	2 139,5	11,3	1,3
Transport, Entrepôt et Communication	610,87	4,1	597,1	3,1	1,0
Bâtiments et travaux publics	269,90	1,4	326,5	1,7	-0,3
Électricité, Gaz et Eau	348,58	1,8	371,2	2,0	-0,2
Agriculture, Sylviculture et Pêche	7,58	0,0	6,7	0,0	0,0
Total	19 684,71	100,0	19 008,5	100,0	0,0

a: Comprend aussi des engagements hors-bilan.

Par rapport à l'exercice précédent, les secteurs « Immobilier résidentiel et commercial » et « Transport, Entrepôt et communication » ont respectivement bénéficié de gains de 1,3 et de 1 point de pourcentage, ce qui a porté le stock de crédit de ces secteurs à 2 487,5 MG (+16,3 %) contre 2 139,5 MG en 2003 et 810,9 MG (+35,8 %) au cours de l'exercice 2004 contre 597,1 MG en 2003. Par contre, le volume de crédit accordé aux secteurs « Bâtiments et travaux publics », « Électricité, Gaz et Eau » a diminué pour s'établir respectivement à 269,9 MG et 348,6 MG, engendrant un recul de 0,3 et 0,2 point de pourcentage dans leur pondération.

Après avoir baissé spectaculairement de 66,33 % (-13,2 MG) en 2003, l'encours du crédit dont bénéficie le secteur « Agriculture, Sylviculture et Pêche » est passé de 6,7 MG à 7,6 MG en 2004 alors que son poids est demeuré inchangé.

Répartition de l'encours des prêts par tranche

De 5 963 en 2003, le nombre d'emprunteurs ayant bénéficié des prêts dont l'encours est supérieur à 75 000 gourdes est passé à 6 462, soit une hausse de 8,4 %. L'augmentation la plus significative du nombre d'emprunteurs (+ 239 nouveaux) est enregistrée au niveau de la tranche de prêt comprise entre 75 000 et 250 000 gourdes. L'accroissement du nombre d'emprunteurs enregistré au niveau des autres tranches se situe entre 15 et 69.

Cependant, l'encours des prêts supérieurs à 75 000 gourdes s'est globalement contracté de 20,4 %, passant de 16 008,5 MG en 2003 à 12 743,7 MG en 2004. Malgré une diminution de 9,87 points de pourcentage du poids des prêts (68,13 %) dont l'encours est égal ou supérieur à 5 MG, ces derniers continuent de représenter la plus forte proportion de l'encours total des prêts.

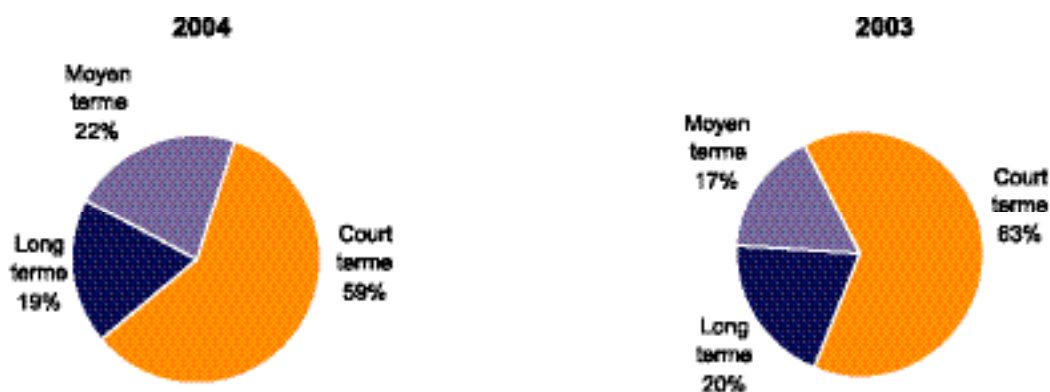
Le poids de l'encours des prêts situés dans les autres tranches présentées dans le tableau ci-dessous a évolué à la hausse, passant d'une fourchette de 2 % à 7 % en 2003 à une fourchette de 3 % à 9 % en septembre 2004.

Tableau 14 : Répartition de l'encours des prêts par tranche (prêts de 75 000 gourdes ou plus
(au 30 septembre)

Tranches de prêts	Nombre d'emprunteurs	Nombre d'emprunteurs, en %	Encours des prêts, en millions de gourdes	Encours des prêts, en %
2004				
75 000 à 249 999	2 780	43	379,67	3,24
250 000 à 499 999	1 123	17	400,44	3,41
500 000 à 999 999	874	14	623,16	4,89
1 000 000 à 2 499 999	764	12	1 215,46	8,98
2 500 000 à 4 999 999	326	5	1 147,97	9,07
5 000 000 ou plus	595	9	8 682, 2	68,13
Total	6 462	100	12 743, 7	100
2003				
75 000 à 249 999	2 541	43	336,0	2
250 000 à 499 999	1 054	18	377,1	2
500 000 à 999 999	810	13	577,8	4
1 000 000 à 2 499 999	698	12	1 110,1	7
2 500 000 à 4 999 999	311	5	1 104,1	7
5 000 000 ou plus	549	9	12 501,3	78
Total	5 963	100	16 0085	100
2002				
75 000 à 249 999	2 638	46	373,5	3
250 000 à 499 999	1 043	17	370,6	3
500 000 à 999 999	820	14	588,6	5
1 000 000 à 2 499 999	677	11	1 065,1	9
2 500 000 à 4 999 999	298	5	1 035,6	9
5 000 000 ou plus	448	7	8 728,5	72
Total	6 124	100	12 160,0	100
2001				
75 000 à 249 999	3 022	48	397,3	4
250 000 à 499 999	1 033	17	366,4	3
500 000 à 999 999	801	13	570,4	5
1 000 000 à 2 499 999	637	10	998,7	9
2 500 000 à 4 999 999	305	5	1 056,9	10
5 000 000 ou plus	425	7	7 264,5	68
Total	6 223	100	10 664,4	100
2000				
75 000 à 249 999	2 954	46	387,9	3
250 000 à 499 999	1 133	18	409,9	4
500 000 à 999 999	833	13	597,1	5
1 000 000 à 2 499 999	681	11	1 059,6	9
2 500 000 à 4 999 999	297	5	1 034,8	9
5 000 000 ou plus	463	8	8 333,5	70
Total	6 381	100	11 822,7	100
1999				
75 000 à 249 999	2 937	49	390,4	5
250 000 à 499 999	1 107	18	392,1	5
500 000 à 999 999	715	12	515,6	6
1 000 000 à 2 499 999	618	10	957,6	12
2 500 000 à 4 999 999	260	4	928,8	11
5 000 000 ou plus	361	6	5 096,0	61
Total	6 998	100	8 262,5	100

Ce tableau porte sur les prêts dont l'encours global est supérieur à 75 000 gourdes. Il indique le taux de concentration par tranche d'emprunteurs pour la population considérée.

Graphique 26 Répartition de l'encours des prêts par échéance
(au 30 septembre)



Répartition de l'encours des prêts par échéance ¹²

Par rapport à l'exercice 2003, la part des prêts à court et long termes supérieurs à 75 000 gourdes pour cet exercice a reculé respectivement de 4 points et de 1 point de pourcentage, passant respectivement de 63 % à 59 % et de 20 % à 19 %. Parallèlement, le poids des prêts à moyen terme a augmenté de 5 points de pourcentage en ressortant à 22 % en 2004 contre 17 % en 2003.

VI.4 Parts de marché individuelles

Au niveau de l'actif, les sept premières banques en terme de part de marché ont conservé leur rang par rapport à l'année 2003. Cependant, la Sogebank, la Capital bank et la Socabank ont enregistré respectivement des gains de 62, de 7 et de 43 points de base.

Parmi les autres banques, des baisses de part de marché se trouvant entre 0,07 et 0,27 point de pourcentage ont été enregistrées, à l'exception de la Sogebel (4,26 %) et de la Socabel (0,76 %) qui ont connu respectivement des gains de 0,82 et de 0,27 de part de marché.

Le gain de part de marché de la sogebel l'a porté au huitième rang (elle occupait la dixième place en 2003) tandis que la BUH et la Scotiabank ont reculé d'un rang chacune.

Sur le marché du crédit, sept banques ont pu accroître leur part de marché dans une fourchette de 0,07 à 3,41 points de pourcentage. La concurrence a été particulièrement marquée entre les deux premières banques et entre la cinquième et la sixième banques.

Au niveau des dépôts totaux (gourdes et dollars ÉU), huit (8) banques sur treize ont pu enregistrer de légères augmentations de part de marché, allant de 0,03 à 0,85 point de pourcentage. Toutefois, à l'exception de la Sogebel qui est passée de la huitième à la septième place aux dépens de la BUH qui a perdu sa septième place suite à une perte de 6 points de base de part de marché (4,09 % au 30 septembre 2004), toutes les autres banques ont gardé leur place à la fin de l'exercice 2003-2004.

Pour ce qui a trait au marché des dépôts en dollars ÉU, mises à part la Sogebank, la Capital Bank et la Sogebel qui ont enregistré des gains de part de marché respectivement de l'ordre de 3,42 points (de 27,47 % à 30,89 %), 0,97 point (de 4,83 % à 5,80 %) et de 1,8 point (de 3,06 % à 4,86 %) de pourcentage, les autres banques ont vu leur part de marché reculer dans un intervalle de -0,09 à -2,23 points de pourcentage. La Sogebank a accédé au premier rang avec une part de marché de 30,89 % alors qu'elle était deuxième en 2003, avec 27,47 % de part de marché. La Capital Bank pour sa part est passée de la sixième à la cinquième place, avec une part de marché de 5,8 % contre 4,8 % en 2003 ; quant à la Sogebel, elle est passée du septième au sixième rang. En dépit du recul de leur part de marché, les autres banques ont pu garder la même position occupée dans le classement au cours de l'exercice 2002-2003.

¹²court terme : prêts ayant une échéance initiale comprise entre 0 et 12 mois ; moyen terme : prêts ayant une échéance initiale comprise entre 13 et 48 mois ; long terme : prêts ayant une échéance initiale supérieure à 48 mois.

Tableau 15 : Parts de marché et rang relatifs à l'actif total et au portefeuille de prêts bruts
(au 30 septembre)

	Actif Total						Prêts Bruts					
	2004		2003		2002		2004		2003		2002	
	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang
Sogebank	26,61	1	25,99	1	24,44	1	20,88	2	22,69	1	19,66	2
Unibank	24,36	2	24,52	2	22,12	2	22,50	1	20,92	2	21,54	1
Socabank	11,62	3	11,19	3	12,08	3	17,99	3	14,58	3	17	3
BNC	8,21	4	8,34	4	8,54	4	2,84	10	3,63	10	3,18	10
Promobank	5,9	5	6,34	5	6,09	6	8,77	4	9,05	4	8,35	5
Capital Bank	4,86	6	4,89	6	4,68	8	6,20	5	5,49	6	5,29	6
Citibank	4,45	7	4,70	7	6,21	5	5,68	6	8,11	5	8,78	4
Sogebel	4,28	8	3,44	10	3,80	10	3,73	9	3,86	9	3,92	9
BUH	4,17	9	4,44	8	5,71	7	4,03	8	3,96	8	4,23	8
Scotiabank	3,30	10	3,57	9	3,82	9	4,51	7	4,43	7	5,08	7
BPH	2,01	11	2,08	11	2,25	11	2,21	11	2,73	11	2,76	11
Socabel ^a	0,76	12	0,49	12	0,33	12	0,64	12	0,54	12	0,18	12
BICH	0,02	13	0,02	13	0,03	13	0,01	13	0,01	13	0,02	13
BHD ^b					-	-			-	-		
	100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00	

a) La Socabel a démarré ses opérations en novembre 2001.

b) La BHD a démarré ses opérations en novembre 1999 ; elle a été dessaisie par la BRH en février 2002.

Tableau 16 : Parts de marché et rang
Dépôts totaux et dépôts en dollars EU
(au 30 septembre)

	Dépôts totaux						Dépôts en dollars EU					
	2004		2003		2002		2004		2003		2002	
	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang
Sogebank	26,30	1	27,45	1	25,75	1	30,89	1	27,47	2	27,47	1
Unibank	25,22	2	25,90	2	22,89	2	28,56	2	28,82	1	28,82	2
Socabank	12,09	3	11,65	3	12,00	3	11,40	3	13,63	3	13,63	3
BNC	7,00	4	6,86	4	7,13	4	2,73	8	2,97	8	2,97	8
Promobank	5,37	5	6,19	5	6,35	5	6,07	4	6,85	4	6,85	4
Capital Bank	4,92	6	4,79	6	4,56	8	5,60	5	4,83	6	4,83	6
Sogebel	4,12	7	3,77	8	3,28	10	4,86	6	3,06	7	3,06	7
BUH	4,08	8	4,03	7	5,65	7	2,18	9	2,55	9	2,55	9
Scotiabank	3,41	9	3,60	9	4,16	9	1,80	10	2,16	10	2,16	10
Citibank	3,40	10	2,87	10	5,72	6	4,09	7	5,57	5	5,57	5
BPH	1,59	11	1,69	11	2,28	11	1,09	11	1,66	11	1,66	11
Socabel ^a	0,49	12	0,46	12	0,23	12	0,54	12	0,45	12	0,45	12
BICH	0,01	13	0,01	13	-	-	0,0	13	-	-	0,00	13
	100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00	

a) La Socabel a démarré ses opérations en novembre 2001.

b) La BHD a démarré ses opérations en novembre 1999 ; elle a été dessaisie par la BRH en février 2002.

VII LES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU SYSTÈME BANCAIRE

VII.1 Activités bancaires

Évolution du bilan

Par rapport à l'exercice 2003, l'actif du système bancaire a crû de 9,80% passant de 50 916,5 MG à 55 931 MG en septembre 2004. Cette expansion de 5 014,5 MG est le résultat d'une augmentation de 14,16 % des actifs en gourdes, et de 5,21 % des actifs en devises converties. La croissance des actifs en devises converties est surtout due à un effet de volume puisque le taux de change est passé de 42,03 à 36,82 au cours de la période : les actifs en devises sont passés de 583,9 millions dollars ÉU à 701,1 millions de dollars ÉU en septembre 2004, soit une croissance de 20 %.

Les Bons BRH et les Autres placements sont les seuls postes du bilan ayant subi un recul, soit respectivement de 7,20 % et de 1,90 %. Le poste « Autres actifs » a connu la plus forte croissance, soit 35,30 %, viennent ensuite les disponibilités, avec une croissance de 18,20% , les immobilisations nettes et les prêts nets qui ont connu respectivement une hausse de 17,70 % et de 5,10 %.

Tableau 17 : Bilan du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)

	2004	2003	2002	2001	2000
Disponibilités	22 453,87	18 995,18	13 546,8	11 462,8	11 196,5
Bons BRH	3 543,78	3 818,00	3 151,4	2 777,0	1 180,2
Autres placements	7 303,93	7 448,05	3 242,7	2 511,7	2 999,2
Prêts nets	17 059,24	16 228,31	12 160,5	10 576,9	11 888,2
Immobilisations nettes	2 810,29	2 387,73	1 987,4	1 757,4	1 504,2
Autres actifs	2 759,91	2 039,19	1 241,3	1 207,9	1 340,8
Actif total	55 931,02	50 916,46	35 330,1	30 293,7	30 109,1
Dépôts	48 057,16	43 028,99	30 204,5	25 988,3	25 006,4
Obligations à vue	2 881,06	2 904,66	1 618,2	1 396,4	1 755,2
Obligations à terme	1 038,02	1 225,36	742,4	575,2	1 136,3
Autres passifs	1 007,27	1 027,23	719,6	578,0	672,7
Passif total	52 983,52	48 186,24	33 284,7	28 537,9	28 572,6
Avoir des actionnaires	2 947,50	2 730,22	2 045,4	1 755,6	1 536,5
Passif et avoir des actionnaires	55 931,02	50 916,46	35 330,1	30 293,7	30 109,1

Le financement de l'actif par le passif a progressé de 10 % et par l'Avoir des actionnaires de 8 %. Cette progression du passif est due exclusivement à une hausse de 11,70% des dépôts, car les obligations à vue, les obligations à terme et les autres passifs ont baissé respectivement de 0,80%, 15,30 % et 1,90 %.

Tableau 18 : Principaux postes du bilan du système bancaire
(au 30 septembre)
(variation en pourcentage)

	2004	2003	2002	2001	2000
Disponibilités	18,2	40,2	18,2	2,4	89,4
Bons BRH	-7,2	21,2	13,5	135,3	-61,9
Autres placements	-1,9	130,1	29,1	-16,3	119,1
Prêts nets	5,1	33,4	15,0	-11,0	39,1
Immobilisations nettes	17,7	20,1	13,1	16,8	24,5
Autres actifs	35,3	64,1	2,8	-9,9	39,3
Actif total	9,8	44,1	16,8	0,6	42,7
Dépôts	11,7	42,5	16,2	3,9	37,4
Obligations à vue	-0,8	79,5	15,9	-20,4	39,4
Obligations à terme	-15,3	64,8	29,1	-48,5	241,7
Autres passifs	-1,9	42,7	24,5	-14,1	206,0
Passif total	10,0	44,8	16,8	-0,1	42,8
Avoir des actionnaires	8,0	33,8	16,5	14,3	41,2
Passif et avoir des actionnaires	9,8	44,1	16,8	0,6	42,7

L'accroissement de l'avoir des actionnaires est le résultat de la conjugaison de la hausse du capital versé (+13,80 %), des réserves (+23,90%) et des bénéfices non répartis (+2,80 %), quelque peu amortis par la baisse du poste « Surplus d'apport » de 39,40 %. La croissance de l'avoir des actionnaires de cette année est la plus faible enregistrée depuis cinq ans, en raison notamment du fort ralentissement de la croissance des bénéfices non répartis (66 % en 2003 contre 2,80 % en 2004).

Tableau 19 : Composition des postes du bilan du système bancaire
(au 30 septembre)
(en pourcentage)

	2004	2003	2002	2001	2000
Disponibilités	40,1	37,3	36,3	37,8	37,1
Bons BRH	6,3	7,5	6,9	9,2	3,9
Autres placements	13,1	14,6	9,2	8,3	10,0
Prêts nets	30,5	31,9	34,4	34,9	39,5
Immobilisations nettes	5,0	4,7	5,6	5,8	5,0
Autres actifs	5,0	4,0	3,5	4,0	4,5
Actif total	100	100,0	100,0	100,0	100,0
Dépôts	85,9	84,5	85,5	85,8	83,1
Obligations à vue	5,2	5,7	4,6	4,6	5,8
Obligations à terme	1,8	2,4	2,1	1,9	3,8
Autres passifs	1,8	2,0	2,0	1,9	2,2
Passif total	94,7	94,8	94,2	94,2	94,9
Avoir des actionnaires	5,3	5,4	5,8	5,8	5,1
Passif et avoir des actionnaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'année 2004 est marquée par une proportion élevée des Disponibilités (40,10 % contre 37,30 % en 2003) dans l'actif, la plus élevée depuis les cinq dernières années. Cet accroissement du poids des Disponibilités s'est opéré au détriment des trois principales composantes de l'actif productif : le poids des prêts nets est passé de 31,90 % à 30,50 %, celui des Autres placements de 14,60 % à 13,10 % et celui des Bons BRH de 7,50 % à 6,30 %. Le poids des Immobilisations nettes et des Autres actifs a légèrement augmenté, passant respectivement de 4,70 % à 5 % et de 4 % à 4,90 %. Au niveau du passif, seul le poids des dépôts a augmenté, passant de 84,50 % en 2003 à 85,90 % en 2004. La proportion des Obligations à vue est passée de 5,70 % à 5,20%, celle des Obligations à terme de 2,40 % à 1,90 % et celle des Autres passifs de 2 % à 1,80 %. La part de l'avoir des actionnaires a légèrement baissé, passant de 5,40 % à 5,30 %.

Liquidités

Globalement les liquidités du système ont évolué à la hausse (+13,96 %, +3 184,5 MG) mais avec un rythme moins soutenu que celui de l'année dernière (+15,05 %, +6 115 MG) et des évolutions différenciées de ses composantes. L'encaisse a baissé de 8,30 %, les avoirs à l'étranger de 36,30 %, les Autres liquidités de 32,10 % et les Bons BRH de 7,20 %; par contre, les Avoirs à la BRH et les Avoirs dans les banques locales ont augmenté respectivement de 38,6% et de 37,30 %. En dépit de cette évolution contrastée des postes composant les Disponibilités, elles ont globalement terminé l'exercice avec une croissance de 18,20 %.

Au 30 septembre 2004 les disponibilités représentent 86,40 % (contre 83,30 % en septembre 2003) du volume des liquidités du système bancaire, alors que les Bons BRH ne comptent que pour 13,60 % (contre 16,70 % en septembre 2003). A l'exception du poste « Avoirs à la BRH » qui a vu son poids dans les disponibilités augmenter de 11 points de pourcentage pour s'établir à 72 %, les autres postes ont accusé des baisses de poids allant de 3 à 6 points de pourcentage.

Graphique 27 : Liquidités du système bancaire

(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)

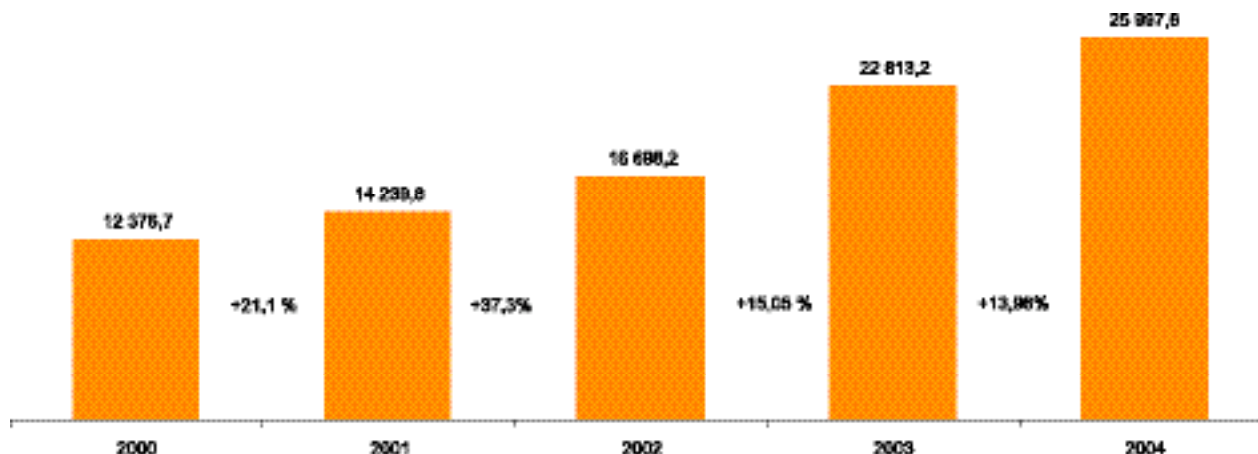


Tableau 20 : Composition des liquidités du système bancaire

(au 30 septembre)
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	2004		2003		2002		2001		2000	
	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%
Encaisse	2 750,73	4,9	2 988,8	13,1	2 196,23	13,2	1 561,8	11,0	1 552,3	12,5
Avoirs à la BRH	18 088,78	28,7	11 585,6	50,8	7 786,38	48,7	7 120,5	50,0	8 504,9	52,6
Avoirs à l'étranger	1 451,12	2,6	2 279,3	10,0	2 022,44	12,1	1 841,0	12,9	2 482,4	20,1
Avoirs dans les banques locales	1 468,03	2,6	1 088,3	4,7	780,83	4,7	320,1	2,3	81,3	0,7
Autres	714,22	1,3	1 052,0	4,6	740,79	4,4	819,4	4,4	585,6	4,6
Disponibilités	22 453,87	40,1	16 995,2	83,2	13 546,79	81,1	11 462,8	80,5	11 196,5	90,5
Bons BRH	3 543,78	6,3	3 819,0	16,7	3 151,41	19,9	2 777,0	19,5	1 180,2	9,5
Liquidités	25 997,64	100,0	22 813,2	100,0	16 688,21	100,0	14 239,8	100	12 376,7	100

Le poids des liquidités dans l'actif total a évolué à la hausse passant de 44,80 % (22,8 MG) en 2003 à 46,50 % (25,99 MG) en septembre 2004, en raison de la croissance moins soutenue de l'actif (+9,80 %) que celle des liquidités (+13,96 %). Cette évolution est essentiellement due à l'augmentation de 40,10 % des disponibilités puisque celui des Bons BRH a baissé, passant de 7,50 % à 6,30 % en septembre 2004. En dépit du recul de son poids (22,40 %) de 6,3 points de pourcentage dans l'actif global, le poste Avoirs à la BRH occupe à lui seul plus de 2/3 du volume des Disponibilités du système, soit 72 % contre 61 % en 2003.

Tableau 21 : Liquidités du système bancaire

(en pourcentage de l'actif total)
(au 30 septembre)

	2004	2003	2002	2001	2000
Disponibilités	40,1	37,3	38,3	37,8	37,2
Bons BRH	6,3	7,5	8,9	9,2	3,9
Liquidités	46,5	44,8	47,2	47,0	41,1

Au 30 septembre 2004, le solde des opérations interbancaires se chiffre à 21,5 MG, soit une baisse de 93,74 % par rapport à celui de l'exercice passé (343,5 MG). La moyenne des opérations de fin de mois s'est élevée à 291 MG, affichant ainsi une baisse de 37,30 % par rapport à celle de l'année 2003 (464,2 MG).

Opérations interbancaires

Tableau 22 : Position nette interbancaire du système ^a
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	Au 30/9/04	au 30/9/03	2003/2002	Moyenne mensuelle 2004	Moyenne mensuelle 2003	2003/2002
Prêts / Emprunts	21,50	343,5	-93,74 %	291,00	484,19	-37,30 %

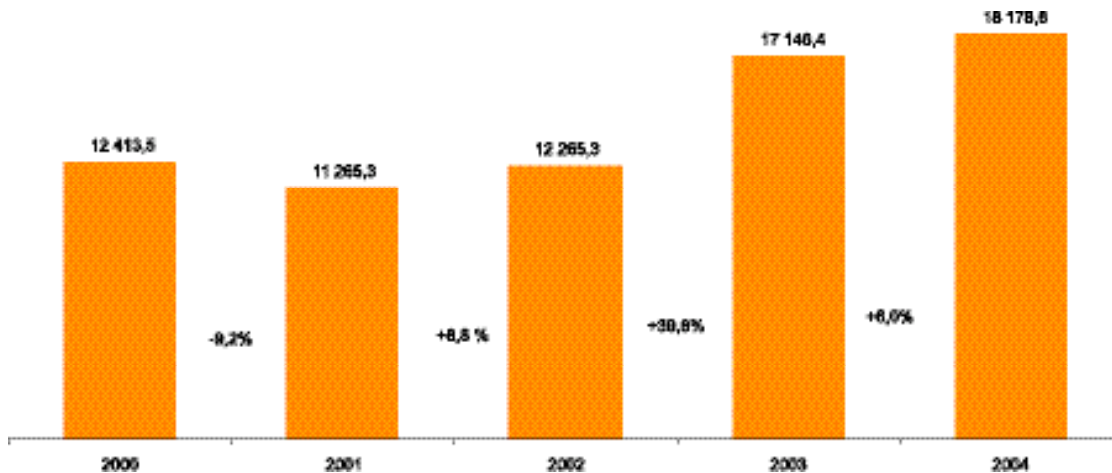
a) N'inclut pas les avances accordées par la BRH

Opérations avec la clientèle

Dépôts

Par rapport à l'année dernière, le rythme de croissance du volume des dépôts totaux s'est ralenti, passant de 42,50 % en 2003 à 11,70 % en 2004. Les dépôts en gourdes ont crû de 20 % et les dépôts en devises converties de 3,73 %. Cette faible croissance des dépôts en devises converties s'explique par l'appréciation de la gourde puisque les dépôts en dollars ÉU ont crû de 18,38 %.

Graphique 28 : Croissance des dépôts du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)



La croissance de tous les types de dépôts s'est ralentie : les dépôts à vue qui ont crû de 33,90 % l'année dernière ont augmenté seulement de 17,40 % cette année, le taux de croissance des dépôts d'épargne est passé de 41 % à 6,90 % et celui des dépôts à terme de 51,50 % à 13 % en septembre 2004. Cependant, on a pu observer une augmentation du poids des dépôts totaux dans l'actif bancaire qui a atteint la proportion de 85,9 % contre 84,50 % en septembre 2003. Cela s'explique par la croissance moins rapide de l'actif total (9,80 %, +5 MG) par rapport à celle des dépôts totaux (+11,70 %, +5 MG).

Tableau 23 : Variation en pourcentage des dépôts du système

Catégorie	2004	2003	2002	2001	2000
Dépôts à vue	17,40%	33,90%	35,80%	4,20%	28,10 %
Dépôts d'épargne	6,90%	41,00%	20,20%	1,60%	29,20%
Dépôts à terme	13,0%	51,50%	-0,20%	6,30%	55,50%
	11,70%	42,50%	16,20%	3,90%	37,40%

Les dépôts d'épargne quoiqu'ayant diminué de 2 points de pourcentage continuent d'être la composante la plus importante (38,32 %) des dépôts totaux; viennent ensuite les dépôts à terme (34,62 %) et les dépôts à vue (27,06 %) dont les poids sont passés respectivement de 26 % à 27,06 % et de 34 % à 34,62 %.

Tableau 24 : Composition des dépôts du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes et en pourcentage)

Catégorie	2004		2003		2002		2001		2000	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Dépôts à vue	13 002,48	27%	11 073,1	26 %	6 268,7	27 %	6 087,0	23 %	5 842,4	23 %
Dépôts d'épargne	18 417,05	38%	17 234,8	40 %	12 219,2	41 %	10 168,7	39 %	10 005,0	40 %
Dépôts à terme	16 637,63	35%	14 721,0	34 %	9 716,6	32 %	9 732,6	36 %	9 159,0	37%
Total	48 057,16	100%	43 029,0	100%	30 204,5	100%	25 988,3	100%	25 006,4	100%

A la fin de septembre 2004, les dépôts en devises converties comptent pour 47,46 % contre 51,10 % des dépôts totaux en 2003, soit une baisse de 3,64 points pourcentage, le poids des différentes catégories de dépôts en devises converties a suivi cette même tendance à la baisse : les dépôts à vue, d'épargne et à terme en devises converties représentent respectivement 51,07 %, 41,47 % et 51,27 % de l'encours total perdant ainsi 4,43 ; 0,13 et 7,63 points de pourcentage respectivement par rapport à l'année dernière.

Tableau 25 : Évolution des dépôts en dollars EU du système
(au 30 septembre)
(en millions)

Catégorie	2004				2003			
	Dépôts Dollars EU	Dépôts dollars EU convertis ^{a)}	Dépôts Totaux	Dépôts Dollars Convertis/ Dépôts totaux	Dépôts dollars EU	Dépôts Dollars EU Convertis	Dépôts totaux	Dépôts Dollars Convertis/ dépôts totaux
Dépôts à vue	180,32	6 639,84	13 002,48	51,07%	146,2	6 142,0	11 073,1	55,5 %
Dépôts d'épargne	207,36	7 636,74	18 417,05	41,47%	170,6	7 167,9	17 234,8	41,6 %
Dépôts à terme	231,63	8 529,36	16 537,63	51,27%	206,5	8 676,7	14 721,0	58,9 %
Total	619,31	22 806,94	48 057,16	47,48%	523,3	21 986,6	43 029,0	51,1 %

a) Taux de conversion : 36,8229 et 42,0253 gourdes aux 30 septembre 2004 et 2003 respectivement.

Emplois du système et évolution des actifs productifs

Évolution des actifs productifs

À partir de l'année 2000, l'activité d'intermédiation du système bancaire a continuellement évolué à la baisse. Le poids du portefeuille de crédit dans l'actif bancaire est passé de 41,33 % en 2000 à 32,50 % en 2004. Une évolution baissière a été aussi observée au niveau du poids de l'actif productif, passant de 63,53 % en 2000 à 57,12 % en 2004. Toutefois, les prêts continuent de représenter plus de la moitié (en moyenne 58,89 %) de l'actif productif du système sur les cinq dernières années.

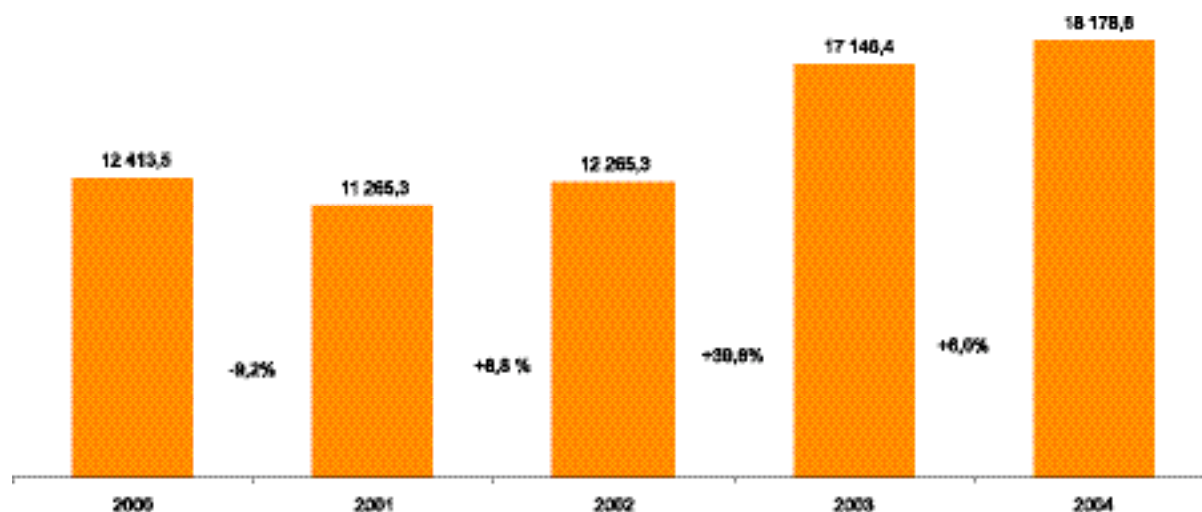
Tableau 26 : Evolution des actifs productifs

	2004	2003	2002	2001	2000
Actif productif (%)	57,12%	62,38%	62,47%	61,78%	63,53%
Prêt en % d'actif	32,50%	33,68%	36,43%	37,19%	41,33%
Prêt en % d'actif productif	56,91%	53,99%	58,31%	60,19%	65,05%

Emplois du système

Par rapport à l'année dernière, le rythme de croissance des opérations de crédit a ralenti au cours de l'exercice 2004 : le portefeuille de crédit brut a enregistré une hausse de 33,2 % à la fin de l'exercice 2003, atteignant 17 146,4 MG, tandis qu'à la fin de l'exercice 2004, la croissance n'est que de 6 % pour s'établir à 18 178,6 MG. Parallèlement, le portefeuille net n'a augmenté que de 5,12 % pour s'établir à 17 059,2 MG en septembre 2004 contre 16 228,3 MG en 2003 : les prêts nets en devises converties ont augmenté de 10,6% alors que les prêts en gourdes ont baissé de 1,60 %; du fait de la dégradation de la qualité du crédit, les banques ont dû constituer, par rapport à 2003, un stock de provisions plus important (1 119,4 MG contre 918,1 MG).

Graphique 29 : Portefeuille de prêts bruts du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)



Opérations sur titres

Les opérations sur titres désignent les transactions du système bancaire relatives aux bons BRH et aux placements.

Bons BRH

Pour la première fois depuis cinq ans, l'encours des bons BRH a évolué à la baisse (-7,20 %) pour atteindre 3 543,77 MG au 30 septembre 2004. Cette baisse s'explique essentiellement par la décision des autorités monétaires, à la fin de l'année, d'éponger un volume moins important de liquidités dans un contexte de surplus budgétaire afin de provoquer la relance du crédit.

Autres placements

Après avoir enregistré une croissance importante de 130,10 % l'année dernière, les «Autres placements» ont baissé de 1,90 % en 2004. Cette diminution est le résultat d'une baisse de 3,40% des Autres placements en devises converties qui ont totalement absorbé la hausse de 4% de ceux en gourdes. que les Autres placements en devises converties comptent pour plus trois quarts (3/4), soit 79,40 %, des autres placements totaux.

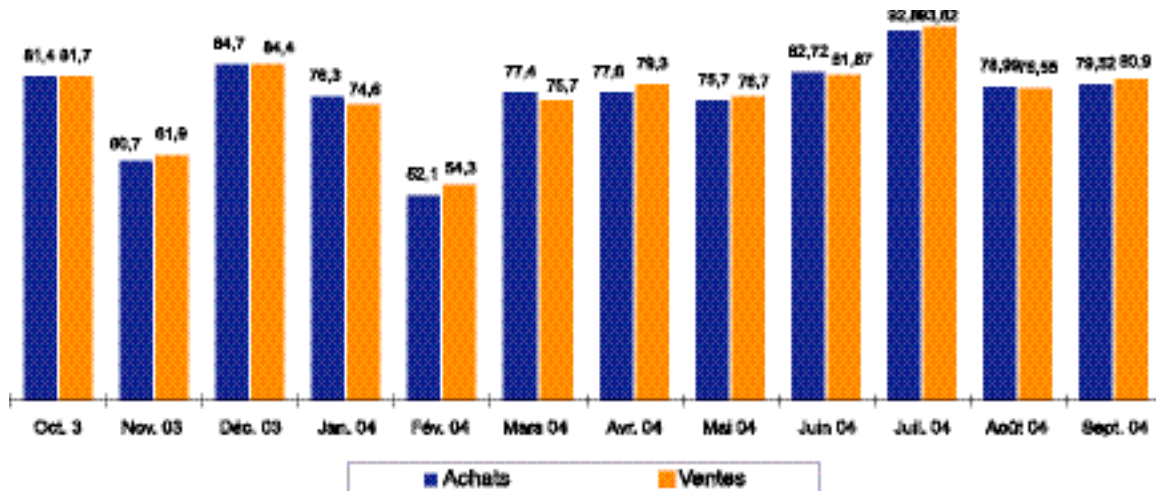
Opérations de change

Les établissements bancaires interviennent sur le marché des changes tant pour satisfaire les besoins de leurs clients que pour effectuer des transactions pour leur propre compte.

Transactions avec la clientèle

Le volume des transactions de change au cours de l'exercice a évolué à la hausse par rapport à celui de l'exercice passé. En effet, 919,9 millions de dollars ÉU ont été achetés contre 923,7 millions de dollars vendus, alors qu'en 2003 les valeurs correspondantes ont été respectivement de 738,2 millions et de 753,4 millions de dollars ÉU. Par ailleurs, le plus important volume de transactions en termes d'achat et de vente a été enregistré au cours du mois de juillet 2004, pour respectivement 92,8 et de 93,8 millions de dollars ÉU.

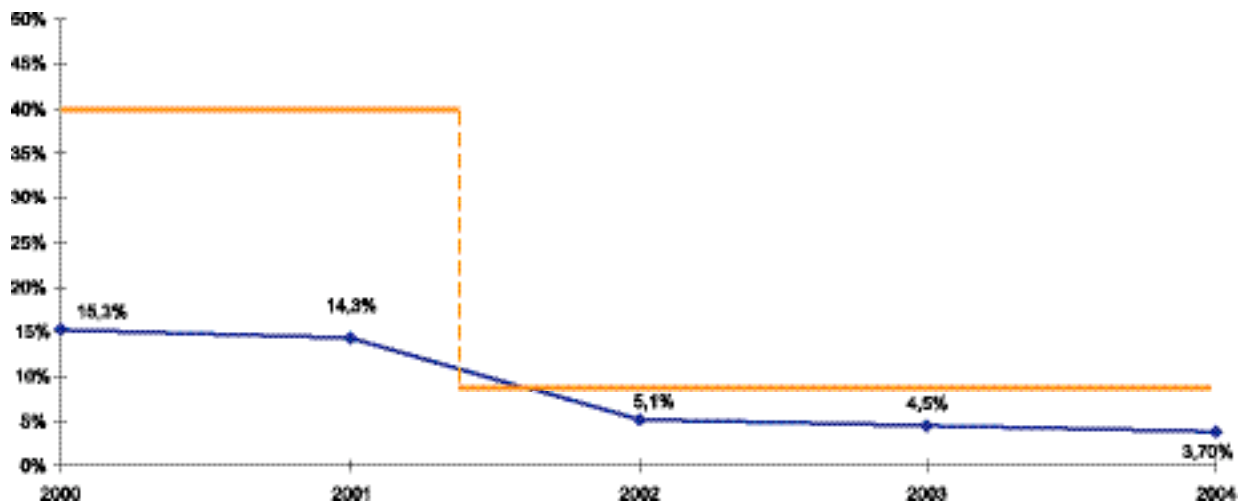
Graphique 30 : Volume des achats et des ventes de dollars ÉU
(en millions de dollars ÉU)



Transactions des banques pour leur propre compte

La tendance baissière de la position de change du système bancaire, amorcée depuis que la BRH a ramené à 8 % le rapport de la position nette de change sur l'avoir des actionnaires au début du mois de décembre 2001, a continué son cours durant l'exercice. Elle s'est établie à 3,65 % de l'avoir des actionnaires au 30 septembre 2004.

Graphique 31 : Position nette en devises du système bancaire en pourcentage des fonds propres
(au 30 septembre)

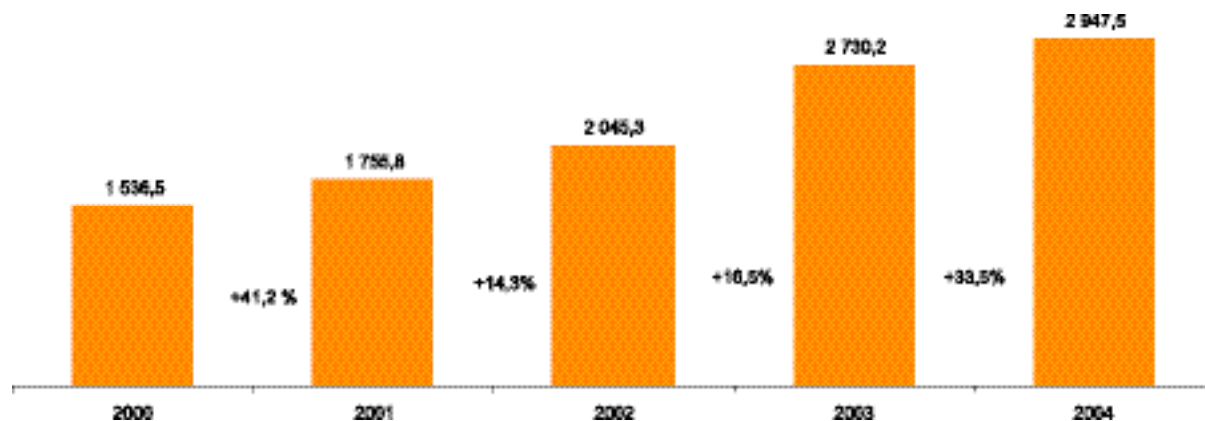


VII.2 Structure financière et qualité de l'actif

Assise financière et fonds propres

Les fonds propres comptables du système bancaire ont connu, au cours de cet exercice, un accroissement de 217,3 MG (+7,90 %), ce qui les porte à 2 947,5 MG. Cette augmentation est la moins importante enregistrée depuis 1998, année au cours de laquelle l'avoir des actionnaires a crû de 4,7 %. La diminution des surplus d'apport (-39,40 %) combinée à la faible croissance des bénéfices non répartis (+2,80 % contre 66 % en 2003) explique cette évolution modérée. Le capital versé et les réserves ont, de leur côté, augmenté respectivement de 13,80 % et de 23,90%. La contribution des fonds propres dans le financement de l'actif n'a toutefois varié que de 9 points de base (5,27 % contre 5,36 % en 2003).

Graphique 32 : Évolution des fonds propres du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)



Au 30 septembre 2004, le système bancaire est resté conforme aux prescrits de la circulaire 88 sur la suffisance des fonds propres, tant en ce qui concerne le multiple actif sur fonds propres qu'en ce qui concerne le ratio fonds propres sur actif à risque. En effet, l'actif représente 16,37 fois les fonds propres réglementaires pour un maximum de 20 fois alors que ces derniers représentent 16,09 % des actifs à risque pour un minimum de 12 %.

Tableau 27 : Respect des normes de suffisance de fonds propres
(au 30 septembre)

Catégories d'établissement	Actif / fonds propres ^a		Fonds propres / actif à risque ^b	
	Limite réglementaire		Limite réglementaire	
	2004	2003	2004	2003
	Max: 20 fois		Min: 12 %	
Banques à capitaux privés haïtiens (8 banques)	16,96	17,88	14,41	14,34
Banques commerciales d'État (2 banques)	15,73	15,75	34,54	28,02
Succursales de banques étrangères (2 banques)	12,76	11,67	23,12	19,56
Système	16,37	16,93	16,09	15,67

a : Constitue un instrument de mesure de la suffisance des fonds propres, compte tenu de l'importance de l'actif et de la croissance de celui-ci.

b : Constitue un instrument de mesure de la suffisance des fonds propres, compte tenu du risque de contrepartie de chacun des éléments d'actif au bilan et de hors bilan.

La réforme du ratio Cooke (un enjeu de taille)

Depuis le début des travaux de Bâle 2 en 1998, la Banque des règlements internationaux n'a cessé de sensibiliser l'ensemble des superviseurs des pays de la planète à l'importance de passer au ratio Mc.Donough. L'utilisation de ce ratio permettrait de prendre en compte des risques propres au métier bancaire, offrirait une certaine flexibilité aux institutions, en raison de l'utilisation de méthodes adaptées à leur profil et exigerait des méthodes de supervision éprouvées et des contrôleurs bancaires maîtrisant les techniques modernes de supervision, ayant des compétences diversifiées.

A l'heure actuelle, seuls quelques grands groupes bancaires des pays (G10), et les banques des pays de l'Union Européenne sont tenus d'appliquer le Nouvel Accord de Capital. D'ailleurs, en raison de la complexité des modes de calculs de certaines méthodes, seules la méthode standard (notation externe) et la méthode IRF (Internal Rating Foundation) seront admises. Quant à la plus complexe, la méthode avancée, elle sera utilisée plus tard. L'application de Bâle II est optionnelle pour les banques de taille moyenne, tandis que pour les petites, le Nouvel Accord n'est pas applicable.

Pour les pays émergents, l'approche prônée est la suivante :

1. s'assurer que les exigences de Bâle I ont été pleinement respectées ;
2. s'assurer que les dispositions légales permettant l'application d'une telle norme ;
3. sensibiliser les institutions à mettre en place des bases de données sur les dossiers des clients en prélude à Bâle II ;
4. faire une évaluation adéquate des besoins en ressources, toute nature confondue ;
5. fixer une date réaliste de mise en application, en fonction de la situation du pays et non de la date limite fixée par BIS.

Quelques dates importantes :

•	Juillet 1988	: publication de Bâle I
•	Fin 1992	: mise en application de Bâle I
•	2 ^e semestre 1998	: démarrage des travaux de Bâle 2
•	Juin 1999	: publication du premier document consultatif (CP1)
•	Janvier 2001	: publication du second document consultatif (CP2)
•	2 ^e semestre 2001	: analyse des commentaires (plus de 250)
•	Oct. 2002	: lancement d'une 3 ^{ème} étude d'impact (QIS3)
•	Avril 2003	: publication du troisième document consultatif (CP3)
•	Mai 2003	: résultats de la 3 ^{ème} étude d'impact (QIS3)
•	Août 2003	: publication des commentaires relatifs au 3 ^{ème} document consultatif
•	2 ^e semestre 2004	: publication de l'accord final
•	Fin 2008	: mise en application de Bâle II par les pays membres

Pour en savoir plus consultez le site suivant : <http://www.bis.org/bcis/index.htm>

Qualité de l'actif

Les prêts improductifs ont enregistré une importante hausse (33,20 %), la plus forte au cours des cinq dernières années, passant de 944,9 MG en septembre 2003 à 1 258,5 MG en septembre 2004. Dans le même temps, le faible niveau de croissance du portefeuille brut (+6 %) a provoqué une détérioration du ratio d'improductifs qui est passé de 5,50 % à 6,90 %.

Tableau 28 : Prêts improductifs du système bancaire
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	2004	Var.	2003	Var.	2002	Var.	2001	var.	2000	Var.
Prêts improductifs bruts	1 258,5	33,20 %	944,9	12,80 %	837,70	-19,40%	1 039,1	23,8%	839,5	17,7%
Prêts bruts totaux	18 178,6	6,00 %	17 146,4	33,20 %	12 867,50	14,20%	11 265,3	-9,2%	12 413,5	38,1%
Taux d'improductifs	6,90%		5,50%		6,50%	9,20 %		6,8 %		

Les taux d'improductifs par catégorie de prêts établis sur la base des prêts classifiés « faibles », « douteux » et « pertes » ont tous connu une relative croissance au 30 septembre 2004. Le taux enregistré au niveau des prêts commerciaux est le plus élevé. Il s'est fixé à 12,40 % contre 11,70% l'exercice précédent, suivi de celui relatif aux prêts au logement (10,19 % contre 0,39 % en 2003), et celui des prêts à la consommation (5,57 % contre 0,97 % un an plus tôt). Exprimés en pourcentage des prêts totaux, les prêts improductifs commerciaux occupent encore le premier rang avec un taux de 10,02 %, suivis des improductifs sur les prêts au logement (0,94 %) et ceux sur les prêts à la consommation (0,56 %).

Tableau 29 : Taux d'improductifs par catégorie de prêts du système
(au 30 septembre 2003)

	Consommation	Logement	Commerciaux
Taux d'improductifs (en % du total des prêts de la catégorie)	5,57%	10,19%	12,40%
Taux d'improductifs (en % des prêts bruts du système)	0,56%	0,94%	10,02 %

Le taux de couverture du portefeuille de crédit du système a perdu 8,3 points de pourcentage, pour se situer à 88,90 %, du fait de l'augmentation moins soutenue des provisions pour créances douteuses (+21,90 %) par rapport aux prêts improductifs (+33,20 %).

Tableau 30 : Couverture des prêts improductifs bruts par les provisions pour créances douteuses
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)

	2004	Var.	2003	Var.	2002	Var.	2001	Var.	2000	Var.
Provisions pour créances douteuses	1 118,3	21,90 %	918,1	28,90%	706,9	2,70%	688,4	31,10%	525,1	18,20%
Prêts improductifs bruts	1 258,5	33,20 %	944,9	12,80%	837,7	19,40%	1 039,1	23,80%	839,5	17,70%
Taux de couverture	88,90%		97,20 %		84,40 %		66,30 %		62,60 %	

La proportion des prêts improductifs nets par rapport aux fonds propres a considérablement augmenté passant de 0,98 % au 30 septembre 2003 à 4,70 % au 30 septembre 2004. Cette évolution s'explique par l'accroissement nettement plus poussé des improductifs nets (+419,40%) par rapport à l'avoir des actionnaires (+7,96 %). La baisse de la couverture des improductifs est donc responsable de la hausse du taux d'exposition des fonds propres.

Tableau 31 : Prêts improductifs nets en pourcentage des fonds propres
(au 30 septembre)
(en millions de gourdes)

	2004	2003	2002	2001	2000
Prêts improductifs bruts	1 258,5	944,9	837,7	1 039,1	839,5
moins : provisions pour créances douteuses	1 119,3	918,1	706,9	688,4	525,1
Prêts improductifs nets	139,2	26,8	130,8	350,7	314,4
Fonds Propres Comptables	2 947,5	2 730,2	2 045,3	1 755,8	1 536,5
Proportion des prêts improductifs nets par rapport aux fonds propres	4,70 %	0,98 %	6,39 %	20,00 %	20,50 %

Au 30 septembre 2004, les prêts accordés par les institutions bancaires à leurs apparentés représentent 7,87 % de l'encours total de crédit contre 14,02 % au 30 septembre 2003. A l'exception de l'encours des banques d'épargne et de logement, qui a maintenu son niveau de l'exercice précédent (3 %), le portefeuille de crédit aux apparentés octroyé par les autres catégories de banques a évolué à la baisse (9,43 % pour les banques commerciales privées contre 17,8 % précédemment et pour les banques commerciales d'Etat 3,17 % contre 3,30 % en 2003).

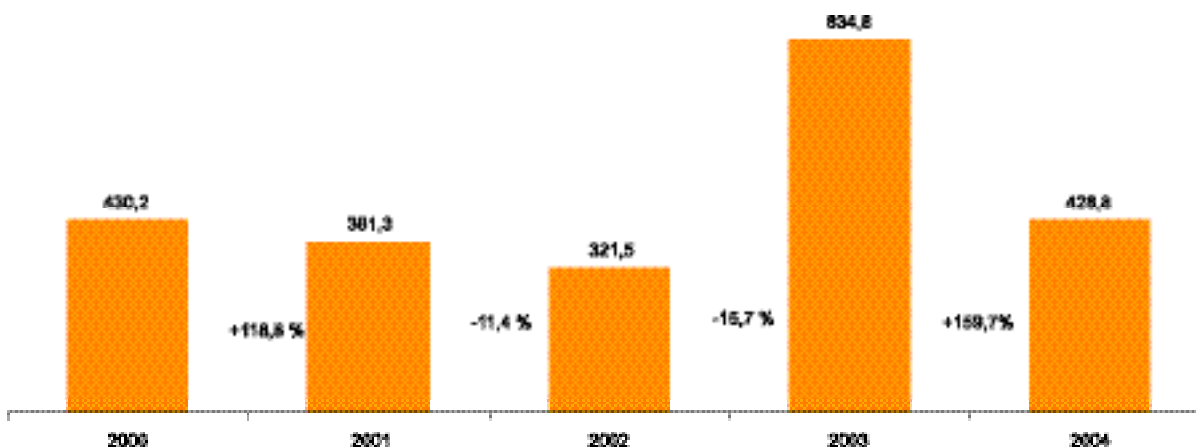
Tableau 32 : Importance des prêts accordés aux apparentés
(au 30 septembre 2003)

	Banques commerciales d'Etat	Banques commerciales privées	Banques d'épargne et de logement	Succursales de banques étrangères	Système
Prêts aux apparentés (MG)	29,11	1 377,92	24,02	0,57	1 431,62
Portefeuille de crédit (MG)	919,2	14 611,70	794,10	1 853,60	18 178,6
En pourcentage du portefeuille de crédit (%)	3,17	9,43	3,02	0,03	7,87

VII.3 Résultats

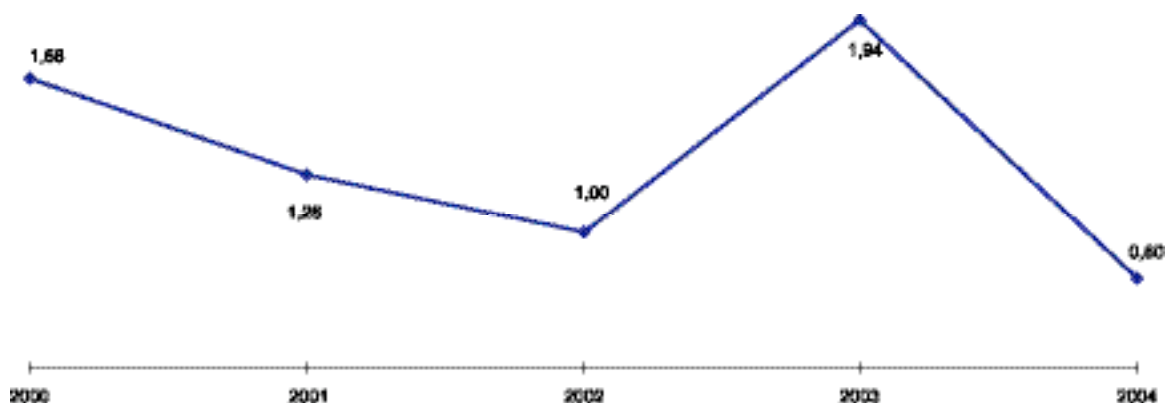
La rentabilité du système bancaire a connu un net fléchissement au cours de l'exercice. De 834,8 MG en 2003, le bénéfice net est passé à 428,8 MG en 2004, soit une diminution de 48,60 %. La progression accélérée (+62,10 %) de la dotation à la provision pour créances douteuses, la stabilité du produit net bancaire et l'augmentation des dépenses d'exploitation expliquent cette forte contraction du bénéfice.

Graphique 33 : Évolution du bénéfice net
pour l'exercice terminé le 30 septembre
(en millions de gourdes)

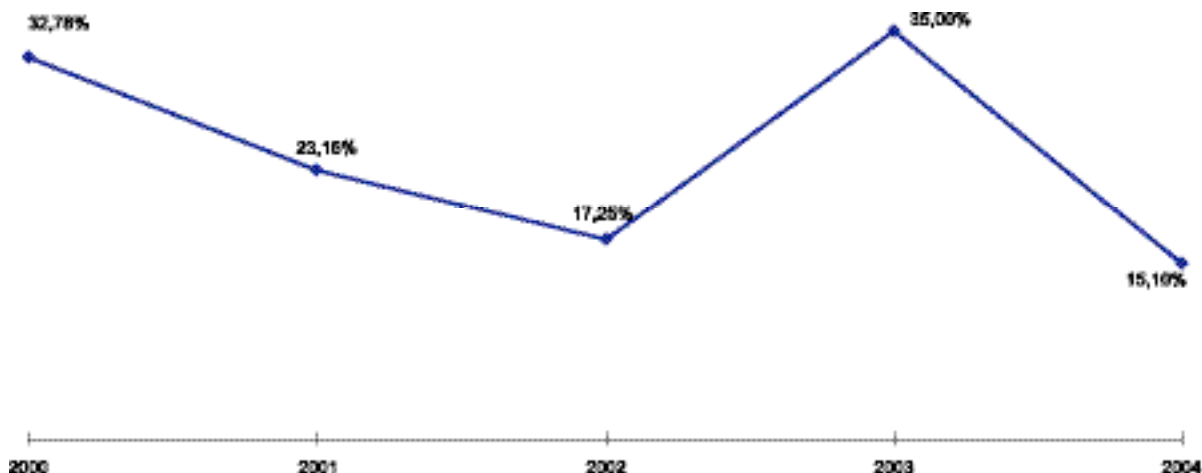


Du fait de cette détérioration des résultats, les principaux indices de rentabilité ont affiché le plus bas niveau enregistré au cours des cinq dernières années. Le rendement net de l'actif (ROA) et celui de l'avoir des actionnaires (ROE) se sont établis respectivement à 0,80 % (-1,14 point) et à 15,10 % (-19,9 points).

Graphique 34 : Rendement de l'actif (ROA)
pour l'exercice terminé le 30 septembre
(en pourcentage)



Graphique 35 : Rendement de l'avoir des actionnaires (ROE)
pour l'exercice terminé le 30 septembre
(en pourcentage)



Revenus nets d'intérêt

Après une forte croissance de 44,50 % en 2003, la marge d'intermédiation n'a crû que de 2,20 % au cours de l'exercice. Cette diminution du rythme de progression s'explique par la croissance plus rapide des dépenses d'intérêt (+59,10 % ; +826,3 MG) par rapport aux revenus d'intérêt (+21,70 % ; +365,5 MG).

Les revenus d'intérêt sur prêts ont connu en 2004 une progression modérée (+11,70 % contre 42,60 % en 2003). En effet, les banques n'ont pu générer que 3 120,7 MG de revenus d'intérêt contre 3 486,2 MG en 2003 en raison de la faible croissance du portefeuille brut de crédit (+6 %) et de la baisse du taux de rendement des prêts consécutive à la hausse des improductifs. Les revenus d'intérêts générés par les placements en Bons BRH sont passés de 602,5 MG, en 2003 à 1 062,2 MG en 2004 (+76,30 %). Ils ont représenté 21,42 % des revenus d'intérêt contre 14,78% en 2003. Les autres revenus d'intérêt ont augmenté de 16,90 % (+59,2 MG). De leur côté, les dépenses d'intérêt sont passées de 1 399,2 MG à 2 225,5 MG (+59,10 %).

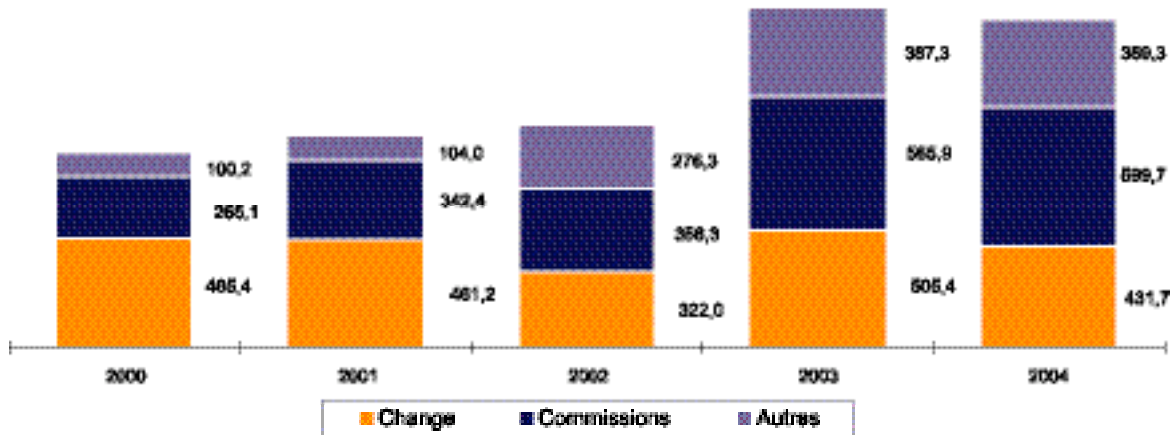
Tableau 33 : Revenus nets d'intérêt
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes)

	2004	2003	2002	2001	2000
Revenus d'intérêt					
Prêts	3 486,2	3 120,7	2 187,8	2 431,0	1 758,4
Intérêts sur bons BRH	1 062,5	602,5	401,8	420,8	349,8
Autres	409,8	350,6	166,6	322,1	217,2
	4 958,2	4 073,8	2 756,2	3 173,9	2 325,4
Dépenses d'intérêt	2 225,5	1 389,2	808,2	1 440,5	925,4
Revenus nets d'intérêt	2 732,7	2 674,5	1 947,0	1 733,5	1 400,0
Revenus nets d'intérêt en % des revenus d'intérêt	55,10 %	66 %	67 %	54,60 %	60,20 %

Autres revenus

Le poste « Autres Revenus¹³ » a connu une décélération sensible (-4 %) passant de 1 458,6 MG à 1 400,7 MG, après une forte hausse (+52,60 %) en 2003. Cette baisse s'explique principalement par les gains sur change, représentant plus de 30% des Autres Revenus, qui ont enregistré une diminution de 136,1 MG (-26,90 %). Le poste Autres revenus représente 33,90 % dans la structure du Produit net bancaire contre 35,30 % l'exercice précédent. Les autres composantes (commissions et autres) ont accusé une croissance moyenne de 9 %.

Graphique 36 Évolution des autres revenus
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes)



Produit net bancaire et provisions pour créances douteuses

La faible progression des revenus nets d'intérêt (+2,20 %) et la croissance négative (-4 %) des autres revenus ont conduit à une stabilisation de la marge bénéficiaire brute, dégagée par les établissements bancaires sur l'ensemble de leurs activités pour l'exercice 2004 alors qu'en 2003, le produit net bancaire avait connu une forte augmentation (+47,50 %), passant de 2 803,3 MG en 2002 à 4 133,1 MG.

¹³Constitué des Revenus de Commissions, Gains sur change et Autres

Les dotations à la provision pour créances douteuses se sont élevées à 299 MG, la plus forte hausse enregistrée au cours des cinq dernières années. Le portefeuille de crédits improductifs, de son côté, est passé de 944,9 MG en 2003 à 1 258,5 MG en 2004 (+33,20 %).

Tableau 34 Produit net bancaire
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	2004		2003		2002		2001		2000	
	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%
Revenus nets										
d'intérêt	2 732,6	66,10 %	2 674,5	64,70 %	1 847	65,90 %	1 733,5	65,60 %	1 399,8	62,70 %
Autres revenus	1 400,7	33,90 %	1 458,6	35,30 %	958,6	34,10 %	907,6	34,40 %	831,8	37,30 %
Produit net bancaire	4 133,3	100 %	4 133,1	100 %	2 803,8	100 %	2 641,1	100 %	2 231,7	100 %
Dotation à la Provision pour créances douteuses	299		184,5		179,3		174,1		146,9	
Bénéfice avant dépenses d'exploitation et impôts	3 834,3		3 948,6		2 624,3		2 467		2 084,8	

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation¹⁴ dans l'industrie bancaire ont augmenté de 15,20 % au cours de l'exercice. L'accroissement de 563,2 MG des dépenses d'exploitation a découlé principalement de la hausse des frais locaux (+19,80 %) et des autres dépenses d'exploitation (+17,10 %). Les salaires et avantages sociaux se sont élevés à 1 182MG (+13,90 %).

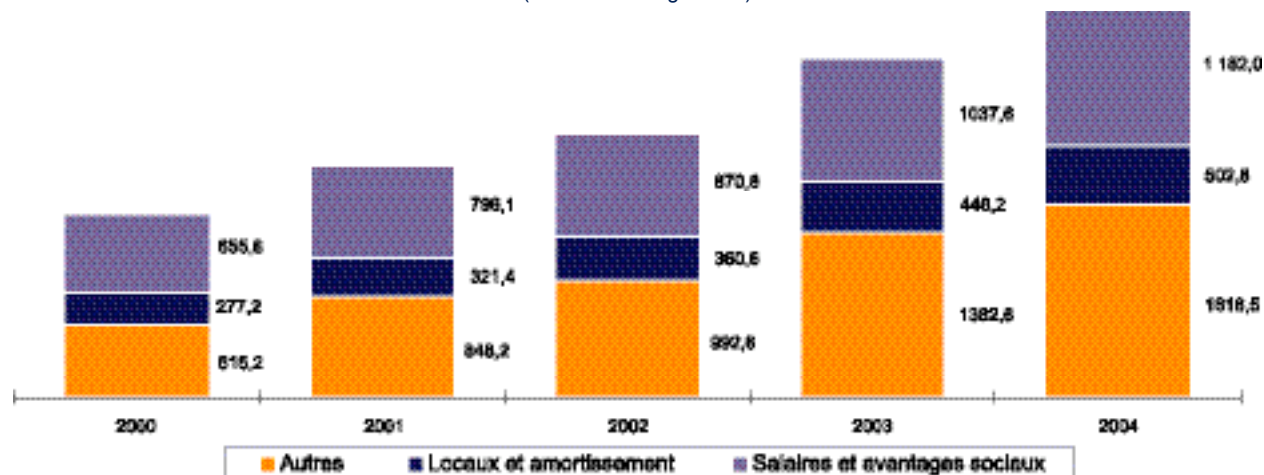
Le coefficient brut d'exploitation est passé de 69,3 en 2003 à 79,9 en 2004. Le système n'a donc généré en moyenne qu'une marge de 20,1 centimes par gourde de revenu. Cette évolution témoigne, encore une fois, de la mauvaise maîtrise des dépenses opérationnelles dans le fonctionnement de l'industrie bancaire.

Tableau 35 : Coefficient d'exploitation
pour l'exercice terminé au 30 septembre

	2004	2003	2002	2001	2000
Coefficient brut d'exploitation (Dépenses d'exploitation / produit net bancaire) ¹	79,90 %	69,30 %	79,30 %	74,40 %	69,40 %
Ratio de couverture des dépenses d'exploitation par les revenus nets d'intérêt (Revenus nets d'intérêt / dépenses d'exploitation)	82,70 %	93,30 %	83,10 %	88,20 %	80,40%

¹⁴constituées des postes : salaires et avantages sociaux, frais de locaux, amortissements et Autres dépenses d'exploitation.

Graphique 37 : Évolution des dépenses d'exploitation et de leurs composantes
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes)



Taux de rémunération moyenne des dépôts et de rendement moyen des prêts

Au cours de l'exercice, le coût moyen des dépôts est passé de 5,20 % à 6,64 %. Si les taux créditeurs moyens sur les dépôts d'épargne sont demeurés relativement stables (2,25 % sur les dépôts en gourde et 1,30 % sur les dépôts en devise), la rémunération des dépôts à terme a connu des variations importantes. Les taux d'intérêt moyens sur les dépôts à terme qui, au cours du premier semestre, évoluaient dans une fourchette de 14,50 % à 16 % sur les dépôts en gourde et de 3,05 % à 3,60 % sur les dépôts en devise, ont diminué au cours du second semestre. Ils se sont inscrits à 7,50% en septembre 2004 sur les dépôts en gourde et à 2,55 % sur les dépôts en devise. Les dépôts totaux sont passés de 43 029 MG en 2003 à 48 057,2 MG en 2004 (+11,70%). Les dépôts d'épargne et à terme ont représenté respectivement, 38,32 % et 34,62 % des dépôts totaux

Tableau 36 : Rémunération moyenne des dépôts
pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	Dépôts moyens *	Dépenses d'intérêt	rémunération moyenne des dépôts	Variation (point)
2000	16 399,8	925,4	5,60 %	
2001	19 532,7	1 440,6	7,40 %	+1,8
2002	20 918,6	909,2	4,30 %	-3,1
2003	26 845,8	1 399,2	5,20%	+0,9
2004	33 605,2	2 225,5	6,60 %	+1,4

a) Les dépôts moyens représentent la moyenne arithmétique des dépôts de fin et de début période. Les dépôts à vue ne sont pas considérés.

Parallèlement, le taux de rendement moyen des prêts a perdu 1,1 point pour s'établir à 19,70%. Les taux d'intérêts moyens sur les prêts en gourde, après avoir connu un renchérissement (+3,50 points) à partir de la deuxième quinzaine du mois d'avril à juillet 2004, ont diminué, passant de 36,50 % à 33 % en septembre 2004, soit le niveau du premier semestre. La baisse des taux pratiqués sur les bons BRH à partir du deuxième semestre de l'exercice et la réduction du coût des dépôts qui s'en est suivie, ont amené les banques à baisser les taux débiteurs. Les taux d'intérêt moyens sur les prêts en devises ont évolué dans une fourchette de 13,50 % à 15 %.

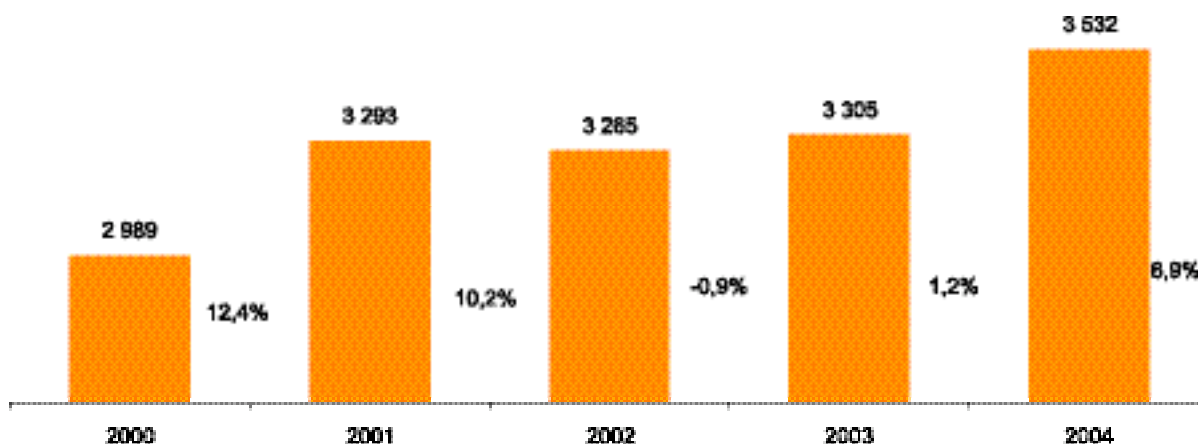
Tableau 37 Rendement moyen des prêts pour l'exercice terminé au 30 septembre
(en millions de gourdes et en pourcentage)

	Prêts bruts Moyens	Revenus d'intérêt sur prêts	rendement moyen des prêts	variation (point)
1999	8 679,2	1 432,0	16,50 %	-
2000	10 702,6	1 758,2	16,40 %	-0,1
2001	11 839,4	2 431,0	20,50 %	+4,1
2002	12 066,4	2 187,9	18,10 %	-2,4
2003	15 007,5	3 120,7	20,80%	+2,7
2004	17 662,5	3 486, 2	19,70 %	-1,1

VII.4 Effectif des banques et productivité

Au 30 septembre 2004, l'effectif du secteur bancaire s'est établi à 3 532, soit une augmentation de 227 employés (+6,87 %) par rapport à l'exercice précédent. Deux banques commerciales à capitaux privés haïtiens (qui emploient environ 50 % de la main d'œuvre dans l'industrie bancaire) ont augmenté de 124 leur nombre d'employés, contrairement à septembre 2003 où elles avaient réduit leur effectif de 189 employés. L'une des deux banques commerciales d'Etat a réduit son personnel de 13 employés ; tandis que l'autre a renforcé son effectif de 14 employés. Les banques d'épargne et de logement ont augmenté leur personnel de 5 employés et les succursales des banques étrangères ont diminué le leur de 4 employés.

Graphique 38 Évolution du nombre d'employés du système bancaire
(au 30 septembre)



La forte contraction des bénéfices nets du système bancaire (-48,6 %) combinée à l'augmentation du personnel a provoqué une détérioration du ratio bénéfice par employé qui s'est fixé à 124,41 milliers de gourdes (-51,49) contre 252,59 milliers de gourdes en 2003. Parallèlement, la faible croissance de l'effectif du secteur bancaire et la stabilisation du produit net bancaire expliquent la baisse obtenue au niveau du ratio PNB par employé (-6,43). Les autres ratios de productivité (actif/employé, prêts bruts/employé et dépôts/employés) ont enregistré une croissance moyenne de 4 %.

Tableau 38 Productivité par employé
(au 30 septembre)
(en milliers de gourdes et en pourcentage)

	2004	var. en %	2003	var. en %	2002	var. en %	2001	var. en %	2000
				%				%	
Actif/employé ¹	15 835,5	+2,79	15 405,9	+42,39	10 820,0	+17,6	9 199,4	-6,7	10 073,3
Prêts bruts/employé	5 146,8	+4,82	4 910,2	+31,82	3 696,0	+15,2	3 421,0	-17,8	4 153,1
Dépôts/employé	13 808,2	+4,51	13 019,38	+40,73	9 251,0	+17,2	7 892,0	-5,7	8 368,1
PNB/employé	1 170,2	-6,43	1 250,56	+46,69	858,7	+7,1	802,0	+7,4	748,7
Bénéfice net/employé net/employé	121,4	-51,94	252,58	+156,52	100,4	-13,3	115,8	-19,5	143,9

1) Nombre d'employés au 30 septembre uniquement.

VIII. LA SURVEILLANCE DES BANQUES

VIII.1 Activités de surveillance

La BRH a poursuivi ses activités de surveillance au cours de l'exercice, conformément aux deux modes de contrôle en vigueur : inspection sur place et surveillance sur pièces.

Inspections sur place

Dans le cadre de la surveillance sur place, la BRH a procédé, au cours de l'exercice 2003-2004, à l'inspection générale d'une banque d'épargne et de logement, la Socabel et de trois banques commerciales à capitaux privés haïtiens : la Sogebank, la Unibank et la Banque de l'Union Haïtienne.

La BRH a également effectué, dans le cadre des fraudes enregistrées dans le système, des tournées d'inspection ponctuelle, au cours du mois de mai 2004, dans une banque commerciale privée et dans les deux banques commerciales d'Etat.

Contrôle sur pièces

La BRH effectue une surveillance permanente à partir des rapports, formulaires et états financiers provenant des différents établissements bancaires. Cette surveillance permet de détecter à temps les irrégularités lorsqu'elles surviennent, pour éviter tout dérapage au niveau du système bancaire. Ainsi, ces anomalies, une fois signalées à l'attention du Conseil d'administration de la BRH, entraînent une inspection ponctuelle ou générale.

De plus, les informations soumises par les banques servent à la production de deux types de rapports :

- Les rapports externes dont le « Rapport Statistique et indicateurs financiers » et le « Rapport Indicateurs Financiers en Graphes » produits sur une base trimestrielle et distribués à l'ensemble des décideurs du système financier ;
- Les autres rapports qui sont internes à la BRH et qui constituent des études analytiques des tendances observées, tant pour le système bancaire que pour les établissements qui le composent.

VIII.2 Autres

Demandes d'agrément

Aucune demande d'agrément en vue de l'ouverture d'une banque, d'une maison de transfert et pour l'exercice de la profession d'agent de change n'a été enregistrée, au cours de l'exercice 2004.

Ouverture de succursales ou de comptoirs

Au cours de l'exercice 2004, la BRH a autorisé à trois (3) banques l'ouverture de six (6) points de service dont un (1) en province : La Sogebank (Champ de Mars, Delmas 48, Croix des Bouquets), la BNC (Bas peu de chose, Pétion-Ville II), la Unibank (Ile de la Gonâve).

Pénalisation

Le montant des pénalités encourues par les établissements bancaires assujettis s'est élevé en 2004 à 21,1 MG contre 26,4 MG pour l'exercice antérieur, soit un repli de 25,15 %. Les pénalités pour les violations des normes prudentielles sur la concentration des risques de crédit et la position nette de change ont augmenté de 75,25 % (à 5,87 MG) ; à contrario, les montants prélevés sur les banques, à titre de pénalités pour le déficit de réserves et pour la soumission de rapports en retard à la BRH, ont considérablement baissé, passant respectivement de 18 MG à 7,4 MG (-145,10 %) et de 0,6 MG à 0,1 MG (- 530 %).

Intérêts payés

Les intérêts versés par la BRH à titre de rémunération des bons BRH ont considérablement augmentés au cours de l'exercice 2003-2004. Après avoir connu une hausse annuelle de 52,03% en 2003, ces dépenses d'intérêt ont augmenté de 75,20 %, passant ainsi de 613 MG en 2003 à 1074,1 MG en septembre 2004. Le volume élevé des soumissions agréées pour le premier semestre, 22,3 milliards de gourdes en mars 2004 contre 6 milliards de gourdes en mars 2003 et le maintien de forts taux d'intérêt pour cette même période, expliquent, en grande partie, cette croissance de la rémunération des Bons BRH.

C. LA BRH EN 2004

En 2004, la BRH s'est attachée à : (1) offrir un volume de monnaie adapté aux besoins de l'économie, (2) poursuivre les activités de développement et d'entretien relatives au Système d'Information Financier (SIF), aux projets techniques et à l'alimentation en énergie, et (3) renforcer la structure interne de la Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires et garantir la poursuite de son programme d'inspections des caisses populaires.

La quantité de monnaie émise par la BRH en 2004 a diminué de 98 % et sa valeur de 93,50 % par rapport à 2003 : un million de billets émis valant 215 MG en 2004, contre 49,1 millions d'une valeur de 3 285 MG en 2003. La demande des agents pour les grosses coupures a toutefois augmenté en 2004 puisque, cette année, la BRH a remplacé 4 millions de billets mutilés de 250 gourdes et 6,6 millions de billets mutilés de 500 gourdes, respectivement deux et trois fois plus qu'en 2003. Pour sécuriser le système de paiements et en assurer l'efficacité, la BRH a enlevé plus de trois mille faux billets de la circulation, et compensé près de trois millions de chèques. Elle a aussi imprimé près de trois cent mille chèques pour l'État haïtien, en a certifié près de trois mille libellés en gourdes, et exécuté plus de sept cent ordres de virement.

La BRH a formé un comité de pilotage pour relancer le projet SIF en vue du déploiement des modules Réserve Légale, Centrale des Risques, Change, Impayés, et du développement de nouveaux modules tels que Bilan et États des Circulaires. Elle a apporté son concours au Ministère de l'Économie et des Finances pour la mise en œuvre du projet Crédit direct, un programme de paiement informatisé des fonctionnaires publics. Elle a réalisé la migration de l'application Gestion des ressources humaines, de son domaine Windows NT vers Windows 2000 Active directory, et de son système de messagerie Exchange 5.5 vers Exchange 2000, pour faciliter la gestion de son environnement grâce aux nouvelles fonctionnalités qu'offrent ces applications. L'installation des équipements terminaux dans les diverses institutions financières dans le cadre du Réseau Télématique Financier est prévue pour l'exercice suivant.

La Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires de la BRH a renforcé sa structure interne grâce à l'appui technique de Développement International Desjardins, et réalisé des visites d'inspection dans plusieurs caisses d'épargne et de crédit en vue de s'assurer du respect de la législation haïtienne sur les coopératives d'épargne et de crédit, et de l'application des circulaires émises par la BRH en la matière.

IX. LA MONNAIE FUDICIAIRE ET LA MONNAIE SCRIPTURALE

IX.1 BILLETS ET MONNAIE DIVISIONNAIRE

IX.1.1 Émission, destruction et remplacement de la monnaie

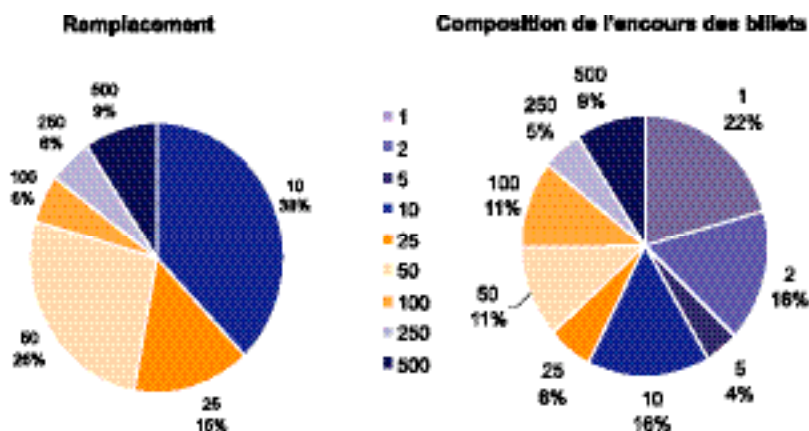
Le déclin de l'activité économique en 2004 s'est répercuté sur la quantité de monnaie émise par la BRH. En effet, l'émission monétaire brute (pièces et billets confondus), a connu un recul considérable, passant de 3 285 MG en 2003 à 215 MG en 2004, alors qu'elle avait doublé entre 2002 et 2003. Ce montant représente une émission brute d'un million de billets, contre 49,1 millions en 2003 et est réparti comme suit : 600 000 billets de 25 gourdes et 400 000 billets de 500 gourdes.

Poursuivant la tendance affichée en 2003, le volume de billets détruits en 2004 a augmenté de 10,67 %, bien qu'à un rythme moins soutenu (29,66 %). Il a atteint 83,8 millions ou 6 004,3 MG. Le nombre de billets remplacés a évolué également à la hausse (44,63 %) à 70,3 millions d'unités pour un montant en gourdes de 6 157,5 MG, contrairement à l'exercice précédent où il s'était replié de 3,70 %. Les billets de 10, de 50 et de 100 gourdes ont connu un taux de destruction plus important, s'élevant à 80 % du total des billets mutilés. De même, les billets remplacés sont constitués essentiellement de petites coupures : billets de 10 gourdes (38 %) et 50 gourdes (26 %). Les émissions nouvelles se sont donc établies à 61,5 MG, résultat obtenu en déduisant des émissions brutes la différence entre le montant de billets recyclés et broyés.

Tableau 39 Destruction, remplacement et émission de la monnaie
(en milliers de billets et pièces)

Coupure	Destruction	%	Remplacement	%	Emission	%
Billets gourdes						
1	225	0.3	-	-	-	-
2	0	-	-	-	-	-
5	18	0.0	-	-	-	-
10	19539	23.3	28500	37.7	-	-
25	9741	11.8	10700	15.2	600	60.0
50	27018	32.3	18500	28.3	-	-
100	21027	25.1	4000	5.7	-	-
250	3948	4.7	4000	5.7	-	-
500	2249	2.7	6600	9.4	400	40.0
Total billets	83765	100.0	70300	100.0	1000	100.0
Pièces						
0.05	-	-	-	-	-	-
0.1	-	-	-	-	-	-
0.2	-	-	2730	22.8	-	-
0.5	-	-	0	-	-	-
1	-	-	6000	50.1	-	-
5	-	-	3240	27.1	-	-
Total pièces			11970	100.0	0	

Graphique 39 Remplacement de billets et composition de l'encours



IX.1.2 Circulation fiduciaire au sens large

Après un accroissement de 32 % en 2003, le volume de monnaie hors chambre forte de la Banque Centrale, constituant la Circulation fiduciaire au sens large, a légèrement régressé, passant de 10 668,7 MG à 10 617,6 MG. Cette évolution s'explique par le recul de l'encours des billets (-0,82 %) à 10 314,4 MG, atténué par une expansion de 12,86 % de l'encours des pièces, en particulier des pièces d'une gourde (25,71 %) et de 5 gourdes (61,26 %), lesquelles sont respectivement évaluées à 77,9 MG et 185,7 MG.

Composition de l'encours par coupure

La circulation de billets, toutes dénominations confondues, s'est chiffrée à 119 millions, soit une diminution de 16,90 % par rapport à 2003. Elle est composée majoritairement de petites coupures : les billets d'une, de deux et de 10 gourdes représentent 58,19 % du total, en progression de 11,37 points de pourcentage par rapport à l'exercice antérieur. A l'exception du nombre des billets de 10 gourdes qui a connu une hausse substantielle de (+13,03 %), celui des billets d'une gourde a diminué de 0,83 % et celui des billets de 5 gourdes de façon marginale (0,33 %). Les grosses coupures : billets de 500 gourdes, 250 gourdes et 100 gourdes comptent pour 31 % de l'encours total. Les premiers se sont accrus de 57,50 % en glissement annuel, tandis que les deux autres ont accusé un repli respectif de 6,07 % et 53,53 %, après un accroissement respectif de 35 % et 64 % en 2003.

La structure de l'encours en valeur est demeurée inchangée, étant liée principalement à la politique de commande des billets prédéterminée par la BRH, et au mécanisme de rationnement mis en place pour faciliter la fluidité des transactions. Par contre, en volume, le poids des pièces a augmenté, passant de 67,8 % à 72,9 %.

IX.1.3 Circulation fiduciaire au sens strict

La différence entre la circulation fiduciaire au sens large et les encaisses des banques, appelée circulation au sens strict, a atteint 9 062 MG. Elle affiche ainsi une très faible progression de 1 % en termes relatifs par rapport à l'exercice précédent, alors qu'elle avait crû de plus de 30 % en 2003.

IX.1.4 Billets contrefaits retenus aux guichets de la BRH

L'activité des faussaires s'est intensifiée au cours de l'exercice 2004. Ces derniers ont presque doublé le volume de faux billets mis en circulation : 2 647 faux billets de gourde et 388 faux billets de dollar ÉU., équivalant à des montants respectifs de 862 410 gourdes et 29 600 dollars, ont été enlevés de la circulation, contre 1 343 et 215 billets en 2003. Les coupures de 100 et de 500 gourdes font l'objet d'une contrefaçon croissante et représentent 90 % du total des faux billets recensés. Il en est de même des billets de 20 et de 100 dollars ÉU qui comptent pour 84,50 % de l'ensemble des faux billets en dollar ÉU retenus aux guichets.

Considérant la courbe d'évolution mensuelle de saisie des faux billets, des pics mensuels indiquent que la contrefaçon est particulièrement intense pour les périodes de rentrée des classes et du carnaval. La mise en circulation de faux billets de dollar américain a été la plus élevée, notamment au cours des mois d'octobre et de février au cours desquels 11,08 % et 31,19% du total, soit respectivement 43 et 121 faux billets de dollars américains ont été saisis. En terme nominal, elle a atteint un montant de 3 061 et 10 212 dollars ÉU, respectivement.

IX.2 Les chèques

Les opérations de la chambre de compensation

Après avoir diminué de 2 % en 2003, le nombre de chèques libellés en gourdes compensés par la BRH, a reculé de nouveau en 2004 (-8,7 %) à 2 425 006, bien qu'un accroissement des opérations en valeur de 7,40% ait été enregistré cette année par rapport à l'exercice antérieur. Le solde final de la compensation des chèques en gourdes s'est élevé à 23 232,9 MG à la fin de l'exercice, plus de 65 % du montant ayant été compensé en novembre.

Le nombre de chèques libellés en dollars ÉU, échangés dans le système et validés par la BRH, a augmenté de 33,86 %, à 356 486 pour un montant de 1 672,9 millions de dollars ÉU (débit et crédit). Le solde final de la compensation a atteint 203,9 millions de dollars ÉU contre 180,8 millions pour l'exercice précédent.

Au cours de cet exercice fiscal, la BRH a prélevé des frais sur les chèques pour des montants respectifs de 1,2 MG et 35,6 milliers de dollars ÉU, à raison de 50 centimes de gourdes par chèque libellé en gourdes et de 10 centimes de dollars par chèque libellé en dollars ÉU. Ceux-ci s'inscrivent respectivement en baisse de 115 963 gourdes et de 9 010,6 dollars par rapport à l'exercice précédent.

Les chèques encaissés pour le Trésor Public enregistrés à la Chambre de Compensation, en hausse de 47,30 % par rapport à 2003, indiquent un volume de dépenses publiques de l'ordre de 4 813 MG. Plus du quart de ce montant a été collecté au cours du mois de septembre.

Tableau 40 Résultat de la compensation par banque
(en gourdes)

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
BRH	9 811 ,4	14 481 ,8		4 680 ,2
BNC	6 818 ,2	7 936 ,8		1 118 ,7
SGHB	16 581 ,2	14 554 ,1	2 027 ,1	
BPH	3 797 ,5	3 364 ,0	433 ,5	
BUH	2 389 ,2	2 473 ,1		83 ,9
BNS	3 475 ,2	3 409 ,9	65 ,3	
CBNA	8 933 ,6	8 785 ,1	188 ,5	
PMB	6 816 ,9	6 648 ,6	168 ,2	
CAP.BK	6 112 ,5	6 382 ,3		269 ,8
SGBL	1 689 ,2	1 706 ,1		16 ,9
BICH	86 ,4	89 ,1		2 ,7
UNBK	17 933 ,4	14 914 ,9	3 018 ,5	
SOCABK	6 352 ,3	5 878 ,8	473 ,8	
SOCBEL	2 005 ,3	1 967 ,8	17 ,5	
TOTAL	92 602 ,2	92 602 ,2	6 372 ,2	6 372 ,2

Tableau 41 Résultat de la compensation par mois
(en gourdes)

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
oct. 03	8 548 ,5	8 546 ,5	731 ,4	731 ,4
nov. 03	7 600 ,8	7 600 ,8	15 201 ,7	15 201 ,7
déc. 03	9 819 ,1	9 819 ,1	782 ,7	782 ,7
janv.04	8 283 ,5	8 283 ,5	667 ,7	667 ,7
févr. 04	6 388 ,5	6 388 ,5	582 ,4	582 ,4
mars 04	7 372 ,9	7 372 ,9	379 ,5	379 ,5
avr. 04	8 193 ,4	8 193 ,4	1 064 ,8	1 064 ,8
mai 04	7 391 ,5	7 391 ,5	1 096 ,8	1 096 ,8
juin 04	7 280 ,8	7 280 ,8	1 022 ,7	1 022 ,7
juill. 04	7 250 ,1	7 250 ,1	297 ,4	297 ,4
août 04	6 970 ,4	6 970 ,4	775 ,7	775 ,7
sept. 04	7 524 ,7	7 524 ,7	630 ,3	630 ,3
TOTAL	92 602 ,2	92 602 ,2	23 232 ,9	23 232 ,9

Tableau 42 Résultat de la compensation par banque
(en dollars ÉU)

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
BRH	27 ,0	33 ,3		6 ,2
BNC	124 ,2	73 ,1	51 ,2	
SGHB	313 ,1	375 ,4		62 ,3
BPH	111 ,7	72 ,5	39 ,2	
BUH	44 ,0	34 ,9	9 ,1	
BNS	79 ,8	59 ,0	20 ,8	
CBNA	106 ,5	184 ,9		68 ,5
PMB	180 ,8	210 ,8		30 ,1
CAP.BK	138 ,9	129 ,8	9 ,1	
SGBL	35 ,4	38 ,2		2 ,8
BICH				
UNBK	336 ,4	331 ,8	4 ,6	
SOCABK	145 ,0	119 ,0	26 ,0	
SOCBEL	30 ,1	30 ,2		0 ,1
TOTAL	1 672 ,9	1 672 ,9	159 ,9	159 ,9

**Tableau 43 Résultat de la compensation par mois
(en dollars ÉU)**

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
oct. 03	139,9	139,9	15,8	15,8
nov. 03	114,9	114,9	16,6	16,6
déc. 03	149,0	149,0	21,4	21,4
janv.04	125,9	125,9	21,7	21,7
févr. 04	94,0	94,0	14,7	14,7
mars 04	143,3	143,3	18,3	18,3
avr. 04	160,7	160,7	19,5	19,5
mai 04	146,4	146,4	11,9	11,9
juin 04	144,2	144,2	14,2	14,2
juil. 04	157,4	157,4	13,9	13,9
août 04	143,0	143,0	16,0	16,0
sept. 04	154,2	154,2	20,2	20,2
TOTAL	1 672,9	1 672,9	203,9	203,9

IX.3 Dépôts et Tirages des Banques Commerciales

Les dépôts en gourdes et en dollars ÉU des établissements bancaires à la BRH se sont chiffrés à 7 895 MG et 411,6 millions de dollars ÉU, respectivement, soit une augmentation de 30,70 % des dépôts en gourdes et une diminution de 11,30 % de ceux en dollars ÉU. Le motif de précaution et une meilleure couverture de l'espace financier expliquent pour une large part, l'accroissement des dépôts en gourdes, les taux de réserves obligatoires n'ayant pas été modifiés.

Les tirages en gourdes et en dollars ÉU des banques commerciales ont accusé des montants respectifs de 4 492,3 MG et 30,2 millions de dollars ÉU en 2004, contre 1 729,0 MG et 6,9 millions de dollars ÉU un an avant. Les premiers se sont accrus particulièrement en décembre, où les banques ont effectué des tirages de 960,4 MG, tandis que les seconds ont été les plus élevés en mars, où ils ont atteint 6,3 millions de dollars.

IX.4 Services à l'État

IX.4.1 Banquier de l'État

Impression de chèques

Pour prévenir la contrefaçon, la BRH importe son papier de chèque et imprime elle-même les chéquiers pour sa clientèle. Ainsi, pour l'année fiscale 2003-2004, la BRH a exécuté les commandes de chèques au nombre de 293 234, dont plus de 96 % sont libellés en gourdes. Ceci représente une hausse de seulement 0,60 % par rapport à 2003.

Certification de chèques

Pour garantir leurs moyens de paiement, les gestionnaires des deniers publics ont la possibilité de demander que des chèques émis soient certifiés. Pendant l'année fiscale en cours, la BRH en a certifié deux fois moins qu'en 2003 : 2 622 chèques en gourdes et 175 chèques en dollars correspondant à des montants respectifs de 518 MG et 2,1 millions de dollars ÉU.

Ordre de virement

La BRH exécute des ordres de virement tant pour le secteur public que pour les différentes banques¹⁵ fonctionnant dans le pays, à partir de leurs comptes ouverts à la Banque centrale. Elle a reçu 599 ordres de virement sur les comptes en gourdes et 128 sur les comptes en dollars. Plus de 40 % des ordres de virement reçus, toutes monnaies confondues, ont été placés entre octobre 2003 et février 2004.

¹⁵Le service des guichets inclut le nombre d'ordres de virement commandés par les banques dans cette partie du rapport à cause du mode de saisie des données en vigueur actuellement à la BRH. Il informe que des changements sont en train d'être opérés afin de ventiler cette information.

Tableau 44 Évolution des soldes des comptes des institutions financières
(En millions d'unités monétaires)

COMPTES	Septembre 2003	Septembre 2004	EVOLUTION
Clearing Gdes	6 728,74	11 572,34	4 845,60
Clearing Dollars	83,43	121,25	37,82
Spécial FDI Gdes	67,81	22,46	- 45,35

Traitement des dépôts

La BRH a traité 16 498 fiches de dépôts émanant des secteurs public et bancaire¹⁴, contre 15 726 en 2003. Les plus faibles niveaux ont été enregistrés en février (800) et mars (542), périodes correspondant à l'intensification de la crise politique.

Traitement de chèques

Le nombre de chèques payés aux guichets et encaissés en chambre de compensation du 1er octobre 2003 au 30 septembre 2004 se chiffrent à 336 332, et représente moins de la moitié de celui de 2003.

IX.4.2 Caissier de l'État

La BRH, à travers ses différents guichets internes et externes, a encaissé un montant de recettes fiscales de 11 617,7 MG pour le compte du Trésor public, lequel a été ainsi ventilé : 27 % constituent des recettes douanières, 67 % des recettes internes et 6 % des recettes diverses. Elle a traité en outre 291 502 bordereaux, avis de cotisation et reçus de caisse, ce qui représente une baisse de 13,8 % par rapport à 2003. La BRH a par ailleurs honoré des chèques émis par le Gouvernement d'une valeur globale de 5 923,0 MG, soit 2 105 MG de plus que l'année précédente.

¹⁴idem

X. EFFORTS LIÉS À LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

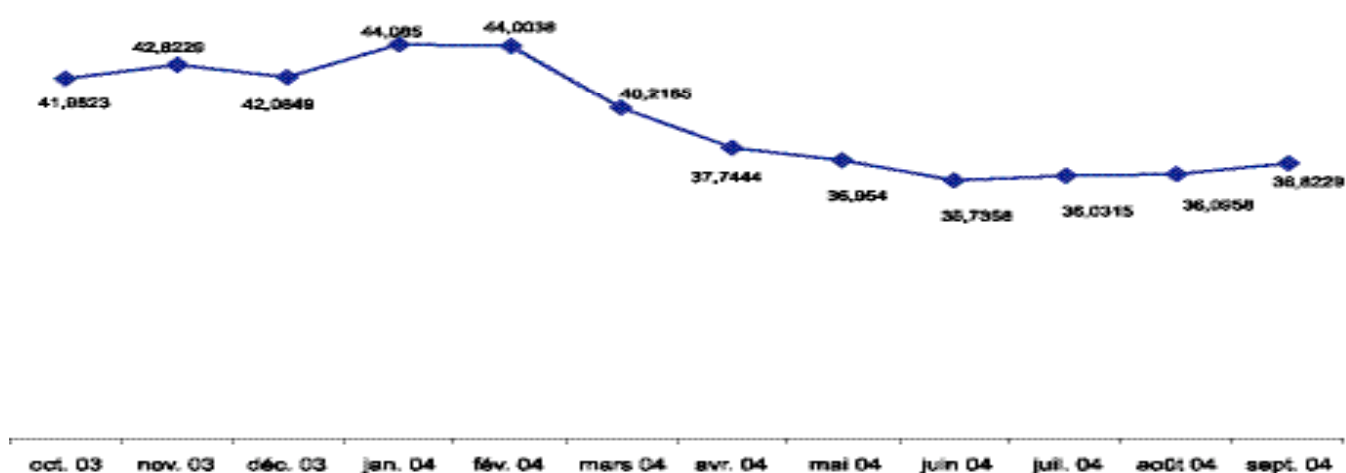
X.1 De l' utilisation des opérations de change par la BRH

Évolution du taux de change en 2004

D'octobre 2003 à septembre 2004, le taux de change a connu trois phases dans son évolution. La première qui s'étend d'octobre 2003 à février 2004, est marquée par une légère tendance haussière du taux de change qui est passé de 41,85 à 43,93 gourdes pour un dollar É.U. Cette dépréciation de la gourde est le résultat du déficit budgétaire dont le financement par la BRH avait atteint 1,5 milliards de gourdes dès le mois de décembre et des achats de devises par la BRH, qui au cours du premier trimestre, se sont chiffrés à 26,1 millions de dollars É.U. Ces derniers visaient à contenir l'effet des dépenses en devises du gouvernement central sur les réserves nettes de change. En effet, ces dépenses sont passées, pour la période allant de juillet -septembre 2003 à celle d'octobre-décembre, d'une moyenne mensuelle de 5,2 millions de dollars É.U, à 9,1 millions de dollars É.U. Malgré ces achats, les comptes de transactions de la BRH ont accusé une sortie nette de 20 millions de dollars.

En raison des facteurs susmentionnés, la tendance à la dépréciation de la gourde s'est poursuivie même en décembre, mois habituellement caractérisé par une augmentation saisonnière de l'offre disponible de devises sur le marché local des changes, attribuable à une hausse des transferts privés¹⁷. En effet, au cours de ce mois, ces envois de fonds ont affiché un regain de 18,8 % par rapport à novembre, pour atteindre 38,2 millions de dollars É.U.

Graphique 40 : Évolution du taux de change
(moyenne mensuelle gourdes/dollars É.U.)



La deuxième période, qui comprend les mois de mars à juillet 2004, a été marquée principalement par une forte tendance à la baisse du taux de change. De 43,93 gourdes pour un dollar avant la période carnavalesque, le taux a chuté jusqu'à 36,04 gourdes en juillet. Cette appréciation soutenue de la gourde s'explique par :

- des anticipations favorables des agents économiques au regard de l'amélioration du climat socio-politique et des perspectives de décaissements externes y relatives ;
- une augmentation du volume moyen des transferts privés induisant une amélioration des disponibilités en devises sur le marché des changes. De mars à juillet, les flux moyens mensuels de transferts privés ont été de 44,1 millions de dollars É.U contre 32 millions de dollars d'octobre à février ;
- une réduction importante des importations, principale composante de la demande de devises ;
- une contraction substantielle du financement monétaire depuis la fin du mois de mars ;
- des annonces de décaissement qui n'ont cessé de se multiplier depuis l'avènement du nouveau gouvernement. Ces annonces ont atteint leur apogée lors de la conférence des donateurs tenue à Washington le 20 juillet 2004 au cours de laquelle les bailleurs de fonds internationaux ont annoncé des engagements de l'ordre de 1,3 milliards de dollars pour la période allant de juillet 2004 à septembre 2006¹⁸.

¹⁷Principale composante de l'offre locale de devises

¹⁸Cadre de Coopération Intérimaire

La dernière période, qui s'étend de juillet à septembre 2004, est marquée par une légère dépréciation de la gourde dont le taux de change par rapport au dollar américain est passé de 36,04 à 36,61 HTG. La cause principale de cette dépréciation a été l'augmentation de la facture pétrolière, conséquence de la hausse de 9,36 % du prix moyen du baril de pétrole sur le marché international, qui s'est élevé à 42,31 dollars ÉU. Les effets de ce choc de prix se sont traduits en une progression significative de la valeur des importations pétrolières. En parallèle, durant le mois de septembre, les principales composantes des importations ont crû en importance en raison des commandes pour la rentrée des classes. Il en est résulté de fortes pressions sur la demande de devise

XI. ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENTRETIEN

XI.1. Le Système d'Information Financier

Comme annoncé l'année précédente, une nouvelle approche a été adoptée pour relancer ce projet et elle s'est révélée satisfaisante, malgré tous les problèmes rencontrés par l'équipe de développement, les aspects techniques se mêlant aux aspects relatifs à la gestion et à la conjoncture. Suite aux recommandations de la Direction Information et Technologie, le Conseil d'administration a formé un comité de pilotage pour relancer le projet auprès des banques commerciales et superviser l'équipe de projet Informatique qui s'est élargie à d'autres compétences nécessaires à la réalisation d'un projet.

Actuellement, la BRH planifie avec les banques commerciales le déploiement des modules (Réserve Légale, Centrale des Risques, Change, Impayés) qui ont été déjà développés. Les tests sont prévus pour le mois de février 2005 et seront effectués module par module en commençant par celui du change.

La BRH a aussi programmé pour l'exercice suivant, d'une part, de développer le module « Bilan » et « états des Circulaires », et, d'autre part, d'entamer la dernière phase du projet, de traiter les données recueillies et rédiger les rapports y relatifs.

XI.1.1. Crédit Direct

Commandité par le Ministère de l'Économie et des Finances, le projet Crédit Direct consiste à mettre en oeuvre un programme de paiement des fonctionnaires publics permettant de:

- 1) Saisir à l'aide d'un formulaire les informations sur les fonctionnaires publics intéressés à ce programme;
- 2) Procéder à l'enregistrement ou à l'ouverture de comptes dans les banques commerciales pour les intéressés;
- 3) Transférer les informations sur les montants et les bénéficiaires du Ministère des Finances à la BRH;
- 4) Créditer les comptes des fonctionnaires ouverts dans les banques commerciales conformément aux informations reçues du Ministère des Finances.

XI.1.2 Les livrables

- Un formulaire permettant de mettre à jour la base de données des fonctionnaires au Ministère des Finances et de recueillir les commentaires de ces derniers sur ce programme,
- Des procédures d'enregistrement du compte de chacun des intéressés.
- Des procédures et des mécanismes de transfert des informations du MEF vers la banque centrale,
- Des procédures et des mécanismes pour créditer les comptes ouverts dans les banques commerciales,
- Des procédures de notification du crédit des comptes aux fonctionnaires.

Une sous-commission composée des représentants du MEF a déjà été formée, avec comme principale fonction de planifier la mise en place du projet. Elle sera élargie à des cadres de la BRH pour constituer un comité de maîtrise d'ouvrage et un comité de pilotage, d'une part, et une équipe de projet informatique, d'autre part. Ce projet sera effectif en décembre 2005.

XI.1.3. Gestion des Ressources Humaines

La Direction Information et Technologie a réalisé la migration de cette application et l'implémentation des changements à moindre coût, en terme de temps et de ressources. Le cahier de charges devant regrouper les demandes éparses (nouveaux rapports, nouveaux groupes de données à prendre en compte, nouveaux écrans, ...) en vue de produire une nouvelle version de l'application sera finalisé d'ici la mi-février 2005. Le cycle de développement se poursuivra après la validation de ce document par les utilisateurs. Ce projet sera effectif au plus tard en décembre 2005.

XI.1.4. Gestion électronique des réquisitions et des commandes

Le développement de l'application de gestion électronique des réquisitions et des commandes a été reporté, à la demande des utilisateurs, pour étudier un système beaucoup plus élargi d'automatisation de toutes les fonctions réalisées au Service du Support.

La Direction Information et Technologie a aidé le Service du Support à reconstituer ce document, et attend son approbation pour identifier toutes les fonctions nécessaires à être automatisées et démarrer leur cycle de développement. Ces fonctions sont :

- L'approvisionnement des différentes entités de la BRH en fournitures de bureau, matériels et équipements nécessaires à leur fonctionnement;
- La gestion des immobilisations;
- Le paiement des fournisseurs;
- La gestion du parc automobile;
- La gestion du courrier;
- Le renforcement du système de transport interne de la BRH;
- L'organisation sur demande des institutions publiques et/ou privées du transport de leurs fonds;
- Etc.

Comme l'analyse de la gestion des réquisitions et des commandes est déjà terminée, ce projet sera rendu effectif en décembre 2005.

XI.2. Projets techniques

XI.2.1. Migration vers Windows 2000 et Exchange 2000

La BRH a entrepris cette année la migration de son domaine Windows NT vers Windows 2000 Active directory et de son système de messagerie Exchange 5.5 vers Exchange 2000. Cette migration facilitera la gestion de l'environnement de la BRH grâce aux nouvelles fonctionnalités qu'offre Windows 2000 Active Directory.

XI.2.2. Autres projets techniques

Les autres projets techniques en cours (Réseau Télématique Financier (RTF), Réseau VSAT) n'ont pas évolué par rapport à l'année précédente. L'installation des équipements terminaux, prévue au niveau des institutions financières dans le cadre du RTF, se fera au cours du premier trimestre de l'exercice suivant. Le déploiement des VSAT n'est pas encore effectué.

XI.3. Alimentation en énergie

XI.3.1. Production de l'énergie électrique

La BRH possède un parc de génératrices d'une puissance disponible d'environ 2,4 MVA réparti comme suit : trois (3) groupes de 500 kVA installés dans le nouveau bâtiment et un (1) groupe de 960 kVA. Le second est monté en cabine insonorisée et fournit l'essentiel de l'énergie en cas de défaillance ou de mauvaise qualité de l'électricité produite par l'ED'H. Ainsi, la capacité installée a augmenté d'environ 70 % en quatre ans.

Le groupe de 960 kVA a été disponible tout au cours de l'année et a fourni la majeure partie de l'énergie lors des coupures. Quant aux groupes de 500 kVA, une panne de moteur pour le groupe No 2 a été enregistrée et 3 pannes de rotor d'excitatrice pour chacun des trois groupes. Les solutions suivantes ont été apportées:

⊗ Une révision complète du moteur par notre fournisseur de service;

⊗ Remplacement du rotor d'excitatrice du groupe 1 et rebobinage de celui du groupe 2.

Les pannes d'excitatrice semblent provenir d'une mauvaise lecture du courant débité. La BRH envisage de modifier la chaîne de mesure afin de résoudre ce problème.

XI.3.2. Alimentation des charges secourues

L'Alimentation Sans Interruption (ASI) du nouveau bâtiment est tombée en panne. Pour assurer l'alimentation des charges critiques, un transformateur élévateur et une ligne reliant le réseau d'ASI de l'ancien bâtiment à celui du nouveau bâtiment ont été installés provisoirement. Les charges critiques sont alimentées par cette nouvelle ligne, en attendant les réparations nécessaires.

XI.3.3. Climatisation

Le Service Electro-technique (ET) a dû intervenir pour résoudre certaines pannes sur les unités du Cap et du nouveau bâtiment à Port-au-Prince.

Les visites d'entretien prévues dans le contrat signé avec la firme York International n'ont pas eu lieu. Les troubles que le pays a connus seraient à la base de la décision de cette firme de ne pas dépêcher un technicien en Haïti.

Compte tenu de sa capacité d'intervention en cas de panne ou pour effectuer des opérations de maintien sur les unités de climatisation, le Service ET a recommandé qu'une seule visite soit prévue dans le cadre du renouvellement du contrat de maintenance. Une telle décision, motivée par la capacité d'intervention de l'équipe locale, va diminuer substantiellement le coût d'entretien des systèmes installés au Cap et à Port-au-Prince.

XI.3.4. Gestion des stocks de matériel électrique

L'utilisation du logiciel GESMAT a été lancée. La première phase de saisie des données relatives à l'identification et aux spécifications techniques des équipements et des consommables a été bouclée.

XII . DIRECTION DE L'INSPECTION GENERALE DES CAISSES POPULAIRES

Au cours de l'exercice 2003-2004, la Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires (DIGCP) a concentré ses activités autour de deux axes: le renforcement de sa structure interne et la poursuite des programmes d'inspection.

En effet, pour mieux remplir sa mission de contrôle et de supervision des caisses d'épargne et de crédit, la DIGCP a entamé le processus d'amélioration de son espace physique et de renforcement de son effectif.

De juin à septembre 2004, la DIGCP a réalisé des visites d'inspection dans 8 caisses d'épargne et de crédit, réparties dans quatre départements du pays, et dont l'actif s'élève à plus de 422 MG. Les objectifs poursuivis étaient de s'assurer du respect de la législation haïtienne sur les coopératives d'épargne et de crédit, et de l'application des circulaires émises par la BRH.

Par ailleurs, au cours de ce même exercice, la DIGCP a bénéficié, grâce à une aide de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), de l'appui technique de Développement International Desjardins (DID). Trois (3) de leurs consultants ont séjourné à Port-au-Prince dans le but de parachever le dossier relatif à l'agrément des caisses populaires et la mise en place de nouvelles circulaires.

En vue de constituer un répertoire des coopératives, la DIGCP se propose l'année prochaine, de procéder à un inventaire exhaustif des caisses populaires existant sur tout le territoire. Ceci permettrait d'établir un état des lieux devant faciliter la compréhension du secteur et d'élaborer de meilleures stratégies de travail.

D. ÉTATS FINANCIERS ET ANNEXE JURIDIQUE



Mérové-Pierre- Cabinet d'Experts Comptables

P.O. Box 13270, Delmas
Port-au-Prince
Haïti

7, rue Lechaud
Bourdon, port-au-prince
Haïti

Téléphone (509) 245-8537
(509) 260-2843
Fax (509) 245-1078
email: mmerove@kpmghaiti.com

Rapport des vérificateurs indépendants

Conseil d'Administration
Banque de la République d'Haïti:

Nous avons vérifié les bilans de la Banque de la République d'Haïti aux 30 septembre 2004 et 2003, ainsi que les états des résultats, de l'évolution du capital et des comptes de réserves et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

À l'exception de ce qui est mentionné au paragraphe ci-dessous, nos vérifications ont été effectuées conformément aux Normes Internationales d'Audit. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des normes comptables suivies et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous croyons que nos vérifications fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Les opérations de Télécommunications d'Haïti S.A.M. (Téléco), filiale de la BRH, ne sont pas consolidées dans les états financiers ci-joints, parce que les informations financières de cette filiale ne sont pas fiables. Ce placement est reflété à la valeur de consolidation et la quote-part de la BRH dans l'actif net de la Téléco a été enregistrée sur la base des états financiers internes non vérifiés de la Téléco, net d'une provision estimée par la Direction. Si les comptes de la Téléco avaient été consolidés, plusieurs postes des états financiers ci-joints ainsi que l'information fournie par voie de notes auraient été sensiblement différents.

Tel que décrit à la note 1, les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, et conformément aux dispositions de la loi du 17 août 1979 régissant la Banque Centrale, dont certains articles diffèrent des Normes Internationales de Présentation de l'Information Financière.



Mérové-Pierre- Cabinet d'Experts Comptables,
a partnership entity limited
under Haitian law, is a member of
KPMG International, a Swiss association.

À notre avis à l'exception du fait que les comptes de la Téléco ne sont pas consolidés dans les états financiers ci-joints, comme le mentionne ce paragraphe ci-dessous, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la BRH aux 30 septembre 2004 et 2003, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, selon les normes décrites à la note 1.

Hérou-Duval - Cabinet d'Experts-Comptables

Port-au-Prince, le 25 février 2005

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans
30 septembre 2004 et 2003
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2004	2003
ACTIF			
LIQUIDITÉS			
Encaisse en gourdes		G 395,109	675,228
Avoirs en devises	2	<u>2,998,958</u>	<u>2,641,495</u>
		3,394,067	3,316,723
PLACEMENTS			
Placements en devises	3	4,585,401	4,160,758
Avoirs en or	4	20,012	21,328
Disponibilités en DTS	5	<u>31,048</u>	<u>14,222</u>
		4,636,461	4,196,308
PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX			
	6	6,245,918	6,993,430
PRÊTS ET AVANCES			
Crédits à l'État Haïtien	7	22,757,424	20,221,043
Prêts et avances au personnel et aux autres institutions	8	1,113,440	994,542
Prêts et avances aux banques créatrices de monnaie et aux institutions financières non bancaires	9	<u>3,000</u>	<u>628,000</u>
		23,873,864	21,843,585
IMMOBILISATIONS			
Immobilisations, au coût	10	1,671,930	1,621,890
Moins amortissement cumulé		<u>(342,445)</u>	<u>(234,536)</u>
		1,329,485	1,387,354
AUTRES			
Placement à la Téléco	11	1,923,380	1,923,380
Autres éléments d'actif	12	<u>1,042,189</u>	<u>906,860</u>
		2,965,569	2,830,240
		G 42,445,364	40,567,640

Voir les notes aux états financiers

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans (suite)
30 septembre 2004 et 2003
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2004	2003
PASSIF, CAPITAL ET RÉSERVES			
BILLETS ET MONNAIE EN CIRCULATION	13	G 10,617,591	10,668,687
ENGAGEMENTS EN DEVISES	14	4,924,148	3,776,400
CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX			
	15	7,212,125	8,331,880
ENGAGEMENTS EN MONNAIE LOCALE			
Engagements envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires	16	15,502,556	12,306,438
Engagements envers les autres institutions	17	135,863	145,079
Autres éléments du passif	18	528,564	403,323
		16,166,983	12,854,840
CAPITAL ET RÉSERVES			
Capital		50,000	50,000
Allocations en DTS		740,904	823,016
Moins-values non réalisées sur placements détenus pour revente	3	(51,970)	(2,507)
Réserve de réévaluation		3,279,844	3,165,925
Réserves spéciales		(568,714)	824,946
Réserve légale		74,453	74,453
		3,524,517	4,935,833
		G 42,445,364	40,567,640

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Résultats
Exercices terminés les 30 septembre 2004 et 2003
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2004	2003
REVENUS D'OPÉRATIONS:			
Produits des placements, prêts et avances à l'État Haïtien	G	492,850	518,008
Produits des opérations avec l'étranger		138,408	241,428
Produits des opérations de crédit		63,857	66,793
Autres produits	19	<u>76,252</u>	<u>96,638</u>
		771,367	922,867
DÉPENSES D'OPÉRATIONS			
Intérêts débiteurs et frais financiers		1,074,450	613,580
Coûts de fabrication des billets et des pièces de monnaie		<u>254,339</u>	<u>267,314</u>
		1,328,789	880,894
DÉPENSES ADMINISTRATIVES			
Rémunérations et charges sociales		452,587	387,994
Dépenses administratives		135,605	169,721
Dotations aux amortissements	10	107,909	61,919
Relations publiques		45,844	4,007
Dépenses relatives à la gestion des actifs		45,331	23,801
Provision pour mauvaises créances-employés	8	25,764	3,365
Dons		<u>23,198</u>	<u>80,560</u>
		836,238	731,367
Total des dépenses		2,165,027	1,612,261
DÉFICIT NET	G	(1,393,660)	(689,394)

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États de l'évolution du capital et des comptes de réserves
Exercices terminés les 30 septembre 2004 et 2003
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	CAPITAL	ALLOCATION EN DTS	(MOINS)PLUS- VALUES NON RÉALISÉES SUR PLACEMENTS	RÉSERVE DE RÉÉVALUATION	RÉSERVES SPÉCIALES	RÉSERVE LÉGALE
Solde au 30 septembre 2002	50,000	538,043	84,448	2,488,313	1,514,340	74,453
Effet de change du DTS	-	284,973	-	-	-	-
Variation de l'exercice	-	-	(86,955)	677,612	-	-
Déficit net	-	-	-	-	(689,394)	-
Solde au 30 septembre 2003 et au 1^{er} octobre 2003	50,000	823,016	(2,507)	3,165,925	824,946	74,453
Effet de change du DTS	-	(82,112)	-	-	-	-
Variation de l'exercice	-	-	(49,463)	113,919	-	-
Déficit net	-	-	-	-	(1,393,660)	-
Solde au 30 septembre 2004	50,000	740,904	(51,970)	3,279,844	(568,714)	74,453

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2004 et 2003
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2004	2003
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Déficit net de l'exercice	G	(1,393,660)	(689,394)
Éléments de conciliation du déficit net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:			
Dotation aux amortissements	10	107,909	61,919
Provision pour pertes sur prêts	8	25,764	3,365
Effet de change résultant de la réévaluation de la participation dans les organismes financiers internationaux		747,512	(3,144,592)
Changement dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:			
Décassements des prêts et avances, net		(2,056,043)	(5,418,677)
Billets et monnaie en circulation		(51,096)	2,593,983
Engagements en devises		1,147,748	1,277,309
Contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux		(1,119,755)	3,201,786
Engagements envers les banques créatrices de monnaie		3,196,118	3,851,191
Engagements envers les autres institutions		(9,216)	43,860
Changements dans les autres éléments d'actif, de passif et de réserves		(27,744)	571,962
Liquidités provenant des activités d'exploitation		567,537	2,352,712
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
(Augmentation) diminution des placements		(440,153)	336,621
Produits de dispositions d'immobilisations		-	200
Acquisitions d'immobilisations	10	(50,040)	(350,664)
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(490,193)	(13,843)
Augmentation nette des liquidités		77,344	2,338,869
Liquidités au début de l'exercice		3,653,719	658,142
Incidence de change sur les liquidités au début de l'exercice		(336,996)	319,712
Liquidités à la fin de l'exercice	G	3,394,067	3,316,723

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers
30 septembre 2004 et 2003

ORGANISATION

La Banque de la République d'Haïti est une institution dont le capital appartient à l'État et qui remplit le rôle de Banque Centrale. Son organisation est régie par la Loi du 17 août 1979.

Les responsabilités fondamentales de la Banque Centrale sont de fixer les lois et règlements régissant le système bancaire et financier du pays; de définir la politique monétaire du pays; de garder et d'administrer les réserves externes de l'État Haïtien; et d'agir comme agent financier et fiscal de l'État Haïtien pour ses opérations de caisse et de crédit.

La Banque de la République d'Haïti est seule habilitée à émettre les billets et monnaie reçus comme monnaie légale sur le territoire d'Haïti.

Le Conseil d'Administration de la BRH est aussi celui de la Banque Populaire Haïtienne, appartenant à l'État, et du Fonds de Développement Industriel, une société créée par l'État, destinée à fournir un financement à moyen et long terme aux secteurs productifs de l'économie. En fonction de la Loi du 17 août 1979, le Gouverneur de la BRH est le Président du Conseil d'Administration de la Téléco dont la BRH détient 97% des actions.

La très grande majorité des éléments d'actif de la Banque, en fonction de la localisation du risque ultime, est située sur le territoire haïtien.

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

- (a)** Les états financiers sont préparés selon la convention de coût historique, suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, et conformément aux dispositions de la loi du 17 août 1979 régissant la Banque Centrale, dont certains articles diffèrent des Normes Internationales de Présentation de l'Information Financière, notamment: les arriérés de créances et la comptabilisation des intérêts y relatifs, le traitement des gains et pertes de change résultant de la réévaluation des avoirs et engagements de la BRH détenus en devises tel que décrit à la note 1(k).

Lors de la préparation de ces états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent les montants des éléments d'actif et du passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers ainsi que les revenus de l'exercice. De l'avis de la direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Placement à Télécommunications d'Haïti SAM (TÉLÉCO)

La BRH détient 97% des actions de la Téléco et le Gouverneur de la BRH est le président du Conseil d'Administration de cette institution. Les états financiers de la Téléco ne sont pas consolidés avec ceux de la BRH étant donné que les états financiers de la Téléco n'ont pas été vérifiés.

Ce placement est maintenu à la valeur de consolidation qui consiste à comptabiliser l'investissement à la valeur d'acquisition en y ajoutant sa quote-part des résultats enregistrés par l'entité émettrice et en y déduisant sa quote-part des dividendes déclarés ou versés net d'une provision substantielle estimée par la Direction (**note 11**).

(c) Conversion des comptes exprimés en devises

Les éléments d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes aux taux de change prévalant à la date du bilan. Les comptes détenus avec le FMI ont été convertis aux taux officiels du DTS par rapport à la gourde prévalant à la date du bilan.

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction.

Les gains et pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à la réserve de réévaluation (**note 1k**), tel que prescrit par la loi, à l'exception des éléments dont les fluctuations de change sont supportées par l'État Haïtien et qui sont inscrits aux crédits à l'État Haïtien. Les comptes relatifs au FMI sont les principaux éléments dont les gains ou pertes de change sont supportés par l'État Haïtien (**note 7**).

Les taux de change du dollar US aux 30 septembre 2004 et 2003 étaient de 36.8229 et 42.0253 gourdes haïtiennes pour un dollar US, respectivement. Les taux de change du DTS étaient de 0.01848686 et 0.0254571 DTS pour une gourde haïtienne aux 30 septembre 2004 et 2003, tel que publié par le FMI.

d) Avoirs en or

L'or est valorisé au cours en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes résultant de cette valorisation sont inscrits à la réserve de réévaluation (**note 1k**). Les cours en vigueur aux 30 septembre 2004 et 2003 étaient de \$US 416 et US\$ 388 par once d'or. Le stock d'or n'est pas porteur d'intérêts.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(e) Placements en devises

Les placements en devises maintenus à l'extérieur du pays sont composés principalement de valeurs mobilières représentant la participation de la BRH dans des institutions financières étrangères, comptabilisée au coût, et de dépôts à terme gardés à échéance, de comptes en marché monétaire, de bons du trésor des États-Unis, d'obligations à terme détenus pour revente qui sont reflétés à leur juste valeur.

Les profits et pertes non réalisés sur ces placements détenus pour revente sont comptabilisés dans un poste séparé des réserves jusqu'à leur réalisation. Lorsqu'on dispose de ces placements, les profits ou pertes cumulés préalablement aux réserves sont alors virés aux résultats nets de l'exercice.

(f) Participation dans les organismes financiers internationaux

Conformément à l'article 2, alinéa 10, et l'article 61, alinéa 2 de la Loi du 17 août 1979, la BRH a enregistré dans ses livres les participations de la République d'Haïti dans les différents organismes internationaux. Le Gouvernement Haïtien a souscrit au capital de différents organismes financiers internationaux. Les montants payés à titre de capital sont reflétés comme des contributions, et les montants non encore versés sont reflétés comme des engagements (**note 15**). Ces transactions gérées par la BRH à titre de fiduciaire sont réévaluées aux taux de change de la fin de l'exercice.

(g) Prêts et avances à l'État Haïtien

Les prêts et avances à l'État Haïtien représentent un financement au Secteur Public et comprennent les prêts et les avances en comptes courants au gouvernement, aux collectivités locales et aux entreprises publiques.

Les revenus d'intérêts sur ces prêts et avances sont comptabilisés sur une base d'exercice.

La BRH ne provisionne pas les prêts et avances à l'État Haïtien et aux entreprises publiques à moins de désaccord spécifique.

(h) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Immobilisations (suite)

À l'exception des terrains, des constructions en cours et des aménagements, ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leur vie utile. Les aménagements sont amortis sur la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisation sont comme suit:

Immeubles et bâtisses	5%
Matériel et mobilier du bureau	20% à 25%
Matériel informatique	20%
Logiciels informatiques	100%
Matériel roulant	25%
Équipements	20%
Installations	20%
Aménagements	20%

(i) Frais d'impression des billets

Les frais d'impression des billets et pièces de monnaie sont enregistrés à la dépense. Les coûts des stocks de billets commandés et non encore reçus sont inscrits aux autres actifs.

(j) Billets et monnaie en circulation

Le montant des billets et monnaie figurant au passif du bilan de la BRH correspond aux billets et pièces de monnaie en circulation, détenus par l'ensemble des agents économiques.

(k) Réserve de réévaluation

L'article 56 de la loi organique de la BRH précise que les gains et les pertes, qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la BRH détenus en devises ou en or, doivent être comptabilisés à un compte dénommé "Réserve de réévaluation" présenté au bilan "Capital et réserves".

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUIVE)

(l) Contrat de location-vente

La BRH, à titre de bailleur, a cédé pratiquement au preneur tous les avantages et les risques inhérents à la propriété d'un immeuble qu'elle possédait. Les revenus de financement découlant du contrat de location-vente sont enregistrés aux résultats. L'investissement dans le contrat de location, se compose de paiements minimum nets et exigibles en vertu du contrat de location, diminué du revenu de financement non gagné.

(m) Impôts et taxes

Conformément du à l'article 63 de la loi régissant la Banque Centrale, la BRH est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État ou des communes dans l'exécution de toutes opérations qui lui sont propres.

(n) Distribution des profits nets

Selon l'article 59 de la loi régissant la BRH, les résultats nets doivent être distribués de la manière suivante: 25% au Trésor Public, 10% à la réserve légale et le solde à des réserves spéciales destinées aux fins d'investissement, de placement, d'agrandissement et autres, tel que fixé par le Conseil d'Administration.

(o) Opérations avec l'État Haïtien

La Loi du 17 août 1979 régissant la BRH mentionne à l'article 2 alinéa 10, que cette dernière exerce toutes les activités de banquier, d'agent financier et fiscal de l'État Haïtien.

Certains postes figurant au bilan de la BRH sont en fait des opérations de l'État Haïtien. Il s'agit notamment des participations, contributions et effets à payer aux Organismes Internationaux (notes 6 et 15).

Les autres dettes de l'État garanties par la BRH sont gérées en postes hors bilan du fait qu'elles ne deviennent une obligation qu'en cas de défaut de l'État Haïtien (note 22).

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(1) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(p) Fonds de retraite

La BRH a institué un fonds de retraite à cotisations déterminées qui est alimenté par des contributions de la BRH et des cotisations des employés.

Suite à une résolution du Conseil de la BRH en 1993, les bénéfices du fonds de retraite sont payés, à partir de cette date, en fonction des contributions fixées par le Conseil.

(q) Juste valeur des éléments financiers

À l'exception des placements, dont la juste valeur est divulguée séparément, la juste valeur des autres éléments financiers est pratiquement égale au coût.

(2) AVOIRS EN DEVISES

Les avoirs en devises sont composés de:

En milliers de gourdes		2004	2003
Encaisse en dollars US	G	378,201	531,474
Effets en transit		1,569	9,087
Dépôt à terme – Banque locale		-	210,127
Dépôts à vue à l'étranger –dollars US		<u>2,619,188</u>	<u>1,890,807</u>
	G	<u>2,998,958</u>	<u>2,641,495</u>

Les dépôts à vue sont composés de fonds en dollars placés à un jour, rémunérés à des taux d'intérêts moyens de 0.67% à 1.65%, et de 0.97% à 1.62% en 2004 et 2003, respectivement, et de fonds en euros rémunérés à un taux d'intérêts allant de 1.00% à 2.25% en 2004 et 2003. Au 30 septembre 2004, une valeur de G 252 M de ces fonds avait été donnée en garantie à une banque étrangère dans le cadre d'une transaction d'intermédiaire entre la BRH, le Ministère de l'Économie et des Finances et cette banque étrangère. Cette garantie est couverte par le Ministère de l'Économie et des Finances.

Au 30 septembre 2003, le dépôt à terme était constitué d'un certificat de dépôt en dollars US émis par une banque locale pour une période de trois mois renouvelable. Il portait intérêts au taux de 1%. Ce dépôt à terme avait été donné en garantie d'une lettre de crédit émise par cette banque en faveur de l'Électricité d'Haïti. Ce dépôt à terme est venu à échéance au cours de l'exercice 2004.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PLACEMENTS EN DEVISES

Les placements en devises sont répartis comme suit:

En milliers de gourdes	2004	2003
Placements disponibles à la vente (a)	G 4,573,993	3,895,605
Dépôt à terme (b)	-	252,152
Valeurs mobilières:		
Citi Institutional Liquid Reserve	1,504	1,698
Banco Latino Amé-ricano de Exportaciones (Bladex)	8,975	10,243
Banque Arabe Amérique (BAA)	929	1,060
	<u>G 4,585,401</u>	<u>4,160,758</u>

(a) Les placements en devises détenus pour revente sont répartis comme suit:

En milliers de gourdes	2004	2003
Comptes en marché monétaire:		
Coût	G 27,304	45,494
Juste valeur	27,304	45,494
Bons du Trésor des États-Unis:		
Coût	G 1,836,692	1,552,629
Juste valeur	1,810,881	1,536,642
Échéance moyenne	3 mois à 3 ans	1 an à 3 ans
Autres obligations:		
Coût	G 2,761,967	2,299,989
Juste valeur	2,735,808	2,313,469
Échéance moyenne	2 mois à 5 ans	3 mois à 6 ans
Valeur totale des placements:		
Coût	G 4,625,963	3,898,112
Juste valeur	4,573,993	3,895,605
Moins-values non réalisées sur placements détenus pour revente	G (51,970)	(2,507)

Les comptes en marché monétaire portent en moyenne un taux d'intérêts de 0.93% à 6.0% en 2004 et 2003.

Les bons du trésor des États-Unis et autres obligations portent en moyenne un taux d'intérêts allant de 1.3% à 6.5% en 2004 et de 1.0% à .7.2% en 2003.

(b) Au 30 septembre 2003, un dépôt à terme de \$ 6,000,000 portant intérêts au taux de 1.25% l'an avait été donné en gage en faveur d'une banque étrangère en garantie d'une lettre de crédit irrévocable émise par la BRH pour le compte de la Téléco S.A. Ce dépôt à terme est venu à échéance en 2004.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) AVOIRS EN OR

Les avoirs en or sont valorisés à leur juste valeur aux 30 septembre 2004 et 2003, et se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2004		2003	
	<u>Onces</u>	<u>Valeur</u>	<u>Onces</u>	<u>Valeur</u>
Federal Reserve Bank of New York	1,308	20,012	1,308	21,328

Ces réserves détenues à la Federal Reserve Bank of New York ne portent pas d'intérêts.

(5) DISPONIBILITÉS EN DROITS DE TIRAGES SPÉCIAUX (DTS)

Ce compte représente les avoirs en compte courant, exprimés en DTS, au Fonds Monétaire International (FMI).

Aux 30 septembre 2004 et 2003, les Droits de Tirages Spéciaux étaient respectivement de 573,977 DTS et 236,681 DTS.

(6) PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Les participations dans les organismes financiers internationaux se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2004	2003
Fonds Monétaire International (FMI) (a)	G 4,430,173	4,921,154
Autres organismes internationaux:		
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	1,452,859	1,658,123
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)	254,655	290,633
Association Internationale de Développement (IDA)	37,373	42,652
Société Interaméricaine d'Investissement (SII)	34,613	39,504
Société Internationale de Financement (IFC)	30,268	34,544
Agence de Garantie des Investissements Multilatéraux (MIGA)	5,977	6,820
	<u>1,815,745</u>	<u>2,072,276</u>
	G 6,245,918	6,993,430

(a) La participation de l'État Haïtien au FMI est de 60,700,000 DTS aux 30 septembre 2004 et 2003.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(7) CRÉDITS À L'ÉTAT HAÏTIEN

En milliers de gourdes	2004	2003
Prêts et avances - selon accord (a)	G 6,679,781	6,719,768
Placements en monnaie locale (b)	1,217,101	1,217,101
Déficit du Trésor Public (c)	13,686,722	10,988,096
Effet de change - FMI (note 1c)	1,172,045	1,296,078
Intérêts à recevoir – obligations réseau routier	<u>1,775</u>	<u>-</u>
	G 22,757,424	20,221,043

- (a) Un accord a été signé entre l'État Haïtien et la BRH le 20 décembre 1996 reconnaissant les créances du Gouvernement envers la BRH et prévoyant le versement d'un montant mensuel par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) à titre d'intérêts sur ces créances. Par amendement daté du 19 mars 2003, le montant mensuel à verser par le MEF pour les exercices 2004 et 2003 avait été fixé à 40 millions de gourdes. Conformément au protocole d'accord datant du 19 mars 2003, les intérêts de janvier 2000 à août 2003 ont été capitalisés au compte prêts et avances. Les intérêts de septembre 2003 à septembre 2004 ont été payés au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2004. Le taux de rendement moyen sur les crédits à l'État Haïtien est de 2.29% et 2.56% pour les exercices 2004 et 2003, respectivement.

Les crédits de la BRH à l'État Haïtien n'ont pas d'échéance fixe.

En vertu des protocoles d'accord des 19 mars 2003 et 13 février 2002, des intérêts complémentaires de G 35 millions pour l'exercice terminé le 30 septembre 2003 auraient dû être versés par le MEF à la BRH pour supporter le programme de Bons BRH pour l'exercice 2000 - 2001. Ces intérêts ont été inscrits aux crédits à l'État Haïtien au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2003.

- (b) Les placements en monnaie locale sont composés de:

En milliers de gourdes	2004	2003
Bons du Trésor	G 1,165,101	1,165,101
Obligations et titres	<u>52,000</u>	<u>52,000</u>
	G 1,217,101	1,217,101

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(7) **CRÉDITS À L'ÉTAT HAÏTIEN (SUITE)**

Les Bons du Trésor et les obligations et titres portent intérêts à des taux allant de 1% à 5% l'an. Leurs dates d'échéance vont de 1996 à 2008. Certains bons et obligations sont arrivés à échéance mais n'ont pas été honorés. Des intérêts courus et impayés sur ces placements ont été capitalisés aux prêts et avances à l'État Haïtien.

En milliers de gourdes	2004	2003
Bons du Trésor:		
À échoir	G 132,602	192,601
Échus	<u>1,032,499</u>	<u>972,500</u>
	<u>1,165,101</u>	<u>1,165,101</u>
Obligations et titres:		
Échus	<u>52,000</u>	<u>52,000</u>
	<u>52,000</u>	<u>52,000</u>
	G 1,217,101	1,217,101

(c) La BRH tient les comptes courants du Trésor Public. Ces comptes ne portent pas d'intérêts et se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2004	2003
Exercice courant:		
Recettes publiques - Trésor Public	G (12,356,511)	(10,315,820)
Fonds de financement - Trésor Public	6,135,052	7,855,222
Dépenses de fonctionnement - Trésor Public	10,683,229	5,849,209
Frais légaux	-	50,872
Déficit - Exercice courant	4,461,770	3,439,483
Déficit - Exercices antérieurs	<u>11,985,569</u>	<u>8,546,086</u>
Déficit brut à la fin de l'exercice	16,447,339	11,985,569
Dépôts du Gouvernement Central	(2,925,957)	(1,116,718)
Autres comptes du Trésor Public	<u>165,340</u>	<u>119,245</u>
	G 13,686,722	10,988,096

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(8) PRÊTS ET AVANCES AU PERSONNEL ET AUX AUTRES INSTITUTIONS

Les prêts et avances au personnel et aux autres institutions sont:

En milliers de gourdes	2004	2003
Employés, net	G 857,154	624,461
Entreprises publiques:		
Téléco (a)	172,586	237,416
OAVCT (b)	58,333	-
EDH (c)	25,367	128,384
Camep	-	4,281
	<u>256,286</u>	<u>370,081</u>
	G 1,113,440	994,542

Aux 30 septembre 2004 et 2003, les prêts aux employés portent intérêt de 4% à 6% l'an et sont ainsi répartis:

En milliers de gourdes	2004	2003
Prêts aux employés, brut	G 903,479	645,022
Provision	<u>(46,325)</u>	<u>(20,561)</u>
	G 857,154	624,461

La provision sur les prêts aux employés a ainsi évolué au cours de l'exercice:

En milliers de gourdes	2004	2003
Provision au début de l'exercice	G 20,561	17,196
Dotation de l'exercice	<u>25,764</u>	<u>3,365</u>
Provision à la fin de l'exercice	G 46,325	20,561

a) Les montants à recevoir de la Téléco sont ainsi composés:

En milliers de gourdes	2004	2003
Avances de fonds	G 22,211	98,039
Avances pour réseau télématique	87,241	87,241
Découverts de comptes courants	<u>63,134</u>	<u>52,136</u>
	G 172,586	237,416

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(8) PRÊTS ET AVANCES AU PERSONNEL ET AUX AUTRES INSTITUTIONS (SUITE)

Les avances de fonds et découverts de comptes courants portent intérêts aux taux de 10% et 12% respectivement et sont remboursables à partir des comptes courants qui présentent un découvert aux 30 septembre 2004 et 2003. Les avances de fonds arrivent à échéance en juin 2005. Les avances faites en 2001 pour le réseau télématique n'ont pas été remboursées.

- b) Un prêt de G 75,000,000 a été octroyé à l'Office d'Assurance Véhicule Contre Tiers (OAVCT) au cours de l'exercice 2004. Le prêt porte intérêts au taux de 20% et est remboursable sur une période de trois ans à échoir en janvier 2007.
- c) Les montants à recevoir de l'EDH sont ainsi composés:

En milliers de gourdes	2004	2003
Lettres de crédit et lettres de garanties en faveur de SOGENER	G 21,175	120,228
Avances	4,192	4,786
Découvert de comptes	-	3,370
	G 25,367	128,384

En vertu d'un accord conclu entre l'État Haïtien, SOGENER et l'EDH pour la production d'énergie électrique dans plusieurs villes du pays, la BRH a émis des lettres de crédit en faveur de la firme SOGENER.

(9) PRÊTS ET AVANCES AUX BANQUES CRÉATRICES DE MONNAIE ET AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES NON BANCAIRES

Les prêts et avances aux banques créatrices de monnaie et aux institutions financières non bancaires sont:

En milliers de gourdes	2004	2003
Avances à la BNC	G 3,000	3,000
Bons BRH mis en pension	-	625,000
	G 3,000	628,000

L'avance à la Banque Nationale de Crédit (BNC) bénéficie d'un moratoire sur le paiement des intérêts et le remboursement du principal.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(10) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations au coût ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

Coût 30/09/04		Solde au 30/09/03	Acquisitions	(Transfert)	Solde au
Terrains	G	19,838	-	-	19,838
Immeubles et bâtisses		839,819	-	-	839,819
Matériel et mobilier de bureau		96,590	983	(42,255)	55,318
Matériel informatique		53,198	3,632	(2,948)	53,882
Logiciels informatiques		10,165	1,287	(8,954)	2,498
Matériel roulant		49,550	1,953	(7,027)	44,476
Installations		10,933	7,380	(2,649)	15,664
Équipements		106,419	19,902	(4,430)	121,891
Aménagements		12,939	6,320	(1,251)	18,008
Biens complètement amortis		<u>91,423</u>	<u>-</u>	<u>69,514</u>	<u>160,937</u>
		1,290,874	41,457	-	1,332,331
Constructions en cours		<u>331,016</u>	<u>8,583</u>	<u>-</u>	<u>339,599</u>
	G	1,621,890	50,040	-	1,671,930

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé		Solde au 30/09/03	Amortissement	(Transfert)	Solde au 30/09/04
Immeubles et bâtisses	G	33,750	42,005	-	75,755
Matériel et mobilier de bureau		50,426	6,486	(42,255)	14,657
Matériel informatique		11,161	11,483	(2,948)	19,696
Logiciels informatiques		5,495	5,731	(8,954)	2,272
Matériel roulant		14,762	11,538	(7,027)	19,273
Installations		7,930	3,313	(4,430)	6,813
Équipements		14,623	24,117	(2,649)	36,091
Aménagements		4,966	3,236	(1,251)	6,951
Biens complètement amortis		<u>91,423</u>	<u>-</u>	<u>69,514</u>	<u>160,937</u>
	G	234,536	107,909	-	342,445

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(11) PLACEMENT À LA TÉLÉCO

Le placement à la Téléco se présente comme suit, à la valeur de consolidation:

En milliers de gourdes	2004	2003
Valeur au coût d'acquisition	G 13,600	13,600
Quote-part des profits antérieurs, net de la provision (a)	<u>1,909,780</u>	<u>1,909,780</u>
Solde à la fin de l'exercice	G 1,923,380	1,923,380

(a) La quote-part de la BRH dans les résultats et l'actif net de la Téléco a été enregistrée sur la base d'états financiers internes non vérifiés, soumis par la Téléco. À partir de l'exercice 2001, la direction de la BRH, sur base de son évaluation, a enregistré une provision de 100% sur sa quote-part des résultats nets de la Téléco.

Les opérations de la Téléco se résument comme suit:

En milliers de gourdes	2004	2003
Résultats nets	G 483,970	430,172
Actif net	G 1,149,574	3,590,173

(12) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif sont:

En milliers de gourdes	2004	2003
Stock de billets neufs et monnaie en transit	G 673,339	141,549
Avance sur commande de billets	-	316,778
Avances aux fournisseurs	178,299	178,448
Intérêts payés d'avance - Bons BRH	47,738	137,531
Autres comptes à recevoir	44,350	44,409
Effets collectés à recevoir - BNC	36,682	55,841
Dépôt à terme - Fonds CERA (BNDAI) (note 18)	12,000	12,000
Contrat de location-vente (a)	3,273	5,789
Autres	<u>46,508</u>	<u>14,515</u>
	G 1,042,189	906,860

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(12) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (SUITTE)

(a) L'investissement net dans le contrat de location-vente est constitué ainsi:

	<u>Échéancier</u>	<u>Durée</u>	<u>Taux</u>
Contrat avec l'ONA	30/11/ 2005	60 mois	12% l'an

L'ONA effectue des versements mensuels réguliers de G 256,224, incluant principal et intérêts. Ainsi, des intérêts totalisant G 559.3 mille et G 842.4 mille ont été respectivement reçus durant les exercices terminés les 30 septembre 2004 et 2003.

Les titres de propriété seront transférés à l'ONA à l'échéance du contrat.

(13) BILLETS ET MONNAIE EN CIRCULATION

Les billets et monnaie en circulation sont:

<u>En milliers de gourdes</u>	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Billets et monnaie émis	G 12,024,190	11,809,190
Moins: Billets et monnaie hors circulation	<u>(1,406,599)</u>	<u>(1,140,503)</u>
	G 10,617,591	10,668,687

L'émission autorisée représente la garantie que donne la BRH pour les billets et monnaie émis à date. Les billets et monnaie hors circulation représentent les montants détenus par la BRH dans son caveau à ces dates. Au cours des exercices 2004 et 2003 respectivement, G 215,000,000 et G 3,285,000,000 ont été émis par la BRH.

(14) ENGAGEMENTS EN DEVISES

Les engagements en devises se présentent comme suit:

<u>En milliers de gourdes</u>	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Banques créatrices de monnaie (a)	G 4,555,400	3,643,399
Dépôts des entreprises publiques	192,181	52,327
Obligations de firmes d'impression de billets	103,845	-
Institutions financières non bancaires	3,206	1,192
Autres	<u>69,516</u>	<u>79,482</u>
	G 4,924,148	3,776,400

(a) Les engagements des banques créatrices de monnaie représentent surtout des réserves statutaires en devises requises par la BRH. Ces réserves ne portent pas d'intérêts.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(15) CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Les contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2004	2003
Fonds Monétaire International (FMI) (a)	G 4,426,604	5,031,167
Autres organismes internationaux:		
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	1,452,859	1,658,123
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)	254,655	290,633
Association Internationale de Développement (IDA)	37,373	42,652
Société Interaméricaine d'Investissement (SII)	34,613	39,504
Société Internationale de Financement (IFC)	30,268	34,544
Agence de Garantie des Investissements Multilatéraux (MIGA)	<u>5,977</u>	<u>6,820</u>
	<u>1,815,745</u>	<u>2,072,276</u>
Dépôts des organismes internationaux	946,142	1,201,263
Emprunt - BID 990/SF - HA (b)	<u>23,634</u>	<u>27,174</u>
	G 7,212,125	8,331,880

(a) Les contributions et engagements envers le Fonds Monétaire International (FMI) incluent des engagements relatifs à des opérations de l'État Haïtien et de la BRH.

(b) Le 20 janvier 1997, la BRH a signé un contrat de prêt no. 990/SF - HA avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Dans le cadre de ce contrat, la BID finance à concurrence de US\$ 2,495,000 l'exécution du Programme de Renforcement Institutionnel de la BRH évalué à la contre-valeur de US\$ 2,745,000 par la BID. Ce prêt porte intérêts aux taux de 1% l'an jusqu'au 20 janvier 2007 et, ensuite, de 2% l'an au-delà de cette date sur les soldes dus. Les intérêts sont capitalisés au financement. Des intérêts totalisant US\$ 6,370 ont été capitalisés respectivement au cours des exercices 2004 et 2003. Ce prêt est remboursable au moyen de 60 tranches semestrielles consécutives dont la première devra être versée le 20 juillet 2007 et la dernière au plus tard le 20 janvier 2037.

Le 20 septembre 2002, sur requête du Ministère de l'Économie et des Finances et de la BRH, la partie non décaissée du financement a été annulée.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(16) ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES CRÉATRICES DE MONNAIE ET LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES NON BANCAIRES

Les engagements en monnaie locale envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2004	2003
Banques créatrices de monnaie (a)	G 11,594,668	7,857,951
Bons BRH (b)	3,545,120	4,443,000
Institutions financières non bancaires	<u>362,768</u>	<u>5,487</u>
	G 15,502,556	12,306,438

(a) Les engagements des banques créatrices de monnaie sont surtout des réserves statutaires en monnaie locale requises par la BRH. Ces réserves ne portent pas d'intérêts.

(b) Les taux de rémunérations des bons BRH aux 30 septembre sont comme suit:

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Échéance de 7 jours	3.5%	22.0%
Échéance de 28 jours	5.5%	24.0%
Échéance de 91 jours	7.5%	26.0%

En cas d'insuffisance de liquidités des banques, la BRH consent à prendre en pension des bons présentés par ces institutions à des taux variant entre 21% à 27% en 2004 et entre 20% à 31% en 2003. Les bons pris en pension sont reportés aux avances effectuées aux institutions financières (note 9).

Au 30 septembre 2004, il n'y avait pas de bons pris en pension. Les bons pris en pension au 30 septembre 2003 s'élevaient à G 625,000,000.

(17) ENGAGEMENTS ENVERS LES AUTRES INSTITUTIONS

Les engagements envers les autres institutions sont les suivants:

En milliers de gourdes	2004	2003
Dépôts des entreprises publiques	G 106,406	132,343
Chèques certifiés émis en monnaie locale	21,821	5,518
Divers	<u>7,636</u>	<u>7,218</u>
	G 135,863	145,079

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(18) AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF

Les autres éléments du passif se présentent comme suit:

En milliers de gourdes		2004	2003
Dépôts de garantie - lettres de crédit	G	268,685	184,724
Chèques de Direction et certifiés - BRH		93,112	61,276
Provisions pour charges sociales		73,538	81,126
Dépôts-employés et autres comptes du personnel		26,855	22,608
Fournisseurs à payer		15,606	13,159
Fonds détenus pour tiers (a)		14,451	3,348
Contrepartie - dépôt à terme (BNDAI) (note 12)		12,000	12,000
Fonds immobilisés		8,815	8,792
Dépôts de cautionnement		3,893	3,696
Autres comptes à payer		<u>11,609</u>	<u>12,594</u>
	G	528,564	403,323

a) Fonds détenus pour tiers

Dans le cadre du Décret du 14 novembre 1980 réglementant le fonctionnement des banques et des activités bancaires sur le territoire de la République D'Haïti, la BRH gère la liquidation de la Banque Nationale de Développement Agricole et Industriel (BNDAI). À ce titre, elle comptabilise à son bilan un passif lié à la collection des obligations de tiers envers la BNDAI. De même, la BRH effectue certains débours pour compte de la BNDAI dans le cadre de cette gestion. Selon la politique de la Banque, ces débours sont débités directement aux obligations collectées pour le compte de la BNDAI.

Aux 30 septembre 2004 et 2003, les soldes des transactions enregistrées dans le cadre de la gestion de la liquidation de la BNDAI sont comme suit:

En milliers de gourdes		2004	2003
Autres éléments d'actif:			
Dépôt à terme détenu pour BNDAI	G	12,000	12,000
Autres éléments du passif:			
Contrepartie - dépôt à terme BNDAI		(12,000)	(12,000)
Valeurs collectées pour compte BNDAI, net		<u>(14,451)</u>	<u>(3,348)</u>
	G	(14,451)	(3,348)

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(19) AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent surtout les commissions provenant des opérations bancaires et des pénalités imposées dans le cadre des activités de surveillance du système financier.

(20) FONDS DE RETRAITE

La dépense annuelle pour le fonds de retraite correspondant aux contributions à ce fonds selon le taux fixé par la BRH s'élève à G 17,050,201 et G 13,797,047, pour les exercices terminés les 30 septembre 2004 et 2003, respectivement.

Suite à une décision de Conseil en 1993, les bénéfices sur le fonds de retraite ne sont pas prédéterminés et sont payés, à partir de cette date, en fonction des contributions fixées par le Conseil. Le Conseil de la BRH estime que tout passif éventuel relatif à ce fonds de retraite n'est pas d'importance à la situation financière de la BRH.

(21) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Au 30 septembre 2004, les lettres de garantie émises par la BRH en faveur de sociétés commerciales s'élèvent à environ G 110,532,597. Les lettres de crédit ont été émises sur demande du Ministère de l'Économie et des Finances et garantissent des créances de l'État Haïtien et de certaines entreprises publiques envers ces sociétés.

Au 30 septembre 2004, la BRH traite de certaines affaires en instance de litige par ou contre quelques tiers. Selon l'évaluation des faits à jours, de l'avis de conseillers juridiques, les positions prises par la BRH sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière de la BRH.

(22) POSTES HORS BILAN

Les postes hors bilan comprennent:

<u>En milliers de gourdes</u>	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Prêts à l'État Haïtien garantis par la BRH	G 3,873,918	5,938,605
Stocks de billets et pièces chez les fournisseurs	G 13,107,500	16,784,447

(À suivre)

(23) GESTION DES RISQUES

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de placements, de taux d'intérêts, de crédit et de change.

Risque de liquidités

Le risque de liquidités surviendrait si la BRH n'arrivait pas à convertir, à approximativement leur valeur marchande, ses placements en cash ou si elle n'arrivait pas à disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses obligations. Une gestion prudente des risques de liquidités sous-entend le maintien de liquidités ou d'équivalent de liquidités suffisantes et/ou l'utilisation rationnelle de politiques de financement.

Les obligations de la BRH ne l'exposent pas à des risques importants de liquidités vu qu'elle n'a généralement pas de créances importantes envers des fournisseurs étrangers. La BRH doit également maintenir suffisamment de réserves liquides en dollars US pour permettre, à titre de fiduciaire, le règlement des obligations de l'État à leur date d'échéance. La BRH gère ce risque à travers:

- x Un processus budgétaire permettant de suivre les échéances des créances étrangères du gouvernement.
- x Le maintien d'un portefeuille de placements facilement négociable.

La BRH, à l'instar de toutes banques centrales, n'a pas de risque de liquidités par rapport à ses obligations locales.

Risques de placements

Le risque de placements survient lorsqu'un titre de placement perd de sa valeur en raison de résultats financiers défavorables, réels ou anticipés, de la société émettrice. Pour gérer ce risque, la BRH a mis en place des politiques et procédures qui définissent la nature et la qualité des titres de placements dans lesquels elle investit.

Les principaux paramètres de la politique de la BRH sont les suivants:

- x Investir dans des titres de créances négociables bien côtés, facilement disponibles et à risques faibles.
- x Fixer des critères de maturité maximale.
- x La diversification du portefeuille en différents instruments tout en limitant l'exposition maximale permise par type de sécurité ou par émetteur.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux États Financiers

(23) GESTION DES RISQUES (SUITE)

Risques de placements (suite)

Les placements de la Banque Centrale rencontrent les objectifs de sécurité liés à la gestion des avoirs en devises.

Risques de taux d'intérêts

La gestion des risques de taux d'intérêts à la BRH est conditionnée par les objectifs en matière de politique monétaire. Le portefeuille de prêts de la BRH est constitué principalement de crédit au Gouvernement dont les taux d'intérêts ne sont pas des taux commerciaux. Les taux de rémunération des Bons BRH sont ajustés régulièrement.

Risques de crédit

Le risque de crédit résulte de l'incapacité d'un emprunteur de s'acquitter de ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

Le portefeuille de crédit de la Banque Centrale est constitué en majeure partie (95%) par le crédit au Gouvernement. La BRH en tant que banquier de l'État n'est pas exposée à des risques significatifs de par ses engagements de crédit envers l'État.

Risques de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur d'actifs et de passifs libellés en devises étrangères, exprimée en gourdes, due aux fluctuations du taux de change. En vertu de l'article 56 de la loi organique de la BRH, les gains et pertes qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la BRH détenus en devises ou en or sont comptabilisés à la Réserve de Réévaluation.

(24) CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de 2003 ont été reclassifiés pour fins de présentation seulement.

XIII. ANNEXE JURIDIQUE

Conseils d'Administration

Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH)

Moniteur # 84 du 25 septembre 1947

Arrêté du 25 septembre 1947 nommant pour 5 ans à partir du 1er octobre 1947 :

Gaston Margron

C.E. Van Waterschoodt

Emmanuel Thézan *

Christian Aimé *

A.M. Herres

Moniteur # 27 du 21 mars 1949

Arrêté du 21 mars 1949 nommant M. Victor M. Coicou*, membre du Conseil d'Administration de la Banque Nationale de la République d'Haïti pour une durée finissant le 30 septembre 1952 afin de combler la vacance produite par la mise à la retraite de M. Chs. Van Waterschoodt.

Moniteur # 22 du 4 mars 1952

Arrêté du 3 mars 1952 nommant M. Arsène E. Magloire Membre du Conseil d'Administration de la BNRH pour une durée finissant le 30 septembre 1952 afin de combler la vacance produite par le décès de M. Gaston Margron.

Moniteur # 93 du 29 septembre 1952

Arrêté du 29 septembre 1952 nommant pour 5 ans à partir du 1er octobre 1952 :

Christian F. Aimé *

Arthur M. Herres

Victor M. Coicou *

Arsène E. Magloire

J. Frédéric Magny *

Moniteur # 23 du 11 mars 1957

Arrêté du 11 mars 1957 nommant pour 5 ans à partir du 11 mars 1957 :

Silvère Pilié *

Maurice Télémaque *

François Auguste *

Jean Méhu

Robert Bonhomme

Moniteur # 114 du 17 octobre 1957

Arrêté nommant M. Benjamin Prophète, Membre du Conseil d'Administration de la Banque Nationale de la République d'Haïti en remplacement de M. Robert Bonhomme, démissionnaire.

Moniteur # 2 du 4 janvier 1958

Arrêté du 31 décembre 1957 nommant pour 5 ans :

Maurice Télémaque *

Antonio André *

François Auguste *

Marcel Vaval

Jean Pierre Mompont

Moniteur # 8 du 23 janvier 1960

Arrêté du 23 janvier 1960 nommant pour 5 ans :

Antonio André *

Joseph Chatelain *

Louis Smith *

Vilfort Beauvoir

Lebert Jean Pierre

Moniteur # 113 du 27 novembre 1960

Arrêté du 26 novembre 1960 nommant pour 5 ans :

Antonio André*

Vilfort Beauvoir

François Murat *

Noé Fourcand

Jean Magloire

Moniteur # 110 du 26 novembre 1965

Arrêté du 26 novembre 1965 nommant pour 5 ans :

Antonio André *, Président et Directeur Général

Vilfort Beauvoir, Vice-Président et Directeur

François Murat *, Membre et Directeur Commercial

Noé Fourcand, Membre

Jean Magloire, Membre

Moniteur # 82 du 5 Octobre 1970

Arrêté du 4 octobre 1970 nommant pour 5 ans :

Antonio André *

Léon Mirambeau

René Adrien *

Noé Fourcand

Jean Magloire

Moniteur # 75 du 30 octobre 1975

Arrêté du 3 octobre 1970 nommant pour 5 ans :

François Murat *
Adrien Bonnefil *
Franck Bouchereau *
Léon Mirambeau
Donasson Alphonse

Moniteur # 69-A du 9 septembre 1976

Arrêté du 8 septembre 1976 nommant pour 5 ans :

Antonio André *, Président-Directeur Général
Adrien Bonnefil *
Franck Bouchereau *
Donasson Alphonse
Léon Mirambeau

Banque de la République d'Haïti

Moniteur # 76-B du 27 septembre 1979

Arrêté du 26 septembre 1979 nommant pour 3 ans :

Antonio André, Gouverneur *
Edouard Racine, Gouverneur Adjoint *
René Lafontant, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Allan Nolté, Membre *

Moniteur # 42 du 21 juillet 1980

Arrêté du 18 juillet 1980 nommant pour 3 ans :

Gérard Martineau, Gouverneur *
Raoul Berret, Gouverneur Adjoint
René Lafontant, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Allan Nolté, Membre *

Moniteur # 12 du 8 février 1982

Arrêté du 8 février 1982 nommant pour 3 ans :

Marcel Léger, Gouverneur *
Allan Nolté, Gouverneur Adjoint *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Bonivert Claude, Membre *

Moniteur # 51 du 14 juillet 1982

Arrêté du 12 juillet 1982 nommant pour 3 ans :

Antonio André, Gouverneur *
Allan Nolté, Gouverneur Adjoint *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Bonivert Claude, Membre *

Moniteur # 87-A du 16 décembre 1982

Arrêté du 14 décembre 1982 nommant pour 3 ans :

Antonio André, Gouverneur *
Allan Nolté, Gouverneur Adjoint *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
André Josaphat, Membre *

Moniteur # 26 du 18 Avril 1983

Arrêté du 6 avril 1983 nommant pour 3 ans :

Allan Nolté, Gouverneur *
Ludner Ulysse, Vice-Gouverneur *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
André Josaphat, Membre *
Stanley Théard, Membre

Moniteur # 70 du 6 octobre 1983

Arrêté du 31 août 1983 nommant pour 3 ans :

Allan Nolté, Gouverneur *
Ludner Ulysse, Vice-Gouverneur *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
André Josaphat, Membre *
Gérard Pierre-Louis, Membre

Moniteur # 43 du 20 juin 1985

Arrêté du 11 juin 1985 nommant pour 3 ans :

Jean Claude Sanon, Gouverneur *
Jacques Joubert, Gouverneur Adjoint *
Félix Gaston, Directeur Général *
Stanley Théard, Membre
Bonivert Claude, Membre *

Moniteur # 19 du 27 février 1986

Arrêté du 27 février 1986 nommant pour 3 ans :

Onill Millet, Gouverneur *

Félix Gaston, Gouverneur Adjoint *

Sully Belancourt, Directeur Général *

Joseph Lagroue, Membre *

Guy A. Douyon, Membre

Moniteur # 57 du 30 juin 1988

Arrêté du 23 juin 1988 nommant :

Hubert Comeau *, Membre du Conseil d'Administration en remplacement de Guy A. Douyon, démissionnaire.

Moniteur # 71-A du 11 août 1988

Arrêté du 3 août 1988 nommant :

Joseph Lagroue *, Directeur Général en remplacement de Sully Belancourt, démissionnaire et

M. Gérard Noël *, Membre.

Moniteur # 85-A du 29 septembre 1988

Arrêté du 26 septembre 1988 nommant pour 3 ans :

Ernest Ricot, Gouverneur

Félix Gaston, Gouverneur Adjoint *

Eddy V. Etienne, Directeur Général *

Yvon Guirand, Membre

Ernst Nicolas, Membre *

Moniteur # 48 du 26 juin 1989

Arrêté du 22 juin 1989 nommant pour 3 ans :

Jacques Vilgrain, Gouverneur

Félix Gaston, Gouverneur Adjoint *

Charles Beaulieu, Directeur Général *

Fritz Viala, Membre

Fritz Laurenceau, Membre *

Moniteur # 30 du 29 mars 1990

Arrêté du 26 mars 1990 nommant Serge Pothel, Gouverneur

Moniteur # 68-A du 6 août 1990

Arrêté du 3 août 1990 nommant :

Charles Beaulieu, Gouverneur *

Fritz Laurenceau, Gouverneur Adjoint *

Joachim Noel, Directeur Général *

Fritz Viala, Membre

René Durand, Membre *

Moniteur # 28-A du 1er avril 1991

Arrêté du 21 mars 1991 nommant :

Roger Pérodin, Gouverneur *

Dumas Benjamin, Gouverneur Adjoint *

Monique Ph. Thébaud, Directeur Général *

Marie Thérèse O. Narcisse, Membre *

Venel Joseph, Membre *

Moniteur # 94-A du 2 décembre 1991

Arrêté du 25 novembre 1991

Bonivert Claude, Gouverneur *

Fritzner Beauzile, Vice Président *

Monique Ph. Thébaud, Directeur Général *

Marie Thérèse O. Narcisse, Membre *

Serge Pérodin, Membre *

Moniteur d'octobre 1994

Arrêté d'Octobre 1994 nommant la Commission Provisoire de Gestion de la Banque de la République d'Haiti :

Roger Pérodin, Président *

Bonivert Claude, Membre *

Monique Ph. Thébaud, Membre *

Venel Joseph, Membre *

Dumas Benjamin, Membre *

Moniteur # 99 du 15 décembre 1994

Arrêté du 8 décembre 1994 nommant :

Leslie Delatour, Gouverneur

Fred Joseph, Vice-Gouverneur

Roland Pierre, Directeur Général

Venel Joseph, Membre *

Henry Cassion, Membre

Moniteur # 9 du 31 janvier 1996

Arrêté du 16 janvier 1996 nommant :

Fritz Jean, Gouverneur Adjoint en remplacement de Fred Joseph.

Moniteur # 12 du 12 février 1998

Arrêté du 9 février 1998 nommant :

Fritz Jean, Gouverneur

Roland Pierre, Gouverneur Adjoint

Henry Cassion, Directeur Général

Venel Joseph, Membre *

Max Etienne, Membre *

Moniteur # 71 du 30 août 2001

Arrêté du 16 août 2001 nommant:

Venel Joseph, Gouverneur*

Hancy Pierre-Louis, Gouverneur Adjoint*

Réginald Mondésir, Directeur Général

Gladys Péan, Membre

Yvon Guirand, Membre

Moniteur # 22 du 27 avril 2004

Arrêté du 31 mars 2004 nommant:

Raymond Magloire, Gouverneur

Philippe W. Lahens, Gouverneur Adjoint

Charles Castel, Directeur Général*

Rémy Montas, Membre

Georges Henry Fils, Membre

* Cadre de la BNRH ou de la BRH

Liste des Circulaires

Durant l'exercice 2004 la BRH n'a émis aucune circulaire.

E. ANNEXE STATISTIQUE

Tableau 13

Produit intérieur brut par branche d'activité économique
(en millions de gourdes de 1986-87)

	1997	1998	1999	2000	2001 ¹	2002 ²	2003 ³	2004 ³
Secteur primaire	3 676,6	3 669,8	3 556,7	3 437,4	3 469,1	3 340,9	3 350,8	3 171,1
Agriculture, élevage et pêche	3 664,9	3 656,8	3 553,1	3 425,8	3 455,4	3 328,3	3 338,8	3 157,7
Industries extractives	11,8	12,7	13,6	11,6	13,7	12,6	12,1	13,4
Secteur secondaire	1 819,8	1 869,4	1 947,4	2 015,9	1 930,9	2 015,3	2 035,8	2 005,8
Industrie manufacturière	1 015,0	1 017,9	967,4	982,1	963,3	948,9	1 055,5	969,6
Produits alimentaires et boissons	495,7	497,2	479,5	484,8	467,1	464,5	492,7	465,8
Industries du bois	86,7	87,8	87,2	87,2	87,7	88,2	88,5	86,8
Tissage, habillement, cuir	219,5	220,9	208,0	203,0	202,4	196,7	202,9	204,6
Produits chimiques, caoutchouc	64,9	64,7	61,9	62,6	62,8	63,8	63,7	61,9
Produits minéraux non métalliques	9,8	10,7	11,3	11,2	11,3	11,8	11,7	11,1
Transformation des métaux	19,0	20,2	20,2	21,8	21,4	20,9	20,7	20,5
Produits des industries d'vetes	175,6	175,7	171,6	179,8	180,5	183,3	194,0	180,6
Electricité, gaz et eau	96,4	93,7	90,4	82,8	89,8	81,0	83,8	84,2
Bâtiments et travaux publics	308,4	330,9	369,6	341,7	340,9	352,9	309,4	341,8
Secteur tertiaire	8 133,3	8 325,3	8 518,2	8 675,8	8 821,1	8 854,1	8 683,9	8 400,6
Commerce	2 846,5	2 739,4	2 978,6	3 039,3	3 059,7	3 126,1	3 175,3	3 075,3
Restaurants et hôtels	363,0	388,2	374,2	385,7	380,1	345,8	335,9	282,7
Transport et communications	531,2	568,7	665,3	746,3	764,6	762,9	774,7	761,4
Institutions financières	700,7	751,3	801,2	842,3	852,1	847,2	859,1	862,7
Autres services marchands	672,0	692,5	699,6	724,2	733,8	690,3	676,8	659,7
Services non marchands	1 227,7	1 445,4	1 445,4	1 421,7	1 389,4	1 403,0	1 380,4	1 336,8
Branche d'État ⁴	-227,8	-268,1	-343,0	-489,3	-494,4	-512,1	-515,5	-496,8
Valeur ajoutée brute totale	11 629,6	11 894,5	12 052,3	12 119,3	12 091,2	12 009,6	12 070,6	11 577,9
Impôts moins subventions sur les produits	780,8	799,7	992,4	1 019,7	919,7	923,0	921,8	924,0
Produit intérieur brut	12 410,2	12 694,3	13 044,7	13 139,0	13 010,9	12 932,6	12 992,4	12 501,9

Source : IHS

1) Semi-annuel

2) Trimestre

3) Exercice

4) Le total, par convention, est une unité comptable qui prend son origine soit dans les industries financières de la construction (pour les services financiers) soit dans l'État

Tableau 13a

**Contribution à la valeur ajoutée du PIB réel
(en pourcentage)**

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001 ¹	2002 ²	2003 ³	2004 ³
Secteur primaire	29,8	28,8	27,4	26,2	25,2	24,7	23,8	23,8	23,8	23,7	23,8	23,8	23,4
Agriculture, élevage, élevage et pêche	29,5	28,9	27,3	26,3	25,3	24,8	23,9	23,9	23,9	23,8	23,7	23,7	23,3
Industries extractives	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Secteur secondaire	14,7	15,0	15,0	15,3	15,3	15,3	15,3	15,3	15,3	15,3	15,3	15,3	16,0
Industries manufacturières	8,2	8,0	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	7,7	7,7	8,0
Produits alimentaires et boissons	3,8	3,8	3,7	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,7	3,7	3,8
Industrie du bois	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Textile, habillement, cuir	1,8	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,5	1,6	1,6
Produits chimiques, pharmaceutique	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Produit minéraux non métalliques	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Transformation des métaux	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Produits des industries diverses	1,4	1,4	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Électricité, gaz et eau	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Bâtiments et travaux publics	3,7	6,2	6,7	7,2	7,2	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,5
Secteur tertiaire	49,4	49,0	50,0	50,8	50,8	50,0	50,8	50,8	50,8	50,0	50,5	51,4	51,2
Commerce	21,3	21,3	22,1	23,1	23,1	23,5	24,2	24,2	24,2	23,5	24,2	24,4	23,8
Restaurants et hôtels	3,1	3,1	2,9	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,8	2,9
Transport et communications	4,3	4,5	5,1	5,7	5,7	5,8	5,8	5,8	5,8	5,8	5,8	5,8	5,2
Institutions financières	5,8	6,0	6,2	6,4	6,4	6,8	6,5	6,8	6,4	6,8	6,5	6,8	6,9
Autres services marchands	3,4	3,6	3,4	3,8	3,8	3,4	3,3	3,4	3,8	3,4	3,3	3,2	3,3
Services non marchands	11,5	11,4	11,1	10,8	10,8	10,7	10,8	10,7	10,8	10,7	10,8	10,8	10,7
Branche fiscale ⁴	-1,8	-2,1	-2,8	-3,5	-3,5	-3,8	-4,0	-4,0	-4,0	-4,0	-4,0	-4,0	-4,0
Valeur ajoutée brute totale	93,7	93,8	93,4	93,3	93,3	92,9	92,9	92,9	92,3	92,9	92,9	93,8	93,8
Impôts multi-étapes sur les produits	6,9	6,2	7,6	6,9	6,9	7,1	7,1	7,1	7,1	7,1	7,1	7,1	7,4
Produit intérieur brut	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IHS.

1) Sans dégrat.

2) Préliminaire.

3) Estimatives.

4) Un impôt par consommation dans cette catégorie est imposé au pourcentage du produit intérieur brut par les autres branches du secteur marchand. Dernière mise à jour : 05/2004. 10023

TABLEAU P16

Taux de croissance du PIB réel

don (pourcentage)	1998	1999	1999	1999	2000	2000	2001	2001	2001	2002	2002	2002	2002
Section primaire	-1,5	-0,5	-0,6	-0,6	-0,8	-0,8	-0,8	-0,8	-0,8	-0,7	-0,7	-0,8	-0,8
Équipement, système, électrique et pièces	-1,2	-0,2	-0,3	-0,3	-0,8	-0,8	-0,8	-0,8	-0,8	-0,7	-0,7	-0,8	-0,8
Énergie minérale	10,2	0,1	0,2	0,2	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	-0,3
Section secondaire	5,6	4,4	4,5	4,5	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	-1,5
Industrie manufacturière	0,3	0,3	-0,1	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,4
Produit alimentaire et boissons	2,7	0,1	-0,2	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	0,5
Textiles et habillement	-0,9	0,9	-0,1	-0,1	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	-0,7
Textiles, habillement, cuir	4,2	0,6	-0,7	-0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2
Produit chimique, caoutchouc	-1,7	-0,2	-0,4	-0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	-0,3
Produit minier non métallique	10,2	11,1	2,5	2,5	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	-0,1
Transformation des métaux	2,6	2,6	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	-0,1
Produit des métaux divers	-0,3	-1,1	-0,6	-0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-1,6
Électricité, gaz et eau	3,2	-2,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	2,1
Matériau d'énergie primaire	0,1	11,2	10,4	10,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-2,0
Section tertiaire	4,5	5,1	5,0	5,0	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	-0,5
Commerce	0,1	0,4	0,1	0,1	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	-0,2
Restauration et hébergement	0,2	1,1	-0,2	-0,2	-1,1	-1,1	-1,1	-1,1	-1,1	-1,1	-1,1	-1,1	-1,0
Transport et communication	7,2	7,1	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	0,3
Industrie financière	0,6	0,6	0,6	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Autres services personnels	2,1	3,0	1,1	1,1	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	-0,4
Services non marchand	-1,2	-1,2	-0,1	-0,1	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0	-0,2
Primes d'assurance	20,5	17,7	20,3	20,3	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	-0,7
Charges de dépenses sociales	2,0	2,6	1,5	1,5	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	-0,1
Impôts moins subventions sur les produits	1,2	0,3	2,0	2,0	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	0,3
Produit intérieur brut	2,7	2,2	2,7	2,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,0

Source: BEI

© Statistique

de l'économie

de Belgique

et de l'énergie

et de l'énergie

et de l'énergie

et de l'énergie

et de l'énergie

et de l'énergie

et de l'énergie

et de l'énergie

et de l'énergie

et de l'énergie

et de l'énergie

et de l'énergie

1. Les données sont exprimées en pourcentage sur la base de l'année précédente. Les données sont exprimées en pourcentage sur la base de l'année précédente.

Tableau 12

Compte du produit intérieur brut
(en millions de gourdes à parité courante)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002 ¹⁾	2003 ²⁾	2004 ³⁾
PIS	84 004,0	82 987,0	80 232,9	77 920,1	82 700,8	83 933,7	110 610,0	140 344,0
Importations	44 298,0	16 770,0	20 567,7	25 822,7	30 974,8	33 963,1	56 582,8	59 755,0
Ressources	88 295,0	78 787,0	89 821,5	103 502,8	118 674,0	127 202,8	176 205,0	200 101,0
Consommation	49 392,0	57 140,0	62 150,9	72 446,2	80 922,4	83 380,1	120 528,0	141 595,0
Investissement	13 257,0	16 382,0	19 182,2	21 207,7	22 157,7	23 411,6	36 732,0	38 312,0
Exportations	5 645,0	8 257,0	8 482,4	8 848,9	10 593,9	11 402,1	18 944,0	20 194,0
Emploie	88 295,0	78 787,0	89 821,5	103 502,8	118 674,0	127 202,8	176 205,0	200 101,0

Source : IHSI

1) Sans déflator

2) Prélimaire

3) Révisé

Tableau F.2a

Structure du PIB nominal
(en millions de gourdes à prix courants)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002 ¹⁾	2003 ²⁾	2004 ³⁾
PIB	14 005,0	62 997,0	88 253,8	77 990,1	85 700,3	93 838,7	110 616,0	140 346,0
Demande intérieure	62 840,0	73 536,0	81 338,1	93 653,9	106 080,1	115 799,7	157 260,0	179 007,0
Consommation	49 393,0	57 146,0	62 156,9	72 446,2	83 922,4	92 388,1	120 526,0	141 595,0
Investissement	13 247,0	16 382,0	19 182,2	21 207,7	22 157,7	23 411,6	36 732,0	38 312,0
Solde extérieur	-8 635,0	-10 533,0	-12 085,3	-16 073,8	-20 380,1	-21 060,0	-37 644,0	-39 561,0
Exportations	5 845,0	8 237,0	8 482,4	9 848,9	10 598,9	11 403,1	18 945,0	20 194,0
Importations	14 280,0	18 770,0	20 567,7	25 922,7	30 974,0	33 363,1	56 589,0	59 755,0

Source : HBI; BRH

1) Semi-défini

2) Provisors

3) Estimés

Tableau I.3

Compte du produit intérieur brut
(en millions de gourdes de 1986/87)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002 ^{1/}	2003 ^{2/}	2004 ^{3/}
PIB	32 410,0	12 681,0	13 024,7	13 138,0	13 000,8	12 829,6	12 881,8	12 501,8
Importations	8 018,0	9 614,0	11 787,3	15 248,8	14 931,5	14 544,8	15 032,0	15 063,0
Ressources	21 429,0	22 295,0	24 822,0	28 386,8	27 932,4	27 474,2	28 023,8	27 554,8
Consommation	16 446,0	16 962,0	18 386,6	21 107,0	20 770,8	20 292,7	20 477,8	20 376,1
Investissement	3 054,0	2 955,0	3 663,2	4 334,9	4 280,8	4 380,1	4 523,0	4 380,7
Exportations	1 929,0	2 378,0	2 770,3	2 945,0	2 880,8	2 821,4	3 022,8	3 108,0
Emplois	21 429,0	22 295,0	24 822,0	28 386,8	27 932,4	27 474,2	28 023,8	27 554,8

Source : IHSI

1/ Semi-défini

2/ Prévisions

3/ Estimées

Tableau 1.3a

Structure du PIB réel
(en millions de gourdes de 2000/17)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002 ¹⁾	2003 ²⁾	2004 ³⁾
PIB	27 410,8	12 681,0	33 024,7	19 138,0	33 000,8	12 829,8	22 889,8	17 501,8
Demande intérieure	19 500,0	19 917,0	32 051,7	25 441,9	35 051,8	24 652,8	25 000,8	24 456,8
Consommation	16 444,2	16 962,0	19 306,8	21 107,0	20 770,8	20 282,7	20 477,8	20 376,1
Investissement	3 055,8	2 955,0	3 663,2	4 334,9	4 280,8	4 369,1	4 523,0	4 080,7
Saldo extérieur	-7 090,0	-7 236,0	-9 027,0	-12 903,8	-12 050,7	-11 733,2	-12 009,2	-11 955,0
Exportations	1 509,0	2 378,0	2 770,3	2 945,0	2 690,8	2 821,4	3 022,8	3 108,0
Importations	9 019,0	8 674,0	11 797,3	15 248,8	14 931,8	14 944,8	15 032,0	15 363,0

Source : HSE/BRH

1) Semé-Année

2) Provision

3) Estimatif

Tableau 1.3b

Compte du produit intérieur brut
(Variations en pourcentage)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002 ¹⁾	2003 ²⁾	2004 ³⁾
PIB	2,7	2,2	2,7	0,9	-1,9	-0,5	0,9	-3,6
Importations	7,2	6,6	22,7	29,3	-2,1	-2,6	3,4	0,2
Ressources	4,6	4,0	11,3	14,4	-1,8	-1,6	2,9	-1,6
Consommation	3,0	3,1	8,4	14,6	-1,9	-2,3	0,9	-2,0
Investissement	7,6	-3,2	24,0	18,3	-1,2	1,8	3,7	-3,1
Exportations	14,3	23,3	18,5	6,3	-2,2	-2,1	7,1	2,8
Emplois	4,6	4,0	11,3	14,4	-1,6	-1,6	2,0	-1,6

Source : IHSI

1) Semi-défini

2) Prévisions

3) Estimées

Tableau 1.3c

Structure de la croissance du PIB réel
(variations en pourcentage)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002 ¹⁾	2003 ²⁾	2004 ³⁾
PIB	2,7	2,2	2,7	0,9	-3,0	-0,5	0,5	-3,8
Demande intérieure	3,7	2,1	10,7	16,4	-1,5	-1,8	1,4	-2,2
Consommation	3,0	3,1	8,4	14,6	1,8	-2,3	0,9	-2,0
Investissement	7,6	-3,2	24,0	18,3	-1,2	1,0	3,7	-3,1
Solde extérieur	6,4	2,1	24,8	30,3	-2,1	-2,7	2,4	-0,6
Exportations	14,3	23,3	16,5	6,3	-2,2	-2,1	7,1	2,8
Importations	7,2	6,6	22,7	29,3	-2,1	-2,6	3,4	0,2

Source : HIE; BRH

1) Sem-défini

2) Provisors

3) Estimatif

Tableau 1.6

Indice des prix à la consommation (IPIC) - ensemble de pays

Novembre 1999=100

	Oct. 01	Nov. 01	Déc. 01	Janv. 02	Févr. 02	Mars 02	Avril 02	Mai 02	Juin 02	Juillet 02	Sept. 02	Oct. 02
Indice global	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Alimentation, boissons et tabac	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Habitat, énergie, transport	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Équipement, habillement, santé	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Loisirs, culture, éducation, logement	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Santé	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Transport	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Loisirs, culture, éducation, logement	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Santé	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Transport	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Loisirs, culture, éducation, logement	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Santé	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000

Source : IHS

Tableau 1.6a

Indice des prix à la consommation (IPIC) - ensemble de pays

Novembre 1999=100

	Sept. 01	Oct. 01	Nov. 01	Déc. 01	Janv. 02	Févr. 02	Mars 02	Avril 02	Mai 02	Juin 02	Juillet 02	Sept. 02
Indice global	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Alimentation, boissons et tabac	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Habitat, énergie, transport	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Équipement, habillement, santé	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Loisirs, culture, éducation, logement	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Santé	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Transport	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Loisirs, culture, éducation, logement	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Santé	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Transport	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Loisirs, culture, éducation, logement	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
Santé	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000

Source : IHS

Tableau 1.5

**Taux d'inflation
(variation de l'IPC en pourcentage)**

	Oct. 03		Nov. 03		Déc. 03		Janv. 04		Fév. 04		Mars 04	
	Variation mensuelle	Variation en gils. annuel	Variation mensuelle	Variation en gils. annuel	Variation mensuelle	Variation en gils. annuel	Variation mensuelle	Variation en gils. annuel	Variation mensuelle	Variation en gils. annuel	Variation mensuelle	Variation en gils. annuel
	Indices général	1,29	41,23	1,39	41,49	1,52	40,43	1,23	25,83	1,51	22,84	2,19
Alimentation, boissons et tabac	1,29	38,13	1,50	39,30	2,07	37,85	1,89	27,91	1,97	26,73	3,72	26,75
Habillage, tissus et chaussures	0,67	24,83	1,13	24,80	1,07	24,01	0,94	20,32	0,25	18,36	0,11	14,68
Loyer du logement, énergie, eau	1,81	43,15	-0,01	43,13	0,32	41,35	0,15	18,56	0,47	16,03	3,31	13,97
Aménagement et entretien du logement	1,27	38,43	0,86	33,72	0,78	33,23	0,11	26,47	0,17	24,18	0,12	16,70
Santé	1,75	38,50	1,83	38,65	1,99	37,46	1,86	31,79	1,60	30,04	0,03	25,03
Transport	0,71	94,75	1,88	85,03	1,48	95,65	0,80	22,38	3,41	7,19	1,41	7,45
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	0,92	26,37	1,45	28,17	0,46	27,60	0,12	25,65	-0,49	24,06	0,00	18,22
Autres biens et services	2,53	36,65	2,52	38,35	2,15	38,04	1,95	32,04	1,92	32,86	0,22	27,93

Tableau 1.5 (suite)

**Taux d'inflation
(variation de l'IPC en pourcentage)**

	Avr. 04		Mai 04		Juin 04		Juil. 04		Août 04		Sept. 04	
	Variation mensuelle	Variation en gils. annuel	Variation mensuelle	Variation en gils. annuel	Variation mensuelle	Variation en gils. annuel	Variation mensuelle	Variation en gils. annuel	Variation mensuelle	Variation en gils. annuel	Variation mensuelle	Variation en gils. annuel
	Indices général	6,51	25,37	1,71	25,09	0,54	24,08	0,33	23,04	0,55	22,38	1,85
Alimentation, boissons et tabac	10,76	35,49	2,28	35,06	-0,49	31,91	-1,35	27,83	-0,11	25,75	1,42	27,42
Habillage, tissus et chaussures	4,73	16,50	0,88	14,53	0,74	14,30	1,22	14,04	2,88	16,74	0,26	15,85
Loyer du logement, énergie, eau	-0,88	15,24	0,82	15,86	3,98	16,93	2,80	21,08	0,28	20,51	1,85	15,95
Aménagement et entretien du logement	2,30	16,34	1,80	15,83	0,42	14,69	1,31	13,29	0,82	12,01	2,86	13,38
Santé	5,93	27,37	0,31	23,57	0,35	22,45	1,31	21,40	1,32	22,80	2,10	21,77
Transport	1,57	7,84	0,47	8,58	0,31	8,55	2,06	15,36	0,00	15,12	4,14	19,50
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	2,67	16,81	1,34	17,48	0,58	17,69	0,13	16,77	1,96	17,62	6,82	15,86
Autres biens et services	6,67	31,64	3,11	31,09	1,14	30,49	1,76	29,80	1,86	31,76	2,07	31,58

Sources : IHS, BRH

Tableau 1.5a

Teux d'inflation [Variation de l'IPC en glissement annuel en pourcentage]	Sept. 93	Sept. 94	Sept. 95	Sept. 96	Sept. 97	Sept. 98	Sept. 99	Sept. 00	Sept. 01	Sept. 02	Sept. 03	Sept. 04
Indice général (pondération=100 %)	37,97	61,08	17,28	17,01	16,96	9,27	9,82	16,32	12,34	10,07	42,46	22,69
Alimentation, boisson et tabac (19,42 %)	26,28	56,36	16,31	16,24	22,45	4,36	6,96	10,37	16,60	9,63	40,43	27,42
Habillement, chaussures (8,48 %)	16,25	54,56	20,35	22,03	7,68	16,14	17,21	26,16	10,66	11,66	26,26	16,86
Loyer de logement, énergie, eau (9,26 %)	32,23	41,01	22,28	16,73	26,32	16,41	16,19	16,87	6,82	11,27	44,19	19,86
Aménagement et entretien du logement (1,96 %)	54,47	56,73	11,67	7,93	6,36	9,87	16,03	23,81	10,37	12,46	36,76	13,36
Santé (5,21 %)	36,68	26,57	4,58	20,62	6,22	10,21	22,24	14,45	10,35	12,49	39,62	21,77
Transport (6,7 %)	56,52	56,36	16,31	16,24	6,46	4,63	9,16	21,85	6,86	6,37	69,66	19,50
Loisirs, spectacles, enseignement et culture (7,19 %)	146,38	54,56	20,35	22,03	10,13	16,68	17,82	13,86	17,60	6,93	27,62	19,86
Autres biens et services (6,94 %)	64,29	41,01	22,28	16,73	11,06	10,06	13,34	16,48	11,60	10,26	36,53	31,56

Source : IHS, BRH

Tableau 1.B

Taux de change à Port-au-Prince
(pouces/dollar É.U.)

	Oct. 03	Nov. 03	Déc. 03	Janv. 04	Fév. 04	Mars 04	Avr. 04	Mai 04	Juin 04	Juill. 04	Août 04	Sept. 04
Marché informel ^{1/}												
À l'achat	41,3838	42,3428	41,5109	41,7774	43,7596	40,2759	37,9074	37,2039	38,1358	35,7604	38,0477	38,4093
À la vente	42,3025	43,0864	42,4175	42,6873	44,5221	41,7623	39,1861	39,2141	39,9317	36,5534	36,7582	37,1860
Marché bancaire ^{1/}												
À l'achat	41,8219	42,8414	42,1229	42,2435	44,5529	40,7797	38,2793	37,4830	38,3811	35,2417	38,4174	38,7888
À la vente	42,3029	43,2870	42,5861	42,7635	44,3731	41,4289	39,4889	38,0700	38,9081	36,5768	36,8156	37,1948
Taux de référence												
Moyen	41,8573	42,5846	42,9347	43,4428	43,8289	40,6702	38,1618	37,3971	38,3022	35,0411	36,2618	36,6082
Fin de période	41,9673	42,8229	42,0849	44,0850	44,1038	40,2180	37,7444	38,8940	38,7348	38,0315	38,0948	38,8229

Source : BRH.

^{1/} Moyenne arithmétique de la période.

Tableau I.7

Comptes et contreparties de l'agrégat M3

(en millions de sources)

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	2000	2001	2002	2003	2004
Comptes											
Agrégat M3	10 159,33	13 366,00	14 230,83	16 413,44	18 824,56	22 157,68	30 186,94	31 753,37	37 228,74	52 027,89	58 739,70
Agrégat M2	9 451,05	11 384,14	11 566,76	12 669,13	14 332,39	16 432,49	19 367,81	21 027,93	23 462,63	30 345,38	34 487,54
Agrégat M1	4 203,14	5 429,17	5 311,82	5 638,47	6 143,64	7 218,31	8 627,87	9 303,35	11 237,29	14 168,94	15 684,79
Monnaie en circulation	2 829,48	3 123,50	3 070,44	3 354,71	3 519,24	3 996,85	5 283,89	5 632,50	6 852,38	8 442,68	8 883,80
Dépôts à vue	1 373,86	2 305,67	2 241,38	2 283,76	2 627,40	3 221,46	3 344,18	3 670,85	4 384,93	5 716,28	7 220,89
Quasi-monnaie	8 247,91	8 964,97	8 204,94	7 250,89	8 188,89	9 214,19	10 738,94	11 724,39	12 225,34	16 186,43	18 602,76
Dépôts d'épargne	3 761,75	4 366,85	4 602,08	4 690,85	4 855,50	5 583,75	6 295,47	6 692,80	7 466,85	9 930,77	10 629,86
Dépôts à terme	1 466,16	1 588,12	1 652,86	2 369,70	3 233,39	3 630,43	4 444,47	5 191,06	4 768,49	8 246,88	7 972,89
Dépôts en dollars EU	707,28	1 981,86	2 654,07	3 544,32	4 492,17	5 725,19	10 621,13	10 728,43	13 766,11	21 682,50	22 282,16
Dépôts à vue	425,50	1 148,40	1 037,65	1 004,16	1 205,29	1 293,46	2 520,54	2 651,82	4 076,30	6 119,13	6 620,71
Dépôts d'épargne	57,97	325,27	693,26	1 177,11	1 516,37	2 154,93	3 801,16	3 501,86	4 588,44	7 045,22	7 452,69
Dépôts à terme	224,21	508,19	953,17	1 363,05	1 770,51	2 276,80	4 699,44	4 672,12	5 101,37	6 518,16	8 178,46
Contreparties											
Réserves nettes de change du système bancaire	1 267,78	4 386,64	3 638,86	4 664,82	5 115,12	5 605,25	8 635,22	8 953,78	8 420,57	13 476,33	12 683,10
Avoirs extérieurs du système bancaire	2 385,06	5 967,79	5 168,40	6 611,20	6 978,80	7 692,68	13 059,57	11 437,84	11 894,54	17 962,76	17 371,82
Engagements extérieurs du système bancaire	1 097,27	1 521,15	1 329,42	2 046,26	1 863,98	2 087,43	3 424,36	3 084,26	3 463,98	4 476,43	4 699,82
Réserves nettes de change BRH	-8,48	2 675,17	2 031,68	2 749,51	3 281,41	3 695,45	4 681,20	4 490,85	4 013,65	5 274,02	6 564,00
Avoirs extérieurs BRH	1 087,93	4 017,37	3 243,90	4 503,02	4 931,34	5 576,89	7 710,91	7 084,21	6 762,09	8 698,71	8 453,41
Engagements extérieurs BRH	1 086,32	1 342,20	1 212,22	1 754,11	1 649,94	1 881,44	2 829,71	2 673,16	2 748,40	3 414,68	2 689,41
Réserves de change banques commerciales	1 296,27	1 711,47	1 808,30	1 815,41	1 833,71	1 906,80	4 754,01	3 802,84	4 408,92	8 202,31	6 119,13
Avoirs extérieurs banques commerciales	1 297,52	1 860,42	1 925,80	2 107,58	2 047,45	2 115,78	5 348,66	4 373,83	5 122,48	9 284,05	7 918,61
Engagements extérieurs banques commerciales	1,25	178,95	117,20	292,17	213,74	205,99	694,65	510,88	715,55	1 081,74	1 799,41
Crédit intérieur net											
Crédit au secteur public	9 223,56	8 823,37	11 521,01	13 007,55	14 872,18	17 330,43	22 888,02	24 668,83	34 155,93	37 677,81	41 841,57
Crédit à l'Etat	5 812,78	4 988,88	5 924,79	5 247,52	5 762,82	7 416,86	9 275,98	12 078,85	15 015,27	18 416,54	20 939,64
Crédit aux collectivités locales	5 228,04	4 837,68	5 827,21	5 388,01	5 868,50	7 451,87	8 484,82	12 109,11	14 884,58	18 323,07	21 242,75
Crédit aux entreprises publiques	49,04	96,13	1,28	-1,09	-16,97	-41,03	-22,21	-41,80	-31,23	-13,89	-57,16
Crédit aux entreprises privées	536,70	92,87	-3,70	-129,41	-128,81	5,92	-198,62	11,24	81,92	106,15	-245,83
Crédit au secteur privé	3 410,78	3 834,48	5 606,22	7 760,03	9 118,33	9 943,68	13 613,02	12 669,38	19 140,67	19 282,37	21 001,63
Autres postes nets 1/	-363,01	55,99	-1 140,16	-1 159,02	-1 162,71	-778,00	-2 335,29	-1 267,36	-5 347,77	873,65	2 115,02

Source: Banque de la République d'Haïti (BRH).

1/ Ce poste regroupe les créances interbancaires, comptes de capitaux et autres postes non classés.

Tableau 1.8

La base monétaire et ses sources
(en millions de gourdes)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Base monétaire	6 242,55	7 303,11	7 292,26	7 769,02	9 290,71	11 299,91	14 118,27	16 447,92	19 277,75	25 547,91	29 427,59
Monnaie en circulation	2 829,48	3 123,50	3 079,44	3 354,71	3 516,24	3 888,85	5 283,69	5 632,50	6 652,36	8 442,66	8 663,90
Réserve des banques	3 370,92	3 908,82	4 063,30	4 187,58	5 532,35	7 029,28	8 485,22	10 487,54	12 122,68	17 804,34	21 274,04
Réserve/dépôts des banques	2 872,91	3 206,91	3 026,26	2 477,53	3 100,84	3 029,47	4 063,05	5 114,01	5 289,08	7 957,95	11 584,67
Encasse des banques et autres	498,01	701,71	1 037,04	756,03	602,71	894,81	1 101,17	2 576,53	3 680,60	5 303,39	6 134,25
Bons BRH émis	-	-	-	954,00	1 629,00	3 105,00	1 301,00	2 777,00	3 153,00	4 443,00	3 545,12
Autres Dépôts	42,15	350,99	158,52	226,75	242,12	290,78	369,36	347,88	502,71	-498,08	-810,35
Dépôts des collectivités locales	3,25	12,33	12,32	20,10	22,34	43,29	23,33	41,80	31,23	14,18	57,10
Dépôts des entreprises publiques	22,22	316,75	122,76	176,88	174,31	102,93	202,11	188,08	359,44	197,79	336,84
Dépôts du secteur privé	10,44	16,42	17,74	17,78	20,47	25,11	72,24	51,60	85,03	-645,05	-833,09
Dépôts des autres institutions bancaires (AIB)	-	-	-	-	3,07	3,07	-	-	-	-	-
Dépôts des Inst. financières non bancaires (IFNB)	6,24	3,49	5,70	9,99	21,93	106,39	69,61	66,40	47,01	-5,98	-3,27
Sources	6 242,55	7 383,11	7 292,26	7 769,02	9 290,71	11 299,91	14 118,27	16 447,92	19 277,75	25 547,91	29 427,59
Avoirs extérieurs nets	-8,49	2 875,21	2 031,83	2 749,51	3 281,41	3 695,45	4 881,20	4 480,85	4 013,65	5 274,02	6 584,00
Avoirs extérieurs BRH	1 087,53	4 017,38	3 243,84	4 503,82	4 831,34	5 076,80	7 710,91	7 064,01	6 782,08	8 088,71	9 453,41
Engagements extérieurs BRH	-1 096,02	-1 342,17	-1 212,21	-1 754,11	-1 649,94	-1 861,44	-2 828,71	-2 573,16	-2 748,40	-3 414,68	-2 889,41
Créances nettes sur le secteur public	5 855,34	5 319,86	6 100,52	5 876,31	6 480,11	7 811,65	9 717,37	12 379,57	15 522,56	19 030,24	21 896,15
Créances nettes sur le gouvernement central	5 245,13	4 637,88	5 957,86	5 617,83	6 408,14	7 700,55	9 700,77	12 180,25	15 101,20	18 951,98	21 578,94
Créances sur les collectivités locales	51,29	70,46	13,80	9,31	5,47	2,25	1,11	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les entreprises publiques	558,92	411,62	119,06	49,47	45,90	108,85	15,49	199,32	421,36	377,24	317,21
Créances sur institutions financières monétaires	578,89	92,94	53,89	32,78	179,32	161,73	1 122,38	88,99	81,12	1 011,22	62,95
Autres postes nets 1/	-183,20	-705,00	-863,78	-889,59	-630,13	-368,93	-1 602,68	-512,49	-339,58	223,43	904,48

Source: Banque de la République d'Haïti (BRH).

1/ Ce poste regroupe les comptes «capitaux» et «autres postes non classés».

TABLEAU 19

Bilan de la BRH (en millions de gourdes)	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Actifs											
Actifs extérieurs nets	-6,48	2 675,21	2 037,63	2 749,51	3 281,47	3 085,45	4 851,20	4 490,85	4 313,65	5 274,02	6 584,20
Avances contractors	1 057,33	4 017,38	3 643,84	4 503,62	4 931,34	5 310,89	7 710,91	7 064,37	6 702,08	6 666,71	5 453,41
Financement extérieur	-1 056,02	-1 342,17	-1 072,21	-1 754,15	-1 643,94	-1 887,44	-2 829,71	-2 573,16	-2 748,40	-3 414,60	-2 659,41
Actifs intérieurs nets	6 308,87	4 359,87	5 122,10	4 192,79	5 797,19	7 323,89	8 897,71	11 005,20	14 701,39	22 712,98	23 573,93
Créances nettes sur l'Etat	5 245,13	4 837,88	5 863,86	5 817,83	6 400,14	7 790,55	9 700,77	12 183,25	15 101,20	18 661,99	21 579,84
Créances firmes	5 604,58	6 708,18	7 108,40	7 333,10	7 624,73	9 572,85	11 139,04	13 342,37	16 374,10	20 169,60	24 600,38
Dépôts du gouvernement	559,45	-1 871,87	-1 347,97	-2 515,27	-1 515,00	-1 812,29	-2 438,28	-1 161,90	-1 272,80	-2 507,61	-3 221,44
Créances nettes sur établissements financiers	48,94	58,73	1,26	-11,09	-16,87	-43,08	-22,21	-41,80	-31,28	-14,16	-57,18
Créances firmes	51,29	70,48	13,60	9,01	5,47	2,32	1,11	-	-	-	-
Dépôts des collectivités locales	-3,25	-17,33	-19,32	-19,34	-21,02	-43,28	-23,33	-41,85	-31,23	-14,16	-57,18
Créances nettes sur les entreprises publiques	599,70	92,87	-8,70	-129,41	-129,87	5,82	-166,60	11,24	81,92	239,46	-21,82
Créances firmes	599,92	411,62	119,08	49,47	43,30	180,85	75,49	193,32	421,30	377,24	317,21
Dépôts des entreprises publiques	-22,22	-318,75	-237,76	-178,88	-174,31	-202,12	-202,12	-188,38	-350,44	-377,79	-338,84
Créances nettes sur les particuliers	265,51	-80,98	229,18	197,77	219,38	289,13	271,90	390,57	420,48	542,19	769,28
Créances sur les institutions financières monétaires	579,89	82,94	83,89	32,79	179,32	181,73	1 122,30	89,99	91,72	1 071,22	62,99
Créances nettes sur autres institutions financières	-	-	-	-	-3,07	-3,07	-3,07	-	-	-	-
Créances sur les institutions financières non bancaires	-6,23	-3,48	-2,80	-2,69	-1,45	-82,02	-66,14	-55,87	-38,89	-29,65	-504,49
Comptes de capitaux	630,70	920,36	1 077,19	1 201,46	1 223,82	1 295,81	4 805,00	4 104,88	4 282,24	3 748,47	2 472,78
Autres postes non classés	73,52	149,45	39,71	149,02	353,64	524,29	2 646,26	3 149,58	3 420,14	4 107,60	4 024,63
Actif = Passif	8 200,38	7 032,12	7 133,73	7 542,27	9 064,38	11 019,14	13 746,91	16 103,05	19 775,04	26 048,99	29 937,34
Engagements envers l'Etat, financiers monét.	3 370,82	3 908,82	4 063,30	4 167,56	5 532,35	7 328,26	8 465,22	10 467,59	12 122,66	17 604,34	21 274,34
Dépôts des institutions financières monétaires	2 872,91	3 200,97	3 020,20	2 477,53	3 101,04	3 029,47	4 053,05	5 114,01	5 299,08	7 857,95	11 394,87
Finances des institutions financières monétaires	349,14	634,16	923,44	627,53	700,38	734,58	836,14	859,80	1 742,55	2 659,98	1 579,84
Autres Engagements env. Inst. financières monétaires	148,87	17,68	25,30	0,31	0,33	-	-	-	0,08	3,07	0,01
Dépôts des institutions financières monétaires	-	49,58	88,20	128,19	92,43	100,23	269,03	1 719,33	2 439,89	3 042,40	4 555,40
BRH BRH émis	-	-	-	654,03	1 623,30	3 135,00	1 301,00	2 777,30	3 153,00	4 418,00	3 545,12
Engagements envers secteur privé	2 629,49	3 123,40	3 010,44	3 364,71	3 518,24	3 989,85	5 253,60	5 632,57	6 902,30	8 442,66	8 683,90
Monnaie fiduciaire en circulation	2 629,49	3 123,40	3 070,44	3 354,71	3 516,24	3 989,85	5 263,69	5 632,57	6 857,35	8 442,66	8 683,90
Monnaie hors BRH	3 178,60	3 737,88	3 983,86	3 982,24	4 226,22	4 724,44	6 119,83	6 462,11	7 989,87	10 102,64	10 242,74
Finances des institutions financières monétaires	-449,14	-494,16	-623,44	-627,53	-708,08	-734,28	-836,14	-859,00	-1 347,56	-2 059,98	-1 579,84
Allocations de DTS 1/	303,40	320,80	296,60	316,95	315,43	322,00	303,69	430,39	539,04	653,02	740,90

Source : Données de la République d'Haïti (2005).

1/ Bilan à une valeur négligeable de l'actif des DTS (partiel au compte Capital in sept 07).

Tableau 1.10

Bilan consolidé des banques commerciales (1)
en millions de gourdes

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Actifs extérieurs nets	851,84	1 286,27	1 854,54	1 308,35	1 815,41	1 303,71	1 909,80	4 764,34	3 862,84	4 408,92	8 232,32	8 418,10
Réserves	2 732,00	3 924,07	3 018,40	4 114,04	4 080,84	5 413,23	8 304,96	8 462,21	10 046,77	22 078,30	37 908,89	21 245,17
Dépôts à la Banque Centrale	2 074,31	2 975,70	2 862,33	3 190,90	3 579,41	3 073,85	3 004,59	6 060,27	7 310,18	7 860,75	11 465,81	15 945,82
Emprunts en monnaie nationale	882,35	349,14	894,10	823,45	823,53	709,68	729,86	886,34	899,82	1 241,95	1 858,88	1 857,98
Bans BNC	-	-	-	-	854,00	1 820,00	5 165,00	1 201,26	2 772,26	3 122,00	4 423,60	3 262,78
Portefeuille de crédit	2 025,80	3 185,88	3 886,11	3 472,58	7 628,30	8 308,75	8 819,37	13 811,04	12 822,19	13 720,18	18 738,19	20 208,87
Crédits aux secteur public	6,53	8,21	0,30	6,80	6,91	5,54	160,32	188,32	214,22	1,00	1,00	0,31
Crédits au secteur privé	2 019,27	3 177,67	3 885,81	3 465,78	7 621,39	8 303,21	8 659,05	13 622,72	12 607,97	13 719,18	18 737,19	20 208,57
Comptes de capital	-853,83	-821,88	-860,73	-862,03	-1 288,91	-1 838,76	-1 755,80	-2 356,93	-2 388,59	-1 388,95	-4 081,88	-4 492,58
Autres postes non classés	-410,94	825,23	-112,02	971,31	3 839,21	1 374,85	1 888,93	1 523,26	2 412,33	-279,33	4 304,32	5 889,12
Total actif	8 024,00	7 063,28	8 887,43	11 411,54	48 082,35	15 330,62	18 737,48	25 923,44	28 458,28	30 846,18	44 732,43	48 300,37
Engagements envers la BNC	-	30,37	84,63	87,33	77,02	83,24	33,23	486,86	422,32	2,00	829,80	2,00
Engagements envers l'Etat, Fin. Non-Bancaires	192,00	802,43	188,23	493,86	261,40	-324,18	132,46	340,82	413,71	180,77	88,97	81,09
Engagements envers le secteur privé	8 750,00	7 215,88	8 893,93	11 250,40	33 329,37	13 339,45	18 187,93	24 905,32	25 220,89	33 670,20	43 248,23	45 875,83
Dépôts en gaudes	5 514,52	6 800,28	6 729,48	8 486,36	10 886,40	10 888,21	12 442,86	14 081,42	15 885,28	16 870,26	21 822,73	25 823,24
Dépôts en dollars	459,55	337,26	1 800,08	2 534,03	4 485,17	4 492,17	5 795,00	11 821,13	10 255,21	13 366,12	21 532,50	23 252,13
Engagements envers le secteur public	26,93	26,20	-	45,12	406,05	517,16	417,80	385,27	183,46	116,82	473,20	260,43
Total passif	8 024,00	7 063,28	8 887,43	11 411,54	48 082,35	15 330,62	18 737,48	25 923,44	28 458,28	30 846,18	44 732,43	48 300,37

Source: Banque de République et des îles (BRI)
1) Principales banques et 1994-2003 (BNC), et 1993

TABLEAU 111

Bilan consolidé des banques commerciales
(en milliards de pounds)

	Sept. 02	Oct. 02	Nov. 02	Déc. 02	Janv. 03	Fév. 03	Mars 03	Avril 03	Mai 03	Juin 03	Juill. 03	Août 03	Sept. 03
Actifs													
Autres actifs nets	1 202,32	1 012,08	1 034,44	1 034,44	1 034,44	1 034,44	1 034,44	1 034,44	1 034,44	1 034,44	1 034,44	1 034,44	1 034,44
Passifs													
Capital et réserves	17 562,80	17 422,00	17 422,00	17 422,00	17 422,00	17 422,00	17 422,00	17 422,00	17 422,00	17 422,00	17 422,00	17 422,00	17 422,00
Emprunts en monnaie nationale	11 450,81	11 270,81	11 270,81	11 270,81	11 270,81	11 270,81	11 270,81	11 270,81	11 270,81	11 270,81	11 270,81	11 270,81	11 270,81
Emprunts en monnaie étrangère	1 656,95	1 656,18	1 656,95	1 656,95	1 656,95	1 656,95	1 656,95	1 656,95	1 656,95	1 656,95	1 656,95	1 656,95	1 656,95
Autres passifs	4 440,00	4 440,00	4 440,00	4 440,00	4 440,00	4 440,00	4 440,00	4 440,00	4 440,00	4 440,00	4 440,00	4 440,00	4 440,00
Total	19 020,16	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88
Provisions de crédit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions sur secteur public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions sur secteur privé	13 720,16	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88	18 382,88
Comptes de capital	-4 635,00	-4 241,00	-4 305,00	-4 305,00	-4 305,00	-4 305,00	-4 305,00	-4 305,00	-4 305,00	-4 305,00	-4 305,00	-4 305,00	-4 305,00
Autres passifs non classés	4 264,70	-4 209,00	4 264,70	4 264,70	4 264,70	4 264,70	4 264,70	4 264,70	4 264,70	4 264,70	4 264,70	4 264,70	4 264,70
Total net	14 385,16	14 183,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88
Engagements envers la BEH	625,00	0,00	625,00	625,00	625,00	625,00	625,00	625,00	625,00	625,00	625,00	625,00	625,00
Engagements envers Inst. Fin. Non-Banc.	363,97	60,30	37,60	37,60	37,60	37,60	37,60	37,60	37,60	37,60	37,60	37,60	37,60
Engagements envers le secteur privé	43 539,83	43 521,27	43 521,27	43 521,27	43 521,27	43 521,27	43 521,27	43 521,27	43 521,27	43 521,27	43 521,27	43 521,27	43 521,27
Engagements publics	21 600,76	21 506,87	21 506,87	21 506,87	21 506,87	21 506,87	21 506,87	21 506,87	21 506,87	21 506,87	21 506,87	21 506,87	21 506,87
Capital en attente	21 639,50	21 539,51	21 539,51	21 539,51	21 539,51	21 539,51	21 539,51	21 539,51	21 539,51	21 539,51	21 539,51	21 539,51	21 539,51
Engagements envers le secteur public	4 022,20	3 922,24	3 922,24	3 922,24	3 922,24	3 922,24	3 922,24	3 922,24	3 922,24	3 922,24	3 922,24	3 922,24	3 922,24
Total passif	14 385,16	14 183,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88	14 077,88

Source: Bankwatch, 13/09/2003 (13/09/2003)

Résumé des Opérations Financières de l'Administration Centrale 11

(en millions de dollars)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Receives Totales	4 792,26	5 362,70	6 274,60	6 162,80	6 332,20	7 721,70	10 502,20	12 473,58
Receives Courantes	4 735,11	5 258,90	6 067,40	6 148,40	6 324,20	7 720,70	10 502,20	12 473,58
Receives internes	3 650,05	4 135,80	4 735,80	4 504,10	4 504,10	5 561,30	7 414,10	8 777,06
Dont: Impôt sur le revenu et les bénéfices	638,38	670,50	662,80	1 263,20	1 248,00	1 583,80	3 181,00	2 775,20
Taxe sur le chiffre d'affaires	1 270,89	1 421,10	1 521,40	1 736,83	2 050,80	2 417,20	834,30	3 428,20
Droits d'accises	705,30	655,90	5 031,90	555,20	275,20	534,30	2 789,00	1 231,70
Receives douanières	1 035,37	1 102,90	5 356,60	1 620,30	1 772,80	2 070,40	2 709,70	3 527,90
Dont: Droits de douanes	585,30	558,20	822,00	738,30	900,20	1 020,80	1 065,70	1 787,00
Frais de vérification	458,32	498,30	539,60	620,30	653,10	778,00	319,40	1 464,30
Autres recettes 2/	34,75	30,70	96,00	320,30	47,20	89,00	319,40	1 669,30
Transferts des Entreprises Publiques	97,17	423,80	207,40	24,20	6,00	1,00	-	-
Dépenses Totales	5 797,20	6 790,40	7 905,80	8 140,70	8 509,00	10 376,70	14 392,80	17 164,80
Dépenses Courantes	5 088,80	5 548,50	6 415,10	6 310,70	7 011,00	8 488,70	10 485,20	13 507,80
Dépenses sur biens et services	4 174,15	4 462,50	5 357,20	5 257,20	6 064,60	7 611,50	9 263,90	11 371,10
Traitement et salaires	2 220,13	2 624,70	2 926,00	3 410,60	3 343,20	3 482,80	3 088,90	4 142,00
Autres achats de biens et services	1 948,02	1 837,80	2 434,30	1 841,80	2 721,40	4 128,60	6 185,00	7 178,80
Paiements d'intérêts	354,60	444,00	572,70	376,80	227,90	120,50	522,10	500,30
Dotations	168,00	222,00	248,60	140,00	-	-	123,60	480,00
Dotations externe	226,80	222,00	326,10	236,90	227,60	106,50	388,20	490,30
Subventions et transferts courants	285,32	478,90	358,60	401,50	638,66	454,60	389,20	1 024,80
Autres dépenses	259,83	363,10	146,50	275,10	300,10	298,30	261,00	231,90
Dont: Dépenses courantes antérieures	80,85	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses d'investissement	708,00	1 230,10	1 487,60	1 830,00	1 578,00	1 908,00	3 827,70	3 657,00
Financées sur fonds locaux	580,80	-	1 373,10	-	-	-	-	-
Solde Courant	-383,40	-290,40	-563,70	-181,30	-488,30	-748,00	37,00	-1 034,32
Ajustement	-717,20	-743,10	-676,60	-282,80	182,80	34,40	4 922,20	-2 418,32
Solde Global	-398,02	-602,00	-602,60	-1 688,20	-2 459,60	-2 689,40	-4 812,90	-2 372,00
Financement Total	288,02	662,80	832,40	1 488,20	2 439,60	2 689,40	8 812,90	2 702,00
Financement externe	422,84	223,06	-289,00	-192,30	80,20	-164,50	5 403,40	-436,50
Dons externes au comptant	684,84	644,70	114,70	187,20	360,40	112,70	170,60	533,40
Prêts nets	-217,90	-421,70	-394,70	41,80	-303,60	277,20	6 232,60	-566,90
Tirages	-	-	-	41,80	50,00	101,00	1 800,70	-
Amortissement	-217,90	-421,70	-394,70	-41,80	-353,60	-376,20	3 941,90	-669,90
Financement interne	-124,82	438,66	1 232,50	1 890,50	2 379,40	2 853,90	3 409,50	2 708,50
Système bancaire	-124,82	438,66	1 232,50	1 890,50	2 379,40	2 853,90	3 409,50	2 848,00
Dont: Autorité monétaire (BRI)	-102,78	611,70	1 099,70	1 988,30	2 317,10	2 881,60	3 009,65	2 517,20
Autres sources	-	-178,10	142,80	222,00	609,00	467,00	-	22,80
Dont: articles de paiements	-	-	42,00	222,00	609,00	467,00	-	-
Pour mémoire: (en pourcentage du PIB)								
Receives courantes	8,75	8,35	8,70	7,93	7,38	8,23	8,78	8,89
Dépenses courantes	9,42	8,91	9,27	8,13	8,16	9,02	9,75	9,82
Dépenses d'investissement	1,31	1,87	2,15	2,98	1,94	2,03	3,28	2,61
Solde courant	-0,67	-0,46	-0,61	-0,81	-0,80	-0,80	-0,74	-0,74
Solde global	-0,95	-1,05	-1,38	-2,18	-2,85	-2,87	-2,37	-1,82
Dons	1,29	1,32	0,17	0,25	0,43	0,12	0,14	0,38
Prévalence	-	-	-	-	-	-	-	-
Financement externe	0,78	0,35	0,40	0,25	0,07	0,18	4,32	-0,31
Financement BRI	-0,18	0,95	1,67	2,70	3,08	3,08	3,07	2,01
PIU net/total	94 005,00	62 887,00	69 284,00	77 580,00	65 700,00	93 840,00	119 616,00	140 346,00

Source: BRU, MEZ

1 Opérations de financement de l'Administration Centrale, omises sur le base des ajustements et des décaissements.

2 Il s'agit, par convention, d'une unité sociale qui prend en compte l'utilisation faite par les autres branches de la production impuise de services bancaires (ISIC 1993).

Tableau L13

Résumé des opérations financières des administrations publiques¹⁾

(en millions de dollars)

	4e trimestre 2004												
	1er trimestre 2004			2e trimestre 2004			3e trimestre 2004			4e trimestre 2004			
	Oct. 03	Nov. 03	Déc. 03	Janv. 04	Fév. 04	Mars 04	Avr. 04	Mai 04	Juin 04	Juill. 04	Août 04	Sept. 04	Oct. 03 - Sept. 04
Recettes totales (incluant les dons)	1 281,80	987,30	874,10	1 132,80	871,08	170,40	1 288,40	1 835,80	1 478,60	843,80	1 311,80	1 050,50	13 008,98
Recettes totales	1 270,80	987,30	874,10	1 132,80	836,28	170,40	1 087,80	1 365,00	1 470,80	843,80	1 311,80	1 050,50	12 473,88
Recettes courantes	1 270,80	987,30	874,10	1 132,80	836,28	170,40	1 087,80	1 365,00	1 470,80	843,80	1 311,80	1 050,50	12 473,88
Recettes internes	968,30	860,20	860,70	809,50	625,88	164,40	888,80	825,10	1 038,40	689,50	875,30	744,10	8 777,88
Recettes d'unités	308,80	272,80	311,80	318,10	170,80	8,00	338,30	461,80	442,20	237,40	471,20	390,70	3 527,36
Recettes non classées ²⁾	3,70	24,50	1,80	7,00	4,00	-	60,50	38,10	1,00	18,70	16,30	8,70	168,30
Transferts des entreprises publiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses totales	1 229,80	1 654,10	2 815,80	1 917,50	1 713,00	399,20	739,30	1 146,50	1 221,10	1 489,00	1 213,80	2 427,10	17 164,98
Dépenses courantes	754,80	858,10	1 865,80	1 105,50	1 493,00	380,20	710,30	1 085,50	954,10	1 272,00	1 019,50	1 905,10	13 507,80
Dépenses sur biens et services	673,10	849,30	1 823,20	889,50	1 386,10	338,40	630,80	888,20	486,70	850,80	755,40	1 720,80	11 321,10
Transferts et salaires	278,10	305,80	408,80	435,30	187,80	181,70	379,30	360,10	363,00	303,80	330,40	607,80	4 142,80
Dépenses de fonctionn. / Achats de b. à s.	394,00	342,50	1 413,00	484,20	1 198,90	154,70	281,50	898,10	146,70	646,80	425,00	1 113,10	7 178,50
Paiements d'intérêts	34,80	123,60	46,80	100,80	8,40	33,60	6,20	55,50	182,20	143,80	18,20	74,30	850,30
Subventions	28,90	67,00	70,90	89,90	77,70	2,30	44,30	10,10	265,80	159,10	124,80	87,10	1 024,80
Autres dépenses	17,00	17,20	24,90	15,20	9,80	14,00	28,30	21,70	21,40	18,50	20,10	22,80	231,90
Dépenses d'investissement	475,00	796,00	650,00	212,00	220,00	13,00	29,00	61,00	267,00	217,00	180,00	522,00	3 657,20
Solde courant	516,00	191,20	-891,70	27,10	-682,72	-215,80	377,30	279,50	525,50	-628,40	292,30	-854,60	-1 034,32
Ajustement ³⁾	-26,40	-193,30	-670,10	142,70	-594,92	68,00	-220,70	-80,20	-284,80	-315,70	-264,10	-546,10	-2 831,42
Solde global⁴⁾	87,40	-473,40	-871,80	-327,50	-131,80	-294,80	568,90	278,60	513,20	-328,80	353,50	-830,50	-1 759,80
Financement total	-87,40	473,40	871,80	327,50	484,90	294,80	-388,10	-187,80	-513,20	328,80	-353,50	830,50	2 372,00
Financement externe	14,40	-162,40	-203,30	-36,60	78,00	-84,10	180,80	17,60	-104,90	-14,10	-85,80	-16,20	-436,89
Dons externes au comptant	21,00	-	-	-	176,80	-	170,80	-	-	-	-	-	533,40
Prêts concessionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements	-6,60	-162,40	-203,20	-36,60	-81,80	-84,10	-10,00	-153,20	-104,80	-14,10	-86,80	-16,20	-868,80
Financement interne	-81,80	635,80	1 174,80	364,10	406,80	378,90	-858,90	-125,40	-608,30	343,70	-268,70	846,70	2 708,80
Financement BRN ⁴⁾	-41,20	616,00	1 191,80	369,70	407,80	364,40	-859,50	-122,30	-620,20	343,70	-264,40	848,40	2 817,20
Financement BNC	-123,00	-1,80	-17,10	-6,10	-4,10	14,50	0,00	-1,60	9,80	-	-3,80	-	-131,20
Autres ententes ⁵⁾	0,00	21,40	0,30	-0,50	2,10	0,00	0,00	-1,50	2,10	-	1,30	-2,70	22,80

Sources : Direction du Contrôle du Crédit, BSC, Ministère de l'Économie et des Finances.

1) Base : encadrements constitutionnels.

2) Le solde également permis de voter (équivalent comptable entre le balance générale et le financement).

3) Le solde global est déduit à partir des opérations courantes comme les moyens de son financement.

4) Exclut les comptes STAGEX, FL 460, Fonds Canada et Don japonais.

5) Incluent les dépôts de gouvernement dans les banques commerciales publiques et privées.

Tableau D.14

Résumé de la balance des paiements d'Haïti
(en millions de dollars EU, sauf indication contraire)

	2001	2002	2003	2004 ^P
A. COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES				
Biens et services				
Crédit	-133,87	-88,94	-44,90	-27,25
Débit	-873,98	-828,93	-948,62	-1008,57
Éléments	444,87	421,10	486,37	510,24
Crédit	-1318,85	-1250,03	-1416,99	-1518,81
Débit	-750,22	-735,99	-782,87	-805,09
Services	305,22	274,43	333,16	377,69
Crédit	-1055,44	-980,42	-1116,03	-1182,78
Débit	-123,76	-122,84	-185,75	-203,48
Revenus	139,65	148,67	135,21	132,55
Crédit	-263,41	-269,61	-300,96	-336,03
Débit	-8,47	-13,67	-44,28	-11,92
Transferts courants	-9,47	-13,67	-14,28	-11,92
Crédit	749,38	753,86	916,00	963,24
Débit	788,58	775,88	846,00	1082,24
B. COMPTE DE CAPITAL				
Crédit	-	-	-	-
Débit	-	-	-	-
C. COMPTE D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES				
Investissements directs	85,67	-4,14	-48,46	13,71
Autres investissements	4,40	5,70	13,80	5,80
Secteur des Administrations publiques (net)	83,27	-8,84	-42,26	7,81
Secteur bancaire (net)	3,88	25,81	22,72	-14,24
Secteur non bancaire (net)	5,14	3,37	-18,78	23,05
Autres avoirs et engagements (nets)	71,00	12,00	-40,00	-6,00
Crédit	1,27	0,80	4,40	4,00
Débit	45,80	12,54	85,17	48,95
D. ERREURS ET OMISSIONS NETTES				
BALANCE GLOBALE (A+B+C+D)	-2,39	-60,54	-6,19	35,41
E. FINANCEMENT				
Avoirs de réserve 1/	2,39	80,54	8,18	-35,41
Utilisation des crédits et prêts du FMI	-4,98	-40,00	25,15	-50,01
Autres Engagements 2/	-4,20	3,26	-14,87	-6,70
Variation des Arriérés de paiement 3/	1,12	0,10	0,87	3,81
	10,45	25,15	-2,85	-17,39
Pour mémoire				
Assistance externe	144,88	77,47	144,25	79,76
Dons officiels 4/	145,00	100,00	137,00	100,70
Prêts nets	-0,34	-22,53	7,25	-20,94

Sources: Banque de la République d'Haïti (BRH).

Banque des Règlements Internationaux (BRI).

P = données provisoires

1/ Variation des avoirs de réserve bruts; le signe (-) signifié une augmentation.

2/ Engagements à court terme envers les Organisations financières internationales

3/ Sans signe = accumulation; (-) = remboursement

L'Haïti, par convention, d'une année arithmétique qui prend en compte l'ajustement fait par les autres branches de la production imputés de services bancaires (BON 1983)

Tableau 115

Position extérieure globale d'Haïti¹

(en millions de dollars E.U.)

	2000	2001	2002	2003	2004 ²
ACTIFS	433,11	438,27	371,20	457,55	466,93
Investissements directs haïtiens à l'étranger					
Autres investissements	255,07	257,47	208,06	330,50	285,80
Sociétés bancaires	190,77	171,57	172,06	222,70	221,10
Sociétés non bancaires	63,00	83,00	62,00	157,00	61,50
Autres avoirs	1,30	2,90	3,70	0,80	3,80
Avoirs de réserve nets des autorités monétaires	178,04	180,80	135,14	127,15	181,03
ENGAGEMENTS	1 338,10	1 439,91	1 460,93	1 552,86	1 588,09
Investissements directs étrangers en Haïti	94,66	89,06	104,76	112,56	120,36
Autres investissements	1 243,44	1 340,85	1 356,17	1 440,30	1 467,73
Dette publique externe	1 179,57	1 186,90	1 311,90	1 287,40	1 318,30
Sociétés bancaires	21,98	26,04	24,19	25,62	49,75
Sociétés non bancaires	42,00	130,00	99,00	126,00	132,00
Autres engagements	3,69	1,91	1,08	1,08	0,26
POSITION EXTÉRIEURE NETTE	-904,99	-1001,64	-1089,73	-1095,31	-1121,16

Sources : Banque de la République d'Haïti (BRH)

Banque des Régions Industrielles (BRI)

P : données trimestrielles

1) La position est calculée au terme de l'exercice se terminant le 30 Septembre.

Tableau 1.16

Exportations d'Hadi par produits
(en millions de dollars US)

Période	Café	Cacao	Huile oléagineuse	Fèves de cacao	Margarine	Autres produits primaires	Produit industriel	Articles manufacturés ¹	Autres produits industriels	Ajustements pour évaluation	Total ²	Ajustements pour classification	Total Export ³ (FOB)
2000	7,12	2,21	4,65	2,03	7,98	12,90	9,82	100,47	11,03	13,97	174,47	157,23	331,70
2001	4,79	1,79	3,37	0,93	4,16	16,47	7,90	97,94	6,12	11,98	161,99	163,29	325,22
2002	2,86	3,54	4,81	1,22	5,40	8,50	3,76	90,10	7,39	11,02	109,73	104,89	274,63
2003	3,55	6,35	5,08	1,58	4,68	6,10	4,84	108,44	7,48	12,58	183,36	180,52	363,88
2004 ⁴	4,28	8,81	9,48	0,95	6,63	4,86	4,33	124,54	6,78	13,91	182,43	185,26	377,69
2000	2,90	0,79	1,80	0,41	0,15	3,26	3,39	24,75	3,78	3,68	44,51	37,86	82,37
1er Trimestre	0,80	0,41	1,61	0,45	0,13	3,10	2,12	24,00	2,71	3,10	38,23	35,02	73,25
2e Trimestre	1,90	0,65	0,93	0,82	0,08	2,88	2,26	28,75	2,30	3,95	46,90	41,38	88,28
3e Trimestre	1,42	0,13	0,61	0,32	0,74	3,35	1,86	27,60	2,26	3,34	43,03	42,87	85,90
4e Trimestre	1,71	0,29	0,44	0,08	0,20	3,75	1,74	26,90	2,44	3,13	36,67	42,22	78,89
2001	1,19	0,51	1,44	0,11	1,29	2,82	2,68	23,31	2,16	2,86	31,37	34,76	66,13
1er Trimestre	1,14	0,80	0,84	0,26	2,08	2,63	1,89	20,01	2,19	3,16	30,87	38,16	69,03
2e Trimestre	0,78	0,09	0,65	0,05	0,61	3,37	1,59	33,72	2,31	2,75	34,92	37,11	72,03
3e Trimestre	0,44	0,77	0,85	0,08	0,11	2,41	1,63	21,37	1,74	2,81	31,80	33,44	65,24
4e Trimestre	1,01	1,73	1,61	0,29	0,68	2,22	1,96	18,00	1,88	2,53	31,67	28,15	59,82
2002	1,14	2,65	1,04	0,27	3,42	2,57	1,83	22,15	1,87	3,14	36,77	34,84	71,61
1er Trimestre	0,29	0,49	1,21	0,90	0,56	2,88	1,13	24,58	1,79	2,87	36,39	38,46	74,85
2e Trimestre	0,61	2,02	0,83	0,76	0,36	2,63	1,86	23,03	1,83	2,86	36,52	36,03	72,55
3e Trimestre	1,39	1,23	1,32	0,23	0,41	2,91	1,12	24,40	1,74	2,96	37,24	38,17	75,41
4e Trimestre	0,45	0,62	1,20	0,24	0,67	1,80	1,02	31,62	1,88	3,30	47,00	45,36	92,36
2003	0,44	1,79	0,71	0,23	0,63	2,27	1,05	31,22	1,63	3,20	43,38	46,84	90,22
1er Trimestre	0,79	0,20	2,47	0,23	0,20	2,27	1,10	26,02	1,88	2,87	38,54	38,11	76,65
2e Trimestre	1,14	2,50	1,38	0,33	0,11	2,21	0,83	32,06	1,20	3,34	50,73	50,14	100,87
3e Trimestre	0,91	1,02	1,30	0,16	0,71	2,20	1,35	36,34	1,75	3,80	49,64	51,17	100,81
4e Trimestre	0,07	0,89	0,69	0,38	0,47	0,97	0,97	12,09	0,59	1,28	18,41	18,90	37,31
Octobre	0,14	0,53	0,46	0,06	0,04	0,75	0,33	8,41	0,57	1,05	13,33	14,73	28,06
Novembre	0,23	0,57	0,17	0,10	0,10	0,85	0,35	0,72	0,67	0,96	13,62	15,21	28,83
Décembre	0,70	0,35	0,36	0,06	0,02	0,60	0,29	6,31	0,65	0,78	10,22	8,86	20,08
Janvier	0,30	0,60	0,71	0,08	0,10	0,74	0,40	10,34	0,07	1,14	15,08	18,16	33,24
Février	0,20	0,25	1,41	0,09	0,08	0,73	0,60	6,37	0,88	0,85	13,24	13,09	26,33
Mars	0,20	0,40	0,19	0,03	1,18	0,63	0,28	11,76	0,50	1,30	16,44	10,39	26,83
Avril	0,14	1,40	0,33	0,20	2,50	0,78	0,30	10,45	0,30	1,30	17,99	18,35	36,34
Mai	0,80	0,70	0,68	0,10	1,43	0,80	0,28	9,85	0,40	1,25	16,27	15,41	31,68
Juin	0,26	0,30	0,65	0,05	0,31	0,73	0,42	11,43	0,50	1,22	16,83	17,57	34,40
Juillet	0,45	0,40	0,38	0,08	0,25	0,85	0,42	12,87	0,65	1,38	17,55	18,81	36,36
Août	0,20	0,32	0,28	0,02	0,18	0,65	0,51	12,45	0,60	1,30	16,45	19,48	35,93

Source : AOC ; Site Internet Oficiário antrópico do Saco; Exportations de café ; Site de données OSE.

1 : données provisoires

2 : Produits des industries d'assemblage

3 : Exportations totales (incluant les produits des industries d'assemblage)

4 : Exportations brutes

Tableau 1.17
Exportations des industries d'assemblage aux U.S.A. (F.O.B.)
À base de matières premières importées
(En millions de dollars E.U.)

	Turbo Dérivés Réacteurs Cyclotrons	Aspirateurs (1) & Matériels électriques & Bicyclettes	Machinisme & Accessoires	Act. de voyage & Art. pour (Hôtels)	Vêtements & Art. pour vêtements	Chaussures	Ornements Jewels de sport	Act. matut. en caféteria et en dîner	Activés Appareils optiques & astronomie et à microscope en dîner
2000	1 237,90	1 438,00	0,00	797,29	261 101,46	0,00	2 840,26	467,31	51,74
2001	216,40	1 517,20	0,00	472,10	246 160,60	0,00	2 526,40	912,00	47,60
2002	307,27	1 602,46	0,00	324,65	219 157,30	0,00	1 782,33	652,47	0,00
2003	401,77	1 603,57	0,00	310,20	273 608,94	0,00	1 465,21	326,05	136,04
2004 (P)	286,72	12 359,43	0,00	169,28	301 376,17	0,00	4 345,19	7,41	2,25
2000									
1er Trimestre	202,26	327,33	0,00	238,60	01 491,20	0,00	703,60	86,09	5,42
2e Trimestre	63,46	366,65	0,00	300,60	55 092,33	0,00	743,66	107,51	20,66
3e Trimestre	391,26	308,23	0,00	197,59	66 330,48	0,00	677,46	147,30	30,92
4e Trimestre	34,70	508,00	0,00	127,50	68 417,68	0,00	703,00	115,41	27,05
2001									
1er Trimestre	47,00	433,60	0,00	177,20	07 400,70	0,00	673,66	41,70	15,62
2e Trimestre	63,60	449,86	0,00	94,70	65 867,70	0,00	731,36	4,80	14,32
3e Trimestre	63,00	381,73	0,00	160,80	62 876,60	0,00	632,66	126,00	19,23
4e Trimestre	42,60	245,80	0,00	90,40	59 057,60	0,00	355,40	136,60	0,02
2002									
1er Trimestre	64,54	548,00	0,00	28,69	53 645,24	0,00	565,19	29,36	0,02
2e Trimestre	82,12	379,49	0,00	83,78	46 682,66	0,00	471,26	83,23	0,02
3e Trimestre	84,89	513,73	0,00	74,47	56 872,49	0,00	303,76	151,94	0,02
4e Trimestre	83,67	467,22	0,00	63,77	62 237,64	0,00	353,86	165,34	0,02
2003									
1er Trimestre	105,96	481,25	0,00	66,33	59 620,60	0,00	301,68	204,81	0,02
2e Trimestre	64,03	321,33	0,00	68,95	69 943,70	0,00	403,96	123,14	0,02
3e Trimestre	83,66	441,51	0,00	57,64	75 870,62	0,00	309,23	1,00	0,02
4e Trimestre	11,78	549,48	0,00	146,86	78 073,16	0,00	324,33	0,00	136,08
2004 (P)									
1er Trimestre	83,72	3 520,00	0,00	65,69	78 093,63	0,00	345,16	0,30	0,02
2e Trimestre	45,24	2 466,00	0,00	25,14	62 927,24	0,00	1 101,62	0,00	0,02
3e Trimestre	87,63	3 294,00	0,00	2,49	60 847,67	0,00	1 393,66	6,61	3,25
4e Trimestre	68,03	2 849,43	0,00	65,83	78 860,63	0,00	645,16	0,30	0,02
2004 (P)									
Octobre	37,06	1 437,00	0,00	0,67	30 440,36	0,00	341,31	0,00	0,02
Novembre	35,21	1 284,00	0,00	54,73	25 865,64	0,00	233,27	0,00	0,02
Décembre	21,65	1 116,20	0,00	10,45	24 532,33	0,00	371,36	0,30	0,02
Janvier	1,86	962,00	0,00	3,57	15 844,60	0,00	334,66	0,00	0,02
Février	23,10	1 220,00	0,00	21,30	28 013,63	0,00	401,06	0,00	0,02
Mars	34,28	694,00	0,00	0,68	21 040,61	0,00	363,35	0,00	0,02
Avril	15,45	1 020,00	0,00	2,48	29 457,30	0,00	465,26	0,46	0,02
Mai	42,57	1 116,20	0,00	0,00	28 038,18	0,00	454,26	0,00	2,24
Juin	23,60	1 066,00	0,00	0,00	25 031,34	0,00	443,47	6,36	0,02
Juillet	13,00	1 123,66	0,00	0,67	30 486,38	0,00	341,31	0,00	0,02
Août	23,42	954,79	0,00	54,73	25 865,64	0,00	233,27	0,00	0,02
Septembre	33,46	770,73	0,00	10,43	24 662,63	0,00	371,68	0,30	0,02

Source: Bureau de la Statistique d'Assemblage (S.A.S.) - Bureau de Commerce des États-Unis d'Amérique
(P) Données préliminaires
1. Cette rubrique regroupe les équipements de distribution, les récepteurs de radio, les appareils électroscopiques, les transformateurs et les moteurs.

Tableau 1-19

Importations totales d'Harti par catégories de produits.

(En Millions de Dollars E.U.)

Période	Produits Alimentaires		Électronique & Télécom		Machines brutes non comestibles		Combustibles & Minéraux		Huiles & Graisses		Produits Chimiques		Articles manufacturés divers		Machines & matériels de Transport		Articles manufacturés divers		Articles divers		Total (C.I.F.)		Ajustements (1)		Total (F.O.B.)				
	Produits Alimentaires	Électronique & Télécom	Machines brutes non comestibles	Combustibles & Minéraux	Huiles & Graisses	Produits Chimiques	Articles manufacturés divers	Machines & matériels de Transport	Articles manufacturés divers	Articles divers	Articles divers	Articles divers	Articles divers	Articles divers	Articles divers	Articles divers	Articles divers	Articles divers	Articles divers	Articles divers	Articles divers	Total (C.I.F.)	Ajustements (1)	Total (F.O.B.)					
2000	285,78	25,18	24,57	186,59	43,15	50,86	255,41	17,54	68,40	78,32	1 198,51	91,80	1 386,72																
2001	278,44	27,84	22,08	183,81	35,31	50,83	228,62	175,22	88,89	68,64	1 134,88	79,44	1 355,44																
2002	235,91	31,43	25,97	157,28	23,34	46,79	239,50	158,76	84,35	94,89	1 054,21	71,80	960,42																
2003	287,72	23,23	19,11	195,48	19,15	62,98	239,61	195,32	99,88	139,58	1 236,63	84,00	1 116,39																
2004 (P)	325,84	17,12	19,04	217,97	27,48	49,75	256,40	173,22	87,84	131,25	1 277,81	80,65	1 192,78																
2000	78,09	3,64	7,53	42,93	7,85	17,31	48,39	54,34	18,00	19,79	295,87	26,71	275,16																
1er Trimestre	55,66	9,99	4,89	39,34	17,07	9,38	35,51	41,94	15,89	18,10	208,26	20,16	208,07																
2e Trimestre	89,06	5,44	4,80	48,21	9,20	10,88	78,89	41,54	14,89	17,29	298,02	23,72	275,30																
3e Trimestre	52,98	6,20	7,26	58,05	9,63	13,31	88,51	34,32	23,50	23,14	299,37	26,79	286,18																
4e Trimestre	87,21	7,38	4,16	39,09	5,62	11,10	92,08	50,74	17,49	14,89	272,86	19,10	259,78																
2001	77,28	3,04	6,13	49,22	11,52	11,90	55,89	31,36	18,74	16,83	293,04	18,81	283,23																
1er Trimestre	80,84	10,49	5,31	37,29	11,77	13,38	62,47	58,04	28,46	23,73	309,65	21,25	282,30																
2e Trimestre	74,31	6,70	9,44	44,21	7,00	14,49	49,40	39,06	23,06	14,69	275,41	19,28	256,13																
3e Trimestre	44,41	6,49	4,42	28,98	4,11	11,70	49,27	38,24	19,22	22,83	224,66	15,73	208,93																
4e Trimestre	56,13	9,12	6,39	32,22	9,73	12,18	48,01	32,28	23,07	23,63	243,47	17,04	226,43																
2002	74,52	6,89	9,86	45,45	9,89	11,16	50,21	44,96	24,08	22,67	300,57	21,04	279,53																
1er Trimestre	81,05	6,92	4,50	50,65	3,72	11,75	57,51	49,58	23,08	13,36	285,51	19,59	265,93																
2e Trimestre	56,57	6,20	4,52	50,88	4,99	17,13	59,79	44,62	29,89	39,40	310,03	22,16	294,47																
3e Trimestre	86,37	4,84	4,25	51,59	5,07	10,38	50,75	41,32	23,80	25,88	294,72	19,93	284,79																
4e Trimestre	53,17	6,20	4,18	48,11	4,88	12,16	65,48	35,16	24,85	21,28	295,24	20,04	266,30																
2003	78,81	5,98	5,78	45,93	4,91	12,91	72,99	44,92	19,89	24,02	312,44	21,87	290,57																
1er Trimestre	84,28	6,20	4,77	39,14	5,06	12,78	64,56	43,70	21,02	23,19	304,59	21,32	283,27																
2e Trimestre	67,67	5,32	3,65	41,73	3,47	10,25	60,77	21,08	19,01	35,69	245,84	17,26	229,56																
3e Trimestre	112,10	3,88	5,78	61,27	8,31	12,20	89,83	40,82	24,98	22,89	359,55	25,17	334,38																
4e Trimestre	81,69	4,92	4,14	76,80	5,74	14,32	81,24	67,62	29,26	19,38	380,83	25,26	355,57																
2004 (P)	34,04	2,19	1,59	16,31	2,77	5,00	22,39	18,44	9,63	8,89	114,39	8,05	106,91																
Octobre	24,88	1,20	1,22	10,13	3,41	3,13	24,07	13,44	8,77	7,49	92,87	8,51	86,46																
Novembre	26,28	1,84	1,76	12,87	3,75	4,85	17,56	13,82	8,62	9,71	98,84	8,76	99,69																
Décembre	24,94	1,49	1,42	19,27	1,86	4,90	23,87	9,50	7,30	13,64	136,04	7,32	137,32																
Janvier	12,87	1,74	1,79	16,34	3,48	2,13	23,21	8,28	5,00	12,12	78,73	5,51	73,22																
Février	10,26	0,60	0,64	10,12	1,63	3,25	18,89	5,30	4,75	10,63	63,47	4,94	58,02																
Mars	31,02	1,04	1,57	12,67	1,57	3,38	21,43	7,56	7,03	9,61	96,15	8,68	88,49																
Avril	45,60	0,88	2,01	33,35	2,70	5,19	25,80	15,10	8,86	8,58	148,16	10,23	138,93																
Mai	35,46	1,73	2,20	15,23	2,03	3,83	9,67	18,16	9,53	9,53	118,23	9,28	109,95																
Juin	26,21	1,32	1,46	29,52	2,86	4,83	22,34	22,62	8,98	6,51	119,39	8,08	111,31																
Juillet	21,13	1,04	1,18	18,20	1,48	6,55	23,81	14,20	8,81	6,23	90,43	8,98	92,47																
Août	34,25	2,55	2,10	26,11	1,80	3,17	18,29	40,90	9,08	5,64	145,61	10,22	135,79																
Septembre																													

Source: AGD - Site Internet: <http://du.Commerce.international/Soft-Car>

(P) Données prévisionnelles

(1) Ajustement pour Assurances et Fret

TABELAU 2.30
Importation de produits pétroliers
 (En millions de francs et en millions de barils (MBL))

Pays	2004 (1)		2003 (2)		2002 (3)		2001 (4)		2000 (5)		1999 (6)	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
2004	322 861	36 737,33	675 381	24 476,20	2 056 610	93 699,83	260 770	9 936,10	51 461 499	4 344,24	482 640	14 281,83
2003	306 536	33 037,33	736 336	25 732,22	1 862 376	84 234,63	126 376	4 239,66	4 899,26	3 786,25	193 070	6 332,23
2002	304 630	27 094,23	643 881	24 072,20	2 226 234	94 261,91	190 450	4 000,20	5 403,07	-	237 240	8 401,23
2001	313 235	35 596,84	709 246	26 006,24	2 334 171	99 349,26	122 374	4 240,20	3 074,46	26 230	23 620	12 446,75
2000 (7)	344 119	42 286,26	726 267	30 034,27	2 226 234	94 261,91	102 225	3 339,20	29 200	3 404,23	93 200	3 400,23
2000	226 041	7 749,73	944 624	4 438,20	2 071 210	15 101,20	248 300	1 739,20	1 526,23	91 240	226 300	9 467,83
2e Trimestre	226 041	7 749,73	944 624	4 438,20	2 071 210	15 101,20	248 300	1 739,20	1 526,23	91 240	226 300	9 467,83
3e Trimestre	226 041	7 749,73	944 624	4 438,20	2 071 210	15 101,20	248 300	1 739,20	1 526,23	91 240	226 300	9 467,83
4e Trimestre	226 041	7 749,73	944 624	4 438,20	2 071 210	15 101,20	248 300	1 739,20	1 526,23	91 240	226 300	9 467,83
2001	272 230	4 076,70	936 270	3 869,20	2 099 210	11 270,20	46 620	1 200,20	1 200,20	22 230	600,20	2 200,20
1er Trimestre	272 230	4 076,70	936 270	3 869,20	2 099 210	11 270,20	46 620	1 200,20	1 200,20	22 230	600,20	2 200,20
2e Trimestre	272 230	4 076,70	936 270	3 869,20	2 099 210	11 270,20	46 620	1 200,20	1 200,20	22 230	600,20	2 200,20
3e Trimestre	272 230	4 076,70	936 270	3 869,20	2 099 210	11 270,20	46 620	1 200,20	1 200,20	22 230	600,20	2 200,20
4e Trimestre	272 230	4 076,70	936 270	3 869,20	2 099 210	11 270,20	46 620	1 200,20	1 200,20	22 230	600,20	2 200,20
2002	291 041	4 893,20	221 270	3 710,20	4 200,20	11 000,20	-	-	6 000	1 450,20	50 200	1 000,20
1er Trimestre	291 041	4 893,20	221 270	3 710,20	4 200,20	11 000,20	-	-	6 000	1 450,20	50 200	1 000,20
2e Trimestre	291 041	4 893,20	221 270	3 710,20	4 200,20	11 000,20	-	-	6 000	1 450,20	50 200	1 000,20
3e Trimestre	291 041	4 893,20	221 270	3 710,20	4 200,20	11 000,20	-	-	6 000	1 450,20	50 200	1 000,20
4e Trimestre	291 041	4 893,20	221 270	3 710,20	4 200,20	11 000,20	-	-	6 000	1 450,20	50 200	1 000,20
2003	231 041	8 662,20	226 220	2 234,20	4 200,20	17 150,20	-	-	6 000	1 450,20	120 200	8 274,20
1er Trimestre	231 041	8 662,20	226 220	2 234,20	4 200,20	17 150,20	-	-	6 000	1 450,20	120 200	8 274,20
2e Trimestre	231 041	8 662,20	226 220	2 234,20	4 200,20	17 150,20	-	-	6 000	1 450,20	120 200	8 274,20
3e Trimestre	231 041	8 662,20	226 220	2 234,20	4 200,20	17 150,20	-	-	6 000	1 450,20	120 200	8 274,20
4e Trimestre	231 041	8 662,20	226 220	2 234,20	4 200,20	17 150,20	-	-	6 000	1 450,20	120 200	8 274,20
2004 (1)	213 220	3 203,20	224 220	3 039,20	3 000,20	17 000,20	34 220	1 000,20	1 000,20	-	11 220	400,20
1er Trimestre	213 220	3 203,20	224 220	3 039,20	3 000,20	17 000,20	34 220	1 000,20	1 000,20	-	11 220	400,20
2e Trimestre	213 220	3 203,20	224 220	3 039,20	3 000,20	17 000,20	34 220	1 000,20	1 000,20	-	11 220	400,20
3e Trimestre	213 220	3 203,20	224 220	3 039,20	3 000,20	17 000,20	34 220	1 000,20	1 000,20	-	11 220	400,20
4e Trimestre	213 220	3 203,20	224 220	3 039,20	3 000,20	17 000,20	34 220	1 000,20	1 000,20	-	11 220	400,20
2004 (1)	70 200	2 700,20	31 200	1 210,20	288 200	8 274,20	-	-	3 000	900,20	-	-
Octobre	70 200	2 700,20	31 200	1 210,20	288 200	8 274,20	-	-	3 000	900,20	-	-
Novembre	70 200	2 700,20	31 200	1 210,20	288 200	8 274,20	-	-	3 000	900,20	-	-
Décembre	70 200	2 700,20	31 200	1 210,20	288 200	8 274,20	-	-	3 000	900,20	-	-
Janvier	70 200	2 700,20	31 200	1 210,20	288 200	8 274,20	-	-	3 000	900,20	-	-
Février	70 200	2 700,20	31 200	1 210,20	288 200	8 274,20	-	-	3 000	900,20	-	-
Mars	70 200	2 700,20	31 200	1 210,20	288 200	8 274,20	-	-	3 000	900,20	-	-
Avril	70 200	2 700,20	31 200	1 210,20	288 200	8 274,20	-	-	3 000	900,20	-	-
Mai	70 200	2 700,20	31 200	1 210,20	288 200	8 274,20	-	-	3 000	900,20	-	-
Juin	70 200	2 700,20	31 200	1 210,20	288 200	8 274,20	-	-	3 000	900,20	-	-
Juillet	70 200	2 700,20	31 200	1 210,20	288 200	8 274,20	-	-	3 000	900,20	-	-
Septembre	70 200	2 700,20	31 200	1 210,20	288 200	8 274,20	-	-	3 000	900,20	-	-

Source: Ministère de l'Énergie et des Énergies
 1. Données préliminaires (MARS - DÉCEMBRE 2004) (MEL - 200401 - 04P)
 2. Données préliminaires
 3. Données préliminaires
 4. Données préliminaires
 5. Données préliminaires
 6. Données préliminaires
 7. Données préliminaires

COMPTES

ENTREPRISES DU GAZ DE LA RAS DAHOUË

(en millions de dinars)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
ACTIF																			
ACTIF COURANT	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
ACTIF NON COURANT	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
PASSIF																			
PASSIF COURANT	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
PASSIF NON COURANT	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000

Les données relatives à l'exercice 2020 ont été arrêtées le 31/12/2020. Les données relatives à l'exercice 2021 ont été arrêtées le 31/12/2021. Les données relatives à l'exercice 2022 ont été arrêtées le 31/12/2022. Les données relatives à l'exercice 2023 ont été arrêtées le 31/12/2023. Les données relatives à l'exercice 2024 ont été arrêtées le 31/12/2024. Les données relatives à l'exercice 2025 ont été arrêtées le 31/12/2025. Les données relatives à l'exercice 2026 ont été arrêtées le 31/12/2026. Les données relatives à l'exercice 2027 ont été arrêtées le 31/12/2027. Les données relatives à l'exercice 2028 ont été arrêtées le 31/12/2028. Les données relatives à l'exercice 2029 ont été arrêtées le 31/12/2029. Les données relatives à l'exercice 2030 ont été arrêtées le 31/12/2030.

COMPTES GÉNÉRAUX DES REVENUS ET DES DÉPENSES

(en millions de dollars)

	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007
	REV	EXP	REV	EXP	REV	EXP	REV	EXP	REV	EXP	REV	EXP	REV	EXP	REV	EXP	REV
2007 (en \$ millions)																	
Revenus des Prêts	495	30 282	5 465	38 232	10 074	32 874	12 031	32 852	13 885	32 852	13 885	32 852	13 885	32 852	13 885	32 852	13 885
Autres revenus	62	4 116	4 784	4 272	6 074	3 004	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194
Des dépenses en rétrocession	-	4 862	4 864	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862
Des dépenses de																	
- Frais de gestion	1 007	7 000	7 424	6 862	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074
- Frais de gestion (des autres)	344	4 162	4 394	4 442	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862
2007 (en \$ millions)																	
Revenus des Prêts	495	30 282	5 465	38 232	10 074	32 874	12 031	32 852	13 885	32 852	13 885	32 852	13 885	32 852	13 885	32 852	13 885
Autres revenus	62	4 116	4 784	4 272	6 074	3 004	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194
Des dépenses en rétrocession	-	4 862	4 864	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862
Des dépenses de																	
- Frais de gestion	1 007	7 000	7 424	6 862	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074
- Frais de gestion (des autres)	344	4 162	4 394	4 442	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862
2007 (en \$ millions)																	
Revenus des Prêts	495	30 282	5 465	38 232	10 074	32 874	12 031	32 852	13 885	32 852	13 885	32 852	13 885	32 852	13 885	32 852	13 885
Autres revenus	62	4 116	4 784	4 272	6 074	3 004	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194	3 194
Des dépenses en rétrocession	-	4 862	4 864	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862
Des dépenses de																	
- Frais de gestion	1 007	7 000	7 424	6 862	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074	7 074
- Frais de gestion (des autres)	344	4 162	4 394	4 442	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862	4 862

Source: Bank of Canada, Department of Finance. Les données sont en millions de dollars. Les données sont en millions de dollars.

LISTE DES SIGLES

AGD	Administration Générale des Douanes
ANACAPH	Association Nationale des Caisses Populaires Haïtiennes
ANADIPP	Association Nationale des Distributeurs de Produits Pétroliers
BID	Banque Interamericaine de Développement
BRH	Banque de la République d'Haïti
BRI	Banque des Règlements Internationaux
DGI	Direction Générale des Impôts
DID	Développement International Desjardins
DTS	Droits de Tirage Spéciaux
ED'H	Électricité d'Haïti
ÉU	États-Unis d'Amérique
FED	Réserve Fédérale Américaine
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
IFBC	Institut de Formation de la Banque Centrale
IPC	Indice des Prix à la Consomation
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MG	Millions de Gourdes
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OEA	Organisation des États Américains
OFATMA	Office d'Assurance-Accidents du Travail, Maladie et Maternité
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PIB	Produit Interieur Brut
PNB	Produit Net Bancaire
PREPIPA	Projets de Réhabilitation des Périmètres Irrigués de la Plaine de l'Arcahaie
TCA	Taxe sur le Chiffre d'Affaires
UGCF	Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal
USAID	l'Agence Américaine pour le Développement International

Dépôt légal: 4^e trimestre 2005
No.06-01-014
Bibliothèque Nationale d'Haïti

Mise en page : Banque de la République d'Haïti
Achévé d'imprimer: janvier 2006
Imprimeur : Protech Inc.
Verdun (Québec), Canada

Pour toutes informations, s'adresser à :

Banque de la République d'Haïti
Direction Monnaie et Analyse Économique
Port-au-Prince, Haïti
Boîte postale : (BP) 1570
Téléphone : 299-1200 / 299-1251
Télécopieur : (Fax) 299-1149
Internet : <http://www.brh.net>
E-mail : brh_mae@brh.net
ISSN 0257 4349

